LE LIVRE D'OR
DE
L'INSTITUT
DU
PRÉCIEUX-SANG

Glory to the Blood of Jesus!

Monastery Precious Blood

113 St. Joseph Street

Toronto, Ont., Canada

1. When and by whom was the Monastery called "Mount Olivet"?

From Sept. 8th, 1869 to April , 1872, the Sisters lived in the old Loretto Convent on Bathurst St. and this being in St. Mary's Parish, the first Convent or rather Monastery was called St. Mary's Monastery.
When the Sisters came to Clover Hill in April, 1872, the Monastery was named "Mount Olivet" by our Mother Foundress herself.

2. Name of the first Basilian Chaplain, i.e. priest who regularly said the Community Mass?

The record of this in our Annals reads as follows: "Today, April 14th, 1872 Father Vincent came to present Rev. Fr. Frachon, our new Chaplain, who is a priest of remarkable virtue whose modesty and holiness are extolled by everyone. He is Master of Novices at St. Basils."

As early as Dec. 1869, Basilian Fathers had been saying Mass for the Sisters but as the Monastery was not moved to St. Joseph St. until 1872 Fr. Frachon was our first official Basilian Chaplain.

When the Sisters lived on Bathurst St. the priests of St. Mary's Church, Fr. Proulx and Fr. Conway were mentioned as Chaplains.

3. Number of Sisters who have gone through the Novitiate and persevered to final vows.

120.

Altogether 219 entered our Community in Toronto but 99 did not persevere.

4. Number of Sisters belonging to the Monastery who have passed from this life - ~~41.~~ 43

5. Number of Sisters who went from Toronto to help found other Houses - 44.

6. Number of Houses founded from Toronto - Manchester, N.H.
Edmonton, Alta.
London, Ontario
Alexandria, Ont.

These four were our complete foundations but in addition to this we have helped in the foundation of North Bay, Ontario,&Vancouver, B. C.

Portland, Oregon; Portland,Maine; Charlottetown, P.E.I.; Winnipeg, Man., Regina, Sask.; Brooklyn, N.Y. and many other Houses have all had Superioss who were Toronto subjects.

St. Mary's Monastery was the property of the Loretto Nuns. It was a spacious three storied house, but badly laid out and in an unhealthy locality on account of the vicinity of Lake Ontario. The interior arrangement was not suitable to a Community like ours; nevertheless our dear Mother, with her accustomed ingenuity, turned it to good account and easily found a Community room, an Infirmary, a dormitory, parlor, in fine all necessary or suitable rooms. The coldest portion of the house was to remain uninhabited, at least during winter.

In addition to the Chapel of the Immaculate Conception, which opned into St. Mary's Church, and where the Religous could assist at the public parish exercises, His Lordship the Bp. of Toronto allowed our Sisters to prepare a small interior chapel, and even to keep the Blessed Sacrament. As long as they remained in this House, one of the priests of St. Mary's parish was appointed to offer the Holy Sacrifice in it regularly, so that the Sisters were not obliged to go to the exterior chapel except on Sunday.

It was only a the price of much trouble and labor that our dear Sisters succeeded in giving their new dwelling something like a monastic appearance. They had, greatly to their surpries, found it in such a repulsive state of uncleanness that there was not, so to speak, a single habitable corner. This will not be found surprising when we explain that this house had been used for a day-school and then had been completely untenanted for one or two years. The Bishop of Toronto had given orders that everything should be suitably disposed, before the arrival of the Sisters, the persons charged with this labor had disappointed him. His Lordship's disappointment was great, when, at his first visit, he could convince himself of the negligence which had been shown in executing his orders; he expressed his sorrow in plain terms for this carelessness had pained his kind and delicate heart. These difficulties did not disconcert our Missionaries; they resolutely set to work, and in less than a fortnight, this woefully untidy house had been converted into a perfectedly neat and spotless little Monastery.

When entering their poor little stable of Bethelhem so joyfully and courageously, our dear Sisters' destitution was complete; they had not even a morsel of bread for supper; but ... Our Lord did not see fit to leave them in the enjoyment of this complete poverty. The pious and devoted Bishop who had brought them to his Diocese was far from forgetting that he had pledged himself to supply their wants. Only a few hours had elapsed since the ceremony of installation when provisions of all kinds arrived in abundance.

Letter written by Bishop Lynch to Mother Catherine Aurelie after saying Mass at the Precious Blood Convent in St. Hyacinth of November 1, 1864.

Reverend and Dear Mother:

While we are rejoicing with the Saints of heaven, and addressing fervent prayer to God in favor of the souls in Purgatory, I am occupied in the interval between prayer in thinking of the necessities of my diocese. I consider it a favorable time to request your holy Community, through you, to establish a House in honor of the Most Precious Blood of our dear Redeemer in the City of Toronto. I conjure our good and merciful Jesus to hasten the hour when we may have the assistance of your holy prayers and mortifications, as well as your labor, for that most difficult, but at the same time most consoling work - the savlation of souls. Prayer will cause our words to sink into the heart of the people, producing repentance and love of our adorable Jesus.

You will oblige me very much if you will write me the order of your daily exercises, so that with the blessing of God, and the protection of the sweet Virgin Mary, I may prepare some fervent souls to form part of your valuable Institute.

Every Saturday I celebrate Mass for the Priests and religious of my diocese, so that they may sanctify themselves and others.

From this moment, I count your Community in the number of mine. Pray for a poor Bishop who has nothing to offer our Lord but a feeble will to love and serve Him, and an ardent desire to promote the salvation of souls.

Yours most devotedly in Jeus Christ
+ John Joseph Lynch
Bp. of Toronto

Glory to the Blood of Jesus!

Monastery Precious Blood
113 St. Joseph Street
Toronto, Ont., Canada

<u>BASILIAN FATHERS</u> WHO HAVE BEEN OUR CHAPLAINS - some for many years, others for just for a year or so.

Fr. Vincent ✓
" Frachon
" Marijohn ✓
" Chalander
" Ferguson
" Cushing
" Teefy
" Vaschalde
" Kelly
" Christian
" Ryan
" Dumouchel
" Granottier
" Grand
" Pageau
" Hours
" McBrady
" Carr
" Moylan
" McCorkell
" N. Roach
" W. Roach
" J. Kennedy
" Reath

Fr. Plommer
" Plourde
" Player
" Bellisle
" Meader
" W. Sharpe
" G. Sharpe
" Mungovan
" Martin (Bursar)
" Martin (his nephew)
" Murray ✓
" Forrestal
" Powell
" B. Sullivan
" Oliver
" Garvey
" Purcell
" Welty
" Walsh
" V. Murphy
" Forner ✓
" R. Burke ✓
" V.L.Kennedy ✓

Fr. R.Scollard ✓
" J. Lodde.

Replacing for some months we have had -

Fr. Muckle ✗
Fr. Dwyer ✗
Fr. Denomy ✗
Fr. Flahiff ✗

and others.

Felt more pain when leaving the Sisters at St. Hyacinth than when leaving their own homes to enter the convent.

November 1st, 1864

First prospect of a foundation in Toronto, arising from a visit of Bishop Lynch to St. Hyacinth.

January 19, 1867

Second visit of Bishop Lynch. He still intends a foundation
Retreat of two Loretto nuns at St. Hyacinth Monastery.

July 21, 1869.

Formal request for a colony.

July 27, 1869

Mother Foundress accedes to the request.

August ~~August~~ April 5, 1869, Feast of Our Lady of the Snows.

Members of new house designated.

Mother St. Joseph, Superior. A cousin of Mother Foundress and one of the four founders of the Community. Then sister Sister at Motherhouse.

Sister of the Immaculate Conception. A convert. Born in Ireland of English parents and one the four founders. She alone could speak English. Was made Sister assistant and Interpreter of the Community.

Sister Mary of the Angels.
Put in charge of Music and Drawing.

Sister Madeleine (Magdalen) of Jesus, just out of Noviciate
Was named Infirmarian

Sister St. John the Evangelist, just out of the Noviciate.
Was made sacristan. Cousin of Mother Foundress

Sister Seven Dolours. A lay sister. Was with

August 30, 1869

Departure for Toronto.

September 8, 1869

Installation in the presence of Bishop LaRocque, Bp. Farrell of Hamilton, Bishop Walsh of London, and V. G. Jamot, later Bp. of Peterborough. Abp. Lynch was too sick to attend.

September 15, 1869

Father Proulx appointed confessor, Father Vincent, extraordinary.

November 15, 1869

Mother Foundress returns home.

May 16, 1870 — Died Jan. 10, 1871

Sister St John the Evangelist and Sister Seven Dolours return to St. Hyacinth

May 19, 1870

Sister Mary of the Assumption and St. Clare arrive from St. Hyacinth.

Nov. 8, 1870

Sisters Mary of the Angels and — returned to St. Hyacinth

March 23, 1871

Arrival of Sisters Angela, Stanislaus, and Sacred Hea[rt]

October 13, 1871

Sister Magdalen of Jesus returned to Quebec.

April 11, 1872

Removal to Clove Hill. Cmy. bought house for $6,000 and Mrs. E Lynskey donated contiguous site.

March 10, 1876

Father Vincent named regular confessor.

March 20, 1879

Community is incorporated.

November 21, 1879

Novitiate is opened. Entrance of 1st postulant.

May 20, 1880

First religious reception, held in the Cathedral.

August 15, 1881

First religious profession.

September 24, 1884

Removal to present site.

May 28, 1891

Cornerstone of chapel laid.

September 16, 1892

Monastery blessed and cloister established.

LE LIVRE D'OR

DE L'INSTITUT

DU PRÉCIEUX-SANG

LE LIVRE D'OR

DE L'INSTITUT

DU PRÉCIEUX-SANG

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE SA FONDATION, DE SES DÉVELOPPEMENTS
DE SON CINQUANTENAIRE

1861–1911

Vive le Sang de Jésus !

AFFECTUEUSEMENT DÉDIÉ

A LA

TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE

EUPHRASIE DE SAINT-JOSEPH

L'UNE

DES QUATRE FONDATRICES

DE L'INSTITUT DU PRÉCIEUX-SANG

ET

A TOUTES LES SŒURS

DE

NOS DIVERSES MAISONS

Monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1911.

Vive le Sang de Jésus!

A NOTRE VÉNÉRÉE FONDATRICE

Mère, t'en souvient-il? C'était un jour d'automne,
Et l'Église EXALTAIT LA CROIX du Rédempteur.
Les anges de l'autel et, du ciel, ta Patronne
Contemplaient, radieux, ton sublime bonheur.

Trois vierges t'entouraient et te nommaient leur Mère :
Elles avaient compris ton « *Sitio* » d'amour.
Un pontife sacré vous montrait le Calvaire,
Et vous disait : « Enfants, voilà votre séjour. »

La Croix de Jésus-Christ rayonnait, triomphante :
Ses rameaux ombrageaient quatre beaux lys en fleurs
Sur lesquels s'épanchait une onde bienfaisante :
Cette onde était du Sang! Ces lys étaient des cœurs!


Notre Vénérée Mère
veille sur ses enfants.

PREMIÈRE PARTIE

Les Origines de l'Institut du Précieux-Sang.

CHAPITRE PREMIER

La première pensée d'une Communauté contemplative au Canada.

Il n'existait encore aucune Communauté contemplative au Canada; et, sur le sol canadien, il commençait à paraître des germes dont Champlain et de Maisonneuve n'avaient pas apporté la semence.

Malgré les efforts de notre clergé, de nos institutions religieuses et de l'élite de notre société canadienne, ces germes délétères croissaient, se développaient et menaçaient de se propager rapidement.

Il fallait arroser cette terre, encore imbibée du sang de nos martyrs et des sueurs de nos héros, d'une onde assez efficace pour arrêter les progrès du mal. Mais, cette onde bienfaisante, comment l'obtiendrait-on? Quel nouveau moyen ajouter à tant d'autres, pour la faire descendre du ciel?

Quelques âmes sacerdotales et religieuses pensèrent que la *prière* et la *réparation* obtiendraient cet effet: mais une prière *vivante*, une réparation *vivante*: c'est-à-dire par l'union de plusieurs vies dans une prière et une réparation unanimes.

C'était rêver une Communauté contemplative.

Le rêve venait du ciel; car, à mesure que la supplication s'élevait de plus en plus fervente vers l'Esprit-Saint, ce divin Esprit daignait manifester, par des signes évidents, qu'il voulait que les éléments de la Communauté en perspective fussent pris à Saint-Hyacinthe même.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les Préludes de la Fondation du Précieux-Sang.

I

Dans les dernières années de sa vie, Mgr Jean-Charles Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, se sentit animé d'un vif désir de promouvoir, dans son diocèse, le culte du Précieux Sang. Sur la demande que lui en adressa son Grand Vicaire — un ardent dévot au Précieux Sang — Mr le G. V. Joseph-Sabin Raymond, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe et chapelain des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Mgr Prince érigea, le 23 mars 1858, dans la chapelle de ces religieuses, une confrérie dont le but spécial était d'honorer le Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette pieuse association se multiplia si rapidement et fut si remarquablement bénie en plusieurs de ses membres, que — cette circonstance s'ajoutant à divers autres indices de la volonté de Dieu — Mgr Prince se proposa d'établir une Communauté de religieuses contemplatives, dont la fin principale serait de rendre au Sang de Jésus un culte spécial d'adoration et de réparation. Mais il rencontra une telle opposition, quand il s'ouvrit de son projet, qu'il crut devoir attendre, pour promulguer sa décision, que l'orage fût un peu calmé, et, surtout, que de nouvelles lumières le convainquissent de plus en plus que Dieu voulait l'œuvre.

En attendant, Mgr Prince chargea Mr le G. V. Raymond d'aller traiter, en son nom, de cette importante affaire avec l'Évêque de Montréal. Mgr Bourget ne tarda pas à se prononcer en faveur de l'institution projetée, ainsi que l'atteste une lettre de ce prélat à Mgr Prince.

L'Évêque de Saint-Hyacinthe n'hésita plus; et, le 14 septembre 1859, il informait Mr le G. V. Raymond qu'il était tout à fait décidé à fonder une Communauté contemplative en l'honneur du Précieux Sang. Le 13 avril 1860, Mgr Prince écrivit dans le même sens à Mgr Baillargeon (1), administrateur

(1) Voici le texte de cette lettre :

« Evêché de S. Hyacinthe, Vendredi de Pâques, 13 avril 1861.

» Monseigneur,

» Croyant reconnaître depuis longtemps que la Providence veut, dans mon diocèse, une Commu

du diocèse de Québec, — sollicitant ses prières et tout autre concours qu'il pourrait apporter au succès du futur Institut.

Mgr Prince ne devait pas voir la réalisation de son pieux dessein ; il mourut le 5 mai 1860, après avoir légué, comme héritage : à son diocèse,



Mgr J.-CH. PRINCE

la dévotion au Précieux Sang, et à son vénérable ami, Mr le G. V. Raymond, la fondation de la Communauté du Précieux-Sang.

---

nauté de Religieuses ayant pour but de rendre un culte spécial au Précieux Sang de Jésus et à la Pureté Immaculée de Marie, et voulant correspondre aux desseins de la miséricorde divine et faire couler une source de grâces abondantes sur mon diocèse et sur tout le pays, je me propose d'établir cette institution aussi prochainement que possible, si les circonstances me le permettent.

» Je me fais, en conséquence, un devoir d'informer Votre Grandeur de ma résolution ; et je la prie d'en favoriser la réalisation par ses prières, par celles des Communautés religieuses de son diocèse et de son clergé, et par tout autre concours qu'elle voudrait y apporter, notamment en dirigeant vers l'Institut projeté toute personne qu'elle connaitrait propre à y entrer.

» J'adresse à Votre Grandeur un projet de règles fondamentales de cette Communauté, en le soumettant à toutes les observations qu'elle croirait à propos d'y faire.

» Je communique le présent document à Monseigneur l'Evêque de Montréal.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

(*Signé*) + J. C., Ev. de Saint-Hyacinthe. »

L'exécuteur testamentaire ne pouvait être mieux choisi.

Mais dans quelles angoisses la vacance du siège épiscopal, à une telle heure, après tant de contradictions, ne replongeait-elle pas le fervent apôtre de l'œuvre du Précieux-Sang et ses amis!

II

« Réjouissez-vous! réjouissez-vous!! Mgr La Rocque est nommé » Évêque de Saint-Hyacinthe!!! »

Telle est l'heureuse nouvelle que recevait, un jour, Mr le G. V. Raymond, et qu'il se hâta de communiquer aux personnes qui, comme lui, attendaient, entre la crainte et l'espérance, le nom du successeur de Mgr Prince.

Le nouvel « ange » de l'Église de Saint-Hyacinthe était l' « ange » désiré, l' « ange » que demandait au ciel le groupe intime des dévots au Précieux Sang; aussi la nouvelle venue de Rome fut-elle accueillie avec allégresse et gratitude. Cela se conçoit : c'était, pour eux, la réponse du ciel, l'une des preuves demandées de la volonté de Dieu sur l'œuvre projetée.

En effet, outre que Mgr Joseph La Rocque, évêque de Cydonia et coadjuteur de l'Évêque de Montréal, professait une ardente dévotion envers le Précieux Sang, il avait été l'ami intime de Mgr Prince; il était l'ami de cœur et le confident de Mgr Bourget et de Mr le G. V. Raymond. Leurs pensées, sur le projet et les questions en litige, étaient ses pensées; comme eux, il avait tout examiné, tout encouragé, et s'était déclaré pleinement satisfait de la décision prise par son vénérable prédécesseur : l'œuvre n'avait donc plus, semblait-il, qu'à recevoir l'approbation officielle du second Évêque de Saint-Hyacinthe, à sortir de l'ombre et à s'installer au beau soleil du Bon Dieu.

Ainsi pensait Mr le G. V. Raymond.

Mais ainsi ne pensait pas Mgr La Rocque. Lui, à qui il avait toujours fallu *imposer* les charges où il était du devoir de commander, de décider, de se prononcer en dernier ressort; et qui donnait, pour motifs de son opposition, « ses scrupules de conscience, ses perplexités incessantes, son défaut de fermeté » :

Lui, que l'on avait *contraint* d'accepter l'épiscopat, et qui, à bout d'arguments contre le choix que Rome avait fait de sa personne, ne s'était laissé sacrer qu'afin de ne point assumer la responsabilité de son refus. —

n'allait pas préluder, dans l'administration de son diocèse, en épousant les décisions d'autrui, surtout quand la mort était venue en empêcher l'accomplissement, et donner lieu de soupçonner que l'Esprit-Saint était peut-être du côté de l'opposition.

Il fallut donc reprendre une à une toutes les questions antérieurement soumises, pesées, résolues. Il fallut revenir sur les mêmes examens, tenter



Mgr JOSEPH LA ROCQUE

les mêmes essais, soumettre aux mêmes épreuves : en un mot, remettre en cause toutes les pièces de cet important procès, si consciencieusement étudié, si sagement jugé, si difficilement gagné.

C'est ce que l'on fit.

A mesure que les preuves déjà produites étaient présentées au tribunal de Mgr La Rocque, elles produisaient, dans son esprit profond et son jugement si bien équilibré, le même résultat de persuasion que celui déjà obtenu au tribunal de Mgr Prince. Cependant, les obstacles déjà entrevus, les contradictions déjà rencontrées, les graves difficultés qui continuaient d'entourer

l'exécution de ce projet, surtout — oui, surtout — les responsabilités futures que cette fondation pauvre et inexpérimentée lui créerait chaque jour, tout cela empêchait l'Ordinaire de Saint-Hyacinthe de se rendre aux pressantes instances de Mr le G. V. Raymond, — l'éloquent avocat de cette grande cause, en même temps que l'organe autorisé des manifestations de la volonté divine. Mgr La Rocque paraissait d'autant plus lent à formuler une décision qu'on le pressait davantage de se hâter : on eût dit qu'il appréhendait de céder plutôt à l'amitié, ou à l'impulsion de son attrait personnel, qu'au mouvement de l'Esprit-Saint.

Jugeant qu'il fallait, pourtant, en finir, Mgr La Rocque s'adressa à saint Joseph. Dans une prière prolongée et fervente, il lui demanda de lui obtenir, comme indice de la volonté de Dieu, un sentiment de sainte joie et d'intense confiance. « Je ne m'attends pas », écrit-il, « que les anges viendront » m'instruire des desseins du ciel. Mais si, grâce à l'intervention de » saint Joseph, je sens mon cœur fort et divinement réjoui ; si j'éprouve un » abandon confiant et joyeux, ces dispositions m'indiqueront assez ce que » Dieu demande de moi et me décideront à répondre à ses vues. »

Au timide, à l'irrésolu prélat, il fallait une manifestation directe du ciel. Notre Seigneur lui accordera, comme à Thomas, de palper, en quelque sorte, son cœur, et d'y trouver la guérison de son hésitation.

Le 14 avril 1861, fête du Patronage de saint Joseph, Mgr La Rocque était exaucé. Dans un moment rapide comme l'éclair, l'âme de Mgr La Rocque devint radieuse : la lumière — une lumière chaude et pénétrante — remplaça les ombres; une onction divine, faite d'énergie et de confiance, chassa la crainte, et fit, de la plus angoissante des causes, une cause à jamais triomphale : car jamais Mgr La Rocque ne vit s'affaiblir un instant l'intime conviction reçue en ce jour : que l'œuvre du Précieux Sang était voulue de Dieu.

Ce même jour, Mr le G. V. Raymond reçut, de son Ordinaire, deux importantes communications, pouvant se résumer ainsi :

1° Une Communauté de religieuses contemplatives, vouées au culte du Précieux Sang de Jésus-Christ et à celui de Marie Immaculée dans sa conception, était définitivement résolue;

2° Elle s'ouvrirait à Saint-Hyacinthe même, dès que les circonstances le permettraient ;

3° Mlle Aurélie Caouette en serait la fondatrice.

CHAPITRE TROISIÈME

La Fondatrice de l'Institut du Précieux-Sang.

Elle naquit, à Saint-Hyacinthe, sur les bords riants de l'Yamaska, le onze juillet mil huit cent trente-trois.

Dès son bas âge, cette enfant, qui devait entraîner tant d'âmes



SAINT-HYACINTHE (VUE GÉNÉRALE)

virginales à sa suite, eut le don de s'attirer les cœurs. Son sourire était doux et aimable; ses petites manières gracieuses et engageantes; il y avait, surtout, dans son œil bleu — si tendre et si profond — une limpidité, une transparence, comme un rayon qui s'épandait sur toute sa personne et, — quoique sans beauté — la rendait attrayante.

N'était-ce pas un premier trait de ressemblance avec l'Enfant divin, que, d'après une pieuse légende, l'on nommait « la Suavité », aux alentours de la maison de Nazareth?

2

Aurélie fut placée très jeune au pensionnat de la ville, que dirigeaient alors les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Pendant tout le cours de ses études, elle fut signalée à l'attention des élèves comme un type de simplicité, de douceur, de bonnes manières, de vraie piété et de vertu entraînante. Sa modestie, sa franche gaieté et sa propension à rendre service la faisaient aimer de toutes. C'était à qui, aux heures de récréation, rechercherait sa présence, l'amènerait dans son groupe pour jouir de sa conversation. L'amabilité, la riante amabilité était sa vertu d'éclat, celle dont elle revêtait toutes les autres, et qui lui valut d'être toujours l'élève préférée, l'amie de cœur de chacune de ses compagnes. — Plus tard, cette même riante amabilité sera le voile dont elle enveloppera les faveurs divines, soit pour les soustraire à l'attention, soit pour les faire oublier.

Ses études furent certainement un succès. Mais elles eussent été plus complètes sans l'irrésistible attrait qui la portait, comme saint Ignace de Loyola, à aller trop souvent conjuguer le verbe *Aimer* au pied du tabernacle. Ce n'est donc pas à son ardeur pour l'étude, mais à sa vive intelligence et à des aptitudes naturelles pour diverses branches d'enseignement, qu'elle dût de compter toujours parmi les plus brillantes élèves du pensionnat.

Une année, le docte et pieux Mr le G. V. Raymond avait composé, pour la distribution des prix du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dont il était le directeur, un drame intitulé « *Le martyre de sainte Catherine* ». A Mlle Caouette, qui excellait dans la déclamation, fut décerné le rôle principal : celui de la Vierge d'Alexandrie. Ce drame, qu'elle avait longtemps étudié, souvent exercé, n'avait toujours produit en elle que l'effet ordinaire d'un sujet émouvant sur une nature sensible.

Mais, le jour même de la distribution des prix, au moment où, en présence du public, elle répétait ce qu'elle avait redit cent fois : « *Je sens en moi toute l'énergie du Sang divin ; c'est un Sang généreux qui n'aspire qu'à se répandre* », elle sentit soudainement passer en son âme cette ardeur dévorante pour le Sang du Christ qui sera la grande passion de sa vie.

Un événement bien émouvant et d'une toute autre nature devait illustrer ce même jour de la distribution des prix, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Il a eu un tel retentissement dans l'âme de Mlle Caouette que nous n'hésitons pas à le consigner ici.

Aurélie avait, au pensionnat, une amie de cœur qui lui était une intime

compagne de piété. Elle se nommait Célina Lafrance. Célina avait brillé devant le public, au jour des examens : c'était elle qui, comme « finissante », avait déclamé la pièce finale : *Les Adieux au pensionnat*. Mlle Lafrance y avait mis un feu, une ardeur, un enthousiasme d'autant plus grand que, depuis plusieurs semaines, quoiqu'elle ne se sentît aucunement souffrante, elle assurait Mr le G. V. Raymond et son Aurélie : « qu'elle ne sortirait pas



Mr LE G. V. RAYMOND

» vivante du couvent... » ; « que Dieu ne lui refuserait pas la grâce d'y » mourir... » ; « qu'elle ne voulait pas s'exposer à ternir la blancheur de son » âme au contact du monde », etc., etc. Les initiés, cédant à ses instantes prières, avaient fait une neuvaine en l'honneur de Marie, offert le saint sacrifice de la messe et plusieurs communions aux intentions ou plutôt « à l'intention » de Célina. Mais Célina possédait une si belle santé que le miracle de la voir mourir à la clôture de la neuvaine — jour de la distribution des prix — eût été grand.

Une circonstance empêcha son oncle-protecteur — un curé des environs de Saint-Hyacinthe — de quitter la ville le jour même de l'ouverture des vacances. Il en informa sa nièce, qui fit des adieux très tendres à son amie, et décida de demeurer au couvent jusqu'au lendemain.

Dans la nuit, on frappe à coups redoublés à la porte de Mr le G. V. Raymond : « Vite! vite! courez à la Congrégation : Mlle Lafrance » se meurt!! »

Mr le Grand Vicaire se précipite; il trouve sa chère Célina baignée, en quelque sorte, dans son sang : « Dieu m'a exaucée », lui dit-elle, joyeuse: « je » ne sortirai d'ici que pour aller au ciel. »

Le lendemain matin, Mlle Lafrance était exposée, dans ces mêmes vêtements blancs et sur ce même théâtre où, la veille, elle avait brillé de tout l'éclat de ses talents, de sa jeunesse et de sa beauté.

C'est avec cette double blessure au cœur : blessure de l'Amour qui donne et de l'Amour qui retire; blessure qui excite et blessure qui retient, que Mlle Aurélie Caouette reprit sa place au foyer familial.

C'était aux vacances de 1850. Elle allait atteindre sa dix-septième année.

Ame de feu, nature d'élite composée de tout ce qui charme, entraîne et captive, le monde eût eu pour elle plus d'un danger sans le trait divin que Dieu avait décoché dans son cœur, au dernier jour de sa vie de pensionnaire. Grâce à « l'énergie du Sang divin », qui lui communiqua sa force et son onction, le monde, aux sourires et à l'affection duquel elle répondit comme elle avait répondu aux sourires et à l'affection de ses maîtresses et de ses compagnes — sans alourdir les ailes de son âme dans leur essor vers Dieu — le monde ne la captiva jamais. Elle aima pourtant, — oh! l'ardente nature! mais sans s'attacher, mais en demeurant toujours libre. Tout en paraissant se donner, Mlle Caouette se possédait toujours, ou plutôt appartenait toujours et tout entière à l'Ami divin qui avait ravi son cœur, et qu'elle ne contemplait plus qu'à travers les déchirures de sa chair, les effusions de son Sang — de ce « Sang généreux qui n'aspire qu'à se répandre ». Aux heures les plus entraînantes des réunions de famille — les seules que lui permît son rigide directeur — alors que le plaisir semblait l'irradier et l'absorber tout entière, Aurélie simulait une raison et, en un clin d'œil, disparaissait comme pour revenir l'instant d'après. La cherchait-on : ou on la surprenait à genoux au pied de son crucifix, ou elle s'était

furtivement dirigée vers la demeure de Celui qui murmurait, de plus en plus fréquemment, à l'oreille de son âme : « *Sitio!* J'ai soif! »

A cet Altéré d'amour, elle répondait, avec toute l'ardeur de son aimante nature : « *Sitio!* Moi aussi, j'ai soif. »

Mais *comment* étancher cette soif mutuelle? *Dans quelle solitude* s'enfermer pour monter aux lèvres du divin Crucifié et lui verser à boire? *Par quelle voie* poursuivre les âmes dont le Christ était assoiffé?

Grandes questions auxquelles les prudents directeurs de M[lle] Caouette n'arrivaient pas à répondre d'une manière définitive.

Ils étaient bien convaincus que Dieu appelait cette âme d'élite vers les sommets, et que l'état religieux répondrait seul à ses aspirations. Mais, quand M[gr] Prince proposait à la jeune fille l'une ou l'autre des ferventes communautés de notre pays, elle répondait absolument en ce sens : « Si vous le voulez, j'irai, Monseigneur, mais sans attrait pour les œuvres » qu'on y pratique. » — Et quand, dans la plus grande intimité de leurs rapports, M[r] le G. V. Raymond, insistant, lui disait : « N'aimeriez-vous pas, » Aurélie, à vous consacrer à l'instruction des jeunes filles? l'avenir du pays » dépend de leur formation », elle répondait : « Oui, mon Père, j'aime la » jeunesse et je serais heureuse de lui être utile; mais je n'ai de l'attrait que » pour Jésus Crucifié et pour les âmes qu'il a rachetées au prix de son Sang. » — En certaines circonstances, où elle portait à sa connaissance les misères de tous genres qui sollicitaient ses prières, il lui disait : « Vous aimez Jésus » Crucifié; n'aimeriez-vous pas, Aurélie, à vouer votre vie à soulager ses » membres souffrants? »... C'était la toucher au vif de sa nature sensible et si profondément sympathique; mais — souvent en pleurant — elle arrivait à dire : « Je serais heureuse, mon Père, d'être appelée à secourir tous les » genres de souffrances; cependant, vous le savez, mon attrait principal est » de oindre les plaies de Jésus Crucifié avec le baume de l'amour, et de » recueillir le Sang qui en découle pour le répandre sur les âmes : car Jésus » a encore soif — non de recevoir, mais de donner. »

Toujours des réponses analogues : indices d'une vocation spéciale.

Un jour, M[r] le G. V. Raymond lui proposa le « Tiers-Ordre de la Pénitence de saint Dominique ».

Elle se sentit éprise d'un grand désir d'en faire partie.

Son vénéré directeur fit les démarches nécessaires auprès de l'illustre restaurateur de l'ordre des Frères-Prêcheurs en France : et, le 1er août 1854, le R. P. Lacordaire adressait à Mr le G. V. Raymond l'autorisation demandée. Le 30 août suivant, Mlle Aurélie Caouette était admise dans le « Tiers-Ordre de la Pénitence de saint Dominique ». La cérémonie eut lieu dans l'église du « Saint-Rosaire », et la nouvelle tierçaire reçut le nom de la séraphique dominicaine qu'elle choisira, plus tard, pour première patronne de l'Institut du Précieux-Sang : Sainte Catherine de Sienne.

De ce jour, Mlle Caouette ne signa plus que *Catherine-Aurélie*.

Cette admission dans le « Tiers-Ordre de la Pénitence » fut, pour la jeune fille, le signal des grandes mortifications. Il lui semblait que, puisqu'elle appartenait à un ordre de « *Pénitence* », elle devait observer celle de ses règles qu'elle jugeait être la principale : la *pénitence*. Mlle Caouette avait déjà obtenu de remplacer ses élégantes toilettes aux couleurs de la Vierge, « par un costume noir de forme antique n'excluant pas le bon goût » : elle voulait maintenant s'immoler et faire pénitence dans la plus large mesure possible : « C'est peut-être par ce moyen », disait-elle à Mr le G. V. Raymond, « que j'apaiserai la soif de mon Bien-Aimé : que je lui donnerai des âmes — » ces gouttes d'eau rafraîchissantes. »

L'austère directeur lui permit de suivre son attrait, se réservant d'en contrôler l'action.

Mais Catherine-Aurélie avait beau se couvrir de cilices, s'armer de disciplines à pointes de fer, multiplier les austérités connues, en inventer de nouvelles, Jésus demandait toujours ; il avait toujours soif : « *Sitio!* »

Dans cette intolérable situation de ne pouvoir arriver à connaître sa voie, Mlle Caouette se sentit envahir par les peines intérieures les plus étranges, en même temps que les maladies les plus cruelles tourmentaient son pauvre corps. Que de fois, au paroxysme de ses souffrances, s'est-elle écriée, comme l'Agonisant du Calvaire : « Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi » m'avez-vous abandonnée? »

Il ne nous appartient pas de soulever le voile qui nous cache les diverses phases de cette agonie de dix années, au cours desquelles la désolation et la consolation s'alternaient si soudainement ou s'embrassaient si tendrement que Mlle Caouette ne sut jamais, assure-t-on, si elle devait appeler ces années d'ombre et de soleil, des années de souffrances ou des années de jouissances.

Cependant ses directeurs étaient loin de la perdre de vue et de se désintéresser de sa cause. Sans qu'elle s'en doutât, les ténèbres avaient, peu à peu, fait place à la lumière, dans leur esprit : mais ils la gardaient sous le boisseau : le temps de la produire n'était pas venu.

Au mois de mai 1859, Mgr Prince et Mr le G. V. Raymond se déterminèrent à envoyer Mlle Caouette au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, pour y faire une retraite. Ils n'étaient plus ni perplexes, ni hésitants; mais — la question étant grave — ils voulaient asseoir de



PARTIE DU CHŒUR OU SE TROUVE
LA STATUE DE Ste CATHERINE DE SIENNE

mieux en mieux leur jugement sur la vocation extraordinaire de Catherine-Aurélie ; de plus, en faisant constater l'existence de cette vocation par des personnages éminents en doctrine et en dignité, ils tendaient à préparer les esprits, surtout le clergé, à accepter plus facilement la conséquence qui résulterait de cette constatation.

Un vénérable sulpicien, le Rév. Mr Nercam, fut chargé de la direction de Mlle Caouette. — Le 27 mai, il rendait compte de sa mission, à Mgr Prince :

« J'avoue, écrit-il, que je ne suis guère capable de diriger une âme comme celle-là et de prononcer sur sa vocation. Néanmoins, il me semble qu'elle doit entrer en religion : parce qu'elle a au plus haut degré toutes les marques de la vocation religieuse, et, quoi qu'on fasse, cet attrait revient toujours...

» Je suis porté à croire qu'elle a une vocation spéciale pour propager la dévotion au Précieux Sang ; ce second attrait est en elle aussi vif que le premier ; mais il me semble que son séjour dans une communauté ne serait pas un obstacle aux desseins particuliers que Dieu peut avoir sur elle. Dieu ferait connaître ses desseins et les exécuterait peut-être mieux dans une communauté religieuse que dans le monde.

» Enfin, Monseigneur, je vous dirai que l'ensemble de ses attraits me porterait à croire qu'une communauté cloîtrée conviendrait mieux que toute autre pour cultiver une âme aussi éminente », etc., etc.

Les lumières du docte sulpicien, sur la destinée future de Catherine-Aurélie, étaient déjà bien grandes.

Mgr Prince et Mr le G. V. Raymond espérèrent qu'un nouvel examen achèverait l'illumination de Mr Nercam, et que le Verbe de Dieu mettrait sur ses lèvres la parole inspirée qui complèterait leur pensée. A la fin de juillet, ils renvoyèrent Mlle Caouette à la Congrégation Notre-Dame.

Quand elle y arriva, Mr Nercam allait partir pour un voyage de quelques semaines. Il put, cependant, lui accorder une courte audience, au cours de laquelle il lui conseilla de s'adresser, en son absence, « à Mgr de Montréal, à Mgr le Coadjuteur (1), à Mr le Supérieur du Séminaire (2), à Mère Saint Bernard (3) ».

Avec son esprit de docilité et d'abnégation, elle n'hésita pas à aller demander la lumière à ces divers foyers, avant de retourner à Saint-Hyacinthe. L'avenir prouva qu'il était dans les desseins de Dieu que ces hauts et sympathiques personnages entrassent dans cette confidence, et fussent mis en mesure de donner leur avis sur l'importante question.

Mais, avant son départ de Montréal, Mr Nercam avait écrit à Mgr Prince qu'il était toujours d'avis que « Mlle Caouette ferait bien d'aller dans un » noviciat quelconque suivre la voie simple et commune de l'obéissance, » attendant humblement et simplement l'exécution des desseins de Dieu » sur elle ».

Afin de mieux constater, par le résultat qu'amènerait un essai sérieu-

(1) Mgr Jos. La Rocque, notre fondateur futur.
(2) Le Rév. M. Baile.
(3) Supérieure générale des Sœurs de la Congrégation.

sement fait, si elle était ou non appelée à une Communauté « quelconque ». Mgr Prince, au mois d'août suivant, renvoya Catherine-Aurélie au couvent de la Congrégation : cette fois, pour y demander son entrée au noviciat.

Elle était écrasée.

Cependant, avant de lui laisser conclure cette grave démarche, Mère Saint Bernard, qui l'aimait tendrement, lui conseilla de revoir le vénérable



Mgr IGNACE BOURGET

Évêque de Montréal — ce que, d'ailleurs, Mgr Prince lui avait prescrit — et de verser une fois encore son cœur, dans le sien.

Mgr Bourget eut pitié de cette âme en peine et si terriblement éprouvée. Après l'avoir soumise à un nouvel examen, il la fit entrer dans son oratoire : là, en présence du Saint Sacrement, et après avoir prié avec elle, il lui dit :

« Mon Enfant, si j'étais l'Évêque de Saint-Hyacinthe, je vous dirais :
» Allez-vous-en dans une petite chaumière bien solitaire, et fondez une
» communauté d'Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée. »

« Je ne saurais exprimer », dira, plus tard, Catherine-Aurélie, « la

» dilatation de mon cœur, quand j'entendis ces mots : « *une communauté* » *d'Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée.* » En un instant, » je passai d'une profonde tristesse à une vive allégresse. Tout mon être » exultait. Tout chantait en moi : Vive le Sang de Jésus!... Amour à Marie » Immaculée!... J'étais convaincue que Notre Seigneur me voulait dans cette » communauté. »

Quelques jours plus tard, Mgr Prince recevait la lettre suivante de l'Évêque de Montréal :

« Montréal, le 11 août 1859.

» MONSEIGNEUR,

» Une demoiselle, que Votre Grandeur a adressée à la Congrégation, est venue me consulter sur sa vocation.....

» Ne consultant que son attrait, et nullement les grâces extraordinaires dont il paraît qu'elle est favorisée, et dont elle ne m'a dit mot, et sur lesquelles je ne lui ai fait aucune question, parce que cela ne faisait rien à l'affaire de sa vocation, je crois que Notre Seigneur l'appelle à faire une Communauté nouvelle, spécialement consacrée au service des corps et des âmes par la dévotion au Sang précieux de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de sa glorieuse Mère .....

» Ce qui m'a surtout engagé à lui donner cette décision, ça été la disposition d'esprit dans laquelle je l'ai trouvée par rapport à l'état de vie auquel elle était appelée. Car son attrait marqué est pour une Communauté consacrée au Précieux Sang; et il ne lui venait pas en pensée qu'elle pourrait bien être appelée à la fonder. Elle désirait ardemment que d'autres fussent inspirés de faire une institution qui, selon elle, doit beaucoup contribuer à la sanctification des âmes. Elle ressemblait un peu en cela à la Bienheureuse Vierge, qui désirait ardemment l'incarnation du Verbe divin; mais qui n'eut jamais la pensée qu'elle pourrait bien être sa mère.

» Comme je l'ai observé à Votre Grandeur, je n'ai rien aperçu d'extraordinaire dans cette personne, sinon une joie pure et modeste qui fait briller sur sa figure le bonheur dont son cœur est sans doute inondé... Je remarquai un mouvement sensible et de vives impressions sur sa figure, lorsque j'ai eu l'occasion de la faire parler de son attrait principal pour le Précieux Sang de Jésus-Christ et l'Immaculée Conception de Marie. »

(*Mgr Bourget énumère ensuite quelques ouvrages de dévotion sur le Précieux Sang, qu'il a en sa possession, puis il ajoute* :)

« Peut-être aimerez-vous à connaître ces ouvrages, quand il sera question de diriger les âmes pures et saintes que la grâce, ce me semble, attire déjà en grand nombre à la vie du ciel, par la contemplation des vérités éternelles. C'est un secours qui nous manque, et, pour ma part, j'en sens vivement le besoin.

» Telle est, cher Seigneur, mon humble opinion, en tout soumise à la vôtre.

(*Signé*) » † IG., Év. de Montréal. »

Mgr Prince accueillit avec grande joie et comme venant du ciel cette décision du saint Évêque. Il se hâta de la communiquer à Mr le G. V. Raymond.

C'était la pleine lumière : — lumière jaillie d'un astre de première grandeur, au ciel de l'Église canadienne.

Mlle Caouette n'entra pas au noviciat de la Congrégation ; mais elle prolongea son séjour sous le toit de la bien-aimée Mère Saint Bernard jusque vers la mi-septembre. Elle revit Mgr Bourget, qui l'inonda de consolations ; elle revit Mr Nercam qui, après avoir reçu du ciel, à son tour, le rayon divin, lui en communiqua la douce et pénétrante chaleur.

La lettre suivante fera clore, par un chant de gratitude, l'histoire de l'examen de la vocation de Mlle Caouette. (Nous en soustrayons, cependant, comme dans les précédentes, tout ce qui a trait aux grâces extraordinaires.)

« 12 septembre 1859.

» Monseigneur,

» Le départ précipité de Mlle Aurélie m'a empêché de lui remettre cette lettre, que je vous envoie par la poste.

» Depuis mon retour des Trois-Pistoles, où j'ai passé trois semaines, j'ai pu voir à loisir cette bonne fille, et, cette fois, il me semble que je puis sans crainte me prononcer sur deux choses, savoir : 1° ..... que c'est vraiment une âme d'élite, bien simple, bien généreuse et bien agréable à Dieu. 2° Mes nouvelles relations avec elle ont achevé de me persuader qu'elle a une vocation spéciale et que Dieu a sur elle de grands desseins : tout me porte à croire cela : sa grande innocence, ses grandes épreuves..., et un ensemble de choses qui, pour moi, équivaut à une démonstration. Je crois qu'en effet elle est appelée à fonder un Institut qui manque au Canada, un Institut purement contemplatif, que, depuis longtemps, je désirais moi-même et beaucoup d'autres avec moi. Je suis même convaincu que le temps est arrivé d'exécuter ce dessein, et que Notre Seigneur a déjà préparé les pierres vives de ce nouvel édifice. Je vois très bien pourquoi cette bonne âme ne pouvait rien trouver dans les Maisons actuellement existantes qui pût la satisfaire : il lui faut une réunion de personnes très ferventes, et uniquement appliquées à la contemplation et à la prière, et aussi un Institut dont le but soit d'honorer l'Immaculée Conception de la sainte Vierge par le Précieux Sang, qui sont les deux grandes dévotions destinées à retremper et à régénérer les âmes dans notre siècle...

» Telles sont, Monseigneur, mes convictions, actuellement bien fermes et bien profondes, accompagnées du désir le plus ardent que ce beau dessein de Dieu s'exécute au plus tôt pour sa gloire et pour celle de sa très sainte Mère...

» Voilà, Monseigneur, les principales idées que je voulais vous communiquer. Si Notre Seigneur me fait le bien de vous voir, je pourrai entrer dans plus de détails, soit sur cette bonne fille, soit sur les moyens d'exécuter au plus tôt l'œuvre qu'elle a conçue. J'en ai causé avec Mgr de Montréal et aussi avec Mgr La Rocque : leurs idées s'accordent parfaitement avec celles que je vous ai exprimées; preuve nouvelle que les moments sont venus, et que Dieu bénira tout, malgré les grands obstacles de tout genre qu'une œuvre si inutile aux yeux de la prudence humaine, pourra rencontrer.

» Je désire que N. S. vous donne sa sagesse pour la faire réussir, pour contribuer au bien de votre diocèse, et pour satisfaire les grands désirs que vous avez de la gloire de Jésus et de Marie. En attendant l'exécution d'une œuvre si précieuse aux yeux de la Foi, et que je désire bien vivement, je prierai, et j'agirai de tout mon pouvoir, vous suppliant de croire aux sentiments les plus sincères du plus profond respect,

» Avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

(*Signé*) » A. NERCAM, pr. SS.

» A sa Grandeur Mgr Prince, Evêque de Saint-Hyacinthe. »

Nous l'avons dit plus haut : la mort de Mgr Prince obligea de suspendre la réalisation du projet en question. Une nouvelle ère de tribulations s'ouvrait pour Mlle Caouette.

Cependant Mgr Prince, pendant sa maladie, avait enjoint à Mr le G. V. Raymond d'aller bénir la chambre de Catherine-Aurélie. Il la manda ensuite auprès de lui, et lui dit que sa volonté était qu'elle considérât cet appartement de la maison paternelle comme son oratoire, son cloître et sa cellule, jusqu'à ce qu'il fût possible d'ouvrir une Maison régulière pour l'établissement d'une Communauté d'Adoratrices du Précieux Sang, filles de Marie Immaculée.

Quoique ce ne soit pas dans l'intervalle de la mort de Mgr Prince et de l'établissement de la Communauté, que la fondatrice du Précieux-Sang fut invitée, par le second Évêque de Saint-Hyacinthe, à écrire ses « *Vues* » sur l'Institut en perspective, nous insérons ces pages ici, comme étant l'époque où ses aspirations durent être plus ardentes.

« *SITIO!* — J'AI SOIF! »

« Le mystérieux « *Sitio* », que le divin Crucifié a fait entendre du haut de sa croix, a trouvé écho dans mon pauvre cœur. Je l'ai médité, je l'ai goûté, je l'ai compris, et, à mon tour, je me suis écriée, dans un ardent transport : J'ai soif!...

Dans la vive ardeur qui me presse, je voudrais être d'aimant pour attirer tous les cœurs, afin de les donner tous à Jésus-Christ. Mais, n'étant que ce que je suis, un vil néant, je me tourne vers Celui qui est tout, et je le conjure, au nom de son Sang et de son amour, de subjuguer lui-même tous les cœurs à son doux empire, d'en faire autant de sources d'eau vive où il puisse étancher sa soif brûlante. Je lui demande cette grâce, surtout pour les timides vierges qui, comme moi, ont entendu et compris le dernier cri de l'Agneau immolé : *J'ai soif !*

» Je n'ai pas de paroles pour exprimer l'étendue du brûlant désir qui a jailli du cœur de mon Jésus dans le mien. Jésus est altéré d'amour : je voudrais des cœurs qui lui rendissent amour pour amour, qui le dédommageassent de l'abandon, de l'indifférence et de l'impiété des pécheurs; des cœurs qui s'unissent pour prier, réparer et souffrir à celui de la Victime sainte qui sut tant aimer, tant obéir, tant souffrir, pour le bonheur et le salut des âmes. Mais ceux qu'il a aimés jusqu'à la folie de la croix, qu'il a comblés de bienfaits, qu'il a traités comme ses amis, comme ses frères, s'éloignent de lui après l'avoir insulté et saturé d'amertumes. En vain, ô Jésus, jetez-vous sur eux, pour les captiver, un long et amoureux regard : les folies du monde les absorbent; ils ne voient rien, ils n'entendent rien; il faut que d'autres se dévouent à leur place.

» Élues de la souffrance, venez; vos cœurs sont petits, mais ils sont pleins de l'amour qu'ils ont puisé dans les plaies du Sauveur. Enivrez-les encore de votre Sang, ô Jésus; puis, venez, buvez à leur cœur, étanchez en eux cette soif insatiable des âmes qu'a allumée en vous le feu de l'amour.

» Dieu veut que les profanations de son Sang soient réparées, que les hommes soient sauvés. Il nous invite, il nous presse, il nous commande de travailler à l'œuvre de la réparation ; il attend notre faible concours. Défiantes de nous-mêmes, mais confiantes en Celui qui peut tout, nous nous abandonnons, avec une sainte ardeur, à cette vocation divine.

» Dans l'amour qui nous presse, il faut nous dérober aux vents glacés du siècle; il nous faut la solitude et la retraite, la paix et le silence ; il nous faut les murs du cloître, où, dégagées des soucis et des sollicitudes des mondains, nous puissions travailler de toutes nos forces pour la gloire de Celui qui a tant travaillé à l'œuvre de notre salut. Il nous faut l'ombre divine du sanctuaire, où nous puissions à toute heure lancer vers le sein de Dieu nos désirs, nos soupirs et nos humbles prières, imprégnés de sacrifices. *Comme* Jésus, *par* Jésus, *en* Jésus, nous devons prier pour celui qui ne prie pas, pour celui qui gémit, pour celui qui blasphème, pour celui qui sacrifie son éternité à des intérêts périssables, pour l'homme ingrat qui méconnait et oublie le Divin Crucifié et le crucifie chaque jour. Les vierges du *Sang* prieront pour la sanctification des peuples : leurs prières feront descendre une bienfaisante rosée sur les apôtres du Christ qui évangélisent leurs frères encore assis à l'ombre de la mort ; elles obtiendront pour le pécheur la grâce du repentir. Les vierges *réparatrices* prieront aussi pour le cœur que la souffrance déchire et que le désespoir poursuit ; elles prieront pour que le juste soit plus juste, pour que la vierge soit plus vierge, pour que le prêtre soit plus saint, pour que la flamme de son zèle soit plus vive et

qu'il soit plus digne dispensateur du Sang divin. A l'exemple de leur séraphique et douce protectrice, sainte Catherine de Sienne, elles travailleront avec ardeur dans le vaisseau agité de l'Eglise, verseront le baume de la prière sur ses blessures profondes et brûleront de donner leur sang, leur vie, la moelle même de leurs os, pour la défense de sa sainte cause; enfin, par leurs gémissements et leurs mortifications, elles attireront les grâces dont la terre a soif; et, si elles sont véritablement *contemplatives*, Dieu donnera à leurs âmes des ailes divines pour voler, comme des anges, partout où les intérêts du Bien-Aimé les appelleront.

» Petites Vierges, qui avez appris de la bouche même du Sauveur l'excellence de la part que vous avez choisie dans la vie contemplative, et qui avez soif d'amour pur, de sacrifices et de souffrances, ne résistez pas au souffle de Dieu qui vous pousse vers la solitude ; laissez vous conduire par la main sacrée qui vous a choisies entre mille pour faire de vous des hosties vivantes qu'il veut immoler à la gloire de son Père ; venez avec joie vous abriter sous la tente bénie que son amour vous a préparée ; venez goûter les divines espérances de la vertu ; venez faire le saint apprentissage de la vie du ciel ; venez sentir combien sont vives les joies de l'innocence et de la foi, les larmes du repentir, les ardents transports de la table eucharistique ; venez boire au calice que le Seigneur vous offre : il est plein d'une liqueur si suave que lorsqu'on y a trempé ses lèvres, on veut l'épuiser tout entier.

» Venez. Ici, vous trouverez la voie qui mène à la véritable douleur de l'âme, à la sainte angoisse du zèle, qui n'est plus une pénitence, mais une grâce.

» Venez, venez vous reposer sur l'arbre sacré de la Croix ; venez, sous ses rameaux empourprés, prendre vos ébats, vous nourrir de ses fruits ; venez vous y dérober aux poursuites de l'ennemi du salut ; venez et voyez, par expérience, combien le joug du Seigneur est doux et léger.

» Pour sanctifier les œuvres de leur obscure retraite, ouverte par les soupirs, les prières et les sacrifices, et pour remplir dignement les fins de leur sublime vocation, les Religieuses *Adoratrices du Précieux Sang, Filles de Marie Immaculée*, n'oublieront jamais qu'elles se sont consacrées à Dieu en présence de *Jésus-Hostie*, comme Victimes *réparatrices*, et que toujours il faut que les anges et les hommes les voient au sommet de la sainte montagne, tenant entre leurs mains le calice du salut et unissant leur voix à celle du Sang, pour demander, pour elles et pour leurs frères, grâce et pardon. A la vue de ce signe saisissant de l'inexprimable amour de son Verbe fait chair, les entrailles de notre Père qui est dans les cieux se dilateront pour laisser tomber sur tous les points du globe les flots de sa miséricorde.

» Mais, encore une fois, pour marcher fidèlement sur les traces du divin Libérateur et faire de nous des holocaustes perpétuels, il faut posséder des âmes infatigables, aspirant à tous les dévouements comme à tous les sacrifices, des âmes courageuses qui n'hésitent pas à épancher le sang de leur cœur, par des sueurs versées dans l'austère exercice du travail et de la pénitence. Il faut, ici, des âmes ivres de cet amour qui a fait brûler Jésus du désir d'être baptisé d'un baptême de Sang.

» L'amour! oh! l'amour! c'est le germe divin qui a produit le fruit de la croix. C'est lui qui a chargé Jésus du bois du sacrifice et lui a donné la force de voler à la

sainte montagne. Oui, c'est l'amour qui l'a pressé de s'immoler pour nous. C'est l'amour, plutôt que les fouets et les épines cruelles, qui a tiré le Sang de ses veines. C'est l'amour qui l'a fait se cacher sous la faible apparence du pain, pour se donner à nous tout entier. C'est l'amour qui en a fait le roi des martyrs. La vie du Christ fut un acte d'amour perpétuel. Dans le sein de sa mère, dans la crèche de Bethléem, à Nazareth, sur la sanglante montagne, Jésus offrit à son Père des sacrifices d'amour. Maintenant, sur l'autel — nouveau Calvaire où l'amour l'enchaîne — il s'immole encore chaque jour; il lance des flèches de feu sur les âmes justes pour les embraser de la pure flamme qui consume son cœur, et sur les pécheurs pour les toucher, les convertir et en tirer le repentir de l'amour.

» Oui, notre Jésus est tout charité, c'est le parfait modèle de l'amour. Nos âmes, ravies des charmes de cet Époux d'amour, brûlent du désir de lui ressembler et de marcher sur ses traces; elles choisissent la montagne de la myrrhe et la colline de l'encens pour la demeure de leur exil. Le chemin est court, la route est toute tracée : Marchons, mes amies, mes sœurs, à la suite de l'Époux de Sang, pour nous devenu Victime, — *en* nous, *avec* nous et *pour* nous, désirant continuer cette vie d'immolation et de louange à la gloire de son Père et pour le plus grand bien des âmes. Notre amour a été crucifié : soyons crucifiées avec lui; il nous a donné tout son Sang : donnons-lui tout notre amour; lavons ses plaies sacrées avec des larmes d'amour. Chaque jour, sur l'autel du nouveau Calvaire, immolons-lui mille victimes d'amour; réparons les outrages qu'il y reçoit par des chants d'amour.

» Amant solitaire, j'ai soif d'être, avec toi, victime à mon tour; j'ai soif de partager tes douleurs, de pleurer les outrages et l'oubli des pécheurs.

» Dieu est Charité : il oubliera nos profondes misères, nous enchainera à son autel avec des liens indissolubles, liera notre volonté à sa volonté adorable, confondra nos sentiments avec les siens; il transformera en nous tout ce qui s'oppose à la sainteté de notre état, et, avec les brûlants séraphins, il nous permettra de rendre au calice de son Sang un perpétuel hommage d'adoration; il nous laissera partager sa vie de pauvreté, d'abnégation, d'opprobre et de délaissement. Il faut que, dans l'humble sanctuaire des vierges du cloître, la douce ardeur du sacrifice règne jour et nuit. Il faut que les épouses du Dieu du Calvaire vivent dans l'abjection, l'oubli et la souffrance; car rien n'attire avec plus de charmes son amour que le parfum des vertus que ses épouses cachent dans leur sein; et plus elles veulent se dérober aux yeux du monde, plus elles sont proches du doux solitaire aimant et souffrant pour elles.... Le cœur de la Religieuse du Précieux Sang, fille de Marie Immaculée, doit être aussi, comme celui de sa Mère très sainte, un calice vivant, pur et blanc, où circule sans interruption le Sang de Jésus; il doit être le jardin clos de l'Époux, qui répand partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Il doit être comme le lys de la vallée qui, en s'élevant modestement vers le ciel, exhale son parfum. Il lui faut une haie d'épines, afin qu'il ne se flétrisse pas au contact d'une main étrangère : cette haie, c'est la prudence, l'humilité et la pénitence.

» Puissent ces lignes, tracées dans le Sang de Jésus par une main bien indigne, tourner à la gloire de Dieu! Puisse la Mère du Bel-Amour, de l'Amour-Crucifié, les

bénir pour mes filles ! Puisse-t-elle réaliser aussi l'ardente prière que je lui adresse pour leur bonheur ! Puisse-t-elle empourprer sans cesse leurs âmes du Sang pur et vermeil du Bien-Aimé, — Sang qu'elle-même lui a fourni — et faire d'elles des hosties blanches, dignes d'être offertes sur l'autel mystique ! Qu'enfin, elle nous porte elle-même, sur son aile maternelle, dans la véritable demeure, le ciel, pour y chanter ensemble, avec nos amies : Thérèse, Agnès, Catherine, etc., etc., le cantique des Vierges au festin de l'Agneau.

(*Signé*) » S[r] CATH.-AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG. »

Une véritable amie de la communauté et des... Belles-Lettres suggérait, un jour, « de condenser un peu ce morceau, afin d'en faire disparaître les » répétitions de fond et de forme ».

Cette proposition, toute juste qu'elle fût, n'a pas été agréée, pratiquement : car la fondatrice du Précieux Sang n'a vécu et n'a voulu faire vivre son Institut que de la pensée et de l'amour : du *Précieux Sang*, de l'*Immaculée Conception* et des *âmes;* en pratiquant l'*adoration*, la *réparation*, l'*immolation*. Son « *Sitio* », c'est elle-même quant au fond et quant à la forme. C'est l'exhortation qu'elle paraphrasait avec plus ou moins d'étendue, selon le temps qu'elle en avait. C'est la devise — « *Sitio* »! — de son amour, qu'elle *redisait sans cesse* sans songer à se *répéter* jamais : y mettant, chaque fois, nouvelle véhémence, nouvelle ardeur, nouveau désir d'en imprégner les cœurs. C'est le mot « toujours ancien et toujours nouveau » dont elle voulait que l'on se souvînt sans cesse dans son Institut — mot qu'elle léguait, matériellement, à ses Filles, quelques jours avant sa mort. En effet, alors qu'elle était comme immobilisée par la maladie, elle chargea l'une d'elles de préparer une inscription bien voyante, qu'elle fit placer dans son alcôve, d'abord, puis en divers endroits du monastère. Cette inscription ne portait qu'un mot : « *Sitio* »!... Depuis la mort de notre vénérée Mère, chaque office possède son blason : c'est le mot :

« *SITIO !* »

(A l'époque de l'approbation des constitutions de l'Institut, Rome ne fit aucun changement au *Sitio;* mais il voulut que ce document fût placé à la suite des règles de la Communauté.)

CHAPITRE QUATRIÈME

La préparation prochaine de la fondation de l'Institut du Précieux-Sang

Nous avons vu, au chapitre deuxième de cet ouvrage, comment Mgr Jos. La Rocque était sorti de ses angoisses relativement à l'établissement, voulu par son prédécesseur, d'une Communauté contemplative.

La fondation était décidée. Mais le monastère était loin d'être debout. L'Évêque de Saint-Hyacinthe était pauvre; la paroisse de Saint-Hyacinthe était pauvre; et les parents des quatre aspirantes, quoique satisfaits des aspirations de leurs filles, ne paraissaient pas disposés à ouvrir largement leur bourse en faveur d'une institution destinée, selon de sérieux personnages, à ne vivre que peu de temps. Il fallait donc ne compter que sur la Providence, et attendre l'action de son ministre ordinaire : saint Joseph.

C'est ce que l'on fit, mais sans perdre de vue l'axiome : « Aide-toi et le ciel t'aidera. »

I

Le premier monastère.

Pendant que Mgr La Rocque et son dévoué Vicaire Général s'occupaient de trouver « un petit colombier pour leurs colombes », ainsi qu'ils s'exprimaient souvent, — « une petite chaumière » pour Catherine-Aurélie, selon Mgr de Montréal, la mère de Mlle Caouette mourut (31 janvier 1861), laissant à sa fille un legs testamentaire de deux mille francs, en faveur de l'œuvre projetée. M. Caouette ajouta, à ce petit héritage, une somme d'une égale valeur :

Une circonstance des derniers moments de cette pieuse dame, et qui parut prophétique, a été consignée dans les Annales de la Communauté :

Peu d'instants avant d'expirer, Mme Caouette, jetant les yeux autour d'elle, manifesta de la surprise, et dit à Mr le G. V. Raymond, qui l'assistait : « Du sang!... du sang!!... Mon Père, je vois du sang partout sur les murs de

» ma chambre!!! » On eut dit que Dieu lui donnait d'entrevoir que cette maison allait devenir le premier sanctuaire consacré au Précieux Sang.

En effet, cette habitation fut le berceau de l'Institut. Quelques mois plus tard, Mr Caouette l'offrait gratuitement, pour deux ans, à Monseigneur de Saint-Hyacinthe.

C'était une modeste, mais jolie maison en brique, située sur la rive gauche de l'Yamaska, à un demi-mille de l'église paroissiale. On hésita d'autant moins à la décorer du titre de « monastère » que son site était on ne peut plus favorable à la contemplation (1).

II

Les premières Élues.

Depuis déjà longtemps, l'âme de Mlle Caouette s'épanchait dans l'âme d'une parente et de quelques amies intimes. Trois d'entre elles partageaient si profondément ses vues et ses sentiments qu'elles étaient prêtes à la suivre partout où la grâce et l'obéissance la conduiraient, — prêtes surtout à se dévouer à l'œuvre spéciale que les autorités ecclésiastiques étaient à décider.

La première attirée fut une des nièces de Mr le G. V. Raymond. Le divin Crucifié fit sa conquête sous des circonstances singulièrement remarquables. De mondaine — quoique toujours digne et réservée — il la transforma en généreuse amante de la Croix. Avant même que la Communauté fut décidée, Mlle Sophie Raymond avait accompli des sacrifices héroïques et suivait de très près Mlle Caouette dans la voie de la pénitence, de la piété et du mépris du monde.

La seconde, Mlle Elizabeth Hamilton, était une anglaise, convertie au catholicisme à l'âge de quinze ans. Elle enseignait la musique au pensionnat de la Congrégation de la ville, quand elle connut Mlle Caouette et sentit l'attraction de la croix. L'ardeur qu'elle apporta à suivre cet attrait n'eut d'égale que la ferveur de sa persévérante générosité.

La troisième et la plus jeune, Mlle Euphrasie Caouette, était la cousine germaine de la future fondatrice. Nature d'élite, faite de naïveté et d'ingénuité; cire molle, sur laquelle s'imprimera profondément ou légèrement,

(1) La pauvreté de la Maison — surtout à cette époque — nous a rendu impossible l'acquisition de cette relique.

dans toutes les formes et dans toutes les couleurs, selon que le voudra l'obéissance — sa vertu d'éclat — le *Vive le Sang de Jésus!* de l'Institut.

Mais n'en parlons pas davantage, car elle vit encore. Seule, elle a célébré, ici-bas, les *Noces d'or* de cet Institut qu'elle a vu naitre, au



LE PREMIER MONASTÈRE

développement duquel elle a tant travaillé, et qu'elle assiste encore de ses conseils, de son exemple et de ses prières. Ses deux compagnes de fondation ont précédé dans la mort l'héroïne qu'elles avaient si fidèlement suivie au sentier du Calvaire (1).

III

Les secours matériels.

La première habitation et les premières habitantes de la future Communauté étaient trouvées : c'était beaucoup; mais ce n'était pas assez : il fallait pourvoir du *nécessaire* et l'habitation et les habitantes.

---

(1) Nous lui avons soumis notre travail. Elle a censuré le portrait que nous faisons d'elle : « Je ne me reconnais pas sous ces traits, écrit-elle. Dieu veuille que cette âme ait la ressemblance de Jésus, de Jésus crucifié. Tous les autres points sont bien exacts. » — Mais « nul n'est bon juge en sa propre cause ».

Mgr La Rocque, Mr le G. V. Raymond et quelques amis dévoués se mirent généreusement à l'œuvre. L'Évêque de Saint-Hyacinthe n'hésita même pas à se faire *mendiant* auprès de ses confrères et des membres du clergé. A l'un d'eux — « très chaud partisan de la forme romaine pour les ornements d'église », il adresse plaisamment les lignes suivantes :

« Veuillez donc me dire si votre zèle pour *le romain* va jusqu'à me donner un ornement vert ou violet ; ou bien si, voulant me faire entendre que *vous vous lavez les mains* de ma fondation, vous allez vous contenter de me donner un manuterge. »

C'est de la vieille cité de Champlain — nommément du monastère des Ursulines — que Mr le G. V. Raymond obtint, pour la future chapelle de son futur Institut, les dons les plus considérables. — Il avait, à Québec, une sœur — Mme (juge) Morin — dont il mettait la charité à contribution, chaque fois qu'il manquait quelque chose d'*essentiel* dont la bourse des intéressées ne pouvait les pourvoir.

Mais le principal instrument de la Providence dans la fondation matérielle du Précieux-Sang, celui qui mérite éminemment le titre de *fondateur temporel* de la Communauté, fut un vénérable prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mr Edouard Lecours, curé de Saint-Aimé.

Très dévot au Précieux Sang, il se sentit pressé du désir de contribuer à l'établissement de la Communauté que l'on projetait en son honneur. Il se présenta, un jour, à Mgr La Rocque et lui offrit, pour l'œuvre qu'il préparait, sa personne et ses revenus. Pour l'éprouver, Monseigneur reçut froidement ses avances, et lui dit, plus froidement encore :

« Votre personne ne vous appartient pas : elle est à la disposition de » votre Évêque; mais j'accepterai votre bourse, si le projet de fondation » réussit. »

Mr Lecours persévéra dans ses dispositions généreuses, mais non Mgr La Rocque dans sa froideur de surface. Combien de fois, plus tard, aux jours où tous deux étaient réunis sous le toit du Précieux-Sang, n'avons-nous pas entendu Mgr La Rocque dire à Mr Lecours, en l'étreignant sur son cœur :

« Mon vénérable ami, sans vous, je n'eusse pu rien faire. Ces murs, » comme nos cœurs, vous disent : Merci! »

Au bout de quelques mois, grâce à des secours providentiels venus d'un peu partout, le principal était trouvé. L'installation régulière de la nouvelle petite famille religieuse pouvait se faire.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'Inauguration de l'Institut du Précieux-Sang.

I

Le 14 septembre 1861.

Pendant que l'Église universelle retentissait du joyeux chant liturgique :



« Salut, ô Croix, mon unique espérance !
En ce jour de votre triomphe,
Rendez le juste plus juste encore,
Et accordez au pécheur le pardon, »

l'Église de Saint-Hyacinthe donnait naissance à la première Communauté contemplative de notre pays : celle des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée.

C'était le QUATORZE SEPTEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE ET UN, en la fête de l'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

Quel jour pouvait mieux convenir à l'inauguration d'une œuvre vouée tout entière à la glorification du Sang de la Rédemption et au salut des âmes, par l'immolation et l'amour? Cette œuvre, n'était-elle pas un véritable triomphe de la Croix, une Exaltation vivante de la Croix, la vérification de cette parole prophétique du Dieu de la Croix : « Quand j'aurai été élevé de » terre, j'attirerai tout à moi? »

II

La Cérémonie.

Dès six heures du matin, les quatre futures Religieuses étaient réunies dans l'humble demeure de M[lle] Caouette.

A 6 1/2 heures, M[gr] La Rocque, assisté de M[r] le G. V. Raymond, de M[r] L.-Z. Moreau, chancelier de l'Évêché (1) et du Rév. M[r] Lafrance, commença la cérémonie d'inauguration.

M[r] le secrétaire Moreau lut d'abord l'*Indult* par lequel le Saint Père (Pie IX) permettait l'érection d'un oratoire, avec le privilège insigne d'y conserver le Très Saint Sacrement : puis, Monseigneur bénit la chapelle.

L'Evêque, revêtu de la chape, s'assit ensuite devant l'autel. Les quatre aspirantes à la vie religieuse vinrent, alors, s'agenouiller à ses pieds.

S'adressant, d'abord, à M[lle] Caouette, Monseigneur lui dit :

« Ma Fille, que demandez-vous? »

R. « Monseigneur (2), je demande d'être victime de l'adorable volonté de Jésus crucifié et crucifiant ; de m'immoler pour le salut des âmes par la pénitence et l'expiation, et de consumer mes jours pour la plus grande gloire du Très Précieux Sang et l'honneur de Marie Immaculée. »

D. « C'est une voie nouvelle, ma Fille, que celle où vous voulez entrer, non pas, à la vérité, dans l'Eglise universelle, mais dans cette portion de l'Eglise où Dieu vous a fait naître. Quel motif avez-vous donc de croire que le Seigneur vous appelle à un genre de vie qui rencontrera sans doute beaucoup de censeurs? »

R. « Il est vrai, Monseigneur, que les sentiers par lesquels je veux marcher sont rudes et étranges. Mais, pressée par la voix du Seigneur et le puissant attrait de compatir à ses souffrances, j'ai voulu, dès mon enfance, me consacrer comme vierge à son service. Depuis longtemps déjà, j'ai cherché un genre de vie qui pût satisfaire pleinement les dispositions et les vœux de mon cœur, sans qu'aucun ait pu réaliser ce que j'ambitionnais. Aujourd'hui, cet attrait est plus énergique que jamais. Vu mes propres besoins, ceux de notre sainte Mère l'Eglise, et ceux de toutes les âmes, les aspirations de mon cœur tendent irrésistiblement au genre de vie que je demande à embrasser. »

---

(1) Plus tard, évêque de Saint-Hyacinthe.
(2) Ces réponses ont été dictées par la Mère fondatrice.

D. « Avez-vous pris les moyens de ne pas vous laisser égarer dans de vaines et dangereuses illusions. »

R. « Le cerf altéré ne cherche pas avec plus d'avidité les eaux de la fontaine que moi, pauvre esclave de Jésus, n'ai cherché à connaître la vérité. J'ai tâché de suivre sans cesse la voie de l'obéissance ; j'ai soumis toutes mes inclinations au jugement de mon directeur, à celui des guides spirituels auxquels j'ai reçu l'ordre d'ouvrir ma conscience, et aux lumières et à l'autorité de ceux qui sont chargés de me diriger au nom de l'Église. Je me suis abandonnée aux flots du Sang divin avec une amoureuse confiance : voilà ce qui me fait croire que je ne suis point dans une voie fausse. »

D. « Mais, ma Fille, n'êtes-vous pas épouvantée à la vue du lourd fardeau dont vous prétendez charger vos faibles épaules? Comment, avec votre faiblesse et votre insuffisance, pourrez-vous bien suivre la vocation à laquelle vous aspirez? »

R. « M'appuyant uniquement sur la miséricordieuse bonté de mon Dieu, je courbe humblement mes épaules sous le fardeau qu'il m'impose ; j'embrasse avec joie, confiance et courage les mille sacrifices et immolations que nécessite l'état de perfection que je veux suivre. Connaissant mon indignité, mon extrême bassesse et mon peu de fermeté, j'attends tout de Jésus pour qui je quitte tout, et j'espère qu'il m'accordera la grâce de correspondre à la sainte vocation à laquelle il semble me destiner. »

S'adressant ensuite aux compagnes de Mlle Caouette, l'Évêque leur dit :

« Mes Filles, que demandez-vous? »

R. « Monseigneur, nous demandons de nous joindre, malgré notre indignité, à Celle qui vient de faire entendre l'expression de ses sentiments. Nous voulons consacrer notre vie au culte du Précieux Sang et de Marie Immaculée. Nous voulons expier nos fautes et nous faire victimes pour le salut des âmes. Nous désirons monter au Calvaire et nous associer aux souffrances de Jésus mort pour nous, ayant toute confiance que, puisqu'il nous a appelées, il nous soutiendra, et que notre bonne Mère Marie prendra soin de nous comme de filles qui veulent lui être spécialement dévouées. »

L'Évêque de Saint-Hyacinthe répondit, par une touchante allocution, au cours de laquelle beaucoup de larmes coulèrent, tant du côté des parents, qui assistaient en grand nombre à l'impressionnante cérémonie, que du côté des quatre amantes de la Croix, dont les cœurs et.... les yeux débordaient de la plus vive émotion.

Nous ne résistons pas au désir de reproduire en partie cette belle allocution :

« Mes chères Filles,

» Puisque telles sont vos dispositions, j'acquiesce à votre demande, avec la confiance que Jésus et son Immaculée Mère daignent l'avoir pour agréable.

» Mais, tout en vous encourageant à suivre la voie où vous demandez d'entrer, parce que j'estime que vos désirs ont été assez ardents, vos soupirs assez brûlants, et votre attente assez longue, pour que le Seigneur en soit touché, je n'en sens pas moins le besoin de me rassurer et de me fortifier moi-même, en me rappelant les paroles des Livres Saints : « *Infirma mundi elegit Deus, ut fortia quæque confundat* : » Dieu a choisi ce qu'il y a de faible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de » fort. »

» De mon côté, je suis dépourvu de richesses, et dénué de ces puissantes ressources qu'un Évêque peut trouver dans une grande et opulente cité. Et vous, mes chères Filles, faibles et timides vierges, vous n'êtes que de bien fragiles instruments, pour opérer une œuvre dont la gravité est propre à déconcerter les simples forces humaines.

» Toutefois, Dieu, qui se plaît à confondre la force par la faiblesse, se plaît aussi à faire trouver aux vierges qui se donnent tout à lui des ressources dans le dénûment même auquel elles se condamnent, et de la puissance dans leur petitesse et dans leur humilité.

(Ici, Monseigneur parla de la parabole du grain de sénevé, en en faisant l'application à l'Œuvre qu'il commençait. Il fit aussi allusion à l'établissement du Christianisme par douze pêcheurs de Galilée; puis, continuant, il dit) :

» Si votre œuvre est, comme je l'espère, conforme au bon plaisir de Dieu, il saura la faire réussir, même en se servant d'aussi frêles instruments que vous. En effet, quand il voulut terrasser le paganisme et régénérer le monde, qu'opposa-t-il à leur corruption et à leurs désordres? Il opposa la simplicité de son Évangile; il opposa la *folie de la Croix!* Et le paganisme vaincu, et la Croix exaltée par tout l'univers, ont prouvé que la folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes. La doctrine de la Croix est devenue le sel du monde, et l'a guéri de sa corruption. Elle est devenue la lumière des hommes, et elle a dissipé les ténèbres où ils étaient plongés.

» Eh bien! mes chères Filles, la doctrine de la Croix, *la sainte folie de la Croix*, se retrouve, avec tout son pouvoir, avec sa merveilleuse sagesse, dans les âmes attirées à la suite de Jésus-Christ dans la vie religieuse. Cette mystérieuse *folie* se change, avec l'aide de Dieu, en une sagesse et une lumière qui éclairent le monde.

» Vous allez désormais, mes chères Filles, mettre vos délices uniquement dans la prière, la méditation, la pénitence. La vertu des anges va être votre céleste passion.

Jeux, dissipation, luxe, vanité, vous allez estimer tout cela comme la boue et la fange. C'est bien là la *folie de la Croix;* mais par cette sainte folie, quelle sagesse vous pouvez inspirer à bien des âmes! quelle salutaire influence vous pouvez exercer sur la société, en infiltrant dans les cœurs les vertus dont vous serez vous-mêmes animées!

» La piété engendre la piété; les cœurs qui sont à Dieu attirent à Dieu d'autres cœurs... Si vous êtes éprises des vertus que vous tendez à pratiquer dans le cloître, vous ne manquerez pas d'attirer d'autres âmes par les attraits du bien.... Il sortira de vos cœurs comme des traits de feu... qui porteront à d'autres cœurs vos pensées et vos sentiments.

» Comme des fleurs plantées dans le jardin de l'Epoux céleste, vous répandrez autour de vous ce parfum que l'Ecriture appelle la *bonne odeur de Jésus-Christ*. Je le répète : si vous êtes conformes au cœur de Dieu, il s'exhalera une odeur embaumée, il sortira un principe de vie de votre demeure virginale. Du fond de votre solitude, vous glorifierez Dieu, et vous contribuerez au salut de plusieurs. Par votre vie de contemplation et de prière continuelle, malgré votre petitesse et votre néant, vous concourrez à étendre le règne de Jésus-Christ.

» Vous exercerez un ministère tout intérieur : *le ministère de l'amour*. Dieu voudra bien se servir de vous, mais comme d'instruments cachés. Vous remplirez un *apostolat*, celui de la *prière* et *du sacrifice*. Cachées au monde, vous vous efforcerez de faire descendre sur lui les mérites du Sang de Jésus-Christ, pour le purifier et le sanctifier.

» Courage donc, mes chères Filles! Les mérites ne manqueront pas à votre vie d'oraison et de larmes. En *aimant*, en *priant*, en *souffrant* pour Jésus-Christ et pour son Eglise, vous remplirez une bien utile et bien sublime fonction. Courage encore une fois! Comptez sur le centuple promis, dès cette vie, aux âmes qui se donnent tout à Dieu, en attendant la gloire et les délices du ciel. Ainsi soit-il. »

Après avoir déposé la chape et revêtu la chasuble, Monseigneur entonna le *Veni Creator* et commença la Sainte Messe : premier exercice de la Communauté.

Combien dût être fervente et souverainement douce l'union eucharistique des premières Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, à cette première messe de leur Institut!...

Après la délicieuse action de grâce, — que Mr le G. V. Raymond empêcha de prolonger, à raison des adieux à recevoir des parents — Mgr de Saint-Hyacinthe remit à Mlle Caouette le règlement temporaire de la Communauté. On le trouvera plus loin.

III

Le premier déjeuner.

Dès que les parents et la nombreuse assistance se furent retirés, les nouvelles « Sœurs » s'empressèrent de lire leur règlement. Ces âmes assoiffées de souffrances réparatrices, n'en furent que médiocrement satisfaites, et se promirent bien d'obtenir « quelque chose de plus ».

« Pas un seul petit jeûne », dirent-elles à Monseigneur, sur le ton du reproche filial.

Le doux et prudent Évêque, qui savait l'extrême pauvreté des Sœurs, leur répondit aimablement :

« Peut-être, mes chères Filles, jeûnerez-vous plus souvent que vous » n'en aurez la dévotion.... Laissons Dieu régler lui-même la question de » vos jeûnes ».

Cette parole prophétique, qui ne leur parût que plaisante, faillit se réaliser le jour même.

Il était près de onze heures. — Mlle Caouette et ses compagnes crurent qu'il fallait déjeuner, « puisque Monseigneur et le règlement le voulaient ».

« Les émotions nous avaient fait oublier », avoue Mère Saint Joseph, « que » nous n'avions rien pris depuis la veille avant minuit. » Elles visitèrent fourneaux et armoires, et ne trouvèrent que.... de l'eau chaude sur le poêle. « Nous fûmes extrêmement peinées de cet oubli de notre part », continue chère Mère Saint Joseph, « à raison de deux Sœurs grises qui avaient passé presque » toute la nuit à nous aider à préparer l'autel et tout ce qu'il fallait pour la » cérémonie du matin. » Sœur Catherine-Aurélie passa dans les appartements de son père et lui communiqua sa pénurie.

Le bon Mr Caouette « mit de grand cœur » à la disposition de sa fille tout ce qu'il fallait pour le déjeuner ; mais les « Annales » portent que la pièce principale fut un morceau de lard froid : la grande mortifiée ne voulant pas sans doute préluder à la vie pénitente de la Communauté par des mets trop *recherchés*.

Ce premier repas de providence et de charité en inaugurait beaucoup d'autres.

IV

Le premier costume.

Le costume provisoire des nouvelles Sœurs consistait en une robe noire et une collerette de même couleur, un gros cordon de laine rouge servant de



LE PREMIER COSTUME

ceinture, un voile noir portant une petite croix en drap rouge vers le milieu du front, et un collet de toile blanche.

V

Le premier règlement.

Il se lisait comme suit :

« *Projet de Règlement journalier pour Mlle Caouette et ses compagnes.*

» 5 h. Lever. Aussitôt que le signal du lever sera donné, toutes diront à haute voix : « Père éternel, je vous offre le Sang très précieux de Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la Sainte Eglise. »

« O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

5 1 2 h. Oraison.

6 1 2 h. La Sainte Messe.

7 1 2 h. Déjeuner. — Travail.

8 1/2 h. Petites Heures. — 1/4 h. de lecture et méditation.

9 3/4 h. Travail.

11 3/4 h. Examen.

Midi. Dîner. 5 min. Vie du Saint du jour — ou N. T. (*Nouveau Testament*). — Récréation.

1 1/2 h. Vêpres et Complies. — Travail.

3 h. Exercice à la chapelle en l'honneur de la Passion. — Matines et Laudes. — Travail.

6 h. Chapelet et Lecture spirituelle. — Le jeudi, chapelet du Précieux Sang... — Le vendredi, chapelet de N. D. des Sept Douleurs.

6 1/2 h. Souper — 5 min. de lecture du N. T. — Récréation.

8 h. Prière — 1 h. d'oraison, etc. — Coucher. »

ESPRIT ET DÉVOTIONS SPÉCIALES

« Le plus profond silence sera gardé depuis la fin de la récréation du soir jusqu'après la messe. Un silence entier — à moins d'utilité de le rompre — sera aussi observé tout le jour, excepté aux heures de récréation.

» Pendant les heures destinées au travail, on honorera le Précieux Sang — soit intérieurement, soit par des offrandes, aspirations, etc., faites à haute voix par une Sœur, — les autres se contentant d'écouter ou de réciter intérieurement *ce qui* sera dit tout haut.

» L'*Angelus*, jusqu'à nouvel ordre, se dira au son de la cloche paroissiale, et si cela souffre difficulté, il se dira après l'oraison du matin, l'examen du midi et le souper.

» Aussitôt que possible, le *Benedicite* et les Grâces (*se diront*) comme au *Bréviaire*.

» Pour honorer l'*Auguste Trinité*, en action de grâces de ses bienfaits, et en réparation des outrages qui lui sont faits, on récitera 3 *Gloria Patri*, après chaque *Angelus*.

» On honorera *Dieu* par la récitation des actes de Foi, d'Espérance et de Charité, publiquement deux fois par jour, après les prières du matin et du soir, — et privément de temps à autre, durant la journée.

» Si on ne dort pas la nuit, on se figurera avoir Marie ou son Ange gardien, ou les saints protecteurs et patrons, auprès de son lit, et on s'entretiendra filialement avec eux.

» On honorera le *Saint Esprit*, par la prière *Veni Sancte Spiritus*, que l'on récitera à l'oraison, avant la lecture, etc.

» On cultivera la belle et délicieuse Dévotion : à *Jésus* : son *nom* sera le miel de la bouche des Sœurs ; — à *Jésus Enfant*, par neuvaine, etc., — à *Jésus Crucifié*, par la pratique du Chemin de la Croix, etc., — *Jésus au Très Saint Sacrement*, *le Très Saint Cœur de Jésus* ; et surtout, le *Sang précieux de Jésus* seront l'objet des adorations, aspirations, expiations, amendes honorables, enfin des démonstrations d'une dévotion tendre et dévouée.

» La Très Sainte Vierge, dans tous ses mystères, et tout spécialement dans celui de sa *Conception Immaculée*, sera comme le lys embaumé que toutes contempleront habituellement, et dont elles respireront l'odeur suave en s'efforçant d'être, elles aussi, la bonne odeur de Jésus Christ.

» Confiance et abandon d'Enfants envers saint Joseph.

» Principaux Patrons et Patronnes : saint Joseph, saint Hyacinthe, saint Jean de la Croix, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kotska.

» Souvenirs et assistance pieuse aux Fidèles Défunts. »

VI

La première Supérieure.

Son élection, comme bien on le pense, ne se fit pas *au scrutin secret*, comme cela se pratique de nos jours.

Quand elles se virent seules, dans le petit cénacle que l'encens embaumait encore, les quatre fondatrices s'étreignirent mutuellement dans un tendre baiser. Puis, agenouillées aux pieds de Sr Catherine-Aurélie, qu'elles remerciaient de leur bonheur, et à qui elles promettaient fidélité, constance, générosité, ses trois compagnes, émues jusqu'aux larmes, la nommèrent, d'une commune voix, « notre petite Mère ».

En entendant, pour la première fois, cette appellation, ce dût être par un sourire bien paternel que Mgr de Saint-Hyacinthe confirma cette élection du cœur préparée, depuis si longtemps, par l'Esprit-Saint.

Le dimanche qui suivit l'institution de la Communauté, Mgr La Rocque nomma officiellement : Sr Cath.-Aurélie, supérieure ; Sr Elizabeth, assistante ; Sr Sophie, secrétaire.

VII

Félicitations. Encouragements.

Nous terminerons ce chapitre par l'aimable lettre suivante de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, à Mgr Joseph La Rocque.

« Montréal, 22 octobre 1861.

» Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe.

» TRÈS CHER SEIGNEUR,

» Votre lettre du 18 courant qui me donne le détail de la touchante cérémonie du 14 septembre dernier, remplit mon cœur d'émotions bien vives, et me confirme dans

la pensée que c'est bien Dieu qui est l'auteur de l'Œuvre du Précieux Sang pour venir en aide, dans son infinie miséricorde, aux pauvres pécheurs.

» Je me réjouis du fond de mon cœur, en voyant ces nouvelles colombes se plonger dans le Sang adorable du Sauveur, afin de se faire victimes d'expiation pour les péchés du monde dans ces temps mauvais. Les contradictions doivent nécessairement être la preuve que c'est l'Œuvre de Dieu. Il faut donc bien augurer de cette Œuvre naissante, puisque déjà elle a rencontré tant de contradictions.

» Les sombres rumeurs qui peuvent circuler contre le sort futur de la nouvelle Communauté ne signifient rien, parce qu'elles originent dans une sphère étrangère. Et, en effet, les personnes qui les font courir, dans le monde, ne connaissent pas ce qui a été fait pour s'assurer de la volonté de Dieu à l'égard de cette œuvre d'expiation; ou, si elles le savent, elles n'ont pas mission ou autorité pour en juger sainement.

» Pour ma part, je crois que la Divine Providence vous a préparé de longue main, ainsi que Mr Raymond, pour faire planer bien haut les âmes contemplatives qui vont embrasser le nouvel Institut. Il est temps, ce me semble, que notre jeune pays, qui, jusqu'ici, n'a eu à l'œuvre que des Marthes, ait aussi ses Madeleines dans le désert de la *sainte Beaume*. Le jour où les âmes généreuses commencent à s'élever dans les sublimes régions de la contemplation doit donc nous paraître à tous un jour heureux. Aussi devons-nous tous le saluer avec bonheur.

» Pour moi, je n'ai point d'expressions pour dire ce que mon cœur ressent en pensant que Notre Seigneur se donne ici comme ailleurs de chastes épouses qui n'auront d'autre chose à penser et à faire que de souffrir en l'aimant. Saint-Hyacinthe est le lieu privilégié que le Seigneur a choisi pour être le berceau de la vie cachée qu'il veut mener ici dans ses humbles servantes. Je m'en réjouis de tout mon cœur, et je ne cesserai de former des vœux pour qu'il achève ce qu'il a commencé avec tant de bonté. Je serai trop heureux de pouvoir contribuer en quelque manière au développement d'une Œuvre si sainte. En attendant, je réclame avec instances l'avantage d'être en participation des ferventes prières et des gros sacrifices qui vont se faire dans ce Nouveau Port de salut.

» Veuillez bien, cher Seigneur, agréer l'expression de mon affectueux dévouement, et me croire, de Votre Grandeur,

» Le très humble et respectueux serviteur.

(*Signé*) » † IG., Év. de Montréal. »

CHAPITRE SIXIÈME

Deux ans après : 14 septembre 1863.

Les supérieurs ecclésiastiques et la petite Communauté n'oublièrent pas que le bon père de Mlle Caouette avait offert aux « Sœurs » d'habiter sa maison « pendant deux ans » : c'est-à-dire de 1861 à 1863.



LE SECOND MONASTÈRE : LA MAISON BLANCHE

Cette fois, ce sera le Rév. Mr Lecours qui sortira d'embarras et la petite Communauté et l'Évêque fondateur.

I

Translation des Sœurs au second monastère.

Le quatorze septembre 1863, les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang quittaient le premier « monastère », et — faisant escorte au Très Saint Sacrement — étaient transférées, avec grande pompe, dans une maison spacieuse, admirablement située, un peu en dehors de la ville, — si blanche et si propre que les Sœurs, aussi longtemps qu'elles l'habitèrent, ne la nommèrent jamais que « le Blanc Monastère ». (Nous en reparlerons au chapitre des Bienfaiteurs.)

La rayonnante Hostie était portée par Mgr Bourget, cet illustre évêque de Montréal qui avait eu le regard si pénétrant dans l'examen de la vocation de Mlle Caouette.

II

La prise d'habit de la fondatrice et de ses compagnes.

Dès que le Saint Sacrement fut déposé dans le tabernacle, Sr Catherine-Aurélie et ses trois compagnes de fondation vinrent s'agenouiller aux pieds de Mgr de Montréal, pour solliciter et recevoir l'habit religieux du nouvel Institut.

Après la bénédiction des diverses parties du costume, les Sœurs allèrent se revêtir des habits qui ne devaient pas leur être donnés à l'autel.

Laissons, ici, la parole à l'Annaliste de la Communauté :

« La maison était si littéralement remplie que nous eûmes peine à trouver un petit coin pour revêtir notre Mère et ses trois compagnes. Il fallait qu'elles fussent profondément absorbées pour ne point remarquer, à leur retour au sanctuaire, la curiosité qu'elles excitaient : cette foule de personnes se coudoyant, se heurtant, s'étouffant presque, pour les voir entrer, et paraissant retenir avec peine un cri de surprise, à l'apparition de ce costume blanc et rouge qui leur paraissait à la fois si étrange et si beau.

» Notre Mère et ses compagnes furent portées plutôt qu'elles ne marchèrent jusqu'au pied de l'autel — seul endroit du monastère où l'on pouvait respirer un peu librement ; tous les autres appartements — y compris les galeries et les fenêtres —

étaient encombrés, à un tel point qu'une des postulantes perdit... un de ses souliers, en voulant se faire une issue à travers la foule. »

Les quatre novices s'agenouillèrent de nouveau aux pieds de Mgr de Montréal.

En leur donnant le *scapulaire*, l'Evêque dit à chacune :

« Recevez, ma Fille, cet habit, qui doit vous rappeler sans cesse le Sang de



MÈRE St JOSEPH ET Sr DE L'INCARNATION

Jésus-Christ que vous faites profession d'honorer d'un culte spécial. Regardez-vous comme imprégnée de ce Sang Précieux, et que le souvenir de l'affection que Jésus vous a témoignée en le versant, vous embrase du feu de son amour. »

En donnant le *manteau*, il dit :

« Fille de Marie Immaculée, vous devez imiter votre Mère dans sa pureté. Les Vierges qui suivront l'Agneau sans tache seront vêtues de blanc. Recevez, ma Fille, ce vêtement blanc pour marque de la pureté du cœur que vous conserverez toujours sans tache, afin que, lorsque les noces de l'Agneau seront venues, vous y soyez introduite avec la robe nuptiale, et que vous ayez le bonheur de le suivre partout dans ses démarches éternelles. »

Puis, l'Évêque donna à chacune un cierge allumé, en disant :

« Recevez, ma Fille, la lumière du Christ, en signe de votre immortalité, afin que, morte au monde, vous viviez pour Dieu. Levez-vous du milieu des morts, et le Christ vous illuminera. »

L'Évêque imposa ensuite, à chacune, un nom nouveau, en disant :

« Celui qui sera victorieux, dit Notre Seigneur, recevra de moi un nom nouveau. En voici un nouveau, ma Fille, qu'il vous donne, pour vous obliger à être victorieuse du démon, du monde, du péché et de vous-même. Ainsi, au lieu de vous appeler désormais :

Mlle Catherine-Aurélie Caouette, vous vous nommerez
Sœur Catherine Aurélie du Précieux Sang ;
Mlle Hamilton : *Sœur Elizabeth de l'Immaculée Conception ;*
Mlle Raymond : *Sœur Sophie de l'Incarnation ;*
Mlle Caouette : *Sœur Euphrasie de Saint Joseph.* »

Elles se retirèrent en chantant le répons *Regnum mundi,* qui se traduit, comme suit :

« J'ai méprisé le royaume du monde et toute la pompe du siècle pour » m'attacher à Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Le costume des novices — celui inauguré, ce jour-là, par la fondatrice de l'Institut — consiste en une robe et un manteau de say blanc ; une guimpe et un bandeau de toile blanche ; un voile en mousseline blanche, sur le bord duquel est cousue, vers le haut du front, une petite croix en drap rouge ; un scapulaire en say rouge ; une ceinture en drap rouge, sur la partie pendante de laquelle sont peints, en blanc, les instruments de la Passion. Elles portent, attaché à la ceinture, un rosaire à gros grains, avec une tête de mort à l'une de ses extrémités et, à l'autre, une médaille représentant le Saint Sacrement et l'Immaculée Conception.

Afin de ne point revenir sur la question du costume, nous ajouterons que celui des professes est le même que celui des novices, avec cette différence que le voile des professes est en étamine noire. De plus, elles portent une croix d'argent renfermant des reliques, et un anneau d'argent.

CHAPITRE SEPTIÈME

La véritable fondation de l'Institut ou la Profession de la Mère fondatrice.

Dès que le chant du *Regnum mundi* fut terminé, Mgr Bourget, se tournant vers la grille du chœur, appela la fondatrice par ces paroles :

Veni, Sponsa Christi. (Venez, épouse du Christ.)

Elle répondit avec empressement :

Et nunc sequor in toto corde. (Voici que je me rends de tout mon cœur.)

Accompagnée de la Très Révérende Mère Saint Bernard, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal ; de la Révérende Mère Saint Célestin, supérieure de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe ; et de la Révérende Mère Jauron, supérieure de l'Hôtel-Dieu de cette même ville, Sœur Catherine-Aurélie du Précieux Sang entra au sanctuaire et s'agenouilla aux pieds du Pontife.

« Ma Fille, lui dit-il, que demandez-vous? »

R. « Monseigneur, je demande à être admise à la profession religieuse dans cette nouvelle institution dédiée au Très Précieux Sang de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de Marie. »

D. « Avez-vous sérieusement pensé à ce que vous demandez, et vous êtes-vous bien éprouvée vous-même pour connaître si vous êtes véritablement appelée à un si Saint État? Vous avez à vous imposer toutes sortes de privations, à vous immoler sans cesse. Il s'agit de faire un choix qui regarde tout le temps de votre vie, et d'où dépend votre éternité. Vous êtes encore libre..... Voyez, avant de vous engager, si vous aurez le courage de persévérer jusqu'à la mort dans le genre de vie que vous voulez embrasser. »

R. « Oui, Monseigneur, je veux, en faisant mes vœux de religion, consacrer ma vie au culte du Précieux Sang de Jésus et à celui de Marie Immaculée. Je veux me faire victime pour manifester mon amour à mon Sauveur, et pour procurer le salut des âmes. Je désire monter au Calvaire et m'associer aux souffrances du divin Rédempteur, embrassant pour cela tous les sacrifices imposés par l'état de perfection que je veux suivre. Connaissant mon indignité, mon extrême bassesse et mon peu de fermeté, je me défie de moi-même ; mais j'attends tout de Celui pour qui je quitte tout. J'espère qu'il m'accordera la grâce de persévérer dans le Saint État auquel je crois qu'il m'a appelée. »

D. « Puisque vous persistez dans cette bonne volonté, il vous est permis, ma Fille, d'accomplir ce que vous avez résolu. »

Tous s'agenouillèrent ; et l'Évêque commença les LITANIES DES SAINTS, à la fin desquelles — portant la mitre d'or et tenant la crosse — il bénit à deux reprises la future professe.

L'un des assistants de l'Évêque exposa ensuite le Saint Sacrement dans l'ostensoir, pendant que le chœur chantait le répons *Vota mea* (Je rendrai mes vœux à Dieu en présence de tout le peuple, dans les parvis de la maison du Seigneur).

Le chant terminé, Sr CATHERINE-AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG prononça ses vœux, qu'elle signa immédiatement, au pied de l'autel.

Dès que le Saint Sacrement fut replacé dans le tabernacle, l'Évêque bénit le voile, l'anneau et la croix destinés à la professe.

Il lui donna *le voile*, en disant :

« Recevez, ma Fille, ce voile sacré qui exprime que vous méprisez le monde, et que vous voulez être unie entièrement et uniquement à Jésus-Christ. »

La fondatrice se lève et dit :

« Il a mis un signe sur ma face, afin que je n'admette point d'autre amant que lui (1). »

(1) Ces paroles, extraites de l'Office de Sainte Agnès V. M., ont été modifiées par Mgr Ch. La Rocque qui, au lieu de « *afin que je n'admette point d'autre amant que lui* » nous fit adopter la finale suivante : « *afin que je n'admette point d'autre amour que le sien.* » — Peut-être que l'*erreur* d'une novice, qui, au lieu de « *point* » avait dit « *plus* » fut-elle pour quelque chose dans ce changement.

En lui donnant *la croix*, l'Évêque dit :

« Ma Fille, recevez la croix de Notre Seigneur Jésus Christ, et portez la sur votre poitrine, comme un bouclier destiné à vous préserver des traits de l'ennemi des âmes.



RÉV. MÈRE CATHERINE-AURÉLIE DU P. S.
FONDATRICE DES ADORATRICES DU TRÈS PRÉCIEUX SANG

Les saintes reliques qui y sont enfermées serviront à vous encourager dans la lutte, en vous rappelant et les combats des saints et leurs triomphes. »

La professe prend la croix, la baise, se lève et dit :

« La croix sera ma force et ma consolation ; car, par elle, je serai unie à mon Bien-Aimé. »

L'Évêque met ensuite l'*anneau* d'argent à l'annulaire de la main droite, en disant :

« Ma Fille, recevez cet anneau, comme signe de votre alliance mystique avec le céleste Époux des vierges. Portez-le toujours à votre doigt comme un gage de l'amour qui doit vous unir à Jésus dans la religion pour se consommer dans le ciel. »

La professe se lève, et dit :

« Je suis l'épouse de Celui que les anges servent et dont les cieux admirent la beauté ; comme un gage de foi, il m'a donné son anneau. »

Le chœur chante ensuite l'antienne *Veni, Sponsa Christi*, etc. (Venez, épouse du Christ ; recevez la couronne que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité.)

Et l'Évêque, mettant une couronne de roses blanches sur la tête de la nouvelle « épouse du Christ », lui dit :

« De même que vous êtes couronnée par Nos mains sur la terre, ainsi méritez d'être couronnée de gloire dans le ciel par le Christ votre Époux. »

Ces paroles et cérémonies sont demeurées en usage dans l'Institut.

Après l'*Absit mihi*, etc. (A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose que dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, etc.) — que la jeune professe chanta de sa voix douce et sympathique, Mgr de Montréal entonna le *Te Deum*.

Ce premier *Te Deum* de la première profession religieuse vibre toujours au fond de nos cœurs ; car c'est à lui que l'Institut doit toutes les hymnes d'actions de grâces dont ses murs ont retenti depuis. En effet, si le premier *Veni Creator* du premier monastère a inauguré, le 14 septembre 1861, l'Œuvre du Précieux-Sang, c'est bien le *Te Deum* chanté, à la face du ciel et de la terre, le 14 septembre 1863, qui l'a solidement établie. L'un disait : *Espoir;* l'autre : *Succès :* oui, « succès », puisqu'une religieuse, irrévocablement consacrée, par la Sainte Église, au culte du Précieux Sang de Jésus-Christ et à celui de l'Immaculée Conception de Marie, venait d'être produite par l'Œuvre même.

TE DEUM LAUDAMUS[1]

(De ce glorieux et vibrant *Te Deum*, plus qu'un souvenir nous est resté : c'est l'airain qui l'a sonné.

Quelques heures avant l'installation des Sœurs dans le « Blanc

Monastère ». Mgr Bourget avait béni, dans l'église paroissiale, la cloche (1) qui devait appeler les religieuses aux exercices réguliers. Elle reçut au baptême le nom de CATHERINE-AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG.

Toujours elle nous fut chère; mais, maintenant, que la voix si douce de la Vénérée Mère CATHERINE-AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG a cessé de se faire entendre à l'intérieur du cloître, cette cloche, qui porte son nom, nous est devenue sacrée. Elle est bien petite et son timbre peu musical; il semble



AUTEL DES VŒUX DE LA FONDATRICE

même que le campanile qu'elle occupe aujourd'hui exigerait un organe plus sonore; mais nous tenons plus que jamais aux accents de « CATHERINE-AURÉLIE ». En nous ébranlant au premier son qu'elle exhale, pour nous rendre là où Dieu nous veut, nous croyons entendre encore la voix de Celle qui a toujours si suavement commandé en son nom; et nous caressons l'espoir que les humbles vibrations de cette cloche lui portent — pour qu'elle les offre à l'Époux divin — les nombreux actes de régularité qu'elle nous appelle à pratiquer.)

(1) Don du Rév. Mr Lecours.

Les trois compagnes de la Mere fondatrice ne firent leur profession que le huit décembre suivant (1863), en la fête de l'Immaculée Conception.

Vive le Sang de Jésus!
Amour à Marie Immaculée!

Depuis l'établissement de la Communauté, faute de local, il n'y avait pas eu de salle de noviciat, et la Supérieure avait exercé les fonctions de maitresse des novices à l'égard de toutes les Sœurs indistinctement. Le 29 septembre de cette même année (1863), en la fête de saint Michel Archange, le noviciat a été régulièrement ouvert et placé sous la direction de Sr Elizabeth de l'Immaculée Conception, l'une des fondatrices.



Vive le Sang de Jésus!

DEUXIÈME PARTIE

L'Institut du Précieux-Sang depuis sa fondation jusqu'à son cinquantenaire.

CHAPITRE PREMIER

Notre Etablissement. Bienfaits et Bienfaiteurs.

I

La Maison Blanche et le Rév. Mr Edouard Lecours.

La spacieuse maison qui fut appelée le « Blanc Monastère » est devenue la « Maison Blanche », depuis 1867. Elle fut achetée de Mme veuve Benjamin Benoit par « La Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe », — laquelle, à la demande formelle de l'insigne bienfaiteur que la Providence nous préparait, avait consenti à nous voiler son nom sous ce pseudonyme vraiment bien choisi.

Cette « Donation » portait une clause qui fut écrite en caractères indélébiles dans les cœurs qui la connurent. Nous la reproduisons dans ce « *Livre d'or* », afin de l'inscrire, en mêmes caractères, dans le cœur de toutes les Religieuses du Précieux-Sang, — voire même dans celui de leurs amis, à la louange et à l'honneur de l'homme de bien dont nous ne pourrons jamais assez magnifier et bénir la mémoire :

Le Rév. Mr Edouard Lecours

« Cette donation ainsi faite... pour remettre aux Sœurs du Précieux Sang le dit terrain acheté, au nom de la dite « Corporation épiscopale » par le Révérend

Monsieur Edouard Lecours, prêtre et curé de la dite paroisse de Saint-Hyacinthe, et payé par ce Monsieur de ses propres deniers, à l'acquit de la dite « Corporation épiscopale »; le dit Monsieur Ed. Lecours étant de fait le seul bienfaiteur et fondateur du monastère des Sœurs du Précieux Sang dans la donation de ce terrain. »

Il va sans dire que de *discrètes* révélations avaient livré, à qui de droit, le secret de cette âme dévouée bien avant que ne fût promulgué l'acte de « donation de la Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe aux Sœurs du Précieux-Sang ».

C'est également aux frais et dépens du même généreux bienfaiteur que cette maison fut divisée, subdivisée et tellement transformée, à l'intérieur, qu'elle répondait aussi parfaitement que possible, lors de l'installation des Sœurs, en 1863, aux exigences d'une Communauté cloîtrée.

Cette « spacieuse maison » était sise sur un terrain tellement vaste que, outre la ferme qui nous apporte encore ses produits annuels et ses autres avantages, nous avons pu, avec les années, non seulement y faire construire d'amples dépendances; mais encore vendre une langue de terre pour une voie ferrée, et gratifier (*don conditionnel*) notre corporation municipale de quatre lisières de terrain pour l'ouverture et l'élargissement des quatre rues qui nous entourent : don fait non pas précisément pour manifester notre *joie* de nous voir envahir par la ville; mais pour nous *assurer* que la ville, après avoir reçu tout ce que notre corporation pouvait lui donner, n'entreprendrait pas d'entrer dans l'enceinte de notre jardin (1).

Le tout — terrain comme maison — payé des « propres deniers » du Révérend M. Lecours, fut offert, en cadeau, aux Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang !!

La reconnaissance de la Communauté envers l'insigne bienfaiteur de ses origines, demeure d'autant plus vive que ce pieux et digne prêtre n'était riche que de ses vertus sacerdotales et de son actif dévouement. Le surplus des recettes de ses cures était passé chez les nécessiteux, ou avait été transformé en autres bonnes œuvres, et — à Saint-Aimé — en vastes constructions religieuses.

Aussi ne fut-ce qu'en économisant, en tendant la main de tous côtés, et

(1) A l'époque de la fondation, notre établissement était en pleine campagne.

en multipliant les pieuses industries du zèle et de la charité, qu'il pourra parvenir à réaliser, un jour, sa noble ambition : donner au Sang Précieux de Jésus un sanctuaire convenable, et aux Adoratrices du Précieux-Sang un monastère *élargissant ses proportions*, selon le besoin.

Malgré ces titres incontestables à notre gratitude, quand, dans la vivacité de nos sentiments, il nous arrivait de les lui exprimer en termes



LE RÉV. MR ÉDOUARD LECOURS

plus filials; ou que, à l'occasion de ses pieux anniversaires de baptême ou de fête patronale, nous lui chantions notre reconnaissance en joignant son nom à celui de nos vénérés fondateurs, il nous répondait, humblement, et comme humilié :

« Je ne suis qu'un homme de brique et de mortier, moi ; bien indigne » de figurer à côté des personnages éminents qui ont fondé le Précieux-Sang. »

Nous écoutions avec déférence le refrain de son humilité; mais nous n'en disions que plus tendrement et filialement : « Merci! »

En effet, n'était-ce pas à raison du dévouement de cet « homme de brique et de mortier », qui nous apportait chaque jour « la graisse de la terre », que « la rosée du ciel » continuait à trouver, à Saint-Hyacinthe, l'Institut du Précieux-Sang?

Nous ne pouvons clore ce paragraphe sans donner un souvenir reconnaissant à Mlle Julie Lavoie, l'industrieuse gouvernante des presbytères de Mr Lecours.

Pendant que ce dévoué prêtre se dépensait et donnait à l'extérieur, Mlle Lavoie multipliait ses aumônes à l'intérieur du monastère. Le serviteur du presbytère venait rarement au Précieux-Sang; et, plus rarement encore, celui du Précieux-Sang revenait du presbytère, sans apporter des provisions pour « les petites Sœurs ».

Un jour, Mr Lecours rencontre son domestique chargé de paniers qui ne paraissaient pas vides :

« Que portes-tu donc là, Godefroy? »

Godefroy ... de complot avec sa maîtresse pour ne pas révéler à la main gauche le secret de la main droite, répondit..... en se hâtant de passer :

« Mlle Lavoie... » et le vent emporta le reste.

Mais le « Merci » final n'est point dit; car Mr Lecours n'en est qu'à l'inauguration de sa grande œuvre.

II

Le Monastère régulier (Ire aile).
Le Rév. Mr Lecours et Mme Mélanie de la Grave.

Quand les Sœurs furent installées dans le « Blanc Monastère », Mgr La Rocque, après en avoir visité les divers appartements, dit à Mère Cath.-Aurélie du Précieux Sang :

« Si cette maison est remplie quand je mourrai, je chanterai avec joie » mon *Nunc dimittis.* »

Aussi avec quel cœur paternel il bénissait chaque nouvelle aspirante!

Mais les « colombes » arrivèrent si nombreuses dans le « blanc colombier » que, deux ans plus tard, l'angoisse étreignait déjà le cœur de la Mère fondatrice.

« Où logerons-nous nos futures postulantes? » se demandait-elle, et demandait-elle à Mr Lecours..... car il ne fallait pas songer à insinuer de nouvelles dépenses à Mgr La Rocque.

Pendant que le dévoué bienfaiteur méditait et mûrissait de nouveaux projets de dévouement, une circonstance providentielle vint au secours de sa charité, en empêchant que le craintif Évêque de Saint-Hyacinthe, la taxant de témérité, ne s'opposât à son exécution.

Le 14 septembre 1864, Mme Mélanie de la Grave, veuve de Godefroy Blais, bourgeois de Saint-Pierre de Montmagny, assistait à une cérémonie religieuse dans la petite chapelle du Précieux-Sang.

Cette vie austère, à laquelle se vouaient de jeunes personnes, habituées, pour la plupart, à toutes les aises de la vie familiale, la toucha profondément.

Elle voulut s'associer, autant que possible, au mérite de leurs œuvres, en sacrifiant, pour la gloire du Précieux Sang, ce qui lui restait de ses biens.

Déjà, elle avait disposé de la plus grande partie de sa fortune en faveur d'une institution ecclésiastique. A part une petite rente, qui suffisait à peine à l'entretien de sa vie, elle ne possédait plus qu'une somme de quatre mille piastres. La généreuse chrétienne n'hésita pas à s'en faire un trésor pour le ciel. En 1865, elle se dépouillait de cette somme, par acte notarié, et la versait tout entière dans le sein de la Communauté.

Une des clauses de l'acte portait que la donatrice viendrait finir ses jours au monastère du Précieux-Sang. Mais, à peine était-elle de retour au milieu des siens, qu'une cruelle maladie l'obligea de prendre le lit. Elle succomba à d'atroces souffrances, le 9 octobre 1866.

Mr l'abbé Lecours, avec qui Mme Blais avait transigé la grande question de son don, représenta la Communauté à ses funérailles; et nous apporta son cœur que, par disposition testamentaire, Mme Blais voulait que l'on inhumât sous le marchepied de l'autel du Précieux-Sang. En attendant, il fut conservé dans l'intérieur du monastère.

« La grande consolation de votre bienfaitrice, pendant sa maladie », nous dit Mr Lecours, en nous remettant ce legs, « était d'apprendre, par vos » lettres, que les murs du monastère du Précieux-Sang montaient rapidement, » et qu'à mesure qu'ils s'élevaient, votre prière prenait des ailes plus rapides » pour voler vers Dieu et lui recommander son âme. »

En effet, l'on s'était hâté de réaliser les intentions de Mme Blais. Le

terrain du monastère avait été béni, par Mr le G. V. Raymond, le 9 avril 1866; et, le même jour, l'on avait commencé à creuser les fondations.

A la mort de Mme Blais, la première aile de l'édifice était debout; mais les quatre mille piastres de la généreuse bienfaitrice et les économies de Mr Lecours étaient épuisées. Il fallait attendre d'autres pieuses libéralités pour procéder aux travaux intérieurs de cette aile, dont l'occupation pourtant devenait, chaque jour, plus urgente.

Elles arrivèrent sans trop de retard : par le sympathique Évêché de Saint-Hyacinthe, par l'honorable juge Morin, par certains legs testamentaires, par les dots de quelques-unes de nos Sœurs professes, par des emprunts sur celles *à venir* de quelques postulantes; mais, surtout, par le dévouement perpétuel, inlassable, extraordinairement actif, du bon Mr Lecours.

Grâce à tous ces dévouements, les Sœurs purent prendre possession de cette première partie de leur monastère, le 26 juin 1867.

C'était l'Octave de la Fête-Dieu.

« Il convient », dit Mgr La Rocque, dans une touchante allocution conservée aux archives, « il convient, mes Filles, que Notre Seigneur prenne, le premier, possession de votre monastère. Vous allez donc l'établir, par une volonté joyeuse et dévouée, Roi de cette maison de vierges. Et, à l'avenir, vous ne cesserez plus de vous souvenir que vous habitez sa maison ; qu'ici, vous êtes chez lui. »

L'entrée, dans le nouveau monastère se fit à la suite du Très Saint Sacrement, porté triomphalement dans ce nouvel asile offert à son amour, — mais qu'il ne devait pourtant que provisoirement habiter. En effet, des années s'écouleront encore avant que le « Maître de la maison » ne quitte son tabernacle d'amour du « Blanc Monastère ».

Après la reposition du Saint Sacrement, une nouvelle procession s'organisa, en l'honneur des Saints dont nous possédions les reliques. Après avoir fait vénérer ces reliques et béni l'assistance avec celle de la Vraie Croix, Mgr de Saint-Hyacinthe invita les personnes présentes à se souvenir de la généreuse bienfaitrice à qui était due la joie de ce jour. Il appela sur Mme Blais les éternelles bénédictions, fit de nouveau son éloge, et récita le *De profundis* devant son cœur, qui avait été placé sur une pyramide tendue de noir.

« Nous avions voulu », disent les Annales, « en exposant, dans la partie terminée du monastère, ce cœur qui s'était montré si libéral à notre égard, donner, à notre regrettée bienfaitrice, un témoignage de reconnaissance ; et la rendre, autant que nous le pouvions, témoin de notre bonheur. »

Mais le cœur de Mr Lecours était vivant, — et ce cœur tressaillait de la plus vive allégresse en *contemplant* la joie de la Communauté, — joie qui rayonnait sur tous les fronts. On eut dit que les Sœurs et tous ceux qui s'intéressaient à leur œuvre s'étaient donné le mot pour le féliciter et le remercier à chaque rencontre.

Cependant ces mille et mille « Merci » arrivaient moins ardents à son oreille que n'étaient ardents en nos cœurs les sentiments dont ils étaient l'expression, surtout les vœux qu'ils inspiraient et dont les accents s'élevaient comme la fumée de l'encens, vers le tabernacle de Jésus Rémunérateur.

« Seigneur, lui disions-nous,

Il est un BIENFAITEUR de l'humble monastère
Qui passe, comme toi, secourant la misère,
Et soulageant toute douleur ;
Oh ! donne-lui toujours d'heureuses destinées ;
Sur tout ce qu'il chérit, sur toutes ses années,
Fais luire un rayon de bonheur.

Recueille les bienfaits qu'il veut cacher dans l'ombre,
Un jour, fais-les sortir du sein de la nuit sombre
Et briller de l'éclat du ciel ;
Tu sais nos vœux brûlants, tu sais notre impuissance,
Dieu bon, charge-toi seul d'être sa récompense,
Quand viendra le jour éternel.

Ceux que tu lui donnas pour embellir sa vie,
Réunis-les à lui, dans l'ivresse infinie
De l'immuable éternité.
Ce qu'il sème ici-bas, que ton Sang le féconde ;
Enrichis-le des fruits dont la patrie abonde :
Des fruits de l'immortalité. »

Ce jour fut vraiment la fête de la RECONNAISSANCE. En effet, il n'est pas une âme, pas un cœur, pas une main, qui ait donné sa prière, son souhait, son obole, en faveur de cette construction, dont le nom n'ait été rappelé, ce jour-là, au Divin Rémunérateur.

III

Le Monastère régulier. Maître-corps et Chapelle.
Le Rév. Mr Lecours et les Associés de la Confrérie du Précieux Sang.

Le personnel de la Communauté augmentait toujours et rapidement.

Notre vénérée Mère et notre vénéré Bienfaiteur s'interrogeaient des yeux sans oser se répondre, même sans oser paraître se comprendre : la pauvreté était toujours si grande!

Mais, d'un côté, la « grande » aile du monastère ne pourrait bientôt plus contenir toutes les *colombelles* qui demandaient à s'y cacher. Les cellules surtout étaient en trop petit nombre.

D'un autre côté, la chapelle de la « Maison Blanche » ne répondait plus à l'affluence des dévots au Précieux Sang, ni le chœur des Religieuses au grand nombre d'adoratrices qui s'y pressaient nuit et jour.

Que faire ?

La Providence — qui n'est jamais à court de ressources — permit que l'on remarquât, un jour, en examinant le registre de l'Association, que les membres de la confrérie du Précieux Sang se comptaient par milliers. Chaque jour, il arrivait, de toutes les parties du Canada, même des États-Unis, par l'entremise des zélateurs et zélatrices, des listes chargées de noms à inscrire dans les registres de l'Association.

Ce mouvement continu et accéléré vers la dévotion au Précieux Sang fut un trait de lumière pour le zélé Mr Lecours.

Avec l'approbation de l'Evêque de Saint-Hyacinthe — alors Mgr Chs. La Rocque — il fit appel aux membres de la confrérie du Précieux Sang, demandant, à chacun, l'aumône de trente sous, pour donner : au Sang de Jésus, un sanctuaire, et à ses adoratrices, un chœur plus spacieux.

Dieu daigna prouver que cette pensée émanait de son esprit ; car l'on répondit à l'appel du curé de Notre-Dame d'une manière si encourageante que, le 10 juillet 1871, il pouvait mettre ses ouvriers en devoir de creuser les fondations du maître-corps et de la chapelle du monastère.

Les premières pelletées de terre furent enlevées par Mgr Jos. La Rocque, Mr le G. V. Raymond, Mr Lecours et Mère Catherine-Aurélie du Précieux Sang. — Que ce travail leur fut léger!

La bénédiction solennelle de la pierre angulaire eut lieu le 24 septembre, fête de N.-D. de la Merci, et fut faite par Mgr de Saint-Hyacinthe, assisté de Mr le G. V. Raymond, et du Secrétaire de l'Évêché, Mr L.-Z. Moreau.

Pendant toute la durée de la cérémonie, les Religieuses, agenouillées au pied du tabernacle, conjuraient le Sang de Jésus de bénir et d'inonder le nouveau sanctuaire qu'on allait élever en son honneur, afin qu'il devînt un



Mgr CHARLES LA ROCQUE
IIe ÉVÊQUE DE S. HYACINTHE

lieu privilégié où il ferait éclater, en faveur des pécheurs et des affligés, sa vertu toute-puissante.

Cette prière a été exaucée. Que de larmes de repentir ont coulé au pied de l'autel consacré aux Effusions du Précieux Sang! Combien de pécheurs ont entendu retentir, au fond de leur cœur, ces paroles de la Miséricorde incarnée : « Je ne suis pas venu perdre les âmes, mais les sauver »... « Ce » ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de » médecin... » Et pour combien de malheureux s'est réalisée cette autre parole

de la Bonté même : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous » soulagerai... » L'histoire intime de ce sanctuaire ne se lira qu'au ciel; mais les nombreuses pages que nous en possédons perpétuent en nos cœurs le refrain qu'elles mettaient un jour sur nos lèvres :

Gloire au Sang qui sauva la terre !
Sois aimé,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire.

Le dévoué Mr Lecours eut pourtant une déception, en ce jour; et elle lui vint directement du ciel — du ciel... atmosphérique.

Il avait espéré qu'avec les nombreux coups de marteau qui allaient tomber sur la pierre de l'angle, beaucoup de *pièces blanches* y tomberaient aussi : musique qui eût été bien agréable à ses oreilles. Mais voilà qu'éclate, vers la fin de la cérémonie, un violent orage électrique qui disperse la foule en toute hâte.

Par cet incident, Notre Seigneur voulait sans doute rappeler à Mr Lecours que la base principale de l'édifice devait reposer surtout et toujours sur la pierre ferme d'une absolue confiance en la Providence.

Mais les amis vraiment intéressés au succès de la monumentale entreprise, revinrent après l'orage, et réjouirent Mr Lecours, en lui versant des dons considérables. Parmi ces amis figurent au premier rang Mgr Charles La Rocque et les Révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe.

Pour demeurer efficaces, dans une entreprise aussi considérable, les trente sous ne doivent pas cesser d'arriver en grand nombre. Or vint une accalmie, une suspension, une halte... pendant laquelle les deniers de Mr Lecours furent à peu près seuls à la paie des matériaux et des ouvriers. Plus l'édifice montait, plus le chiffre des trente sous descendait... Ce secours finit par devenir tellement intermittent que l'on crut, un jour, qu'il n'existait plus.

Le 7 novembre 1872, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* publiait l'entrefilet suivant :

« Les fonds étant épuisés de part et d'autre, et n'ayant plus que des dettes ($ 2225.00), Mr le Curé de Notre-Dame se voit forcé de suspendre les travaux. »

Mr Lecours espérait que, pendant qu'il travaillerait à éteindre « sa » dette, avec les revenus de la cure de « Notre-Dame », l'attention publique, surtout celle des confrères du Précieux Sang, serait réveillée par son article du 7 novembre : et qu'il pourrait assez prochainement, « avec les trente sous *accumulés* » faire reprendre ses « chers travaux » : les travaux à l'intérieur, car l'extérieur de la bâtisse était terminé.

Mais, outre que l'article en question n'eut guère d'écho, Mr Lecours fut transféré, dans l'intervalle, à une cure beaucoup moins lucrative : Mgr Chs. La Rocque réalisait enfin son désir de doter sa ville d'une Communauté dominicaine — la première au Canada — et assurait sa subsistance en lui confiant la cure de Notre-Dame.

C'était en 1873.

Jamais départ ne nous fit sentir plus intimement le besoin de nous abandonner à la Providence de Dieu... Aussi fut-ce avec une strophe du *Vexilla Regis* que nous dîmes *adieu* à notre insigne bienfaiteur :

O Crux ave, spes unica !

Dans l'ombre et le silence de sa cure de Sainte-Rosalie, Mr Lecours multipliait les sacrifices pour arriver à solder « sa » dette; et il se demandait avec angoisse — mais l'angoisse calme et confiante des saints — comment nous nous tirerions de l'embarras de notre grande bâtisse inhabitable, dans le cas où les circonstances ne lui permettraient pas de remettre la main à l'œuvre.

IV

Le Monastère régulier. Travaux intérieurs de la chapelle. Neuvaines et Processions en l'honneur de saint Joseph. Mr l'abbé Chs. de la Croix.

Mr Lecours parti, la Communauté ne possédait plus que saint Joseph. Elle résolut d'en obtenir un secours efficace.

S'aidant des poutres et de bouts de planches, les Sœurs allèrent placer son image et sa statue aux quatre coins du grand édifice et multiplièrent les dévotions en son honneur.

(Pour en obtenir du pain à perpétuité, la Communauté avait déjà promis de ne jamais rompre le silence inutilement au réfectoire, même aux jours les plus solennels : ce qui s'observe toujours fidèlement.)

Outre les divers exercices du CULTE PERPÉTUEL, qui se pratiquaient de plus en plus fervemment chaque jour, les neuvaines et les processions en l'honneur du Père putatif de Jésus s'alternaient régulièrement. L'on finit par remarquer, à raison des dons qui arrivaient après chaque procession, — surtout quand elle avait lieu le MERCREDI et qu'on y avait récité la prière des « *Sept Douleurs et Allégresses* », — que saint Joseph avait une prédilection marquée pour les processions. La conséquence fut que, tous les mercredis, un oratoire était dressé quelque part dans le monastère, et nous nous y rendions processionnellement, au chant des hymnes et des cantiques en l'honneur du céleste Pourvoyeur des Communautés religieuses.

La prière dut être persévérante, car saint Joseph ne se pressait pas de nous venir en aide. Mais son heure approchait.

Au mois de juillet 1876, un nouvel ami du Précieux-Sang — hôte, depuis quelques mois, de Mgr La Rocque — se sentit la confiance de continuer l'œuvre de Mr Lecours. Il s'offrit à la Communauté pour faire commencer les travaux intérieurs de la chapelle et du chœur des Religieuses.

Avec l'approbation de Mgr Moreau, l'on se hâta d'acquiescer à la proposition de Mr l'abbé de la Croix.

L'interruption de l'œuvre avait duré quatre ans. La merveille de ces années fut que « l'aile » du monastère, — depuis si longtemps trop petite — avait paru dilater ses proportions : tous les sujets qui se présentèrent dans l'intervalle furent admis et logés.

Sans tarder, Mr de la Croix — homme d'initiative et de ressources remarquables, architecte, peintre, décorateur, artiste en tous genres — engagea un certain nombre de menuisiers et de maçons, dont il dirigeait lui-même les travaux. En quelques jours, une grande partie du plancher et de la voûte fut terminée, ainsi que la grille du chœur, la balustrade, et un autel romain qui nous parut fort remarquable.

Le 19 juillet, l'exercice public du MOIS DU PRÉCIEUX SANG se fit dans la nouvelle chapelle, — où le Saint Sacrement avait été transporté (sans solennité) au moment de la réunion : vers 7 1/4 h. du soir.

Le 23, les Sœurs chantèrent les VÊPRES dans leur nouveau chœur.

Le 28, le SAINT SACRIFICE DE LA MESSE était offert, pour la première fois, dans le sanctuaire élevé à la gloire du Précieux Sang.

Ce temple, pauvre et nu, avait été décoré, pour la circonstance, avec tout le bon goût possible. Les Annales précisent que « tout y était rouge et blanc »... Si l'or a brillé quelque part, bien sûr qu'il était en papier.

Sept autels temporaires avaient été érigés, dans la vaste enceinte, en l'honneur des sept effusions du Précieux Sang; et sur cinq de ces autels, le Sang divin fut offert simultanément.

Quel délicieux, quel émouvant spectacle pour nos cœurs que celui de ces cinq ministres du Seigneur, tous revêtus de chasubles rouges, et célébrant, pour la première fois, dans le sanctuaire du Précieux-Sang, *la messe votive du Précieux Sang!*

Au grand-autel, officiait Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; à l'autel de la Sainte Vierge, en face de la grille du chœur, Mgr de Germanicopolis, notre fondateur; sur trois autels dans la nef, Mr le G. V. Raymond, le Rév. Mr Desmazures, sulpicien, de Montréal, et le Rév. Mr Saül Gendron, jeune prêtre qui célébrait, ce jour-là, sa seconde messe.

Les Sœurs remarquèrent avec plaisir que notre vénéré fondateur fut le premier à faire descendre et adorer le Sang de Jésus dans le nouveau sanctuaire.

Après chaque exercice qu'on y célébrait — et c'était rarement — le Saint Sacrement était reporté au tabernacle de la « Maison Blanche » : car les travaux se poursuivaient avec activité.

Le 8 décembre de cette même année — fête de l'Immaculée Conception — Notre Seigneur prit définitivement possession de la nouvelle chapelle, et, les Religieuses, de leur chœur.

Les *adieux* au petit sanctuaire de la « Maison Blanche » firent couler bien des larmes. Toutes les Sœurs y avaient fait leur profession religieuse et y avaient savouré les plus pures jouissances!

Après le dernier exercice qui s'y fit, le 7 décembre au soir, à 8 heures, Mgr La Rocque rappela, en termes émus, toutes les grâces reçues en ce lieu, et ajouta :

« A peu près vers l'époque où se fondait votre Institut, il y avait, en France, un cœur qui se sentait épris d'une vive dévotion envers le Sang de Jésus... Le prêtre fervent qui portait ce cœur est venu au Canada. Il a connu et aimé votre œuvre, et vous savez avec quelle générosité et quelle activité il se dévoue à son bien. Je suis heureux de vous le dire, mes chères Filles, et je vous le dis avec un sentiment de vive gratitude : Sans le premier bienfaiteur dont j'ai parlé (*Mr Lecours*), nous n'aurions

pu commencer la construction ; mais sans le dernier, auquel je viens de faire allusion (*Mr de la Croix*), nous n'aurions pu la continuer. »

Le *Te Deum*, entonné par Mgr La Rocque, à la suite de son exhortation, fut notre hymne d'*adieu* reconnaissant, au sanctuaire de la « Maison Blanche ».

La nouvelle chapelle fut solennellement bénite, le 16 janvier 1877, par Mgr Fabre, évêque de Montréal. Mgr de Saint-Hyacinthe — dans l'immense intérêt qu'il nous portait — fixa la date du premier anniversaire de sa consécration épiscopale pour cette cérémonie religieuse, afin que la présence d'un grand nombre de prêtres, et même de quelques évêques des diocèses voisins, pût lui donner un plus grand éclat.

Trois évêques et près de cinquante prêtres assistaient à la cérémonie.

V

Le Monastère régulier. Travaux intérieurs du Maître-corps. Petit-Contrat. Miel et savon. M de la Croix.

Notre Seigneur était logé, — bien humblement sans doute ; mais, au moins, il habitait une enceinte assez vaste pour y recevoir tous ses amis et — tout à côté de lui — ses humbles adoratrices.

Cependant le personnel de la Communauté souffrait de plus en plus de l'exiguïté du local qui lui était affecté.

Mr de la Croix entreprit de faire terminer l'intérieur du maître-corps : c'est-à-dire les cellules, infirmeries, offices divers, etc., etc. Le bon abbé se multipliait pour arriver à son but. Tous les dimanches et chaque fois que les circonstances s'y prêtaient, il y avait quête à l'église — faite par lui-même ; sermon sur le culte du Précieux Sang — prononcé par lui-même. Sous forme d'insinuation, ses amis de Montréal, même ceux de France, étaient mis au courant de son entreprise. Chacun manifestait de la bonne volonté.

Mais il fallait davantage.

Mr de la Croix crut bonne l'inspiration de visiter, dans leurs cures respectives, les prêtres amis de la Communauté, après les avoir préalablement

engagés à annoncer un sermon et une quête, en faveur des Sœurs du Précieux-Sang, pour le dimanche suivant.

En plusieurs paroisses — nommément à la Baie-du-Febvre, — la recette fut abondante.

Mais il fallait encore davantage.

Mr de la Croix obtint d'exploiter, pour son œuvre, le produit de notre vaste colonie d'abeilles, et l'industrie d'une de nos vaillantes Sœurs tourières qui réussissait « *admirablement* » dans la confection du... savon.

Miel et savon rapportaient des bénéfices et donnaient des espérances pour... l'avenir.

Mais le temps pressait.

Alors, Mr de la Croix eut une idée merveilleuse, dont il soumit la forme tout ingénieuse à notre vénérable Ordinaire, Mgr Moreau. Ce dévoué prélat bénit le projet, l'encouragea de sa coopération et lui souhaita plein et entier succès.

C'était un blanc de « PETIT-CONTRAT » entre les amis du Précieux-Sang et les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang : contrat par lequel celles-ci s'engageaient à donner une part perpétuelle — c'est-à-dire toute leur vie et jusqu'à leur entrée au ciel — dans leurs prières et œuvres satisfactoires, à toutes les personnes qui leur donneraient au moins trois piastres par année, pendant cinq ans. — Il va sans dire que les contractants débiteurs en monnaie étaient libres d'acquitter leur *Petit-Contrat* plus tôt.

Moralement certain du succès de cette œuvre, Mr de la Croix fit commencer les travaux intérieurs du maître-corps, le 18 janvier 1878, et finir le chœur des Religieuses qui n'avait point encore de stalles.

Le 19 mars, fête de notre grand Pourvoyeur, saint Joseph, l'œuvre des Petits-Contrats fut inaugurée. Avec une certaine angoisse, la Communauté jeta la *verte* semence partout où elle savait trouver une terre bien préparée.

Les Annales, à la date du 25 juillet 1878, vont nous dire comment elle y germa :

« Saint Joseph nous exauce vraiment au delà de nos espérances. Déjà, nous comptons plus de quatre cents souscripteurs à l'œuvre de nos Petits Contrats, et dans plusieurs localités des zélateurs et des zélatrices dévoués s'occupent à nous chercher de nouvelles souscriptions. Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr de Germanicopolis et Mgr Raymond ont voulu être nos premiers *contracteurs ;* à leur suite, nous trouvons

les noms d'un grand nombre de messieurs du clergé des différents diocèses de la province, et même des États-Unis. Plusieurs citoyens éminemment placés nous envoient, avec leur souscription, les meilleurs témoignages d'intérêt et d'estime. On dirait que le Sang de Jésus fait passer un souffle de dévouement et de charité sur un grand nombre d'âmes chrétiennes. Puisse-t-il, en retour, les combler de ses bénédictions en exauçant les vœux de notre reconnaissance (1). »

Mr de la Croix avait tant voyagé et en si beaux pays; il avait visité tant d'anciens monastères de Religieux et de Religieuses; il paraissait tellement au courant du genre monastique, que les supérieurs lui abandonnèrent absolument la direction des ouvrages.

Quand tout fut terminé, Mgr de Saint-Hyacinthe permit la visite du cloître aux personnes du dehors. Le genre de style que Mr de la Croix avait fait exécuter était nouveau dans le pays. Très distingué, très imposant, en même temps que très élégant, il fut trouvé très beau... « trop beau », par quelques-uns. Les nombreux arceaux des passages furent surtout censurés comme « ornementation inutile ».

On oubliait sans doute ou on ignorait qu'une construction prise et reprise tant de fois (que chaque lecteur compte...), et qui, chaque fois, avait dû répondre à presque tous les besoins d'un nombreux personnel, contenait des monstruosités architecturales, — que Mr de la Croix s'appliqua à faire disparaître, quand il fallut donner de l'ensemble à cet édifice. Ainsi, en ouvrant un passage, il n'était pas rare de constater qu'une cheminée ou une armoire se trouvaient placés à l'un des bouts ou au milieu. Grâce à un arceau plus ou moins profond, le vice était habilement dissimulé et prévenait des dépenses plus considérables; mais l'arceau *nécessaire* en appelait plusieurs qui n'étaient utiles que pour la symétrie... et tous ces arceaux étaient du plus bel effet... « trop beaux ».

Mère Catherine-Aurélie, mise au courant de ces remarques, communiquait, un jour, à un Jésuite qu'elle avait intimement connu, ses

(1) L'œuvre des *Petits Contrats* est toujours subsistante et de plus en plus visiblement bénie. Non seulement elle jouit de plusieurs approbations et participations épiscopales, mais même de celle du Souverain Pontife. Le 1er mai 1905, Sa Sainteté Pie X a bien voulu honorer l'Œuvre, en signant un de ces billets d'affiliation que S. G. Mgr La Rocque, évêque de Sherbrooke, lui présentait afin d'en obtenir une bénédiction approbative. En lisant le blanc du *Petit Contrat*, Sa Sainteté fit observer qu'il fallait « payer quelque chose ». — « Pour cela, répondit Monseigneur, je m'en charge. » Et, à son retour, il acquittait aimablement, par un premier versement, la *dette* du Saint Père.

appréhensions au sujet de l'apparence « par trop riche », « pas assez simple » de l'intérieur du monastère.

« La seule richesse que je trouve partout », lui répondit le Révérend Père, « c'est le luxe de l'intelligence et du bon goût. Mr de la Croix a réalisé l'idéal » d'un monastère de Religieuses contemplatives. On ne sera jamais triste, on » ne s'ennuiera jamais dans ton monastère, Aurélie. »

Notre vénérée Mère goûta fort cette appréciation, et prit le parti de laisser dire et de dire à peu près comme tout le monde : « Chaque opinion » ayant certainement son bon côté. »

Un jour qu'un visiteur lui louait son « magnifique intérieur de monastère », elle lui répondit, adhérant à sa parole plutôt peut-être qu'à sa pensée :

« On ne cesse de me dire que mes filles sont des saintes : j'ai voulu les » mettre dans un reliquaire. »

Notre vénérable Ordinaire, Mgr A.-X. Bernard, sans partager, nous en avons l'espoir, les impressions exprimées alors, ne les a cependant pas oubliées : car, quand nous lui demandâmes de permettre l'entrée d'un artiste dans le cloître, afin de pouvoir illustrer notre *Livre des Noces d'or* de quelques vues de l'intérieur du monastère — « ce qui serait très agréable à celles de nos Sœurs qui ne le verront jamais », Monseigneur nous répondit, aimablement, mais fermement :

« Votre monastère a été assez censuré autrefois : je ne veux pas » l'exposer à de nouvelles critiques. »

Et c'est pourquoi ce livre ne *manifeste* de l'intérieur de notre cloître que la partie consacrée au culte divin.

Un jour, nous apprenions que Mr de la Croix retournait en France pour y fermer les yeux de sa mère mourante. Il nous quittait, après avoir rempli, auprès de nous, ce mandat de représentant de la Providence que notre bon père saint Joseph lui avait confié.

Lorsque nous apprîmes sa mort, — arrivée il y a quelques années — nous nous empressâmes d'appliquer à son âme les suffrages dus à nos insignes bienfaiteurs : car, par la création du Petit-Contrat, encore plus que par ses autres œuvres de dévouement, Mr de la Croix perpétue ses bienfaits au milieu de nous.

VI

Décoration de l'église et du chœur. Le Rév. Mr Lecours complète son œuvre.

En revenant s'installer à la « Maison Blanche », le 28 septembre 1882, le Rév. Mr Lecours nous dit :

« Je viens mourir ici, et vous être encore un peu utile avant, si le » Bon Dieu m'en donne l'occasion. »

Il avait son idée ; mais l'exécution du pieux projet ne pressait pas.

En effet, au mois de mai précédent, un magnifique autel en marbre blanc — don d'une généreuse bienfaitrice de New-York — Mme George Bliss — avait été installé dans notre chapelle. Il venait d'être liturgiquement consacré (7 septembre) au Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, quand Mr Lecours prit possession des appartements que la reconnaissance lui avait préparés à la « Maison Blanche ».

Il n'y avait, pour le moment, qu'à jouir des libéralités de Dieu et à en remercier son fidèle trésorier, saint Joseph.

Le 13 mars 1886, le Révérend Mr Lecours voulut compléter son œuvre ; et donna à la Communauté — voilé encore, mais cette fois, sous le pseudonyme de Mlle Julie Lavoie — une somme de huit mille piastres, pour la décoration de la chapelle et du chœur.

Jamais volonté imposant une dépense ne fut exécutée avec un plus joyeux empressement.

Dès le 29 de ce même mois, la Communauté donnait l'entreprise à un jeune artiste-peintre d'avenir : Mr Joseph Rousseau, notre compatriote et concitoyen.

L'église du Précieux-Sang n'est sans doute pas « le bijou de l'Amérique » qu'il nous a promis ; mais elle est certainement très pieuse. On dit qu' « Elle recueille dès qu'on y entre ». Toutes les personnes qui la visitent nous rendent un témoignage analogue : il nous suffit.

Nous n'en donnerons pas la description, vu que les photogravures de la troisième partie de cet ouvrage mettent ces décorations sous les yeux du lecteur.

La chapelle du Précieux-Sang et les autels de la sainte Vierge et de saint Joseph furent consacrés le 30 avril 1888 ; la chapelle et l'autel de la

sainte Vierge, par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; l'autel de saint Joseph, par Mgr Moreau.

Ce jour, si doux à notre piété et que nous avons solennisé avec une si vive allégresse, ne fut pas sans nuage pour nos cœurs :

Ceux qui, comme nous, avaient ardemment désiré la dédicace de ce temple, ne se voyaient pas au sanctuaire : Mgr La Rocque et Mgr Raymond étaient montés à la fête éternelle.

Mr Lecours vivait encore. Sa place, à l'église, en cette circonstance, eût dû être sur un trône d'honneur ; mais il ne put même assister à l'auguste cérémonie. Depuis quelques mois, il subissait la pénible maladie, qui le ravit à notre affection le 22 juin de la même année. Le 25, son service fut chanté dans cette chapelle qui lui avait coûté tant de sacrifices.

Les larmes d'argent, semées avec profusion sur les décorations funèbres, furent moins nombreuses que celles qui coulaient, silencieuses, sous l'étamine noire qui voilait nos yeux.

Notre insigne bienfaiteur dort son dernier sommeil dans le cimetière de la Communauté, à côté de notre vénéré Père fondateur, à deux pas de l'édifice qu'il a élevé à la gloire du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Deux fois chaque jour, pendant la belle saison, nous allons couvrir sa tombe et celle de nos autres endormis, des roses rouges du *Te ergo* et des lis blancs de l'*Ave Maria*.



CHAPITRE DEUXIÈME

Nos Fondations.

Pendant que notre monastère subissait tant de transformations, et que « Dame Pauvreté » le complétait si lentement, le « *Sitio* » du cœur de notre vénérée Mère fondatrice et ses vœux ardents pour la diffusion du culte du Précieux Sang faisaient surgir de nouveaux sanctuaires dédiés au Sang Rédempteur.

Celui qui répondit d'abord à ses aspirations fut un évêque irlandais de la province d'Ontario : Mgr JOHN-JOSEPH LYNCH.

I

Monastère du Précieux-Sang de Toronto.

« MOUNT OLIVET »

Le 1er novembre 1864, Mgr Lynch visitait, pour la première fois, notre humble Communauté. Pendant qu'il y célébrait les Saints Mystères, il se sentit le désir de posséder, dans sa ville épiscopale, une Communauté de Religieuses contemplatives vouées à l'adoration du Précieux Sang et à la réparation des outrages qu'il reçoit.

Avant de quitter Saint-Hyacinthe, Mgr Lynch écrit ses intentions :

> « En pensant aux misères spirituelles de mon diocèse, à ces hérétiques qui forment une grande partie de sa population, je crois devoir me choisir parmi vous des « auxiliaires » qui m'aident à faire descendre les bénédictions de Dieu sur les âmes objets de mes sollicitudes et, trop souvent, de mes angoisses.
>
> » De ce jour, je compte votre Communauté au nombre des miennes. »

L'Évêque de Toronto ne put réaliser son projet aussi tôt qu'il l'eût souhaité.

Le 16 juillet 1869, Mgr Lynch informait les supérieurs ecclésiastiques

et notre vénérée Mère que tout était prêt pour la fondation d'un « Précieux-Sang » dans sa ville, et que les « Sœurs Adoratrices » y étaient attendues avec empressement.

Mère Catherine-Aurélie répondit :

« MONSEIGNEUR,

» Une indicible émotion s'est emparée de mon âme en lisant votre lettre, et mon premier mouvement a été d'élever vers Dieu ma reconnaissante prière.

» Mais, Monseigneur, mes yeux s'inondent de larmes, quand je songe que nous n'avons encore que huit ans d'existence ; que nous sommes si pauvres de vertus et de mérites.....

» Cependant, Monseigneur, vos vœux seront satisfaits : des vierges animées de l'esprit de Dieu vous seront données, — des vierges qui s'éprendront de zèle pour la réparation, et qui offriront une compensation perpétuelle au cœur de votre Ami divin.....

» Toutefois, nous sentons le besoin d'avoir un temps plus long pour nous préparer à une œuvre aussi importante ; et nous aurions préféré la commencer sous les yeux et la direction immédiate de Votre Grandeur, à son retour du concile. Mais, si elle insiste, et que nos supérieurs le permettent, nous serons prêtes à tout quitter pour aller vers vous..... En volant à votre appel, Monseigneur, mes bien-aimées compagnes croiront répondre à l'appel de leur Epoux crucifié, à l'invitation de son amour. Mon âme les aime d'une trop pure affection pour vouloir comprimer leur essor, la force et la générosité de leurs sentiments. Qu'elles dressent leur tente où Dieu le veut. Partout, mon indigne main les bénira ; partout mon cœur leur sera uni, car rien ne peut séparer ce que Dieu a enchaîné au pied de l'autel. Qu'elles se fassent victimes avec le sanglant Jésus, je me fais gloire d'y consentir. Qu'elles aillent édifier votre ville épiscopale par une vie de prière, d'immolation, de sainteté..... Cachée dans ma solitude, je prierai pour l'œuvre, et je ferai tout en mon pouvoir pour assurer sa prospérité et son perfectionnement. »

L'heure de Dieu avait sonné : Mgr Lynch ne voulut pas accorder de délai : l'Évêque — Mgr Chs. La Rocque — et les supérieurs de Saint-Hyacinthe consentaient au départ immédiat.

Sans tarder, l'on se mit à l'œuvre des préparatifs : préparatifs à peu près nuls ou très peu importants, du côté matériel : la Communauté, ne possédant rien, ne pouvait rien donner, — ce qui fut parfaitement compris et accepté par l'Évêque-fondateur : mais préparatifs bien sérieux et bien graves, du côté spirituel....

Il s'agissait de choisir les meilleures pierres, les pierres les plus solides, pour jeter dans les fondations du futur édifice. Neuvaines sur neuvaines

furent faites, accompagnées de sacrifices et d'immolations, pour obtenir que le Divin Architecte se chargeât lui-même de ce choix.

Laissée à elle-même pour déterminer cette grave question, la Mère fondatrice de l'Institut, s'abandonnant à l'inspiration de l'Esprit-Saint et à l'impulsion de sa générosité, n'hésita pas à sacrifier ce qu'elle possédait de plus précieux : deux de ses compagnes de fondation furent placées sur l'autel de l'holocauste.

Mais laissons-la nommer elle-même les Élues à cette nouvelle Exaltation de la Croix; nous trouvons le texte de cette nomination dans les Annales :

« La première Victime choisie, c'est ma Sœur assistante, SŒUR EUPHRASIE DE ST JOSEPH, que je chéris à double titre et qui m'a rendu tant de services.

» La seconde, c'est ma SŒUR E. DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, cette compagne... qui, lorsque j'étais, pour ainsi dire, errante dans le monde, ne sachant où dresser ma tente, m'a servi de mère et est restée près de moi... Dieu me demande de la sacrifier.

» Les trois autres sont aussi des enfants que j'aime et qui m'ont rendue heureuse. Je m'en sépare; mais toujours je les porterai dans mon cœur. La première est ma SŒUR MARIE-ANGE (*Malvina Langlois*); les deux autres viennent de sortir du noviciat : SŒUR MADELEINE DE JÉSUS (*Marie Gouin*) et SŒUR ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE (*Aurélie Lussier*); enfin la dernière est ma SŒUR DES SEPT DOULEURS (*Louise Deschamps*) qui est loin d'avoir apporté le deuil dans la maison, et qui n'a pas fait défaut aux aspirations et aux désirs de mon cœur. »

Le 31 août, les Élues de la Croix, sous la conduite de Mgr Lynch, de nos vénérés fondateurs, de notre Mère fondatrice et de plusieurs Dignitaires ecclésiastiques et religieux, tant de Toronto que de Saint-Hyacinthe, quittaient la Maison-Mère, après avoir adressé les plus touchants *Adieux* aux Sœurs qu'elles n'espéraient plus revoir de ce côté-ci de la vie.

On lira peut-être avec intérêt le cantique d'*adieu*, qu'ont fait entendre, à la dernière messe de Communauté, depuis ce premier départ, toutes les Religieuses sorties du monastère de Saint-Hyacinthe, pour une nouvelle fondation.

MON CŒUR EST PRÊT (1)

Mon cœur est prêt ! Je m'offre sans retour,
Époux divin, immole ta victime.
Tu le sais bien, pour ton amour sublime,
Je t'ai promis un généreux amour

(1) Sur l'air du chant breton : « *La mer m'attend...* »



Je pars.... Mais il me reste
Ta croix, trésor céleste,
Et le vin précieux
Du calice des cieux.
O mon Jésus, je t'immole mon cœur :
Je veux, pour toi, quitter tout ce que j'aime.
Je ne veux plus rien que toi même;
Mon Dieu, mon bien suprême,
Sois seul tout mon bonheur.

Mon cœur est prêt ! Brise tous mes liens;
Conduis mes pas sur la terre étrangère.
Là, comme ici, je vivrai de prière;
Ton Sang divin me vaudra tous les biens.
Adieu! ma solitude,
Seule béatitude;
Autel où chaque jour,
J'allais boire l'amour!
Adieu, je pars! Je t'immole mon cœur :
Jésus, pour toi, je quitte ce que j'aime.
Je ne veux plus rien que toi-même;
Mon Dieu, mon bien suprême,
Sois seul tout mon bonheur.

Mon cœur est prêt! Oh! pardonne ces pleurs:
N'écoute pas la voix de la nature :
Si mon cœur saigne, il aime sa blessure....
Il est heureux... il bénit ses douleurs.
Vierge du sacrifice,
Je dois boire au calice
Où tu puisas le fiel
Qui me valut le ciel.
Oh! pour retour, je t'immole mon cœur :
Jésus, pour toi, je quitte ce que j'aime;
Tu seras seul mon Bien suprême;
Je ne veux que toi-même,
Toi seul es mon bonheur.

Mon cœur est prêt! Que puis-je encor t'offrir?
Veux-tu de moi de plus grands sacrifices?
Avec l'amour, la croix n'est que délices;
Souffrir pour toi, non, ce n'est pas souffrir!

Ah! je veux que des âmes,
Brûlant de saintes flammes,
Aillent te voir, un jour,
En ton divin séjour.
Pour les sauver, je t'immole mon cœur;
Pour les sauver, je quitte ce que j'aime;
Je te choisis pour Bien Suprême:
Je ne veux que toi-même,
Toi seul pour tout bonheur!

L'arrivée à Toronto fut vraiment triomphale. La foi irlandaise s'y manifesta dans tout son admirable enthousiasme.

Les Sœurs séjournèrent quelques jours chez les Dames de Lorette (1), où la plus aimable et gracieuse hospitalité leur fut donnée.

Le 8 septembre — fête de la Nativité de Marie — elles prirent possession de leur maison de « Sainte-Marie » — couvent contigu à « St-Mary's Church », et que les Religieuses de Lorette avaient mis à la disposition de Mgr Lynch, pour y installer ses Filles du Précieux-Sang.

Cette maison était humide et malsaine. Quatre des fondatrices y prirent la tuberculose, et vinrent mourir à la Maison-Mère, quelques années après.

Les Sœurs y souffrirent de la faim, du froid et de toutes sortes de privations, malgré le dévouement de Mgr Lynch et du curé de « Sainte-Marie » — qui leur avaient expressément recommandé de faire connaître leurs besoins. Mais l'Evêque et le Curé étaient pauvres; et ces « besoins » revenaient si souvent que les Sœurs finirent par se décider à ne les signaler que dans les cas de pressante nécessité.

Après les premières démonstrations de cordiale sympathie envers la Communauté, la population catholique de Toronto parut l'oublier, au moins pendant quelque temps. On apprit plus tard que, par une erreur incompréhensible, les familles irlandaises qui auraient pu leur venir en aide, et qui l'eussent fait avec plaisir, étaient sous l'impression que « ces Religieuses » — qui n'avaient pas d'œuvres extérieures — « vivaient de leurs rentes ».

Il fallut aux Sœurs un courage héroïque pour poursuivre leur œuvre de réparation et d'immolation, au milieu d'une si grande pauvreté et à travers de difficultés sans cesse renaissantes.

---

(1) La Très Rév. Mère Supérieure et son assistante étaient venues au-devant d'elles à Saint-Hyacinthe.

Sans qu'il le soupçonnât, Mgr Lynch les poussait de plus en plus dans cette voie de l'héroïsme, en leur disant, à chacune de ses visites, combien il se félicitait d'avoir appelé les Adoratrices du Précieux-Sang. Selon lui, depuis leur arrivée son troupeau devenait plus docile, ses prêtres plus saints, ses Maisons religieuses plus ferventes. Il n'est pas jusqu'à l'affaiblissement du fanatisme chez les protestants de sa ville qu'il ne leur attribuât. Jamais il



Mgr JOHN-JOSEPH LYNCH
FONDATEUR DE NOTRE MONASTÈRE DE TORONTO

n'omettait de venir leur recommander ses besoins personnels et ceux de son diocèse : conversions, guérisons, affaires importantes... et toujours il faisait hommage de ses succès à la ferveur de leurs prières, à la générosité de leurs sacrifices. On a pu dire — et avec vérité — que le monastère du Précieux-Sang était le pèlerinage préféré de Mgr Lynch.

Au lieu de se complaire en ces paroles, les Sœurs n'y voyaient qu'une délicate insinuation de leur bon Pasteur à se faire de plus en plus et de mieux en mieux Victimes Réparatrices. On le conçoit : ce n'est pas après de telles visites qu'elles ouvraient la bouche pour se plaindre de leur pauvreté.

Dieu a visiblement béni leur générosité et leur esprit de sacrifice.

Trois ans après la fondation, Mgr Lynch procura aux Sœurs une maison très convenable. Les amis finirent par soupçonner, puis apprirent qu'elles étaient d'autant plus pauvres qu'elles n'avaient point d'œuvres extérieures. Les recettes du travail qui leur était confié — confection des hosties, linges d'église, soutanes, etc., etc. — s'ajoutant aux petites aumônes, elles sortirent insensiblement de leur grand dénuement.

Les Sœurs du Précieux-Sang de Toronto sont, aujourd'hui, en possession d'une spacieuse demeure, laquelle, grâce à des améliorations successives et à de nombreux dévouements, est devenue un véritable monastère.

Depuis qu'elles demeurent près du collège Saint-Michel, elles ont trouvé autant de pères que de religieux, dans les RR. PP. Basiliens. Les TT. RR. PP. Vincent et Marijon mériteraient une mention spéciale, si les autres Pères n'eussent eu besoin que des fonctions de supérieur ou de chapelain, qu'ils ont l'un et l'autre exercées, pour les égaler en bienveillance, en charité, en dévouement effectif.

Saint Joseph leur a suscité, en certains jours d'angoisses, où elles ne savaient où trouver de l'argent pour payer des dettes relativement élevées, un bienfaiteur inconnu qui versait ses aumônes et se hâtait de disparaître. On crut d'abord qu'en le remerciant à genoux, au pied de la blanche statue d'un saint portant un lys, les accents de la gratitude arrivaient jusqu'à ses oreilles : car on s'imaginait avoir affaire à saint Joseph lui-même; mais on apprit plus tard qu'il se nommait Mr Frs. Taylor.

Jusqu'à sa mort, Mr Taylor leur fut un bienfaiteur émérite.

Il vit encore dans la personne de Mlle Mary Hoskin qui, à son tour, multiplie à nos Sœurs les actes de son dévouement.

Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de relater avec plus d'étendue les divers événements de cette héroïque fondation. Tout imparfait que soit ce sommaire, nous l'offrons en hommage à la seule survivante des quatre fondatrices de l'Institut : la TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE EUPHRASIE DE ST JOSEPH, qui a fondé cette Maison lointaine, en a vécu tous les jours douloureux, a été l'ouvrière ou la coopératrice de ses progrès; et jouit aujourd'hui, à « *Mount Olivet* » (surnom du monastère), de la reconnaissance affectueuse de sa nombreuse famille spirituelle.

Tous les exercices de la communauté se font en anglais, à Toronto.

Cette Maison a produit cent cinq adoratrices du Précieux Sang, dont dix-huit sont parties pour le ciel. Parmi ces dernières se trouve une compagne de notre vénérée Mère fondatrice : la nièce de Mgr Raymond, notre chère Sœur Sophie de l'Incarnation, décédée, à Toronto, le 9 février 1891 ; mais dont notre enclos funèbre possède la précieuse dépouille.

II

Monastère du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Grâce (Montréal).

Mgr Ignace Bourget, l'illustre évêque de Montréal, n'avait pas oublié le petit grain de senevé jeté en terre par la candide vierge dont il avait déterminé la vocation et reçu les vœux perpétuels.

Après avoir transplanté — en 1863 — l'humble petite plante dans un champ plus vaste, maintes fois Monseigneur la visita, fut prodigue, à son égard, des meilleurs encouragements et poussa la bienveillance jusqu'à manifester le désir qu'on réservât, pour sa ville épiscopale, le premier rameau qui pourrait être détaché du jeune arbuste.

Il entrait dans les desseins de la Providence que le Révérend Mr Napoléon Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâce, fût l'instrument immédiat dont Dieu voulait se servir pour réaliser le projet qu'avait conçu le vénérable Évêque de Montréal.

Poussé vers cette œuvre par sa dévotion au Précieux Sang et par une ardente amie du « Précieux-Sang », Mme Ephrem Hudon — femme d'une énergie qu'aucun obstacle ne rebutait ; — encouragé à cette œuvre par les promesses de secours matériels de trois riches citoyens de Montréal, Mr Ephrem Hudon, jr et MM. Léandre et Charles Chaput, ainsi que par la sympathie de ses paroissiens les plus en vue, le Révérend Mr Maréchal crut qu'il pouvait, sans tenter Dieu, entrer en négociation avec les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Saint-Hyacinthe, relativement à la fondation d'un « Précieux-Sang » dans sa riche et généreuse paroisse.

C'était au mois de mars 1874.

L'heure de Dieu était venue pour la réponse qu'il tardait à Mgr Bourget de faire monter de son cœur à ses lèvres.

Elle se fit entendre toute pleine de bénédictions et d'encouragements.

« Je souhaite », dit Monseigneur, à la fin de l'audience, « je souhaite » que tout se fasse heureusement et promptement. »

Un peu plus tard, le vénéré prélat écrivait à Mgr Jos. La Rocque :

« Ce sera une de mes consolations, en quittant cette vie de misères et de larmes, de penser que je laisserai ici-bas des avocates qui plaideront ma cause auprès du Souverain Juge, et qui intercéderont pour tant d'infortunés pécheurs qui périssent dans notre grande cité. »

Mais Mgr La Rocque était angoissé. Il appréhendait que ces Maisons détachées de la Maison première, alors que les constitutions générales et



Mgr IGNACE BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

particulières de l'Institut n'étaient encore qu'à l'état d'ébauche ou d'essai, ne nuisît, plus tard, à leur acceptation totale.

Mgr Bourget soupçonna-t-il cette angoisse?... La lettre suivante, qu'il lui adressa, pourrait le faire croire.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'intime conviction que les Religieuses du Précieux Sang vont nous rendre de grands et importants services. Aussi est-ce à moi qu'incombe le devoir de la reconnaissance pour la fondation qui va se faire sous votre direction.

» Pour ce qui est des règles, je dois vous protester qu'en demandant la Communauté, je la veux avec toutes ses règles, coutumes et usages... Si certains points ne pouvaient être fixés maintenant, il va sans dire que l'on se conformera à Montréal à tout ce qui sera réglé plus tard à Saint-Hyacinthe.

» Je disais hier à M. le G. V. Raymond... que, dans mon humble opinion, toutes les fondations devaient demeurer fortement et tendrement unies à la Maison Mère...

(*Signé*) † » IG., Ev. de Montréal. »

Mgr La Rocque était satisfait : le projet de fondation pouvait s'effectuer.



Mr NAPOLÉON MARÉCHAL

On y préluda par le choix des sujets. La question de leur formation insuffisante fit encore hésiter notre Mère. Elle craignait qu'on ne s'attendît à trouver chez ses Filles plus de perfection qu'elles n'en possédaient.

Dans sa grande délicatesse, Mr Maréchal lui fit cette heureuse réponse :

« Je ne demande pas des saintes : je craindrais de les *gâter*, — mais » des *imparfaites* qui me procurent le plaisir de les perfectionner. »

La nomination devenait plus facile.

Ce fut le 4 juin 1874 qu'elle eut lieu. Cette fois encore, l'assistante de la Mère fondatrice sera nommée supérieure de la future Maison : la bonne Mère ne se lassera pas de donner ce qu'elle a de mieux à ses Filles.

Les Sœurs élues furent :

Rév. Mère Marie du Saint Esprit (*Hermine Bourdon*), supérieure ;
» Sœur M. St Alphonse (*Parmelie Duguay*), assistante ;
» » Marie du Crucifix (*Mary McManamy*), dépositaire ;
» » Marie Réparatrice (*Olympe Bourdon*) ;
» » M. de l'Eucharistie (*Amelie Davignon*) ;
» » St Louis de Gonzague (*Mélanie Gatien*) ;
» » St Jean l'Évangéliste (*Mme Louise Hudon*) ;
» » St Bernard (*Henriette Lévesque*), converse ;
et une postulante tourière qui ne persévéra pas.

Mr Maréchal avait annoncé que la maison qu'il destinait aux Sœurs était une nouvelle « étable de Bethléem ». Notre Mère s'en était réjouie et avait demandé qu'on lui réservât le dessous de « la crèche ».

Mais la visite qui fut faite de « l'étable », avant l'installation, ne réalisa point les espérances d'extrême pauvreté que le bon Curé en avait fait concevoir. Le logement fut trouvé modeste, à la vérité, mais suffisamment spacieux et tout à fait convenable.

La générosité des bienfaiteurs de cet établissement avait déjà commencé à pourvoir le futur monastère non seulement du nécessaire, mais même de l'utile.

Le 13 juin, les Sœurs fondatrices du monastère de N.-D.-de-Grâce quittaient Saint-Hyacinthe. Elles étaient accompagnées de nos vénérés fondateurs, de la Mère fondatrice et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, entre autres du T. Rév. Père Bourgeois, prieur et fondateur du premier couvent de Saint Dominique au Canada.

L'installation régulière se fit le 14 juin. La cérémonie, à l'église de N.-D.-de-Grâce, présidée par Mgr Bourget, fut d'un éclat indescriptible : on n'eut pu faire ni mieux, ni davantage, pour la réception d'un roi.

Après la sortie de l'église, Mgr de Montréal accompagna les Sœurs jusque dans l'intérieur de leur cloître. Après l'avoir bénit, il leur adressa une pathétique exhortation, au cours de laquelle il leur *prédit* « que leur sentier ne serait pas toujours jonché de fleurs ; qu'elles auraient à souffrir :... qu'un jour ou l'autre, la croix les étreindrait dans ses bras sanglants.... »

Mgr de Germanicopolis prit, à son tour, la parole. S'adressant à Mgr Bourget, il lui dit, d'une voix émue :

«..... Monseigneur... vous annoncez des croix à mes Filles. Vous dirai-je » qu'une pensée analogue m'a saisi pendant la brillante cérémonie qui vient

» d'avoir lieu. Je me disais : Ne serait-ce point leur dimanche des Rameaux? »

Cette pensée, si parfaitement identique des deux prélats fondateurs, dut être une vision prophétique : car « la croix » n'a pas manqué d'étreindre, « dans ses bras sanglants », les Victimes Réparatrices de N.-D.-de-Grâce.

« Maintenant », dit Mgr Bourget à notre Mère fondatrice, « je puis chanter » mon *Nunc dimittis.* »

« — Au contraire », lui répondit-elle, « il faut que vous viviez de longues » années encore, Monseigneur : afin que votre action pastorale et vos béné- » dictions de père finissent par élever à la hauteur des autres la moindre de » vos œuvres. »

Les Sœurs de Notre-Dame-de-Grâce ont quitté, depuis longtemps, « l'étable de Bethléem ». Elles en sont, aujourd'hui, à leur deuxième spacieux monastère. Le premier — trop grand pour leurs besoins — a été vendu aux Sœurs de la Providence et est devenu l'Hôpital des Incurables.

Placé au versant du Mont-Royal, leur monastère domine la grande cité. Là, nos Sœurs de la « Montagne de Marie » — comme nous les nommons — vivent de contemplation, de solitude et de prière.

En les introduisant à son peuple, lors de leur arrivée, Mgr Bourget disait :

«.... La voix de cette Communauté contemplative, si ardemment désirée, s'est donc fait entendre sur notre terre : *Vox turturis audita est in terra nostra.* La voix de cette innocente tourterelle a retenti dans notre voisinage avec des gémissements ineffables.... Cette voix proclame, à toutes les heures du jour et de la nuit, ces paroles de la Sainte Église : Que le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ garde vos âmes pour la vie éternelle. »

Réalisant, dans leur vie de solitude et de silence, la pensée de leur évêque fondateur, Mgr Bourget : « C'est, en effet, dans ce Sang du Dieu fait » homme que se plongent et se purifient les colombes que l'Eglise a réunies » dans cet asile sacré, afin.... qu'elles puissent en toute confiance se faire de » vraies victimes réparatrices par une vie d'amour, de prière et de souffrance, » et faire entendre, jour et nuit, ce soupir que produit la soif des âmes : » Miséricorde, ô Père Eternel, par le Sang Précieux de votre cher Fils! »

De « la colline de l'encens » et de « la montagne de la myrrhe », où la nature et la grâce les ont placées, nos Sœurs de Notre-Dame-de-Grâce n'ont qu'une louange : « Gloire au Sang! » et qu'un gémissement : « Pitié pour les pécheurs! »

III

Monastère du Précieux-Sang d'Ottawa.

« BÉTHANIE »

Le 20 mars 1887, Mgr Ths. Duhamel, archevêque d'Ottawa, renouvelait sa demande d'une fondation du Précieux-Sang, dans la capitale du Canada. Sa bienveillante lettre nous arriva le jour même de la fête du Précieux Sang du Carême.

Mgr Moreau, l'ardent zélateur des fondations du Précieux-Sang, — plus



Mgr THS DUHAMEL, ARCHEVÊQUE D'OTTAWA

ardent, en un sens, que les fondateurs eux-mêmes, — fut le premier à encourager la Communauté à se rendre au désir de Mgr d'Ottawa.

« Tout près de l'archevêché, écrivait Mgr Duhamel, se trouve encore et en assez bon état l'ancienne maison des Sœurs Grises. C'est une maison à un étage et trois logements. — La petite chapelle, que ces Religieuses avaient fait construire en arrière

de cette maison, est encore dans l'état où elles l'ont laissée. Je pourrais mettre cette propriété à votre disposition pendant un certain nombre d'années.

» Mais si vous pouviez, dès maintenant, disposer de quelques centaines de piastres, il vous serait possible d'acquérir l'une ou l'autre de deux magnifiques propriétés. »

A la demande et à l'offre, la Rév. Mère Cath.-Aurélie répondit :

« Monseigneur,

» Comme une réponse du ciel et une bénédiction du Sang de Jésus, la lettre de Votre Grandeur nous arrivait au moment précis où nous terminions les sept pèlerinages que nous avons voulu faire pour honorer les sept Effusions du Précieux Sang, au jour de l'une de ses fêtes.

» En parcourant le plus pieusement possible les sept petits oratoires..., nous avions, de concert avec nos vénérés fondateurs, instamment supplié le Dieu du Calvaire de se servir de nous, faibles et indignes enfants,... pour répandre, autant que possible, la connaissance et l'amour de son Sang adorable ; et voilà qu'aussitôt nous avons la grande joie de constater que Notre Seigneur avait mis au cœur de Votre Grandeur la même pensée et le même désir.

» Soyez béni, Monseigneur, d'avoir accueilli cette sainte inspiration, et de n'en avoir pas été détourné par la vue de nos misères et de notre impuissance personnelle.....

» Toutefois, Monseigneur, laissez-moi vous dire que je ne suis pas surprise de voir Votre Grandeur.... nous appeler dans son archidiocèse. La Vierge Immaculée, dont nous osons nous dire les humbles filles, nous *attire* (1) près de vous, pour qu'à notre tour, nous attirions la rosée du Sang du salut sur les âmes dont vous avez la garde. La devise que vous avez choisie, Monseigneur (2), convient donc parfaitement, nous semble-t-il, à un pontife destiné à être le père des « Adoratrices du Précieux-Sang, Filles de Marie Immaculée ». Je l'ai remarqué avec bonheur, et j'y vois un heureux augure pour notre future fondation d'Ottawa...

» Nous nous sommes hâtées de consulter nos vénérés supérieurs et fondateurs : Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr de Germanicopolis et Mgr (3) Raymond, ainsi que les principales officières de la Communauté. Tous et toutes, Monseigneur, acceptent avec actions de grâces les propositions de Votre Grandeur...

» Maintenant, qu'il me soit permis de vous dire, Monseigneur, que ni nos aspirations, ni nos moyens, ne nous permettent de songer à l'acquisition d'une des deux magnifiques propriétés proposées, quelque avantageuses que soient les conditions. L'ancienne maison des Sœurs Grises de la Croix conviendrait mieux, à notre humble

---

(1) Allusion au blason de Mgr Duhamel.

(2) « *Trahe nos, o Virgo Immaculata.* » — Mgr Duhamel était un oblat de Marie Immaculée.

(3) Mr le G. V. Raymond était élevé, depuis plusieurs années, à la prélature romaine.

avis, pour un monastère où tout devra rappeler les sanglantes immolations du Golgotha..... Pour jeter les bases de notre petit édifice, nous sommes bien aises d'avoir, pour premières pierres, la glorieuse humilité et la riche pauvreté de Jésus.. »

(*Signé*) « CATH.-AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG. »

L'élection des fondatrices se fit sans retard. Mgr de Saint-Hyacinthe accepta avec plaisir d'en faire connaître le résultat à la Communauté. Une *assistante* de notre vénérée Mère fondatrice fut choisie pour supérieure :

Rév. Mère du St Cœur de Marie (*Corinne Duguay*), supérieure ;
» Sœur Aurélie de Jésus (*Marie Benoit*), assistante ;
» » Marie Réparatrice (*Rose Desnoyers*), maîtresse des novices ;
» » Marie Immaculée (*Mathilda Moreau*), dépositaire ;
» » St François de Sales (*Clorinde Fagnant*) ;
» » du Divin Cœur de Jésus (*Mathilde Massue*) ;
» » du Saint Nom de Jésus (*Perpétue Leclair*), converse ;
» » Marie Bernadette (*Dina Maynard*), tourière.

Après avoir béni les élues et félicité les électrices, Monseigneur ajouta :

« Je suis persuadé que toutes seront à la hauteur de la mission si noble et si glorieuse qui leur incombe : faire connaître et aimer le Précieux Sang. »

Le départ eut lieu le 21 mai. La scène des adieux chez notre bon père fondateur, Mgr La Rocque, fut on ne peut plus émouvante. Avant de bénir ses chères Filles pour la dernière fois, le vénérable vieillard, sentant le poids de ses soixante-dix-huit ans, leur dit, avec des larmes dans les yeux :

« Moi aussi, je vais bientôt faire un long voyage. Il est bien probable, mes chères Enfants, que je ne vous reverrai plus ici-bas ; mais, du ciel, où j'espère aller, je continuerai de vous bénir et de vous aimer comme je vous bénis et vous aime en ce moment. Je prierai pour que mon vœu le plus ardent pour vous se réalise pleinement : que vous vous aimiez toujours les unes les autres et que la paix demeure avec vous. »

En arrivant dans la capitale, elles furent aussitôt conduites chez les Sœurs Grises de la Croix, où se trouvait notre Révérende Mère fondatrice, — venue à Ottawa quelques semaines plus tôt, sur l'instante prière de Mgr Duhamel, afin de surveiller de près les réparations du futur monastère. Vive et profonde fut l'émotion des Sœurs en revoyant cette bonne Mère

souffrant des suites d'un accident de voiture, et pouvant à peine encore mouvoir son pied malade.

Mgr Duhamel insista pourtant pour que la Mère fondatrice fût présente à la cérémonie de réception, et présidât à l'installation des Sœurs dans leur petit monastère :

« S'il faut un miracle », dit Monseigneur, aimablement, « je vous » donnerai, pour l'accomplir, la crosse de Mgr Guigues (1) : vous vous » appuierez dessus. »

« — Défendez-moi seulement, Monseigneur, d'obéir au médecin, — et » une canne me suffira. »

Le « miracle » s'effectua jusqu'à un certain point, car notre Mère put se rendre en voiture à la basilique.

La cérémonie y fut splendide : de même l'entrée processionnelle des Sœurs dans l'humble demeure, qu'elles décoreront plus tard du titre de « Château de la Paix » ou « Béthanie ».

Le 24 mai, fête de Notre-Dame-de-Bon-Secours — jour fixé pour l'installation régulière — Mgr l'Archevêque voulut célébrer lui-même l'Auguste Sacrifice dans le petit sanctuaire; et le plaça sous les auspices de la Vierge Immaculée, patronne spéciale de l'archidiocèse.

Au moment solennel où le Christ redescendait sur l'autel, les Sœurs, palpitantes d'émotion, croyaient entendre résonner, à l'oreille de leur âme, ces délicieuses paroles du Mandement de Monseigneur, publié à l'occasion de leur arrivée :

> « Réveillez-vous, échos de ce sanctuaire, à la voix de ces nouvelles épouses de Celui dont, jadis, vous avez tant de fois répété le nom !..... Revenez, Anges adorateurs de l'Hostie vivante!..... reprenez votre place dans cette enceinte sacrée... . Venez, vous aussi, Anges privilégiés, qui avez assisté au drame sanglant du Golgotha ; venez, des coupes en mains, puiser dans le calice de l'autel, le Sang du Sauveur pour le porter partout, dans cet archidiocèse, où il y a des âmes à rafraichir et à purifier. »

Dès ces premiers jours, le petit monastère du Précieux-Sang fut l'objet de la bienveillance générale. Jusqu'aux plus humbles, jusqu'aux plus pauvres se firent leurs bienfaiteurs et leurs amis. Ce qui le prouverait mieux peut-être que toute parole, c'est que, dans l'espace d'un mois, elles ne dépensèrent que... trente sous pour leur nourriture.

(1) Prédécesseur de Mgr Duhamel sur le siège d'Ottawa.

Merci aux bienfaiteurs de nos chères « Béthaniennes! »

Elles ont, aujourd'hui, un établissement considérable et des mieux situé, sur la rue « Echo-Drive ». Mais elles n'oublient pas leur humble résidence de la rue Saint-Patrice, et les nombreux amis qui se sont faits la providence quotidienne du premier « Château de la Paix ».

Le 27 mai se signala par un double événement qui, un peu plus tard, fut regardé comme coïncidence frappante :

Mgr Raymond quittait, en ce jour, les Sœurs de la nouvelle fondation; et Mgr l'Archevêque d'Ottawa leur faisait don d'une relique de la Vraie Croix :

« Pourquoi, me disais-je, ne pas leur porter cette consolation et cet » encouragement dans les croix que Dieu leur ménage? »

Le Divin Crucifié préparait à leur cœur une croix bien douloureuse, — et qui fut particulièrement sanglante à celui de la Mère fondatrice.

Le 3 juillet, fête du Précieux Sang, Mgr Duhamel permit que le Très Saint Sacrement fut exposé dans leur chapelle, — mais seulement jusqu'à 5 heures du soir.

A Saint-Hyacinthe, l'exposition devait se prolonger, selon l'usage, jusqu'à l'issue de la messe du lendemain; mais la reposition dut se faire aussitôt après le « Salut » — vers 5 heures p. m., à raison du terrible événement dont notre monastère venait d'être le théâtre :

Ce même jour, vers 9 1/4 heures, Mgr Raymond expirait soudainement, après quelques heures d'une maladie qui ne parut grave qu'au moment de l'imprévue syncope (amenée par une embolie) qui allait nous ravir le meilleur et le plus dévoué des pères...

Le télégramme, qui annonçait le douloureux événement au monastère d'Ottawa, fut suivi d'un second qui rappelait notre vénérée Mère sur la scène funèbre.

Oh! que nos Sœurs eurent besoin du baiser de la Croix pour accepter généreusement ce double départ... tous deux, si imprévus!... La consolation commune était de penser que le grand Apôtre du Précieux Sang était mort le jour même de la fête du Précieux Sang.

Mais nous ne terminerons pas par cette note douloureuse le précis historique de notre si heureuse fondation d'Ottawa. Laissons-en le mot final à notre vénéré père fondateur.

A la date du 30 mai, il écrivait à ses chères Filles :

« ... Aux membres de la nouvelle Maison est dévolu le grand rôle de répondre à l'honneur du nom et de l'œuvre de l'Institut du Précieux Sang dans les vastes pays qui s'étendent de cette capitale jusqu'au Mississipi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses (1). Que l'auguste Sang, dont les effusions, opérées au milieu des souffrances et des ignominies de la Passion de notre doux et miséricordieux Sauveur, sont suffisantes pour le rachat des crimes du genre humain jusqu'à la fin de tous les siècles, soit donc adoré, vénéré et aimé par les nouvelles zélatrices de son saint culte, maintenant et toujours. »

Jamais souhaits ne furent mieux, plus tôt et plus littéralement réalisés. Outre que le culte du Précieux Sang a pénétré jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses, et que trois Adoratrices du Précieux-Sang d'Ottawa ont été appelées à s'y dévouer dans une large mesure, les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang d'Ottawa sont demeurées d'ardentes, d'infatigables *zélatrices* de la dévotion au Précieux Sang. Tous les moyens propres à la développer reçoivent, dans leur monastère, la plus particulière attention pratique; et, par le canal de leurs amis et correspondants, ces moyens se propagent et s'étendent chaque jour.

On disait quelquefois à notre vénérée Mère fondatrice qu'elle paraissait avoir une prédilection spéciale pour « Béthanie » : ce qui la faisait sourire. Maintenant surtout que Mère du Saint Cœur de Marie — la fondatrice de « Béthanie » — jouit, avec elle, de la récompense de son dévouement et de sa fidélité, le bel œil bleu de notre bien-aimée Mère doit s'abaisser avec une tendresse encore plus vive vers le « Château de la Paix ».

Gloire au Sang!

Nota. — Nous continuerons, dans une future édition, si les circonstances le permettent, l'histoire abrégée de nos fondations. Dans celle-ci, le manque d'espace nous oblige à nous borner à ce qui suit, pour les neuf autres Maisons de l'Institut.

---

(1) Absolument rien ne faisait soupçonner alors que nous aurions une fondation près des bords du Pacifique, — encore moins que la première supérieure de cette Maison serait prise au couvent du Précieux Sang d'Ottawa.

IV

Monastère du Précieux-Sang des Trois-Rivières.

« GETHSÉMANI »

Cette Maison fut fondée par Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, sous Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, le 24 mai 1889.



Mgr L.-F. LAFLÈCHE, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Sœurs qui fondèrent cet établissement furent :

Rév. Mère Agnès de Jésus (*Mary Gunn*), supérieure.
» Sœur Ste Anne (*Célina Richard*), assistante.
» » Marie de la Croix (*Marie de Lanaudière McConville*), Mtr des novices.
» » Séraphine de Jésus (*Marie Louise Badeaux*), dépositaire.
» » St Michel-Archange (*Marie Baby*), secrétaire.
» » Marie Madeleine de Pazzi (*Célina Berthiaume Duchêne*).
» » Marie St Bernard (*Henriette Levesque*), converse.
» » Marie de la Nativité (*Rose Anna Dupont*), tourière.

V

Monastère du Précieux-Sang de Brooklyn (N. Y.).

« BETHLÉEM »

Le cinquième monastère fut fondé à Brooklyn, dans l'État de New-York,



Mgr JOHN LOUGHLIN, ÉVÊQUE DE BROOKLYN

aux États-Unis, par Mgr John Loughlin, évêque de Brooklyn, sous Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.

Les Sœurs que notre vénérée Mère y conduisit furent :

Rév. Mère Marie Ste Gertrude (*Marie de Valerot*), supérieure ;
» Sœur Marie du Carmel (*Aurélie Caouette*), assistante ;
» » Marie-Berchmans (*Agnès Renaud*), maîtresse des novices ;
» » Marie Joseph (*M.-Louise Merrick-Collins*), dépositaire ;
» » Marguerite-Marie (*Euretta Waddington*), secrétaire ;
» » Catherine de Ricci (*Catherine Collins*) ;
» » M. de l'Ange Gardien (*Adelaïde Trudeau*), converse ;
» » M. St Jean-Baptiste (*Regina Trahan*), tourière ;
» » Marie de Jésus (*Marguerite Rooney*), postulante-tourière.

VI

Monastère du Précieux-Sang de Portland (Oré.)

« MONT THABOR »

Cette lointaine fondation fut inaugurée à « *Gervais* » (Orégon). Elle fut



MGR WILLIAM GROSS
ARCHEVÊQUE DE PORTLAND (ORÉ.)

faite par Mgr William Gross, archevêque de Portland (Or.), sous Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, le 6 janvier 1892.

Quelques mois plus tard, la fondation fut transférée à Montavilla station — un peu en dehors de la cité de Portland — sur le versant d'une colline nommée le « Mont Thabor », et y fut régulièrement installée le 24 juin 1892.

Mr l'abbé L.-Aimé Brosseau, curé de Gervais et frère d'une de nos sœurs, fut l'instigateur de cette fondation. Après avoir été l'instrument

providentiel de Dieu, auprès de l'archevêque de Portland, pour appeler les Sœurs dans cette lointaine région, il fut ensuite et il est demeuré le protecteur de l'œuvre du Précieux-Sang sur la côte du Pacifique.

Notre vénérée Mère fondatrice demeura un an en Orégon. Avec le consentement de Mgr l'archevêque Duhamel et du monastère d'Ottawa, elle



Mr L'ABBÉ BROSSEAU

confia la petite colonie à sa bien-aimée Fille et compagne de voyage, Mère du Saint Cœur de Marie, qu'elle nomma Supérieure du « Mont Thabor ».

Les Sœurs parties de Saint-Hyacinthe, pour cette fondation, sont :

Rév. Sœur Marie du Crucifix (*Mary M'Manamy*), assistante ;
» » Marie St Louis (*M. L. Brosseau*), maîtresse des novices ;
» » St Paul de la Croix (*M. L. Côté*), dépositaire ;
» » Marie St Pierre (*Caroline Hosford Beldon*), secrétaire ;
» » du St Nom de Jésus (*Véronique Leclair*), converse ;
» » Marie de Lorette (*Rose-Alba L'Heureux*), postulante tourière.

VII

Monastère du Précieux-Sang de Sherbrooke.

« NAZARETH »

Cette Maison fut fondée par Mgr Paul La Rocque, évêque de Sherbrooke, sous Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, le 14 septembre 1895.



Mgr PAUL LA ROCQUE, ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

Les Sœurs appelées à faire cette fondation furent :

Rév. Mère Ste Ursule (*Séverine Jourdain*), supérieure ;
» Sœur Aimée de Marie (*Evelina Perrault*), assistante ;
» » Marie St David (*Elizabeth Lesieur*), maîtresse des novices ;
» » Marie du Crucifix (*Mary McManamy*), dépositaire ;
» » M. de la Miséricorde (*Dina Lemaire*) ;
» » Hélène de la Croix (*Alice Quigley*).

Rév. Sœur Ste Rose de Viterbe (*Sophronie Primeau*) ;
» » St Antoine de Padoue (*Eugénie Gauthier*), converse ;
» » Ste Justine (*Émélie Dionne*), tourière.

VIII

Monastère du Précieux-Sang de Nicolet.

« ST-JOSEPH-DU-PRÉCIEUX-SANG »

Cette Maison fut fondée par Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, sous Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, le 28 août 1896.



Mgr ELPHÈGE GRAVEL, évêque de Nicolet

Les Sœurs fondatrices furent :

Rév. Mère St Stanislas Kostka (*Héloïse Barbeau*), supérieure ;
» Sœur M. des Cinq Plaies (*Eugénie Ranger*), assistante ;
» » Marie de la Croix (*Marie de Lanaudière-M Comeille*), Mtre des novices ;
» » Marie de la Rédemption (*Vitaline Barbeau*) ;

Rév. Sœur Marie de l'Eucharistie (*Maria La Rocque*);
» » Agnès de Jésus (*Louise St-Germain*);
» » Marie Angela (*Emerisa Gravel*), tourière;
» » Marie Louise (*M. L. Lafleur*), tourière;

Cette fondation est la dernière que notre vénérée Mère fondatrice organisa et dont elle alla installer les sujets.

IX

Monastère du Précieux-Sang de Manchester.

« LE CÉNACLE »

Cette fondation est l'œuvre de la Maison de Brooklyn. Elle fut faite par



Mgr BRADLEY, évêque de Manchester (N. H.)

Mgr Bradley, évêque de Manchester (*N. H.*), sous Mgr McDonnell, évêque de Brooklyn, le 28 novembre 1898.

Les fondatrices de cette Maison furent :

Rév. Mère M. Sainte Gertrude, supérieure ;
» Sœur M. Réparatrice (*Ellen O'Donnell*), assistante ;
» » Thérèse de Jésus (*Angela Cidad*), M^e des novices ;
» » S. Paul de la Croix (*Elizabeth Mathews*) ;
» » Imelda de l'Eucharistie (*Margaret Mc Enerny*) ;
» » Marie de Gethsémani (*Mary Carroll*) ;
» » Marie de Jésus (*Margaret M. Rooney*) ;
» » Aloysius (*Mary Graham*) ;
» » Adèle (*Adela de Castro*), postulante.

Notre vénérée Mère fondatrice visita la fondation, quelques jours après son installation, — cédant à l'instante prière des Sœurs fondatrices et des principaux Canadiens-Français de Manchester, qui avaient sollicité cette faveur de Mgr de Saint-Hyacinthe.

X

Monastère du Précieux-Sang de La Havane (Cuba).

« SANTA-CRUZ »

Cette fondation a pour Maison-Mère la Maison de Manchester. Elle fut faite par Mgr Barnada, archevêque de Santiago — de Cuba — alors administrateur de La Havane, sous Mgr Bradley, évêque de Manchester, le 1er octobre 1902.

Les fondatrices de cette Maison furent :

Rév. Mère Teresa de Jésús (*Angela Cidad*), supérieure ;
» Sœur S. Paul de la Croix (*Elizabeth Mathews*), assistante ;
» » Hyacinthe du Mont Carmel (*Adela de Castro*), M^sse des novices ;
» » Maria du Carmel (*Emiliana Bellini*), dépositaire ;
» » Séraphin de Jésus (*Cédulie Gagnon*) ;
» » Catherine de Jésus (*Elizabeth O'Leary*) ;
» » Marie de Jésus (*Léonie Besner*) ;
» » Marie de la Charité (*Evangelina Macias y de la Torre*), novice ;
» » Stanislas (*Sarah Lyons*), tourière.

Tous les exercices se font en espagnol au Précieux-Sang de La Havane : c'est la langue vernaculaire du pays. Plusieurs des Sœurs qui y furent

envoyées étaient espagnoles d'origine, mais parlaient aussi facilement l'anglais que l'espagnol.

Au mois de mai 1905, notre vénérée Mère fondatrice, à la demande de



Mgr ESTRADA, ÉVÊQUE DE LA HAVANE

Mgr Estrada, évêque de La Havane, et de la Mère supérieure de « Santa-Cruz » Mère Thérèse de Jésus, une espagnole — prêta à cette jeune fondation une de nos Sœurs canadiennes-françaises : Sr Thérèse de Marie.

XI

Monastère du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Lévis.

« L'IMMACULÉE-CONCEPTION »

Cette Maison fut fondée le 21 mai (fête anticipée de N.-D. de Bon-Secours), en l'année 1906, sous le pontificat de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, et de Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

La fondation était acceptée à l'époque de la mort de Mgr De Celles, cinquième évêque de Saint-Hyacinthe, et de notre vénérée Mère fondatrice, — lesquels décès se suivirent dans l'intervalle de quelques heures.



MGR L.-N. BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Les fondatrices de la Maison de Lévis furent :

RÉV. MÈRE VÉRONIQUE DE LA PASSION (*Virginie Dion*), supérieure ;
» SŒUR MARIE-RAPHAËL (*Fanny Duguay*), assistante ;
» » NATIVITÉ DE MARIE (*Céline Gagnon*), maîtresse des novices ;
» » MARIE RÉPARATRICE (*Yvonne Nadeau*), dépositaire ;
» » M. STE AGNÈS (*Alice Moreau*) ;
» » MARGUERITE MARIE (*Joséphine Derome*) ;
» » MARIE DES SEPT-DOULEURS (*Sophie Leclair*), converse ;
» » ST JEAN-BAPTISTE (*Regina Trahan*), tourière.

XII

Monastère du Précieux-Sang de Joliette.

« NOTRE-DAME DE LA PAIX »

Cette Maison fut fondée par Mgr Archambault, évêque de Joliette, sous Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Cette fondation était en perspective depuis plusieurs années; et il était



Mgr ARCHAMBAULT, ÉVÊQUE DE JOLIETTE

fortement question de sa réalisation, à l'époque de la dernière maladie de notre Mère fondatrice. La sérieuse reprise de ce projet fut une des dernières grandes joies de sa vie.

Les fondatrices furent :

Rév. Mère St Jean de la Croix (*Salomée Poirier d'Orsonnens*), supérieure ;
» Sœur de l'Immaculée Conception (*Laure Bourassa*), assistante, dépositaire ;

RÉV. SŒUR STE COURONNE DE JÉSUS (*Mary Daly*), maîtresse des novices ;
» » ST JEAN DE DIEU (*Eugénie Champoux*) ;
» » M. DU SAINT RÉDEMPTEUR (*Albia Brassard*) ;
» » MARIE DE LA PAIX (*Emérentienne Gingras*) ;
» » ST ALPHONSE (*Arzélie Beauchemin*), tourière ;
» » ST EDOUARD (*Clara Roy*), tourière.

D'après un relevé fait par nos Sœurs de Nicolet, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut, les treize Maisons qui le composent comptent 415 membres vivants, et 557 membres vivants et trépassés.

De tous ces cœurs s'exhale, dans une union parfaite, l'hymne d'amour et de reconnaissance envers le Sang Rédempteur : les Adoratrices de la terre s'unissant aux Adoratrices du ciel, et toutes ne formant qu'une âme pour chanter et chanter encore, au pied du tabernacle et aux pieds de « l'Agneau qui se voit au ciel comme immolé » :

Gloire au Sang qui sauva la terre !
Sois aimé,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire !

CHAPITRE TROISIÈME

Les Constitutions de l'Institut du « Précieux-Sang ».

I

Leur préparation.

En novembre 1865, Mgr Jos. La Rocque, déjà gravement menacé des infirmités qui devaient, quelques années plus tard, le clouer, jusqu'à sa mort, à une chaise roulante, demanda et obtint sa démission du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe.

Cet événement — d'abord si douloureux à la Communauté naissante — fut ensuite considéré comme paternellement providentiel et tout à fait favorable aux intérêts essentiels de l'œuvre du Précieux-Sang.

En effet, installé à la « Maison Blanche » presque aussitôt que le monastère actuel fût en état de recevoir les Sœurs, et, la « Maison Blanche », son hôte vénéré, — l'Évêque *in partibus* de Germanicopolis ne s'occupa plus que de sa petite Communauté.

Or la question souverainement importante, pour cette jeune famille religieuse, était le choix définitif et la codification de ses règles et règlements.

Comme bien on le pense, les Sœurs fondatrices et les premières Religieuses qui s'adjoignirent à elles avaient obtenu, depuis longtemps déjà, « quelque chose de plus » que les clauses du règlement provisoire déposé entre les mains de Mlle Caouette, le jour de la fondation.

En attendant les constitutions, et un peu aussi, peut-être, afin qu'elles fussent élaborées selon leur soif d'immolation, elles avaient essayé toutes sortes de pratiques extérieures de piété, surtout de mortification. Beaucoup de ces pratiques sont loin d'avoir reçu l'approbation épiscopale; plusieurs même ne sont demeurées qu'à l'état de légende dans la Maison. En voici une, cependant, qui est très authentique :

Une Sœur était arrivée à trouver trop *molle* la planche de son lit. Elle

eut *l'inspiration* d'y ajouter des quartiers de bois rugueux et inégaux. Permission lui avait été donnée d'*essayer*, pourvu qu'elle rendît compte de *l'effet*.

Or elle arrivait difficilement à s'endormir sur cette surface dure et irrégulière. Un soir, au moment qu'elle sentait un demi-sommeil l'envahir, elle s'en voit arrachée par les pas d'une Sœur qui passait un peu trop pesamment vis-à-vis de sa cellule. Vite, elle se lève... impatientée... et se



MGR JOS. LA ROCQUE

recouche... contrite et humiliée. Le lendemain, elle va avouer *l'effet* à notre vénérée Mère, qui lui dit, en souriant :

« On reconnaît l'arbre à son fruit. Otez ces quartiers de bois qui vous » enlèvent le sommeil et... la patience. »

La Sœur ne se fit pas prier. Bien sûr qu'elle expérimenta, les nuits suivantes, que « l'obéissance vaut mieux que le sacrifice ».

Quand Mgr La Rocque se mit en devoir de coordonner les divers « projets » de constitutions et les divers « essais » des Sœurs, il jeta de l'eau froide sur beaucoup de ces ardeurs à « effets » analogues, qui eussent, selon lui, « consumé les santés et, à la longue, refroidi les âmes ».

II

Leur élaboration.

C'est en consultant les vues de la fondatrice et les aspirations de la Communauté; c'est en s'inspirant de constitutions déjà approuvées par le Saint-Siège, et en prenant avis de personnages doctes, et éminents en pratique de la vie religieuse — au nombre desquels figure le T. R. P. Bourgeois, fondateur de la première Communauté dominicaine au Canada, — que Mgr de Germanicopolis rédigea les constitutions de l'Institut des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang.

Nous en donnons ici un court sommaire, — et y ajoutons les principales pratiques que ces constitutions ont suggérées.

BUT GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DES SŒURS DU PRÉCIEUX SANG

Comme *Religieuses*, « leur fin première et essentielle est d'opérer leur sanctification au moyen de l'accomplissement des divins préceptes et de l'observance des conseils évangéliques suivant que le prescrivent les constitutions de leur Institut ».

Comme *Contemplatives*, « elles se vouent à une vie de silence, de solitude, de recueillement, de prière, de pénitence et de saintes œuvres ».

C'est dire que, comme *religieuses* et comme *contemplatives*, leur fin est celle de *toutes les religieuses* et de *toutes les contemplatives* en général.

BUT SPÉCIAL DE L'INSTITUT

Les Adoratrices du Précieux-Sang sont instituées dans le but spécial :

1° D'*adorer* perpétuellement le Sang de Jésus : *a*) dans les milliers de calices, où les paroles de la consécration le font descendre chaque jour; *b*) au tabernacle, où il circule dans les veines de Jésus-Hostie; *c*) au ciel, où il est glorifié en Jésus triomphant à la droite de son Père.

2° De *réparer* les outrages que reçoit le Précieux Sang : *a*) dans les cœurs qui profanent les sacrements; *b*) dans celui de tous les genres de pécheurs qui l'empêchent de vivifier leurs âmes, et qui rendront inutiles pour eux, s'ils ne se convertissent, ses effusions douloureuses.

3° De prier et de s'immoler, afin d'obtenir la conversion des pécheurs et les grâces dont a besoin la Sainte Église.

Comme Adoratrices du Précieux-Sang, elles pratiquent ce qui suit :

1° Cinq jours par semaine, elles récitent le grand Office du Précieux Sang comme au Bréviaire romain.

2° Deux fois par semaine, elles consacrent une heure à la méditation de la passion de Notre Seigneur; et, tous les jours, elles lisent une considération sur le même sujet, afin de s'en nourrir pieusement durant le travail.

3° C'est pour recueillir, en quelque sorte, les gouttes du Sang de Jésus



Mgr LA ROCQUE DONNANT LES CONSTITUTIONS A LA FONDATRICE

et les répandre sur les âmes, qu'elles font, chaque jour, à 3 heures précises, l'Adoration de Jésus expirant et l'exercice du Chemin de la croix.

4° Les religieuses ne se rencontrent jamais sans rendre un hommage d'adoration au Précieux Sang :

« *Sang de Jésus* », dit l'une, en s'inclinant :

« *Je vous adore* », répond l'autre, déjà inclinée.

5° Les Sœurs se succèdent d'heure en heure, au chœur, pour *l'adoration perpétuelle* du Précieux Sang. Cette adoration se fait aux quatre fins du sacrifice eucharistique, et tout spécialement pour les besoins de la Sainte Église et le salut des agonisants de chaque jour.

6° Il y a quelques années, Mᵍʳ Moreau a canoniquement érigé, pour les mêmes fins, en faveur des séculiers, une association appelée la *Garde d'Honneur du Précieux Sang*. Même les personnes éloignées du centre de l'association peuvent en faire partie (1).

7° Sept lampes brûlent tout le jour devant l'autel du Précieux-Sang, en l'honneur des sept effusions de ce Sang divin. Ces lampes ardentes représentent tous les *gardes d'honneur* du Précieux Sang, leurs hommages et leurs besoins, — et, en général, toutes les personnes qui contribuent à l'entretien de ce luminaire (2).

8° A la fête du Précieux Sang du Carême, les Sœurs font une grande procession, sous forme de pèlerinage, en s'arrêtant à sept stations, dont chacune est ornée d'un tableau représentant la circonstance propre à chaque effusion du Sang divin. — Les sept stations se font au chœur, à la fête du Précieux Sang du premier dimanche de juillet.

9° Afin que toutes soient pour chacune comme un mémorial de l'Homme de douleur inondé de son Sang, les religieuses portent, sur leur robe blanche, un long scapulaire rouge. De plus, elles ont une petite croix rouge posée sur leur voile, et une ceinture rouge sur le pendant de laquelle sont peints, en blanc, les instruments de la passion. Les mots « Sang Précieux » sont gravés sur l'une des faces de la croix d'argent qu'elles portent sur leur poitrine.

COMME RÉPARATRICES des outrages que reçoit le Précieux Sang, elles observent ce qui suit :

1° Chaque nuit, les religieuses se lèvent à minuit, et passent une heure devant le Saint Sacrement : c'est L'HEURE RÉPARATRICE proprement dite. — Après la psalmodie des Matines et Laudes, elles lisent une Amende Honorable au Précieux Sang et y ajoutent quelquefois soit le chant du *Parce Domine* ou de quelque pieux cantique, en réparation des offenses commises contre l'adorable Sang qui a racheté le monde.

2° Trois fois la semaine, l'HEURE RÉPARATRICE se termine par un acte de réparation corporel qui dure près d'un quart d'heure.

3° Le costume de l'Heure Réparatrice consiste en une longue tunique rouge-sang qui ressemble, par sa forme, à la robe rouge avec laquelle les peintres représentent souvent Notre Seigneur agonisant à Gethsémani.

(1) Le livret de la Garde d'Honneur [illegible]

(2) La [illegible]

4° C'est pour réparer les péchés d'intempérance que le jeune du vendredi est pratiqué.

5° Dans un but de réparation, elles ont, quatre fois l'année, l'exposition dite des Quarante-Heures. — Dans ce même but, le Saint Sacrement est exposé, dans leur chapelle, pendant vingt-quatre heures consécutives, le premier dimanche de chaque mois, — quand ce mois ne coïncide pas avec l'un de ceux où l'Exposition des Quarante-Heures est à date fixe. — Les jours d'exposition et tous les jeudis de l'année, elles récitent le grand office du Saint Sacrement.

Comme Propagatrices de la Dévotion au Précieux Sang :

Afin de répondre à la clause de leurs constitutions qui porte : « Elles s'efforceront aussi de *répandre*, dans la mesure de leurs moyens, et surtout par la prière, la flamme sacrée de *cette dévotion* (*au Précieux Sang*) dont elles doivent être elles-mêmes tout éprises », les Sœurs du Précieux-Sang ont résolu et pratiquent ce qui suit :

1° En règle à peu près absolue, elles ne s'établissent dans un diocèse étranger qu'après avoir obtenu de l'Ordinaire l'assurance qu'il autorisera l'érection de la *Confrérie* et de la *Garde d'honneur* du Précieux Sang, dans la chapelle du futur monastère, dès que les circonstances le permettront.

2° Partout où la confrérie est érigée, la réunion de ses membres a lieu, dans leur chapelle, le deuxième dimanche du mois.

3° Un de leurs plus efficaces moyens de propager le culte du Sang Rédempteur est de peindre des crucifix dits *ensanglantés*, de confectionner des couronnes, chapelets, scapulaires et autres objets en l'honneur du Précieux Sang.

4° Toutes les neuvaines et prières qu'on leur demande se font en l'honneur du Sang divin, afin que les grâces qui s'obtiennent, dans leur sanctuaire, ne soient attribuées qu'à l'efficacité de l'offrande du Précieux Sang, principe de toute grâce.

5° La Communauté répond à toutes les lettres qui lui arrivent, afin de pouvoir, par ce moyen, faire connaître, aimer et glorifier le Prix sacré de la rédemption du monde.

6° Mais le moyen superlativement efficace pour propager le culte du Précieux Sang, est la fondation de monastères du Précieux-Sang dans des diocèses étrangers. Pour faire réussir ce moyen, la Communauté, jusqu'ici, n'a hésité devant aucun sacrifice possible : car chacune de ces Maisons constitue un nouveau centre de dévotion au Précieux Sang, et la développe rapidement.

COMME FILLES DE MARIE IMMACULÉE :

La seconde fin de notre Institut est d'honorer et de glorifier tout particulièrement *Marie conçue sans péché,* « dont le sein immaculé a fourni la source du Sang du Verbe fait chair ».

Afin de réaliser ce but, les pratiques suivantes s'observent dans toutes les Maisons de l'Institut :

1° Chaque Sœur reçoit, à sa prise d'habit, le nom de *Marie,* — à moins qu'elle ne le porte déjà.

2° Tous les samedis, la Communauté récite le grand office de l'Immaculée Conception, et chante les litanies *dites* de Lorette, qu'elle récite, chaque soir, pendant la récréation.

3° La statue de Marie doit toujours dominer la principale stalle du chœur. A Saint-Hyacinthe, elle occupe celle de la fondatrice, depuis son décès.

4° Tous les ans, le 8 décembre, au retour de la procession solennelle qui se fait en l'honneur de l'Immaculée Conception, elles *élisent* de nouveau et proclament MARIE première Mère et Supérieure de l'Institut, et de chaque Maison en particulier.

5° Toutes les Fêtes et les Mois de Marie se célèbrent avec solennité.

6° Les religieuses portent la robe blanche et le manteau blanc en l'honneur de Marie Immaculée, et pour se rappeler qu'à l'exemple de la Reine des vierges, elles doivent éviter toute faute qui contristerait Celui qui « se plaît au milieu des lis ».

7° Elles portent ostensiblement le *rosaire,* et en récitent, chaque jour, une partie, en commun.

SAINT JOSEPH

L'Epoux-Vierge de la Vierge-Mère est le père pourvoyeur de l'Institut. Son culte y est en grande estime. Tous les mercredis, la communion générale se fait en son honneur; et, chaque jour, une Sœur l'honore, au nom de toutes, par la sainte communion, la récitation de la prière de ses *Sept douleurs et allégresses,* et les diverses pratiques du CULTE PERPÉTUEL.

* * *

LA JOURNÉE D'UNE ADORATRICE DU PRÉCIEUX SANG

Les lignes suivantes, tombées de la plume de notre vénérée Mère fondatrice, indiquent avec quel esprit intérieur doit s'observer l'horaire de la Communauté.

« A l'heure de MINUIT, quand le monde repose dans le sommeil, ou se livre à de fatals plaisirs, déjà la Vierge adoratrice et réparatrice prélude à sa journée de prière et d'immolation. Brisée de douleur, à la pensée des crimes de la terre et des outrages infligés à son Époux d'amour, elle fait appel à la miséricorde du Seigneur; et, comme la tourterelle solitaire, elle exhale, dans le silence des tabernacles, de doux et tendres gémissements.

» Au MATIN, son premier cri est d'offrir au Père Éternel les mérites du Sang de Jésus, et d'implorer la protection de la Vierge Immaculée.

» Son premier mouvement est de se prosterner devant la majesté de Dieu, pour faire ORAISON en union avec Jésus au jardin des Olives.

» De Gethsémani, elle se rend, en esprit de victime, au pied de l'AUTEL, avec le divin Agneau qui va y être de nouveau immolé pour le salut des âmes. Elle emprunte la ferveur des anges, pour adorer le Sang de la nouvelle alliance ; les ardeurs de la Vierge Immaculée, pour boire le breuvage qui donne la vie éternelle, — et son sublime cantique pour magnifier les dons du Très-Haut. Par d'instantes supplications, elle demande que Jésus soit connu, aimé, adoré ; et que, par la vertu de son Sang, toutes les âmes soient régénérées et sanctifiées.

» Unie à la cour angélique et à tous les élus du ciel, elle récite l'OFFICE DIVIN comme une hymne de louange au Dieu crucifié pour notre amour.

» Vierge courageuse et intrépide, elle est fidèle à suivre les saintes Femmes dans la voie du Calvaire. Marchant tout le jour sur les traces du Sauveur couvert d'ignominies et criblé de blessures, elle arrose de ses larmes les vestiges sanglants de son Maître, et s'offre comme victime, en union avec lui, son modèle et son Époux de Sang.

» Ses maladies, ses souffrances intérieures et extérieures, ses mortifications corporelles, pareilles au feu de l'holocauste, font de toute sa vie un sacrifice perpétuel d'expiation et de réparation pour les péchés du monde.

» Ses brûlantes oraisons jaculatoires répétées de quart d'heure en quart d'heure ; ses ardentes élévations de cœur vers Dieu, encore plus souvent renouvelées, révèlent le divin embrasement que la charité entretient dans son cœur... Tous les ressorts de ce cœur de vierge, tous ses battements, toutes ses aspirations, tous ses gémissements, toutes ses supplications, toutes ses fibres mêmes, chantent perpétuellement le Sang de Jésus Rédempteur, et redisent : *Sang divin, je t'adore.*

» Les anges du ciel, qu'elle a entrevus dans sa contemplation, à travers les clartés de la foi, excitent sa virginale ardeur ; et, comme eux, elle veut s'épuiser en amoureuses adorations. Adorer! ah ! c'est là son unique élément sur la terre : adorer Jésus en l'aimant, l'aimer en l'adorant.

» Comme elle ne respire que *pour* Jésus, la vierge solitaire vit aussi *de Lui :* le cœur adorable du Bien-Aimé palpite donc dans son cœur ; les larmes du Christ

remplissent donc ses yeux pour pleurer sur le monde qui méconnaît les lois du Seigneur et les méprise ; dans ses veines, circule donc le Sang même de la rédemption, ce Sang dont la pourpre divine la revêt comme en était revêtu l'Homme-Dieu, au jour de sa grande douleur et de son amère agonie. Un souffle sacré l'anime, et elle vole au secours des âmes en péril, surtout vers celles qui sont aux prises avec les angoisses de la mort et en lutte avec l'ange des ténèbres. En passant près d'elles, la vierge réparatrice les asperge du Sang qui lave et régénère ; elle leur jette les filets tirés des plaies embrasées de Jésus et s'efforce de les entraîner à la suite de ce doux Rédempteur montant au Calvaire. Émue de compassion pour ces âmes, qu'enchaînent les liens du péché, elle les invite à tendre les bras au divin Libérateur dont les lèvres distillent le pardon, et les approche tout près de Lui, afin qu'à sa vue, elles soient pénétrées d'une salutaire douleur et inondées des eaux de sa miséricorde.

» Le dirai-je ? le cœur d'une vraie Réparatrice a des tressaillements inexprimables, d'indicibles transports, comme ceux de l'Immaculée Mère, de cette Mère du Bel-Amour qui apprend aux vierges du Calvaire comment aimer, comment adorer, comment louer l'auguste et divine Victime : Jésus. »

« SOUVIENS-TOI, O MA FILLE,
» Que le cri de ton cœur doit être : *Gloire au Sang !*
» Ton unique besoin : *t'immoler ;*
» Ton insatiable soif : *le Sang de Jésus* et *le salut des âmes ;*
» Ta seule occupation : *Adorer, réparer, te dépenser aux intérêts de Jésus ;*
» Ton Pressoir : *la Règle ;*
» Ton Guide : *l'Obéissance ;*
» Ta Compagnie : *les Anges ;*
» Ton Modèle : *Jésus crucifié ;*
» Ta Force : *le Sang divin ;*
» Ton Appui : *la Croix ;*
» Ton Arsenal : *l'Oraison ;*
» Ton Arme : *la Prière ;*
» Ton Flambeau : *la Foi ;*
» Ton Juge : *tes Œuvres ;*
» Ton Refuge : *Marie ;*
» Ton Pain : *la Charité ;*
» Ton Breuvage : *l'Amour ;*
» Ton Vêtement : *les Vertus ;*
» Ton Ornement : *la Modestie ;*
» Ta Beauté : *la Pureté ;*
» Tes Joyaux : *la Souffrance ;*
» Ta Richesse : *la Pauvreté ;*
» Ta Solitude : *le Pied de la Croix ;*
» Ton Paradis : *le Tabernacle ;*

III

Elles sont « louées », et approuvées.

Les Constitutions générales de l'Institut furent présentées au Saint-Siège par un ami des premiers jours, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, — le même qui, le 14 septembre 1861, inaugurait, en sa qualité de secrétaire de l'évêché, la cérémonie de fondation par la



Mgr LOUIS-ZÉPHIRIN MOREAU
QUATRIÈME ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE

lecture de l'indult de Pie IX accordant à la nouvelle famille religieuse le privilège de conserver le Saint Sacrement dans ses murs ; le même dont nous lisons le nom au bas de tous les documents importants de la Communauté.

Devenu évêque de Saint-Hyacinthe, après la mort de Mgr Chs. La Rocque, Mgr Moreau s'intéressa à la Communauté d'une manière toute spéciale. Il lui obtint des faveurs très appréciables du Saint-Siège, entre

autres le titre et les attributions de *Supérieure Générale* pour notre vénérée Mère fondatrice, afin qu'elle pût, jusqu'à sa mort, continuer à visiter utilement et avec autorité les diverses Maisons de son Institut (1).

Mgr L.-Z. Moreau mérita surtout de l'Institut du Précieux-Sang par le zèle ardent qu'il déploya pour arriver à obtenir l'approbation de nos constitutions. Il intéressa les évêques de la Puissance du Canada et plusieurs prélats des États-Unis à son important projet ; — les priant d'adresser au Saint-Siège, à cette fin, des lettres postulatoires : ce qu'ils firent bienveillamment. Celle qu'il adressa lui-même au Souverain Pontife est particulièrement touchante.

Le dévouement du vénéré prélat à cette cause difficile — l'Institut était encore si jeune ! — fut si admirablement béni du ciel qu'un décret *laudatif* était accordé à nos constitutions, le 24 novembre 1889 ; et qu'après de nouvelles démarches et de nouvelles instances, Mgr Moreau, secondé efficacement, à Rome, par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, obtenait de Léon XIII, le 20 octobre 1896, le décret d'*approbation* finale.

Quelle profonde reconnaissance nos cœurs conservent-ils envers ce Pontife « *Lumen in cœlo* » qui posa cette étoile fixe au ciel de notre Institut ; et pour l'humble Évêque qui gagnait toutes ses causes en les abandonnant à Dieu dans une confiante prière, réalisant ainsi le mot de son blason : « Je puis tout en Celui qui me fortifie. »

Mgr Joseph La Rocque n'eut pas le bonheur de saluer ces jours de gloire pour les constitutions qu'il avait si laborieusement élaborées. Son cœur ne fut qu'à la peine, aux contradictions et aux angoisses que lui

---

(1) *Ce document se lit comme suit :*

« En audience de Sa Sainteté, le 10 avril 1892.

« Sur relation faite par moi, soussigné, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi, vu ce qui a été exposé et le témoignage très honorable donné à la Révérende Mère Catherine Aurélie du Précieux Sang par le Révérendissime Père et Seigneur Louis Zéphirin, évêque de Saint-Hyacinthe, notre Très Saint Père Léon XIII, par la divine Providence Pape, a bienveillamment accordé audit Seigneur Évêque toutes les facultés opportunes et nécessaires pour décorer la dite Révérende Mère Catherine Aurélie du Précieux Sang du titre de Supérieure Générale de l'Institut du Précieux Sang en Canada, avec tous les honneurs, droits et privilèges attachés à la charge des supérieures générales de communautés religieuses.

« Donné à Rome, du palais de cette sainte Congrégation susdite, les jour et an susdits.

(*Signé*) « † Ignace, Archev. de Damiette, Secrétaire. »

Certifié à quelque titre que ce soit.

(Traduction fidèle de l'original en latin.)

(*Signé*) † L.-Z., Év. de Saint-Hyacinthe.

apporta une œuvre si ardue et si pleine de responsabilités, — car Dieu l'avait appelé à l'éternelle moisson de ses mérites le 18 novembre 1887, — alors qu'il ignorait encore si son humble Institut demeurerait œuvre dioce-



saine, ou si le Saint-Siège, en l'approuvant, le prendrait sous sa protection immédiate et assurerait ainsi l'immutabilité de ses constitutions.

Son vénérable ami, le co-fondateur de l'Institut, Mgr Raymond, n'eut pas non plus la consolation de recevoir cette preuve irréfragable de la sagesse du jugement qu'il avait porté sur la destinée providentielle de

Mgr Caouette. Lui aussi était parti pour l'éternité. Nous l'avons dit ailleurs : Mgr Raymond mourut le 3 juillet 1887, le jour même de la fête du Précieux Sang.

Mais cette joie inénarrable fut accordée à la vénérée Mère Catherine-Aurélie du Précieux Sang, et irradia son âme de consolations qu'il est plus facile de concevoir que d'exprimer. Cette œuvre du Précieux-Sang, qui avait pressuré son cœur de tant de manières, et pendant si longtemps, elle était donc l'œuvre de Dieu! C'est donc à l'Esprit Saint qu'elle avait obéi, puisque l'Esprit Saint, par la voix de la Sainte Eglise, lui en apportait la preuve, en *approuvant,* dans son essence, ce qu'elle avait, non pas « rêvé », non pas « imaginé », mais *manifesté,* de par la volonté de Dieu, à ses directeurs spirituels, aux jours des aspirations et inspirations de sa jeunesse, aux jours des angoisses de son âme et des tortures de son corps.

IV

La grande nouvelle et ses suites.

Nos Sœurs des diverses Maisons nous en voudraient de leur laisser ignorer comment nous apprîmes la nouvelle du grand événement, et quel accueil elle reçut.

C'était le 3 novembre 1896. La visite pastorale venait d'être ouverte, au monastère, par Mgr Maxime De Celles, évêque de Druzipara et coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe.

Au cours de sa première instruction, Monseigneur nous dit :

« Pendant cette visite, je vous interrogerai longuement sur la manière » dont vous observez vos constitutions; je vous demanderai si vous l'aimez » cette règle, à laquelle vous devez être d'autant plus attachées *qu'elle porte » maintenant le sceau de saint Pierre.* »

Ces dernières paroles attirèrent l'attention.... Quelques yeux risquèrent un regard vers Monseigneur.

« Oui, continue-t-il, ce matin *nous arrivait,* à l'évêché, *le décret » approbatif.* »

Un frémissement parcourut les rangs.... L'on sentait, au bruit des chaises, que les Sœurs faisaient effort pour demeurer assises... Un « Ah! » de joyeuse surprise fut retenu en même temps qu'exhalé.... Cette fois, tous les yeux se tournèrent vers Monseigneur, comme pour l'interroger sur la

portée de ses paroles : fallait-il les prendre au sens réel ? ou les interpréter comme une annonce de prochaine réalisation ?.... En effet, Mgr Moreau n'était arrivé de Rome que depuis peu, et il nous avait informé qu'il était probable que *l'approbation* de nos constitutions serait différée. . indéfiniment.

Mgr De Celles parut ému de l'émotion générale. Il jeta un regard vers notre vénérée Mère fondatrice et remarqua qu'elle faisait effort pour comprimer ses sanglots. *Elle* avait compris et pleurait de bonheur.

La fin de l'instruction nous parut bien longue. Pourtant, Monseigneur



Mgr MAXIME DE CELLES

l'abrégea, « pour vous permettre, dira-t-il plus tard, de ne pas *étouffer* de joie, en contenant trop longtemps une aussi vive émotion ».

Monseigneur avait à peine quitté la salle de communauté que nous entourions notre vénérée Mère, pour la féliciter de ce couronnement papal accordé à l'œuvre de sa vie.

Dans l'enthousiasme du moment, nous voulûmes entonner de suite le *Te Deum* de la reconnaissance. Notre Mère s'y opposa : « Plus tard, nous dit-elle, un peu plus tard. »

C'est que, pendant que nous ne pensions qu'à son bonheur, cette chère Mère se souvenait du Père vénéré qui avait élaboré les constitutions : elle le voulait à cette fête du cœur.

Ce même jour, à 5 1/2 heures, nous nous rendîmes processionnellement — autorisées par notre vénérable Ordinaire — dans les appartements de Monseigneur notre fondateur et législateur. Son portrait, placé au centre de son salon, était enguirlandé de blanches fleurs. C'est agenouillées au pied de l'image vénérée que nous exhalâmes nos chants de gratitude.

La copie du précieux décret nous arriva le lendemain. La lecture de cette Bonne Nouvelle se fit solennellement, comme pour l'Évangile : toutes étant debout. Le décret était ainsi conçu :

DÉCRET

(*Traduction.*)

« Les Religieuses Adoratrices du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ sous la protection de Marie Immaculée, — dont la Maison principale se trouve à Saint-Hyacinthe, en Canada, — ont obtenu, en 1889, que, pour une période de cinq ans et par mode d'essai, le Saint-Siège revêtit leurs Constitutions d'une première approbation. Ces cinq années heureusement écoulées, elles sollicitèrent avec les plus vives instances, de la Sacrée Congrégation de la Propagande, l'approbation définitive de ces mêmes Constitutions.

» La Commission spéciale instituée par cette Sainte Congrégation, sous la présidence de l'Eminentissime et Révérendissime Père et Seigneur Cardinal Camille Mazella, pour l'approbation des Constitutions des nouveaux Instituts, a donc soumis à un nouvel et mûr examen les Constitutions susdites et, — vu particulièrement les lettres de recommandation des Ordinaires des diocèses où les dites religieuses sont établies, — les a jugées dignes d'être définitivement approuvées, en y insérant quelques changements signalés dans la copie ci-jointe.

» Puis, en audience du 20 octobre 1896, l'Archevêque soussigné de Larisse, secrétaire de cette Sacrée Congrégation, a soumis le jugement de la dite Commission à Notre Très Saint Père Léon XIII, Pape par la divine Providence ; et, Sa Sainteté, ratifiant de tous les points ce jugement, a daigné approuver d'une manière définitive les Constitutions susdites et a commandé d'en publier le présent Décret.

» Donné à Rome, du Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi, le 20e jour d'octobre 1896. (L. † S.)

(*Signé*) « M. CARD. LEDOCHOWSKI, Préfet.

Contresigné : † A., ARCH. DE LARISSE, Secrét. »

(Traduction fidèle de l'original en latin.)

(*Signé*) L.-Z., Év. de Saint-Hyacinthe.

Mgr Moreau — qui nous écrivit une magnifique lettre, à cette occasion — ne fut pas lent à nous faire sa visite de félicitations, — visite qu'il nous

tardait de recevoir : n'était-il pas juste qu'il fût à la joie de nos cœurs, Celui qui avait préparé cette joie avec tant de sollicitudes ?

« Bien », dit-il, avec un sourire radieux, « vous voilà donc enfin » *achevées!* Vous voilà les vraies filles de la Sainte Église! »

« — Et de Votre Grandeur aussi », se hâta d'ajouter notre vénérée Mère.

En effet, en approuvant nos constitutions, la Sainte Église n'a fait que resserrer davantage le lien de filiale soumission qui unit chaque Maison de l'Institut à son Ordinaire.

V

Le Triduum d'action de grâces.

A cette visite, Mgr Moreau et notre Mère fondatrice déterminèrent un *Triduum* d'actions de grâces.

Il s'ouvrit le 6 décembre. Le Saint Sacrement fut exposé pendant les deux premiers jours. A chaque heure, le groupe des adoratrices récitait, à haute voix, le *Magnificat*.

Le sermon du deuxième jour fut donné par Mgr De Celles. Un petit complot, approuvé par Sa Grandeur, avait été tramé à l'insu de notre Mère. Dès que le sermon fut fini, on préluda à son exécution par le chant suivant :

Vive le Saint Père !
Vive Monseigneur !
Vive notre Mère !
Au Sang, gloire, honneur !
Deo gratias.

La main qui couronne
Notre « Soleil d'or » (1),
Qu'elle nous est bonne !
Ah ! chantons encor :
Deo gratias.

Joignez-vous, saints Anges,
A nos chants si doux ;
Et dans vos louanges,
Dites avec nous :
Deo gratias.

Jusqu'à l'autre aurore,
Chantons ce refrain ;
Répétons encore :
Gloire au Sang divin !
Deo gratias.

(1) Nom que nous donnions souvent à notre Mère, à raison de son nom d'*Aurélie* qui signifie, en grec, *Soleil d'or*.

Notre Mère pressentit quelqu'hommage personnel, et voulut fuir. Monseigneur la retint et déposa sur sa tête de fondatrice un symbolique diadème d'or. Après lui avoir adressé quelques paroles, Monseigneur ajouta, en voyant que notre Mère acceptait difficilement ce couronnement :

« Gardez, ma Mère, gardez cette couronne d'or, ce soir et toute la » journée de demain ; elle vous aidera à porter celle d'épines. »

Notre Mère voulut prendre sa revanche. Dès que Monseigneur eut fini de parler, elle se pencha, comme pour ramasser quelque chose, et baisa les pieds de Sa Grandeur. Au même moment, la couronne (1) se détacha de sa tête et tomba là où elle venait de poser ses lèvres. Monseigneur se redressa, tout interdit de cet acte d'humilité, et se hâta de quitter l'appartement afin de dissimuler son émotion ; mais nous en avions vu *le signe sensible.*

Le dernier jour du *Triduum* fut le plus solennel. Les Annales de la Communauté nous en donnent le détail :

« 8 *décembre.* Blanche et brillante fête de l'Immaculée Conception.

» A la chapelle, parure magnifique. La Vierge de Murillo, reproduite sur une toile de huit à dix pieds de hauteur, surmonte l'autel de marbre et dérobe entièrement le grand crucifix. Ce tableau ne tient à la voûte que par un fil de fer imperceptible, de sorte qu'il paraît flotter dans l'espace ; des nuages l'entourent : on dirait une apparition...

» La messe de communauté eut lieu à l'heure ordinaire et fut chantée par les Sœurs ; mais, à 9 heures, une agréable surprise nous attendait. Mgr de Druzipara entrait dans notre chapelle, au son d'une douce musique très bien exécutée par un élève du collège. Puis, venaient les chanoines de la cathédrale revêtus de leur costume officiel ; puis, plusieurs prêtres de l'évêché ; puis, Monsieur notre chapelain ; enfin, nombre de clercs en habits de cérémonie. — Après avoir psalmodié *Tierce*, Monseigneur et ses acolytes se mirent en mouvement pour commencer la messe pontificale. . Une trentaine de voix d'hommes exécutèrent la *messe royale*, au jubé de la chapelle.

» A 2 heures, nous avions les Vêpres ; à 4 1/2 heures, le Salut, chanté par les collégiens. — Avant le *Tantum ergo*, les Sœurs renouvelèrent, à haute voix, leurs vœux de religion (2). — Après la bénédiction du Saint Sacrement, nous chantâmes le *Te Deum* ; puis, nous nous mîmes en marche pour la procession traditionnelle de l'Immaculée Conception.

» Dès 6 1/2 heures, il y eut grande illumination par tout le monastère. Toutes les lampes électriques, tant du chœur que de la « Maison Blanche », étincelaient ; on en

(1) Cette couronne est conservée dans un des cadres dorés de la chapelle des reliques.

(2) A raison de la circonstance, car, ordinairement, cette cérémonie n'a lieu qu'à la messe de la fête du Précieux Sang (1er juillet).

avait même ajouté pour illuminer le grand tableau représentant Léon XIII, — dont l'effigie était aussi suspendue à la porte de la chapelle. Des lanternes chinoises étaient disséminées çà et là dans les fenêtres et aux branches des arbres ; enfin, le clocher, la croix en vitre rouge qui domine le portail de l'église, la statue de la Madone placée dans le campanile de la « Maison Blanche », tout resplendissait du plus vif éclat... L'illumination dura jusqu'à 10 heures.

» On nous a dit que cet ensemble présentait « un aspect féérique ». Nous le crûmes facilement, nous qui, ne voyant jamais rien des splendeurs de nos cités, étions déjà *émerveillées* du *succès* de notre illumination. »



AUTEL DES SAINTES RELIQUES

La grande fête du monastère était terminée. Au son de la cloche annonçant *10 heures*, tout rentra dans l'obscurité et le silence, — excepté nos cœurs qui rayonnaient d'un bonheur inextinguible, et qui chantaient encore, en regagnant l'austère cellule de la Victime Réparatrice :

Gloire au Sang qu'aime notre Mère,
Sois loué,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire !

VI

La principale forme de la Dévotion au Précieux Sang dans nos monastères.

Les « Élévations » qui suivent rendent inutile tout développement préalable : car, outre qu'elles en précisent exactement la forme, — les *Sept Effusions du Précieux Sang* — elles en contiennent également l'esprit.

Plusieurs années avant son départ d'ici-bas, notre vénérée Mère était en correspondance intime avec Mme la Marquise d'Auray-de-Saint-Pois, l'auteur de « Allons au ciel », et de tant d'autres ouvrages de piété que presque tous les évêques de France ont honorés de leurs louanges et approbations.

Notre Mère fondatrice, qui goûtait ces ouvrages, et qui savait Mme la Marquise dévote au Précieux Sang, pria sa vénérable amie de ne pas déposer la plume avant de lui avoir fait rendre un fervent hommage aux *Sept Effusions du Précieux Sang.* Mme d'Auray lui répondit par l'envoi des ÉLÉVATIONS suivantes. Elles sont tellement dans l'esprit de la Communauté, que notre vénérée Mère voulut que ces « Élévations » fussent considérées comme une émanation de son propre cœur.

Inédites, jusqu'ici, nous en offrons la primeur avec joie à nos bien-aimées Sœurs.

ÉLÉVATIONS SUR LES SEPT EFFUSIONS DU PRÉCIEUX SANG

PREMIÈRE EFFUSION

Le Verbe fait chair, le Fils du Très-Haut, revêtu du vêtement de nos infirmités, vient à peine d'apparaître, en ce monde, plein de grâce et de beauté (1), et voici que déjà se prépare pour lui la cérémonie humiliante et douloureuse de la Circoncision. Eh! qu'a-t-il à voir, Lui le Saint des saints, avec une loi faite pour les pécheurs?...

Les anges, qui, hier encore, remplissaient de leurs concerts le ciel de Bethléem, ne descendront-ils pas, en légion, pour couvrir de leurs ailes et protéger contre le couteau cruel le corps sacré de leur Dieu?

Et Marie, Marie sa Mère, ne se lèvera-t-elle pas, ne s'armera-t-elle pas de toutes les forces de sa maternité pour préserver des rigueurs de la loi ancienne le doux Législateur qui vient promulguer la loi nouvelle?

---

(1) Ps. 44.

Non, hélas! non. Le temps est venu où *le livre aux sept sceaux* (1) doit livrer son secret; les hommes le liront dans les sept effusions du Précieux Sang, et aujourd'hui les prémices de cette divine rançon leur seront données. Celui qui vient de naître, dans le silence auguste d'une nuit resplendissante, est *l'Agneau* (2) qui sera immolé pour le salut d'un grand nombre, et il a hâte de nous verser la liqueur vermeille que renferme le vase béni de son corps, car n'est-elle pas tout à la fois la rosée qui féconde, l'eau qui purifie, le vin qui fortifie? Jusqu'à la fin des temps, les âmes la boiront avec ivresse, et celles-là *n'auront jamais soif* (3).

Il faut donc que le couteau du sacrifice se lève sur le Bien-Aimé, et c'est ainsi que l'homme apprendra qu'il s'appelle JÉSUS, qu'il vient pour SAUVER! Ne fallait-il pas aussi, ô Maître, qu'à la base de votre vie humaine fût posée cette loi inéluctable qui veut que la Rédemption s'opère par l'immolation?

Que de fois vous me l'avez dit au cœur, ô Jésus! car vous me faites le grand honneur de m'associer à votre œuvre rédemptrice. Oui, vous voulez que je sois *Jésus* pour les âmes, et vous savez combien est grand mon désir de répondre à votre appel.

Mais, pour que ma prière soit puissante et mes désirs effectifs, il faut que le sang de mon cœur coule; il faut que je ne craigne point de prendre en mains le glaive du sacrifice pour détruire ma nature qui veut vivre, pour exterminer mes penchants mauvais, pour retrancher toujours...

O Agneau immolé, qui m'êtes *un époux de sang* (4), que vos premières larmes et cette *première effusion de votre Sang béni* tombent sur mon âme et sur celle de mes frères comme une lave brûlante, y allumant *le feu* d'amour *que vous êtes venu apporter sur la terre* (5).

DEUXIÈME EFFUSION

« Etant tombé en agonie, il prolongeait sa prière. Et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre (6). »

C'est par ces courtes paroles que l'Évangéliste décrit l'angoisse d'un Dieu; c'est là tout ce que nous savons de ce combat terrible et mystérieux qui se livra sous les oliviers de Gethsémani. Le Sauveur vient d'aller jusqu'à l'*excès de l'amour*, jusqu'aux dernières limites du don de soi. Il s'est donné lui-même en nourriture à ses apôtres et, après leur avoir ouvert son cœur dans un discours qu'ils ont écouté suspendus à ses lèvres, le voilà arrivé au jardin où il a coutume de prier, et c'est là qu'il va affronter l'*excès de la douleur*. Demain, ses veines s'ouvriront et nulle partie de son corps ne sera épargnée; mais son cœur, centre et foyer de cet amour, qui le conduit à l'immolation, veut avoir sa part du crucifiement; il veut se laisser torturer, labourer par ces angoisses intérieures d'autant plus cruelles et plus intenses que le cœur qui les subit est plus grand, plus délicat, plus généreux.

Et voici que l'océan de douleurs monte, monte en flots tumultueux envahissant tout l'être du Sauveur. C'est d'abord le péché, avec toutes ses laideurs, ses hideuses

(1) *Apoc.*, V, 1. — (2) *Apoc.*, V, 6. — (3) JOAN., IV, 13. — (4) *Ex.*, IV, 25. — (5) LUC., XII, 49. — (6) LUC., XXII, 43 et 44.

et multiples manifestations, ses funestes conséquences, qui inonde la très sainte âme de Jésus de ses ondes fangeuses. Puis, dans sa divine prescience, il voit la Passion de demain dans toute sa réalité, avec ses moindres détails, et l'angoisse redouble, car, ô tristesse amère! Jésus sait que ce supplice sera inutile pour un grand nombre. Dans la nuit noire, l'auguste Victime voit l'enfer peuplé d'une multitude de maudits pour lesquels son immolation aura été vaine.

C'en est trop! Son cœur se gonfle d'une indicible amertume, et sans un miracle il se briserait. Pressuré de toutes parts, il laisse échapper le Sang qui le fait battre et des gouttes vermeilles coulent de la face adorable du Sauveur sur le sol de Gethsémani. C'est là la *seconde Effusion du Précieux Sang*, qui ouvre aux âmes la fontaine de purification, le sacrement de Pénitence.

O Jésus, vous le savez, c'est pour remémorer les indicibles angoisses de cette nuit sainte que vos épouses veillent, prient et pleurent avec vous; c'est pour consoler votre cœur si souvent délaissé au tabernacle qu'elles se privent du sommeil réparateur. Ah! vous n'êtes plus seul comme à Gethsémani, Maître adoré, car nous voici! Regardez! Nous nous efforçons de verser le baume de notre amour sur votre Cœur agonisant et — tandis que, dans le monde, le mal se commet à la faveur des ténèbres — nous prions pour les coupables et nous offrons pour eux à votre Père la seconde Effusion du Précieux Sang.

O saintes nuits passées à vos pieds, heures bénies où, le front dans la poussière, nous demandons grâce pour les pécheurs, puissiez-vous peser dans la balance de la justice divine, apporter à beaucoup d'âmes la lumière de la grâce et faire luire pour elles le jour sans fin de la gloire!

TROISIÈME EFFUSION

Sous la loi romaine, la verge était l'instrument de torture réservé aux esclaves et, partout, on la considérait comme singulièrement ignominieuse. Or, le péché ayant fait de l'homme l'esclave de Satan, il a fallu que le Verbe de Dieu, pour le délivrer de cette honteuse servitude et lui rendre sa liberté première, appelât sur lui-même le châtiment destiné au coupable et se soumît à la Flagellation.

C'est là le supplice qui provoque la *troisième Effusion du Précieux Sang*.

Qu'il est cruel et que mon âme tressaille de douleur à la pensée de ces milliers de coups de verges et de fouets, garnis de pointes acérées, qui s'abattirent sur votre corps sacré, ô Jésus! Cette fois, ce ne sont plus quelques gouttes qui s'échappent de ce vase béni; le sang coule à flots de vos plaies innombrables; les verges, maniées par des mains barbares, font voler en lambeaux votre chair très pure, et c'est ainsi que se réalise la prophétie d'Isaïe: « *Il était devenu méconnaissable, semblable à un lépreux et comme le dernier des hommes* (1). »

Je vous vois, ô Agneau immolé, tremblant, frémissant à chaque coup qui vous est porté, et vos faibles gémissements répondent seuls à la cruauté de vos bourreaux. Comment réparer l'outrage sanglant qui vous est fait à cette heure, mon divin Maître?

(1) Is., LIII, 3.

Comment vous consoler? Et par quelles industries d'amour rendrai je fécondes les inexprimables douleurs de votre Flagellation?

Voici que mon Bien Aimé *foule le pressoir et sa robe*, le saint vêtement de son humanité, *est toute teinte de son sang* (1)! En le contemplant ainsi, je cherche mes plaies, moi qui ai juré de lui ressembler, de m'associer aux labeurs de sa Rédemption.

Dans ma confusion et mon impuissance de ne pouvoir lui donner un juste retour d'amour, je prendrai en main le *calice du salut* (2) et, par lui, je plaiderai auprès du Père pour les coupables que dévorent les plaies de l'orgueil et du sensualisme; par lui, je le supplierai de jeter au loin la verge de ses rigueurs.

O Sang précieux, parlez, plaidez, clamez, et, de votre voix puissante, couvrez à jamais la voix de la divine justice.

QUATRIÈME EFFUSION

En chantant les gloires du Christ, qui devait naître de sa race, David l'avait appelé *le plus beau des enfants des hommes* (3); mais que reste-t-il à cette heure de cette divine beauté?

Le chef adorable de Jésus doit, à son tour, passer par l'océan des douleurs, afin de payer la dette immense contractée par le péché.

L'homme, établi par Dieu, roi et chef de la création, était grand, noble et il regardait en haut. Mais, en commettant le mal, il s'est abaissé, amoindri, avili, et *la couronne de gloire est tombée de sa tête* (4). Son intelligence, en se détachant du Vrai, a dirigé sa volonté vers les œuvres mauvaises; sa raison, volontairement obscurcie, est devenue folie...

Et, pour réparer ce désordre et rendre à l'homme sa dignité première, le Sauveur livre son chef adorable aux épines qui, en le perçant, provoquent la *quatrième Effusion du Précieux Sang.*

Y eut-il jamais torture semblable à ce couronnement inique et patience plus admirable que celle du Sauveur Jésus? Les bourreaux, craignant que la couronne ne pénétrât pas assez profondément dans la tête de leur victime, l'enfoncent brutalement, et l'un d'eux se saisit d'un roseau pour accomplir cet acte barbare. Alors, de nouveau, le sang jaillit et rougit la face adorable que les crachats et les coups ont défigurée; il obscurcit et voile même les yeux de Jésus, ces yeux d'étoiles aux doux regards, aux limpides profondeurs.

Vous tremblez, ô Maître, car vous êtes en proie à la plus intolérable des douleurs, et vos larmes se mêlent à votre Sang. Ah! moi aussi, je tremble, ô Maître, à ce cuisant souvenir, car ces épines cruelles, avant d'être enfoncées dans votre chef sacré par la main des bourreaux, l'ont été dans votre Cœur par mes péchés. Oui, ces épines, ce sont les crimes qui ont germé sur le sol des âmes, où vous aviez semé la vérité, la justice et l'amour.

Et pourtant l'Écrivain sacré nous dit que ce jour où la synagogue vous couronna

---

(1) Is., LXIII, 3. — (2) *Ps.*, CXV, 13. — (3) *Ps.*, XLIV, 2. — (4) JÉRÉM. : *Lament.*, V, 16.

de ce sanglant diadème fut *le jour de la joie de votre Cœur* (1). O amour, ce sont là de tes folies, que la sagesse humaine essaie en vain de comprendre! Mais vos épouses ont pénétré ce mystère, ô Jésus! La joie de votre Cœur est de réparer la gloire outragée de votre Père; la joie de votre Cœur est de rendre à l'homme la dignité et les privilèges qu'il a perdus, d'ouvrir son intelligence aux grandes et nobles pensées, d'éclairer sa raison par les chauds rayons de la foi.

Oui, vos épouses ont compris; aussi veulent-elles vous être des aides et confondre avec vous les desseins de Satan. C'est pourquoi, sans se lasser, elles recueillent le Sang béni qui coule de votre front meurtri et l'offrent à Dieu votre Père pour la rançon des coupables.

O Sang précieux, tombez, tombez sur les âmes; purifiez-les, fécondez-les, afin qu'au lieu des épines amères du péché, elles produisent en abondance les fruits exquis de toutes les vertus.

CINQUIÈME EFFUSION

Durant cette marche douloureuse, qui conduisait le divin Sauveur au crucifiement, et le long du parcours qui sépare Jérusalem du Calvaire, les anges étaient là tremblants de respect et d'amour; la foi, qui est l'intelligence du cœur, nous le dit. Oui, ils étaient là silencieux, recueillant le Sang qui inondait la terre pour le rendre au corps sacré de Jésus au matin de la résurrection.

Et nous aussi, Maître, nous vos servantes et vos épouses, nous parcourons en esprit la Voie Sainte, chaque jour de notre vie, pour recueillir mystiquement votre Précieux Sang et le verser dans le calice de notre cœur; chaque jour, nous disons avec Bossuet: « *Terre, terre, ne bois pas ce Sang, il est à nous! C'est sur nos âmes et sur les âmes de nos frères qu'il doit retomber.* »

Puis, faisant nôtres les sentiments, les larmes, l'angoisse de Marie et des saintes Femmes, nous vous suivons, Sauveur bien-aimé, à la trace de ce Sang béni; avec elles, nous nous arrêtons à ces stations douloureuses, qui marquèrent votre sanglante ascension sur la montagne de l'immolation, et nous mêlons nos prières, nos réparations, à vos indicibles souffrances.

Ces chutes qui meurtrissent vos genoux, ô nouvel Isaac! la pesanteur de cette croix sous laquelle vous chancelez et qui ravive toutes vos plaies, la barbarie de vos bourreaux qui vous relèvent brutalement, nous avons tout vu, tout ressenti, et les moindres détails de votre Passion sont gravés dans nos cœurs en caractères de feu. L'épouse pourrait-elle jamais oublier à quel prix l'Époux lui a acheté sa robe nuptiale?

Mais voici que Véronique s'avance! Elle ne craint ni la foule haineuse, ni la cohorte brutale et son amour lui donne la force d'aller jusqu'à vous! Bénie soit-elle! D'avance, en vous consolant, ô Jésus, elle a consolé les âmes aimantes dont elle devait être le modèle. A son exemple, nous protestons, par notre vie immolée à votre

(1) *Cant.* III, 11.

gloire et par les louanges ardentes qui, de notre sanctuaire, montent jusqu'à vous, oui, nous protestons contre les manifestations du péché sous toutes ses formes, et nous brûlons d'essuyer, avec *le fin lin* de l'amour réparateur (1), les outrages dont le blasphème souille votre divine face rayonnante dans l'Hostie sainte.

Vous avez dit, Sauveur béni, à une de vos servantes privilégiées : « *Je cherche des Véroniques pour essuyer ma divine face* (2). » Ce désir de votre Cœur est entré profondément dans le nôtre ; aussi toute notre ambition est-elle de vous consoler en tenant les yeux fixés sur votre sainte humanité, accablée sous les rigueurs de la divine justice, en compatissant à toutes vos douleurs, en rendant efficace cette *cinquième Effusion de votre Précieux Sang.*

O Sang divin, qui, par tant de plaies, avez coulé sur la Voie douloureuse, parlez, plaidez, clamez en faveur des insensés qui s'en vont inconscients, dans le chemin de la vie, vers le gouffre béant ! Que, par votre divine vertu, ils soient arrêtés, terrassés, sauvés et placés dans les droits sentiers de la vraie vie.

SIXIÈME EFFUSION

La cime du Golgotha, lieu du supplice, vient d'être atteinte et la Victime très sainte, attendue depuis tant de siècles, la Victime, que représentaient les sacrifices figuratifs de la loi ancienne, s'apprête à livrer contre l'enfer le suprême combat. Elle va donc s'accomplir cette parole prophétique d'Isaïe : « Ils boiront avec joie aux fontaines du Sauveur (3) », car, avec la *sixième Effusion du Précieux Sang*, quatre sources de salut jaillissent des membres percés de notre Sauveur. Mais à quel prix, grand Dieu ! ont-elles été ouvertes à l'humanité coupable !

O mon âme, écoute ! Ecoute les coups de marteau, ces coups cruels qui font pénétrer les clous dans les mains bénissantes de Jésus, dans ses pieds sacrés qui, sans se lasser, ont couru à la recherche des brebis égarées, et considère si le cœur dont tu es la vie a assez de battements, assez de compassion, assez d'amour pour acquitter ta dette !...

Non, hélas ! je n'ai rien, je ne puis rien ; aussi je m'unis en esprit à toutes les âmes réparatrices, je m'identifie aux sentiments de Marie, la Mère des douleurs, de Jean, le disciple fidèle, de Madeleine, le modèle de l'amour repentant ; j'enlace votre croix, *ô Epoux choisi entre mille* (4), et je vous supplie de m'inonder du Sang qui en découle, vous redisant avec les Gertrude et les Mechtilde, dont les âmes se sont comme liquéfiées de douleur et d'amour, à la vue de votre Passion : « O très aimant Sauveur Jésus, au nom de cette indicible charité que vous avez témoignée au genre humain, lorsque vous étiez suspendu à l'arbre de la croix, le corps couvert de blessures, les os déboîtés, les membres transpercés de plaies, toutes rouges d'un Sang qui tombait goutte à goutte, la bouche livide, le visage couvert des pâleurs de la mort, la poitrine haletante et l'âme abîmée de tristesse, au nom de l'immense charité qui vous a réduit en ce pitoyable état, ayez pitié de nous, ayez pitié de la

(1) CHAN. LAPLACE. — (2) Notre Seigneur à la Sœur St Pierre. — (3) Is., XII, 3. — (4) *Cant.*, V, 10.

Sainte Église et rendez efficace, pour chacun de ses membres, l'excès de vos douleurs. »

Puiser et verser (1), oui, telle est bien la mission de vos épouses : puiser, sans se lasser, les eaux du salut dans les sources de vie, qui sont vos plaies sacrées, et les verser sur les âmes aveugles et indifférentes, sur les méchants égarés par la haine, sur les faibles que la tentation fait chanceler, enfin sur toutes les œuvres nées au pied de la croix. A cette mission nous serons fidèles ; nous l'accomplirons *au sacrifice du matin et au sacrifice du soir* (2), et c'est ainsi, n'est-il pas vrai, ô notre unique Maître ? que nous soulagerons cette soif ardente et mystérieuse qui vous consumait au Calvaire ?

O Sang divin, qui coulez comme des fleuves et inondez la terre, parlez, plaidez, interpellez, clamez ! Sang de *Celui qui s'est offert lui-même à Dieu comme une Victime sans tache, purifiez les âmes des œuvres mortes et rendez-les capables de servir le Dieu vivant* (3).

SEPTIÈME EFFUSION

La divine Victime a exhalé le dernier soupir et tout semble consommé. Mais non, s'il n'y a plus de Sang dans vos veines, ô Jésus divin Rédempteur, il y en a encore dans votre Cœur. Donc la donation de vous-même, si ardemment désirée, si généreusement accomplie, n'est pas complète... Il faut que la lance de Longin, en pénétrant dans votre sacré côté, en y cherchant les dernières gouttes du Sang rédempteur, donne enfin satisfaction à votre infinie charité. C'est ainsi que *les sept sceaux du livre, que nul, avant vous, n'avait pu rompre, sont brisés* (4) ; c'est ainsi que, de votre cœur, cette *fontaine scellée* (5) par le péché d'Adam, s'échappent les sept sacrements comme autant de sources vivifiantes.

Et Marie est là, le cœur transpercé ! Elle reçoit *le calice de la nouvelle alliance, le calice de bénédiction*, et l'offre à Dieu dans la plénitude de l'esprit sacerdotal. « *Par Lui, avec Lui, en Lui*, dit-elle au milieu de ses larmes, *tout honneur, toute gloire, toute action de grâces vous soient rendus, ô Dieu Père tout-puissant en l'unité du Saint-Esprit dans les siècles des siècles* (6). »

Par ce dernier acte du drame divin, la Mère des douleurs accomplit sa mission de corédemptrice ; c'est jusque-là que son Jésus s'est confié en elle.

N'est-ce point à cette part de choix, Sauveur bien-aimé, que vous appelez les âmes qui ont tout quitté pour vous suivre ? Comme à votre Mère, vous leur demandez de rester *debout* au pied de la croix, et d'achever votre œuvre rédemptrice en faisant fructifier le *don de Dieu*, en appliquant au monde coupable les mérites de votre Précieux Sang. Et vous savez si nous brûlons d'être fidèles à votre appel ! Ayant perdu de vue tout intérêt propre et méprisé toute joie humaine, nous n'avons plus qu'un désir : celui de renouveler chaque jour l'acte de Longin, non avec

(1) Notre-Seigneur à la Sœur St-Pierre. — (2) *Ex.*, XXIX, 39. — (3) Héb., IX, 14. — (4) *Apoc.*, V, 1. — (5) *Cant.*, IV, 12. — (6) *Liturgie.*

le fer cruel de la lance, mais avec la flèche enflammée de nos ardentes supplications, allant ainsi jusqu'aux plus intimes profondeurs de votre sacré côté pour en faire jaillir les richesses de la grâce.

O Sang mille fois béni, dernière manifestation de la divine charité, douce rosée sortie de cette *rose d'amour* (1) qui est la plaie du cœur de Jésus, parlez, plaidez, interpellez, clamez si haut que l'œuvre de Satan soit enfin paralysée, et que, pour beaucoup de pécheurs, ramenés au pied de la croix par une grâce mystérieuse, se réalise cette parole du Prophète : « *Ils verront Celui qu'ils ont percé par leurs crimes, et ils pleureront comme on pleure sur un fils unique* (2). »

AUTRE FORME D'HOMMAGE AUX SEPT EFFUSIONS DU PRÉCIEUX SANG

CHAPELET DU PRÉCIEUX SANG

MÈRE CATHERINE AURÉLIE, A SES FILLES, LES ADORATRICES DU PRÉCIEUX SANG.

Mes Filles, appréciez le Chapelet du Précieux Sang.

Cette gracieuse guirlande, à couleur vermeille, que vos mains enserrent avec amour, n'est pas tant une série de grains plus ou moins humbles disposés en couronne et unis entre eux par un fil métallique, qu'une riche collection de roses empourprées, bénites par la Sainte Église et dont l'Époux divin désire que vous embaumiez et son cœur et vos âmes.

Mes Filles, aimez le Chapelet du Précieux Sang.

Perdez de vue ces petites boules de grenat, d'ivoire ou de nacre qui le composent, ces perles transparentes, aux reflets variés, que pressent vos doigts; — avec l'œil pénétrant de la contemplation, considérez plutôt ces grains comme autant de grappes d'un raisin savoureux déposées entre vos mains comme en un pressoir qui en exprime une délicieuse liqueur, — la liqueur même qui coule à l'autel. Cette liqueur empourprée, jetez-la, à mesure qu'elle distille entre vos doigts, dans ces milliers de calices pleins de ce jus de la vigne que des milliers de prêtres transubstantient, à chaque instant, en l'onde enivrante du Sang de Jésus.

Et, alors, chaque grain de votre chapelet (représentant un *Pater*, qui est la prière la plus excellente et l'un des sacramentaux) se transformera, en quelque sorte, en un calice rempli du Sang divin, puisqu'il est vrai de dire que tout secours spirituel qui nous verse la grâce est un calice du Précieux Sang.

Alors, il vous sera facile de boire à cette coupe, d'élever ce calice, d'offrir ce Sang au Père éternel, à l'auguste Trinité, pour tous les besoins de la Sainte Eglise et aux diverses fins de notre cher Institut.

Alors, le Chapelet du Précieux Sang vous deviendra une dévotion substantielle, — et vous aimerez *à le réciter souvent*, afin de vous enivrer à ces sources « sept fois rejaillissantes » du Sang de Jésus, et d'en abreuver les âmes.

---

(1) STE GERTRUDE. — (2) ZACH., XII, 10.

Telle est ma méthode, mes Filles, pour la récitation du Chapelet du Précieux Sang. Et c'est pourquoi tout mon être tressaille d'une émotion indicible à la seule audition de ces mots : *Chapelet du Précieux Sang.*

Le Précieux Sang, oublié, non adoré!... Le Sang d'un Dieu souvent foulé aux pieds,..... insulté..... bafoué..... méprisé!..... Le Sang du Christ, ce Sang vivant, tout palpitant d'amour qui ne rencontre jamais la tendresse qu'il mérite.

Vin si doux, qui s'abreuverait à la coupe qui vous contient n'aurait plus jamais soif.... trouverait de l'amertume en toute autre douceur.... Cependant, auprès de ce trésor inépuisable, des milliers d'âmes périssent, meurent de faim ;.... auprès de ce fleuve intarissable, des milliers d'âmes, qui côtoient ses rives sacrées, périssent, meurent de soif! — tous refusant de s'humilier, de se prosterner, pour boire l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle...

Vierges du Précieux-Sang, vous dont les vêtements portent les symboles de la Passion, dont la blanche robe est recouverte d'un scapulaire couleur de Sang, qui êtes ceintes de la pourpre du Sang, veillez et priez, tandis que les âmes plongées dans le sommeil du péché, ou de l'engourdissement spirituel, ne songent pas aux sources de miséricorde qui leur sont toujours ouvertes. A vous, Vierges du cloître, de les éveiller par vos prières et vos mortifications, de les aiguillonner par vos exemples, de les exciter, de les presser de se jeter dans les flots jaillissants qui les blanchiront et leur mériteront de participer aux joies du ciel avec Celui qui les a rachetées par les sept effusions de son Sang.

Douceur du Sang d'un Dieu!... Tout hommage se concentre en vous, qui êtes notre seul moyen d'échapper à la colère du Père!.... Nulle espérance du ciel qui ne se puise dans la mer empourprée, sans fond et sans bornes, du Sang de Jésus!...

MÈRE CATHERINE AURÉLIE DU PRÉCIEUX SANG.

Monastère du Précieux Sang, Saint Hyacinthe, 5 Juillet 1903.

VII

Notre chant de famille : « Gloire au Sang! »

C'est à raison d'une circonstance particulière que cette pièce de vers, composée dès les premières années de la Communauté pour être chantée pendant la messe, est devenue notre *chant de famille.*

Notre vénérée Mere revenait d'une de ses fondations; c'était pendant le temps pascal. Au lieu d'acclamer son retour, comme à l'ordinaire, par le joyeux « Gloire au Sang! » l'orgue et les voix retentirent du solemnel *Cantate Domino canticum novum.*

Les chanteuses finirent par trouver « surprenant » que notre bonne

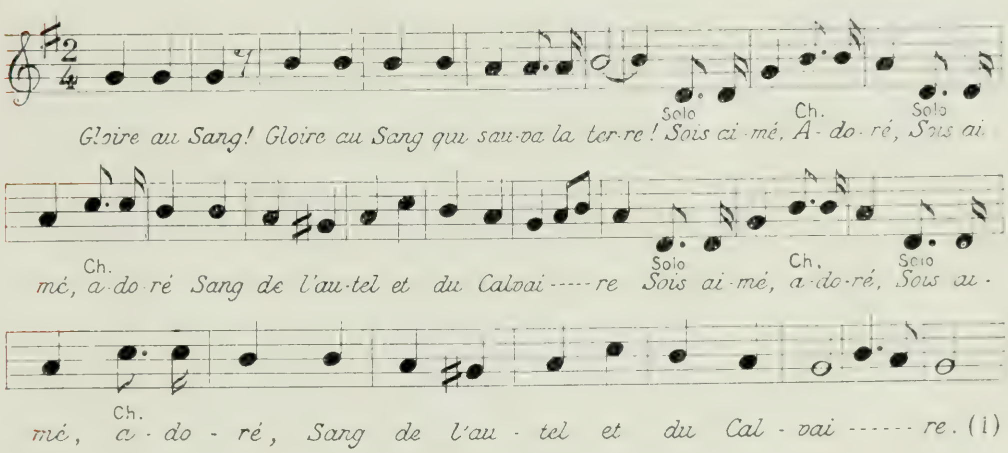
Mère — qui n'oubliait jamais les délicates attentions — demeurât toujours silencieuse sur ce « magnifique motet » dont l'exécution leur avait paru « si bien réussie ».

Elles se décidèrent, un jour, à s'en ouvrir :

« Notre Mère », lui dirent-elles, un peu timidement, « que dites-vous » de notre nouveau *Cantate?* Vous a-t-il plu? »

« — Beaucoup, beaucoup », répondit-elle, en souriant gracieusement : « mais..... rien ne vaut..... le « Gloire au Sang! »

Depuis ce jour, le « Gloire au Sang! » est le chant du départ et le chant du retour ; le chant de l'allégresse et le chant de la douleur...; il est même le chant de la mort... Notre Mère l'aimait tant qu'il n'est pas rare, aux beaux jours d'été, d'entendre une Sœur honorer sa tombe, en chantant à demi-voix :



1.

O Jésus, mon seul partage,
Agneau victime pour moi,
A ton Sang j'offre l'hommage
De mon cœur et de ma foi.
A sa gloire immolant ma vie,
Je veux vivre pour l'aimer :
Ta croix, ton Eucharistie
Pourront seules me charmer.
Gloire au Sang, etc.

(1) Seul ce *refrain est notre chant banal.*

2.

De tes blessures sanglantes,
Mon cœur le voit, nuit et jour,
Couler en ondes brûlantes
Qui demandent mon amour.
Il coule... et l'homme le blasphème,
Se riant de tes douleurs ;
Du moins la vierge qui t'aime
A ton Sang joindra ses pleurs.
Gloire au Sang, etc.

3.

Oh ! viens donner à mon âme
Ce qui console ton cœur :
Un amour pur qui réclame
Ta croix seule pour bonheur
Et quand le monde te délaisse,
Oubliant ton Sang divin,
Jésus, donne à ma tendresse
Les ardeurs du séraphin.
Gloire au Sang, etc.

4.

Que m'importe sur la terre
De pleurer et de souffrir,
Si mes larmes, ma prière,
Font éclore un repentir.
Ma joie, en ce monde qui passe,
C'est vivre près de l'autel.
Là, jamais je ne me lasse ;
Là, je commence le ciel !
Gloire au Sang, etc.



LETTRE DE LA RÉV. MÈRE EUPH. DE SAINT JOSEPH À L'AUTEUR DU « LIVRE D'OR »

Vive le Sang de Jésus !

« *Monastère du Précieux-Sang, Toronto, 15 octobre 1911.*

» Ma chère Fille,

» J'ai lu avec le plus profond intérêt et une émotion très vive les pages qui composent le « Livre d'Or de l'Institut du Précieux-Sang ». Toute la première partie me paraît être d'une parfaite exactitude, quant aux événements dont j'ai été témoin, à ceux que j'ai entendu raconter, et aux personnes, surtout notre vénérée Mère fondatrice avec qui j'ai vécu dans une très grande intimité.

» Je bénis le Seigneur de vous avoir inspiré ce travail, qui sera accueilli, j'en suis convaincue, avec plaisir et reconnaissance par toutes nos Sœurs, plus spécialement, ce me semble, par celles qui nous succéderont dans la suite des temps et qui n'auront pas été, comme nous, témoins des faits édifiants que vous relatez avec précision exacte et véridique.

» De tout cœur, je prie Jésus de bénir le zèle et le dévouement avec lesquels vous travaillez à la glorification de son Sang adorable et au bien de notre humble mais bien cher Institut.

» Que la Vierge Immaculée vous garde sous sa maternelle protection !

» C'est le souhait que forme pour vous, ma chère Fille,

» Votre affectionnée et reconnaissante,

(*Signé*) » Sr E. de St Joseph, rel. ad. du P. S. »



MONASTÈRE DE SAINT-HYACINTHE EN 1888



MONASTÈRE DE SAINT-HYACINTHE VU DES BERCEAUX

TROISIÈME PARTIE

Cinquante ans après ou le Jubilé d'or de l'Institut : 1861-1911.

CHAPITRE PREMIER

Les Préludes du solennel Anniversaire.

I

Information. Félicitations. Remerciements.

Le 14 septembre nous a amené le cinquantième anniversaire de la fondation de notre Institut.

Nous avons si fortement senti le besoin de nous renouveler dans l'esprit de notre vocation et la ferveur primitive, à l'occasion de ce solennel anniversaire, que, dès le mois de juillet, nous adressions une circulaire à nos amis et aux personnages qui, par leur position dans la Sainte Eglise, ont à cœur le perfectionnement de tous les instituts religieux et de chacun de ses membres. Par cette circulaire, nous leur annoncions notre jubilé d'or, en même temps que nous sollicitions le concours de leurs prières et de leurs actions de grâces.

Beaucoup d'entre eux nous ont fait l'honneur de répondre à nos désirs, non seulement en nous assurant de leurs ferventes supplications, mais encore en venant solenniser avec nous, dans l'église du monastère, le cinquantenaire de l'Institut.

Le plus grand nombre des amis éloignés n'ont fait que nous adresser leurs félicitations, en y joignant — comme les premiers — un hommage tangible de dévouement à l'œuvre du Précieux-Sang, et l'assurance que leurs



LE PRÉCIEUX-SANG DE SAINT-HYACINTHE EN 1911

vœux sollicitaient la diffusion de plus en plus rapide de notre Institut et la « sainteté de plus en plus grande » de chacun de ses membres :

Souhaits que nous avons fort appréciés, et dont nous demandons, chaque jour, la réalisation.

A tous ces Vénérés Dignitaires Ecclésiastiques, à tous ces Dévoués Amis de l'Institut du Précieux-Sang, à tous et à chacun, la Communauté renouvelle l'expression de sa très vive et très profonde gratitude.

II

Les Vœux d'un Pere.

Daigne, en particulier, notre Vénérable Ordinaire, Mgr A.-X. Bernard, nous permettre de lui réitérer ici tout ce que nos cœurs lui ont versé de

filiale reconnaissance, à la réception de sa paternelle Lettre, mille et mille fois plus précieuse à nos âmes que ne le sont, à la procure, les brillantes pièces d'or qui l'accompagnaient.



Mgr A.-X. BERNARD, ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE

LETTRE PASTORALE DE S. G. Mgr DE SAINT-HYACINTHE

» ALEXIS-XYSTE BERNARD, *par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, Evêque de Saint-Hyacinthe.*

» A nos très chères Filles, les Sœurs Adoratrices du Très-Précieux-Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

» NOS TRÈS CHÈRES FILLES,

» La dévotion au Précieux Sang, avait dit Mgr Prince, sur son lit de mort, c'est mon testament en faveur de mon diocèse. Fidèle administrateur de l'héritage reçu, notre vénéré prédécesseur Mgr Joseph La Rocque voulut faire fructifier cette « dévotion », lui donner une vie permanente, une vie forte et vigoureuse, une vie

ardente, la vie même qu'avait rêvée pour elle Mgr Prince, et, le 14 septembre 1861, dans l'humilité et la pauvreté d'un étroit asile, il bénit avec tout son cœur la fondation de votre communauté, les prémices de cette vie de toute une congrégation consacrée au Très Précieux Sang de Notre-Seigneur. Il y aura donc cinquante ans le 14 septembre prochain, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, que votre Institut existe. Je ne saurais laisser passer un pareil anniversaire, N. T. C. F., sans unir mes actions de grâces à vos actions de grâces, mes prières à vos prières, mes joies à vos joies, ma gratitude à votre gratitude envers le ciel, mes adorations à vos adorations du Très Précieux Sang de notre divin Sauveur !

» Vos actions de grâces ! comme elles doivent monter ferventes vers le ciel, toutes chargées de reconnaissance, tout ardentes de votre charité et de votre amour. Ces cinquante ans de vie ne sont-ils pas cinquante ans de bienfaits de la part de Dieu, cinquante ans de grâces et de bénédictions !

» Elles étaient quatre jeunes vierges timides, sans autres ressources que leur amour de Dieu et leur confiance dans la merveilleuse puissance du Précieux Sang, celles qui fondaient votre Communauté. Humainement, que pouvaient-elles espérer ? Rien. Mais Dieu les a bénies et vous a bénies. Aussi aujourd'hui, non seulement vous vous êtes multipliées dans l'enceinte de votre Maison-Mère, mais, abeilles laborieuses et diligentes, vous avez essaimé çà et là, avides d'aller chercher partout, pour l'offrir à Jésus, le suc sacré de l'amour et de l'adoration, du sacrifice, de l'immolation et de la réparation.

» Que voulaient vos fondatrices ? Aimer et adorer Dieu, souffrir et s'immoler pour lui, et par suite réparer, dans la mesure où cela est donné à la créature humaine, les outrages contre la Majesté divine, les insultes à l'amour de Jésus, les sacrilèges et les scandales, les crimes d'un monde pervers et méchant, les indifférences d'un peuple oublieux et ingrat. Mais la règle de vie qu'elles embrassaient avec tant de foi et d'amour, conduisait-elle bien à ce but ? Avec les meilleures intentions, telle est la fragilité humaine que nous pouvons nous tromper, aller au moins parfait en cherchant le plus parfait, à l'erreur en poursuivant la vérité. Qui donc pouvait dire à vos fondatrices de marcher sans crainte dans la voie où elles s'engageaient ? Qui pouvait les assurer qu'elles n'allaient pas au précipice, mais bien à la cime radieuse de la perfection religieuse ? L'Eglise seule, cette voix sensible du Dieu caché à nos sens. Et l'Eglise N. T. C. F., a parlé. Elle a parlé au nom même de Dieu, d'abord le 24 novembre 1889, pour vous encourager à continuer l'expérience de vos saintes Règles, puis le 20 octobre 1896, pour approuver définitivement vos Constitutions. Quel bienfait encore que celui là, N. T. C. F. ! Désormais, fortes de la parole de l'Eglise, vous savez que vous marchez dans une voie sainte, vous savez que vous allez par elle au Dieu que vous adorez, vous savez que vous trouverez dans la source du Précieux Sang, là où vous êtes et à la seule condition d'être fidèles à votre vocation, toutes les grâces de salut et de perfection, l'amour de Dieu se diffusant en vous, vous pénétrant, vous divinisant : *divinæ consortes naturæ !*

» C'est bien là, en effet, le bienfait par excellence, pour lequel vous devez rendre grâces. Vouées à la vie contemplative, c'est Dieu que vous cherchez, non pas indirec-

tement dans ses créatures même aimées pour lui, non pas dans les œuvres de charité spirituelle ou corporelle exercées pour sa gloire et le bien des âmes, mais directement en lui-même, mais pour lui-même et en lui seul. Aussi est-ce de vous comme de Marie, uniquement préoccupée d'adorer et d'aimer le Divin-Maître, que Jésus dit : *Meliorem partem elegit.* Oui, vous avez choisi la meilleure part, puisque ce n'est pas aux images et aux reflets de Dieu imprimés dans l'âme du prochain, mais à Dieu lui-même que vous avez voué toutes les énergies de votre volonté, toutes les ardeurs de votre amour. Cette part que vous avez choisie, c'est Jésus encore qui l'affirme, elle ne vous sera pas enlevée, elle sera vôtre pendant toute l'éternité. Quelle ne doit donc pas être votre reconnaissance, votre joie, et quelle prière pourra jaillir de vos âmes assez fervente, assez ardente, pour le dire à Dieu !

» Evêque du diocèse où votre Communauté a pris naissance, où sa vie s'épanouit depuis cinquante ans, je sens et je sais que moi aussi j'ai un devoir de reconnaissance à remplir envers le Dieu bon et miséricordieux, qui reçoit vos adorations et inscrit au livre de vie vos sacrifices et vos immolations. Vous priez, et c'est l'Evêque de Saint-Hyacinthe, c'est tout son diocèse, c'est tout le pays, c'est l'Eglise elle-même qui en bénéficie !

» A peine les Hébreux se sont-ils échappés des mains des Egyptiens et ont-ils vu les eaux de la mer Rouge se refermer sur leurs persécuteurs, que les Amalécites, forts et vaillants, nombreux et belliqueux, se précipitent sur eux. Aussitôt Josué, l'homme d'action, réunit son armée et marche au combat. Et Moïse, que fait-il ? Il se rend sur la montagne voisine, avec Aaron et Hur. Mais sa place n'est-elle pas à la tête de son peuple, l'épée à la main ? N'est-ce pas là surtout qu'il peut être utile aux siens ? Non. Il prie et pendant qu'il prie, les bras levés vers le ciel, Israël triomphe. Ses bras se lassent-ils et retombent-ils vers la terre, Amalec l'emporte. Alors, expédient sublime, Aaron et Hur soutiennent ses mains défaillantes : la victoire revient aux Hébreux, Amalec est mis en fuite. La prière de Moïse, voilà ce qui a sauvé Israël, bien plus que les armes de Josué !

» Mais qui donc aussi soutient les efforts de ceux qui combattent pour la foi et la charité, qui donc fait que ces efforts soient bénis de Dieu et féconds, si ce n'est nos Moïse, ceux qui, retirés dans une vie plus haute, comme sur une montagne, prient les bras levés vers le ciel et attirent sur nous les grâces de salut et de victoire.

» Donoso Cortès disait un jour : « Je crois que ceux qui prient font plus pour le » monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est parce » qu'il y a plus de batailles que de prières.... Je crois que s'il y avait une seule heure, » un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure » seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers. » Quel immense service nous rendent donc les religieux et les religieuses, ceux qui passent et leurs jours et leurs nuits, les bras levés vers le ciel, le cœur ardent, les lèvres toutes pleines d'oraison et de supplication !

» Naguère, devant la prière trop peu confiante du patriarche Abraham, la justice de Dieu ne demandait que dix justes pour épargner les villages coupables. Pourquoi donc, aujourd'hui, un monde peut-être encore plus criminel ne sent-il pas fondre sur

lui les malédictions du ciel? Pourquoi la foudre ne vient-elle pas briser les orgueils en révolte contre Dieu et son Église, les volontés perverties? Parce que les dix justes, qui ne se trouvaient pas dans Sodome, se multiplient dans les couvents et les monastères, dans ces maisons où on pleure, où on se mortifie, où on offre à Dieu en expiation des crimes d'un monde pervers, avec les larmes des yeux, le sang du cœur dans l'immolation de toute volonté, dans le cilice et la cendre de la pénitence.

» Quand l'orage s'élève, quand la tempête gronde et que la foudre éclate, terrifiante, au-dessus de nos têtes, instinctivement nous levons les yeux vers ces minces flèches aimantées, qui se dressent sur nos maisons et lancent vers le ciel leurs pointes aiguës, et, les voyant prêtes à attirer sur elles le tonnerre, nous prenons confiance. De même quand nous voyons les crimes contre Dieu s'amonceler à l'horizon en nuages sombres et menaçants, quand déjà nous croyons voir les éclairs de la colère divine sillonner l'air et entendre le fracas du tonnerre de la vengeance céleste, est-ce que nos cœurs ne se tournent pas tout naturellement vers le monastère où l'on prie, est-ce que nous ne pensons pas voir s'élancer vers le ciel de tous ces cœurs qui s'immolent, de toutes ces victimes volontaires de l'amour, la tige de la charité qui, en attirant sur elle les coups de la justice éternelle, sauvera les coupables qui vivent tout autour?

» Depuis cinquante ans, N. T. C. F., c'est votre volonté et votre ambition d'être ces paratonnerres de la charité. Nous vous en remercions dans toute l'effusion de notre âme et nous en remercions encore davantage le bon Dieu qui vous inspire et vous soutient de sa grâce. Persévérez dans la prière et l'immolation : les besoins du monde chrétien sont si grands et la vie même de l'Église, pour se développer, grandir, produire tous ces fruits de salut, dépend de la prière et de l'immolation.

» Levez les yeux plus haut encore : soyez auprès de Jésus la charité vivante, l'amour consolateur.

» Au jardin de Gethsémani, devant les oliviers séculaires qui devaient être les témoins de l'agonie d'un Dieu, il y eut des anges consolateurs. Est-ce qu'il ne doit point y en avoir auprès des calvaires eucharistiques, auprès des autels où se renouvelle chaque jour le même sacrifice d'amour, la même immolation de l'Agneau expiateur?

» Sur le chemin de la Passion, pendant qu'une foule en délire criait sa haine à l'Homme de douleur, écrasé sous le poids de sa croix, la tête couronnée d'épines, déchiré par les fouets de la flagellation, couvert de l'ironique manteau de pourpre, ce qui le torturait davantage, assurément, ce qui brisait son âme, c'était toute cette ingratitude aveugle et monstrueuse, c'était ces injures et ces outrages lui venant de tous les Judas qu'il avait comblés de ses bienfaits et nourris de ses miracles, c'était cette boue, ces crachats qui souillaient son amour plus encore que son visage. Aussi quand Simon le Cyrénéen eut consenti à venir à son secours, eut il pour lui un long regard de reconnaissance. Dès lors Simon fut converti et transformé. Il avait pris sa part des douleurs de la Passion, Dieu lui donnait sa part de gloire et de sainteté. Un peu plus tard, c'est la pieuse Véronique qui parait. Vierge timide et craintive, elle se tient sur le bord de la route, tremblante au milieu de tous les cris de haine, dans ce

déchaînement des passions d'une foule en démence. Mais voici le Maître! Elle le voit, son cœur est pris..., elle ne craint plus rien. Malgré la foule, malgré les soldats, elle s'approche de Jésus, elle essuie le visage aimé de son Dieu,... elle le console par son geste d'héroïque pitié. Un peu plus loin, ce sont les saintes femmes de Jérusalem qui pleurent sur le supplice du divin Maître, sur les ignominies dont il est victime. Alors, Jésus oublie tout, même sa souffrance : il ne pense plus qu'à consoler et à bénir. Enfin, au pied même de la croix, à côté de Marie, il y a saint Jean et les saintes femmes, Marie-Madeleine et le bon larron. Pour tous, Jésus a un bon regard qui les remercie d'être avec lui, de partager ses humiliations et ses souffrances : il leur parle et tout son cœur se fond en amour reconnaissant.

» Aujourd'hui, comme naguère à Jérusalem, c'est le même déchaînement de fureurs aveugles, la même haine, les mêmes passions, les mêmes cris et les mêmes vociférations contre le même Dieu. Aujourd'hui, comme naguère, on ne veut plus du doux Jésus, et, dans plus d'un pays, on le chasse de l'école, de l'hôpital, des tribunaux, de la vie même du peuple! C'est le cri qui déjà retentissait devant Pilate : « *Tolle hunc et dimitte nobis Barabbam.* Débarrassez-nous de ce juste et donnez-nous » Barabbas », c'est-à-dire la jouissance, le plaisir, la terre.

» Jésus va-t-il rester seul dans cette passion nouvelle? Non, il ne le faut pas. Auprès des autels où coule toujours le Très Précieux Sang de Jésus, soyez donc, N. T. C. F., des Simon, des Véronique, de saintes femmes, des Marie-Madeleine, des saint Jean. Consolez le Cœur de Jésus, consolez Jésus par votre amour, par vos adorations, par vos larmes mêlées à ses larmes divines, par vos immolations fondues dans son immolation à lui et agrandies ainsi à la même mesure, à la mesure de sa grâce toute-puissante. Consoler Jésus, quelle vie plus douce, plus digne de notre ambition! Ce doit être la vôtre, N. T. C. F., et, en la vivant, vous remplirez un autre devoir sacré et indispensable.

» Sans doute les mérites de la Passion sont suffisants et même surabondants à l'infini pour expier tous les crimes de l'homme. Pourtant, il n'en est pas moins vrai que nous devons aussi souffrir, nous chrétiens. Notre nom même nous oblige à être d'autres Christs, par conséquent des hommes de douleur et de souffrance. Aussi saint Paul ne craint-il pas de dire « qu'*il accomplit dans sa chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ pour la formation de son corps qui est l'Eglise* ». Accomplissez donc vous aussi, N. T. C. F., dans votre chair, dans votre vie de prière et d'immolation, ce qui reste à souffrir à Jésus pour l'expiation des crimes du monde, pour la sanctification des âmes, pour la gloire de son Père. Faites-le en votre nom, faites-le aussi au nom de tous ceux qui ont la foi et la charité, au nom de toute l'Eglise. Pour avoir souffert avec lui, vous serez aussi glorifiées avec lui.

» Depuis cinquante ans, N. T. C. F., vous remplissez dans notre diocèse ce rôle béni, cette mission sainte de la prière, de l'adoration et de l'expiation, et c'est avec une reconnaissance émue que nous le constatons. Continuez à offrir sans cesse le Précieux Sang pour votre salut et pour le salut du monde, à consoler le divin Maître, à être nos anges tutélaires, à être entre Dieu et le pécheur la prière qui désarme la vengeance céleste et qui attire sur tous les grâces rédemptrices. Fidèles à

votre vocation, mettez toutes vos âmes à aimer Jésus, à le servir dans le renoncement et l'immolation, à l'adorer dans la prière et la contemplation. Par là même, en vous préparant à jouir des éternelles félicités, vous remplirez vos âmes de leur avant-goût, dans l'union de vos âmes et de vos cœurs avec votre divin Maître.

» C'est en le demandant à Dieu pour vous, c'est en lui demandant de vous multiplier ses grâces de sanctification, que nous vous bénissons de tout cœur en son nom.

» Sera la présente lettre pastorale lue au chapitre de la Communauté, le premier dimanche après sa réception, et ensuite conservée dans les archives de l'institut.

» Donné à Saint-Hyacinthe, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le premier septembre mil neuf cent onze.

(*Signé*) » † A.-X., Ev. de Saint-Hyacinthe.

» Par ordre de Monseigneur,

(*Signé*) » J.-L. GUERTIN, V. G., Secrétaire.

A l'envoi de ce précieux document, Mgr Bernard ajoutait ces mots :

« Hommage de mon affection pour l'Institut du Précieux-Sang.

» L'ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE. »

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Triduum d'Action de grâces.

I

Ouverture : ONZE SEPTEMBRE

Dans toutes les Maisons de l'Institut, s'ouvraient, le onze septembre, à 5 1/2 heures p. m., les exercices d'un *Triduum* préparatoire à la grande solennité.

Joyeux *Triduum*, — vrai *Triduum* d'action de grâces! Les cœurs et les fronts rayonnaient, pendant que les âmes des Adoratrices du Précieux-Sang, imprégnées de divine allégresse, dilatées par la reconnaissance, envoyaient aux lèvres souriantes, le chant, déjà ancien, mais toujours nouveau, qui sera l'immortel chant de leur Institut :

Gloire au Sang qui sauva la terre !
Sois aimé,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire !

Le chant du *Veni Creator* et la Bénédiction du Très Saint Sacrement inaugurèrent le *Triduum* d'action de grâces.

II

Le jour de nos Envolés.

Pendant que nos âmes cherchaient au ciel les vénérés fondateurs et la bien-aimée fondatrice de l'Institut, pour exhaler dans leurs âmes le sentiment de la plus filiale gratitude, nos yeux s'abaissaient avec attendrissement vers le gazon fleuri et parfumé qui recouvre leurs précieuses dépouilles.

Avant de chanter le *Te Deum*, dont leurs bienfaits faisaient déborder et nos cœurs et nos lèvres, ne fallait-il pas offrir, en faveur de ces chers Disparus, le Sang de la Victime Eucharistique, et inonder leurs âmes de cette

Onde empourprée qu'ils nous avaient dit être l'action de grâce par excellence à offrir à Dieu ?

Il nous parut qu'il devait en être ainsi.

Mgr Paul La Rocque, le sympathique évêque de Sherbrooke, comprit notre filiale pensée, et accepta, avec sa bienveillance ordinaire, de venir chanter le Service solennel, déterminé, au programme de la fête, pour ce douzième jour de septembre, à la mémoire de nos vénérés défunts et de nos bien-aimées défuntes.

Nous étions désireuses de représenter, en quelque sorte, les premiers, à l'autel, en rappelant leurs noms. Et c'est pourquoi nous avions prié le Rév. Mr Joseph RAYMOND, neveu de feu Mgr Jos.-S. Raymond, et le Rév. Mr J.-H. LECOURS, neveu de feu Mr Ed. Lecours, d'assister Mgr Paul LA ROCQUE, cousin de feu Mgr Jos. La Rocque, en qualité de diacre et de sous-diacre d'honneur. Ces Messieurs se firent un plaisir de répondre à notre appel. De nouveau, nous les en remercions de tout cœur.

IN MEMORIAM

Le service eut lieu à 9 1/2 heures, et fut chanté par les Religieuses. L'autel, superbe sous sa riche tenture violette, paraissait sourire en son demi-deuil. L'aspect lugubre du toujours lugubre catafalque était atténué par la réflexion qu'il recevait des multiples couleurs et nuances de fleurs et d'oriflammes dont l'église était déjà ornée pour la fête jubilaire. Quant aux décorations funèbres du sanctuaire et de la nef, elles tempéraient l'éclat de celles qui en tapissaient les murs, mais sans les assombrir.

Ainsi étaient nos cœurs : jubilants de l'espoir que le *Requiem æternam* dont retentissaient nos voûtes, trouvait nos Bien-Aimés Disparus au lieu du Repos éternel ; mais tristes de leur absence, en ces jours d'allégresse pour leur famille religieuse.

RÉCEPTION DE S. G. Mgr PAUL LA ROCQUE

Après son déjeuner, Mgr de Sherbrooke, accompagné de plusieurs Messieurs prêtres, vint bénir les Religieuses, à la salle de Communauté.

Avant d'être nommé évêque, Mr le chanoine Paul La Rocque, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, était devenu comme naturellement, en sa qualité de parent de notre Père Fondateur, un ami intime de la Communauté ; et, pendant plusieurs années, il avait dû ajouter à ce titre celui de Père spiri-

tuel de nos âmes... quatre fois l'année. Aussi, était-ce toujours avec une joie bien vive que, depuis son élévation à l'épiscopat, nous saluions chacune des rares visites dont Sa Grandeur nous daignait honorer.

C'est dire que l'apparition de Monseigneur à la Communauté remit les cœurs en liesse.

Notre Révérende Mère Supérieure accueillit le distingué prélat, par l'expression du bonheur qu'éprouvait la Communauté en voyant « un autre évêque La Rocque bénir l'Institut, à l'anniversaire du jour où le premier



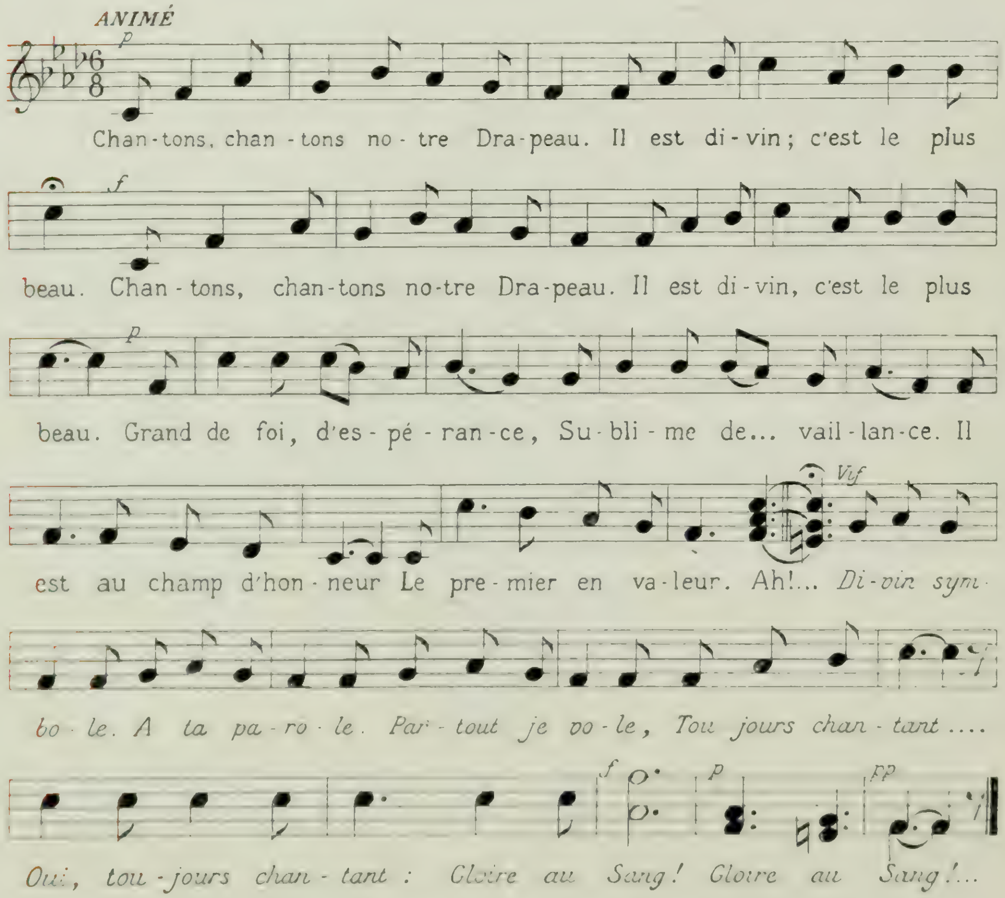
LE DRAPEAU DU PRÉCIEUX-SANG

évêque La Rocque, notre fondateur, bénissait l'œuvre naissante, il y a CINQUANTE ANS ».

Les paroles que Mgr de Sherbrooke nous adressa, après nous avoir bénies, furent un véritable écho de celles qui, dans cette même salle, étaient tombées si souvent des lèvres de notre vénéré Père Fondateur : même esprit, même cœur, même onction douce et sympathique. « Je crois connaître assez » mon vénérable cousin, nous dit Monseigneur, en terminant sa cordiale » allocution, pour être persuadé que je résume le souhait que vous eût fait » son cœur, aujourd'hui, en vous disant : Demeurez toujours bien unies dans » la charité et la cordialité mutuelles. »

Au moment de se retirer, Monseigneur fit le tour de la salle pour saluer celles d'entre nous qu'il connaissait personnellement. Quand il fut près de *l'harmonium,* les chanteuses, sur un signe de leur directrice, s'y réunirent en un clin d'œil, et firent hommage à Sa Grandeur du chant suivant :

LE DRAPEAU DU PRÉCIEUX-SANG



Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
Toujours ancien, toujours nouveau. }
Sur l'auguste montagne,
Sa première campagne
Le vit, fier et vainqueur,
Aux mains du Rédempteur.
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
Puissant soutien pour le roseau.
Il reflète l'empreinte
De la Victime sainte,
De Jésus, roi des rois,
Expirant sur la croix.
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
Aux teintes du Sang de l'Agneau :
Qui fait jaillir la vie
Au cœur de la patrie,
Et les faits valeureux
Sous les pas de nos preux.
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau : } *bis.*
Aucun contre lui ne prévaut.
Les royaumes qu'il fonde
Ne sont pas de ce monde ;
Car, pour lui, triompher,
C'est l'ennemi sauver !
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau. } *bis.*
Il nous guide comme un flambeau.
Dans la paix ou la guerre,
A ses pieds, la prière
Préparent des soldats
Toujours prêts aux combats.
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau. } *bis.*
Dans la cité, dans le hameau,
Il attire, il entraîne
Pauvrette et châtelaine.
Toutes les nations
Lui font des bataillons.
Ah !...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
De l'olivier tendre rameau.
Il distille le baume
Au palais, sous le chaume;
En tous lieux, tous pays,
Il se fait des amis.
Ah!...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
Fort contre les vents et le flot
Des brises canadiennes
Les suaves haleines
Le font, comme à plaisir,
Doucement tressaillir.
Ah!...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau. } *bis.*
Le voyez-vous flotter là-haut?
Il frissonne, il ondule;
Chaque repli module
Un doux mot, un appel,
De notre Emmanuel.
Ah!...
Divin symbole, etc.

Chantons, chantons notre Drapeau, } *bis.*
Nos fondateurs et le « Berceau ».
De cœur, qu'on se rassemble,
Pour exalter ensemble
Ce drapeau glorieux,
Et le Sang Précieux.
Ah!...
Divin symbole, etc.

(Les paroles du « Drapeau » furent composées pour être adaptées à un chant national, dont la musique fut jugée d'une trop difficile exécution, nous a-t-on dit, pour pouvoir devenir chant populaire. Nous l'adoptâmes avec bonheur pour « Notre Drapeau ». Nous vîmes avec plaisir que nos Sœurs trifluviennes avaient eu une inspiration semblable à la nôtre. A l'occasion des « Noces d'or », elles joignirent, à leur cadeau de circonstance, de jolies strophes, composées sur l'air national : « *O Canada, terre de nos*

aïeux ». Ce qui indique que les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang savent, quand il convient, ajouter à leur devise : « Gloire au Sang! » le *motto* si cher aux fondateurs de l'Institut : « Religion et Patrie! » En effet, tout ce qui est vraiment *national* — c'est-à-dire vraiment *catholique* — est cher à ces Canadiennes qui prient et s'immolent pour la Sainte Eglise et pour leur beau pays. — *Nous reproduisons plus loin, p. 241, les paroles de ce chant.*)

Après avoir donné une dernière bénédiction à la Communauté, Mgr de Sherbrooke se retira aux accents de notre plus joyeux *Magnificat*.

PROCESSION AU CIMETIÈRE

A 1 3/4 heure, la Communauté se rendit processionnellement au cimetière, au chant de notre supplication ordinaire : « *Te ergo quæsumus tuis*



PROCESSION AU CIMETIÈRE LE JOUR DES NOCES D'OR

famulis subveni, quos pretioso Sanguine redemisti. Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre Sang Précieux. »

Arrivé au pied du mausolée de feu Mr Jos. La Rocque, le clergé

s'arrêta. Mr le chanoine Guy (1) — le « fils de cœur » de notre insigne bienfaiteur, feu Messire Lecours — assisté de Mr Guilbert, notre aumônier, et du Rév. Mr Rivard, entonna le *Libera :* cette prière suppliante de la Sainte Eglise qui doit faire tressaillir d'une joie plus intense les âmes pour qui elle est offerte, quand la *délivrance* clamée en leur faveur est déjà obtenue.

Nous avons douloureusement senti, aux tristes accents du *Libera*, que



LE CIMETIÈRE

ce chant de deuil fait revivre les jours de larmes..... et renouvelle les déchirements des suprêmes adieux.

Cependant, le ciel permit qu'une circonstance favorable vint dilater nos âmes :

Chaque fois qu'elle ondulait sous la brise, la tenture funèbre, qui ornait la grande croix du cimetière, mettait à découvert cette parole du Maître de la Vie, écrite en gros caractères, et qu'un beau soleil irradiait :

« Ego sum resurrectio et vita. »
« Je suis la résurrection et la vie. »

(1) Il y a eu cinquante ans le 13 octobre, que M. le Chanoine reçut l'onction sacerdotale dans la chapelle du Précieux Sang, un mois après la fondation de la Communauté.

« Oui, sous le tertre bénì recouvert de gazon et de fleurs, leurs yeux sont fermés, leurs lèvres closes, leur cœur éteint ; mais, plus haut que la terre où ils dorment, plus haut que la croix qui les protège, plus haut que la voûte azurée qui dore leurs mausolées des rayons de son soleil... leurs âmes vivent ; elles nous regardent, nous aiment, nous bénissent !... »

Ah ! qu'il fait bon regarder en Haut !... Consolées, réjouies des espérances nées de la Croix, nous quittâmes l'enclos funèbre en chantant notre hymne d'amour :

Gloire au Sang qui sauva la terre !
Sois aimé,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire

Ce fut encore sous la bénédiction de Jésus-Hostie que nous clôturâmes ce jour de gratitude.

III

Oubliez, Seigneur.

La journée du treize septembre fut consacrée à l'*Expiation :* à l'expiation des fautes commises dans l'Institut, au cours de ses cinquante années d'existence.

Tout se passa dans l'humilité et l'anéantissement intérieur que comporte un tel but. Le *Confiteor*, le *Miserere*, le *Parce Domine*, le *Christus... lavit nos in Sanguine suo*, les pénitences privées, les pénitences publiques, les Amendes honorables, tout ce qui pleure, tout ce qui soupire, tout ce qui courbe le front, en un mot tout ce qui demande grâce et pardon fut la note dominante de la journée.

Mais, au Précieux-Sang, l'expiation, la réparation, la pénitence, n'exclut pas : du cœur, la joie, — de l'âme, la paix, — des lèvres, le « Gloire au Sang ! » qui répare et purifie... même en chantant.

A la tombée du jour, Jésus-Hostie était encore là, sous les rayons de l'ostensoir, bénissant ses Adoratrices, — et déposant en leurs cœurs la douce impression que toute faute était réparée ; que la Mer Rouge de son Sang avait à jamais noyé, englouti, anéanti, les imperfections, les fragilités, toutes les fautes de ces cinquante années de notre vie religieuse. « *Gloire au Sang!* »

Et ce cher Jésus voulut nous donner, en quelque sorte, une preuve tangible de sa miséricordieuse indulgence, en nous faisant parvenir, dans la soirée de ce jour, un cablogramme, signé par S. E. Mgr Merry del Val, qui nous apportait la Bénédiction de Pie X.

(S. E. Mgr Merry del Val, lors de sa délégation apostolique au Canada, il y a treize ans, avait visité la Communauté, et témoigné à notre vénérée Mère Fondatrice une aimable sympathie pour son œuvre d'adoration et de réparation, à la gloire du Précieux Sang. C'est grâce à la bienveillance de Son Eminence que l'Institut a été honoré de la Bénédiction du Saint-Père. Qu'Elle soit à jamais bénie de nous avoir obtenu cette faveur insigne.)

A peine la dépêche était-elle arrivée, que notre Révérende Mère Supérieure en communiquait le texte, par message télégraphique, aux douze Maisons de l'Institut.

CHAPITRE TROISIÈME

Les Noces d'Or.

I

La première heure du 14 septembre 1911.

A minuit, la cloche extérieure « Catherine-Aurélie du Précieux Sang » et la cloche intérieure du monastère annonçaient à la Communauté



CHŒUR DES RELIGIEUSES

que la première heure du CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT venait de sonner à l'horloge du Temps.

De tout cœur, nous répondîmes *Deo gratias* au *Benedicamus Domino* des

Réglementaires ; et — vêtues de nos robes rouges — nous volâmes au sanctuaire solliciter la première bénédiction de « l'Époux de Sang ».

Dieu seul sait avec quelle délicieuse émotion nous avons adoré Jésus-Hostie et son Sang Précieux, cette nuit-là ; quels hommages reconnaissants furent déposés à ses pieds ; avec quelle tendresse nous lui rappelâmes nos fondateurs vénérés — en particulier cette D^lle^ Caouette qui, il y a cinquante ans, n'avait pas encore fermé l'œil à cette heure avancée de la nuit — et avec quelle brûlante ardeur nous lui avons de nouveau promis « Constance, Fidélité, Générosité (1) » à « Aimer, Réparer et Souffrir (2) ». Jamais peut-être Matines et Laudes ne furent chantées avec plus de bonheur et d'entrain, qu'elles ne l'ont été cette nuit-là.

A 1 heure, nous remontions à nos cellules, en laissant aux anges du sanctuaire la douce mission de continuer l'hymne dont nous avions entonné les premières notes :

Gloire au Sang, qui sauva la terre !
Sois loué,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire !

II

La Messe anniversaire.

A 6 1/2 heures, une basse messe — à laquelle nous donnâmes, par le chant et la musique, le plus de solennité possible —, fut célébrée par M^r^ le chanoine Plantin, de l'archevêché d'Ottawa, premier aumônier de nos Sœurs de « Béthanie ».

Cette messe fut vraiment LA MESSE ANNIVERSAIRE, puisque c'est à la même heure, il y a cinquante ans, que notre vénéré Père Fondateur célébrait la première messe de l'humble Communauté qu'il venait d'établir.

Nos Sœurs chanteuses, après avoir exalté la Croix, exalté l'Hostie, exaltèrent la Fondation de l'Institut du Précieux-Sang, en faisant entendre, à la fin de la messe, leur plus vibrant *Magnificat*.

La communion générale de toutes les Sœurs de l'Institut fut distribuée pendant cette messe de 6 1/2 heures, au moins vers cette même heure : de

(1) Devise de Mgr J.-J. La Rocque.
(2) Devise de notre vénérée Mère.

sorte qu'au moment où les accents du Cantique de Marie montaient vers Dieu, quatre cent quinze Adoratrices du Précieux-Sang, penchées sur le Cœur de leur Époux d'amour descendu dans leur cœur, exaltaient son Sang et le



CHŒUR DES RELIGIEUSES

remerciaient de leur existence religieuse, en lui disant, avec la Vierge Immaculée : « O Seigneur, Mon âme vous magnifie, et mon esprit est ravi de » joie en vous, ô Jésus. »

III

Le Monastère du Précieux-Sang, le 14 septembre 1911.

Pendant que les joyeuses envolées des cloches annoncent la grand'messe pontificale, jetons un coup d'œil rapide sur le monastère et sur son *église* — oui, son « église », car depuis la consécration de notre chapelle, le mot « chapelle » ne répond plus à sa dignité.

Rien ne rappelle aujourd'hui l'humble petite maison du bon Mr Caouette. Nous sommes en présence d'un beau et spacieux monastère.

aux lignes sévères à la vérité, mais à l'aspect agréable : — orné, enguirlandé, festonné, illuminé, embelli de mille manières, de sa base au sommet; entouré de jardins magnifiques, de pelouses verdoyantes, d'arbres déjà gigantesques, dans le feuillage desquels les oiseaux de la saison chantent peut-être moins gaiement que ne le font aujourd'hui les Religieuses qui se reposent à leur ombre.

Tout est blanc, rouge et or, dans les décorations du double édifice. Les murs disparaissent sous les drapeaux, les écussons, les oriflammes.



STATUE MIRACULEUSE

Tentures et bannières s'enchevêtrent, se croisent, s'embrassent, s'unissent et s'enlacent presque aussi tendrement que les cœurs qui les ont si artistement disposés... On dirait que les lanternes chinoises, les lustres canadiens, les mille feux électriques de toute forme et de toute nuance, qui brillent à travers mousselines, tulles, dentelles et autres légers tissus de gaze et de soie, vont tout embraser, tout dévorer de leurs flammes étincelantes: mais non : au lieu de créer des cendres, ces mille feux illuminent tout le jour les portraits des vénérés fondateurs de l'Institut et ceux des fondateurs de nos diverses Maisons, leurs devises, les inscriptions qui rappellent leurs vertus,

qui redisent notre reconnaissance, et les multiples hommages au Sang divin, à l'Immaculée, etc., qui ornent les murs.

Mais pourquoi nous attarder sur le détail de ces décorations, que le goût des visiteurs eut peut-être trouvé surchargées, — mais que nos cœurs jugeaient encore insuffisantes à l'honneur de nos Vénérés Envolés et de



VUE D'UNE PARTIE DE L'ÉGLISE
LE JOUR DES NOCES D'OR

l'Œuvre qu'ils fondaient il y a CINQUANTE ANS. — Œuvre qui rayonne dans nos âmes comme un soleil sans couchant.

D'ailleurs, les décorations intérieures de notre église peuvent être vues et revues dans les illustrations qui accompagnent cet article.

IV

La Messe Pontificale.

Mais voici que s'avance, sous la mélodie des orgues, et croix en tête, l'imposante procession du clergé. Mgr Bernard, revêtu de son habit de chœur, ferme la marche.

Il était 9 1/2 heures.

Quelques minutes après, Mgr de Saint-Hyacinthe, paré de vêtements sacerdotaux rouges et or, quittait son trône et montait à l'autel, offrir à l'Auguste Trinité la Victime sans tache, en ACTION DE GRACES de tous les bienfaits déversés sur l'Institut du Précieux-Sang, depuis sa fondation. Le Vénérable Célébrant était assisté de Mgr Choquette — le dernier successeur de feu Mgr Raymond comme Supérieur du séminaire de



VUE DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉGLISE
ET DU JUBÉ DES CHANTRES DE LA MESSE DES NOCES D'OR

Saint-Hyacinthe — de Mr le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale, de Mr le chanoine Guy et des MM. Ls. Raymond et Lecours.

C'est aussi en souvenir de Mgr Raymond que la Rév. Mère Supérieure du Précieux-Sang avait prié Mgr Choquette de permettre que ses écoliers fissent les frais du chant à cette messe des NOCES D'OR. (En effet, quand Mgr Raymond voulait accorder à son cœur le plaisir d'une fête complète, aux solennités extraordinaires de la Communauté, il faisait en sorte que ses chers écoliers y contribuassent pour quelque chose.) Mgr Choquette accepta

gracieusement de perpétuer l'aimable tradition. Il ne put que s'en féliciter; car ses jeunes musiciens exécutèrent le chant de la messe pontificale, non en écoliers, mais en véritables artistes.

LE SERMON

Nous remarquons avec bonheur, au moment du sermon, que l'exécution de cette importante partie du programme a été confiée à l'un des évêques-



Mgr BRUNAULT, ÉVÊQUE DE NICOLET
LE PRÉDICATEUR DES NOCES D'OR

possesseurs d'une Maison du Précieux-Sang : S. G. Mgr Brunault, l'éloquent évêque de Nicolet.

Nos lecteurs auraient raison de nous en vouloir, si nous leur soustrayions une seule ligne de cet admirable discours, qui nous a si profondément émues. Ils ont bien assez perdu en n'entendant pas la chaude, limpide et vibrante parole de l'orateur sacré.

DISCOURS PRONONCÉ LE 14 SEPTEMBRE 1911 PAR Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, ÉVÊQUE DE NICOLET, DANS L'ÉGLISE DE LA MAISON-MÈRE

Optimam partem elegit : quæ non auferetur ab eâ. (Luc, xi, 42.)

« Monseigneur (1),

» Mes Révérendes Sœurs,

» Mes Frères,

» Dans la poursuite de leur vocation, les saints fondateurs d'ordres contemplatifs, et leurs disciples, ont retenu cette approbation de leur Divin Maître. Il n'a pas fallu moins que cet oracle pour les soutenir dans leur vie de prière, de sacrifice et d'expiation. Et l'histoire de leurs épreuves est là comme un témoignage perpétuel de la force de la grâce et de son triomphe sur la nature.

» Au milieu de nous, une famille a grandi depuis cinquante ans, en dépit des prévisions humaines et des obstacles de tout genre, une famille de vierges chrétiennes, qui ont entendu l'appel de l'Epoux, et qui, fidèles à sa voix, commencent dès ici-bas à le suivre partout où il va, dans les chemins de l'immolation, sachant bien que le jour viendra où elles le suivront là-haut, au milieu des théories d'anges et de saints qui acclament à jamais son triomphe sur le démon, le monde et la chair, c'est-à-dire sur la mort.

» Il nous sera bien permis, Monseigneur, en ce cinquantenaire, de leur adresser cet encourageant éloge du Sauveur : O recluses volontaires du cloître, pieuses Adoratrices du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous avez choisi la meilleure part, elle ne vous sera pas ôtée :... « *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.* »

» Et d'avoir examiné les vues de Dieu sur l'œuvre de l'Institut du Précieux-Sang, ce sera pour nous tous, je l'espère, un réconfort et une édification.

» La meilleure part! Elle l'enviait déjà, mes Sœurs, la sainte enfant nommée Catherine Aurélie Caouette, qui, en 1849, à l'âge de seize ans, formulait à diverses reprises ces pieux sentiments : « Seigneur, vous savez ce que mon cœur désire le plus » ardemment, c'est de s'unir souvent, souvent à vous, dans le Sacrement de votre » amour... »

» Quand Dieu prépare une de ses créatures pour quelque mission extraordinaire, » il a presque toujours soin de lui donner des aptitudes naturelles qui la disposent » merveilleusement à cette distinction (2). » A parcourir les lettres de cette jeune mystique, qui, au témoignage de son confesseur, « n'avait jamais rien lu de mystique », un profane même ne pourrait s'empêcher de savourer le parfum de poésie et de grâce printanière qui s'en exhale. C'est une âme neuve et fraiche qui s'ouvre à la vie; c'est

---

(1) Mgr Bernard. — (2) Bonniot, S. J. : *Vie de Jeanne d'Arc.*

un esprit candide, ingénu, qui s'exprime tout simplement, sans autre effort littéraire que celui de dire avec clarté et franchise ce qui se passe dans sa vie intérieure. Ses idées ne sont peut-être pas très nombreuses ; car la caractéristique de cette âme limpide, c'est une sagesse précoce, cette sagesse louée par les anciens, qui se résume dans un apophthegme devenu célèbre : « Connais-toi toi-même. » Et cette rare sagesse l'empêche de se trop disperser. Elle surveille son imagination, elle s'en défie et la dirige. On sent qu'elle s'est appliquée de bonne heure à mettre dans sa vie intérieure une admirable unité. Son idéal est solidement fixé. En vain, au sortir du couvent, la vie commune lui est offerte, cette vie où, en somme, il fait bon vivre, pour un grand nombre d'âmes assez bien faites. Au dehors de ces murs, il y a des fleurs, de l'air, de l'espace, de la liberté, des chants, des rires. L'esprit d'Aurélie n'en est pas ébranlé. Elle songe à la retraite où elle a connu d'autres fêtes de l'âme, où elle a aspiré d'autres parfums plus suaves. Et elle écrit, avec une mélancolie, qu'on doit trouver charmante, parce qu'il n'y a rien d'énervé ou de romanesque : « Il me faut quitter cet asile » d'innocence, où j'ai goûté le bonheur d'une vie paisible, embellie par les charmes » de la vertu que je voyais sur la figure de tant de jeunes vierges. »

» Et voilà, en raccourci, mes Sœurs, ce que j'appelle la poétique sagacité de cet esprit qui, par delà les formes sensibles de la jeunesse, s'émerveille des charmes qui ne flétrissent jamais, ceux de la vertu.

» Une âme, eût-elle le discernement d'esprit le plus accompli, serait bien incomplète, si elle ne reflétait, par la volonté que nous appelons le cœur, ce qui est le plus bel attribut de Dieu, l'infini dans la bonté. La jeune mystique, que le ciel vous destinait pour mère, avait un cœur proportionné à son esprit, à tel point qu'il y a lieu de se demander lequel dominait. Et, en vérité, je suis porté à croire que, chez elle, comme chez les saints, la vue claire de ses propres imperfections, la sensation délicate du péril moral, l'aptitude à éclairer des reflets de l'idéal divin les parties saines de son âme, la bonté en un mot, la puissance toute pure d'aimer le bien sans alliage, c'était de l'intelligence autant que du cœur. C'était du caractère. C'est cet amour qui inspire les sacrifices et qui seul donne la force d'âme nécessaire pour les accomplir. Telles étaient les aptitudes naturelles de la jeune âme à laquelle Dieu faisait entendre l'appel à la vie parfaite.

» Il lui fallait davantage. « Ce n'est ni notre volonté, ni l'élan de notre course » qui nous font atteindre le but, c'est la miséricorde divine : *Igitur non volentis,* » *neque currentis, sed miserentis est Dei* (1). » Il ne s'agit plus ici de la psychologie d'une héroïne, si attachante soit-elle, mais bien de l'action de la grâce chez elle.

» Rappelez-vous ses paroles, relisez ses écrits, et vous verrez que toujours elle peut s'appliquer le langage de l'Apôtre : « C'est l'Esprit-Saint qui a prié, conjuré, » supplié en moi avec d'inénarrables gémissements. » Elle cherchait l'Epoux ; elle entendait sa voix : « *Vox dilecti mei pulsantis : aperi mihi, soror mea !* » Oh ! la voix du Seigneur, la voix forte et douce ; la voix tonnante du Dieu de majesté ! On en entend parfois résonner l'écho dans l'âme de l'humble et timide vierge. Elle

(1) Rom., IX, 16.

s'épouvante alors de sa faiblesse ; elle est consternée devant les jugements de Dieu.

» Et soudain, cette voix redevient douce. Cette voix de Dieu s'adresse à son *esprit*, car elle parle le langage de la plus haute raison éclairée par la foi. Cette voix s'adresse à son *cœur*, pour lui dire les choses les plus tendres du Cantique des cantiques. Elle parle à sa *mémoire*, et pour l'avoir entendue, la future Fondatrice ne l'oubliera jamais. Cette voix s'adresse à son *passé*, pour en montrer le vide ; à son *avenir*, qu'elle éclaire du flambeau de l'espérance. Elle frappe sans cesse : « *Aperi mihi, soror mea.* » — C'est qu'il y a, au fond de chacun de nous, un sanctuaire impénétrable même à Dieu ; c'est le sanctuaire de notre *volonté*. Et le triste privilège de l'homme, mes Sœurs, c'est de pouvoir répondre par un refus à Dieu qui frappe pour y entrer !

» La Vierge par excellence a enseigné à ses imitatrices le langage à tenir à l'Epoux qui frappe : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre » parole. » — Ouvrir à Jésus-Christ, c'est renoncer à sa volonté propre, pour faire régner en soi la volonté divine : « *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (1)...

» Les grandes lignes de la vocation étaient tracées. Sous quelle forme cette vocation se poursuivrait-elle ?

» Ce n'était pas pour elle seule que Dieu avait préparé cette âme privilégiée. Le dogme consolant de la Communion des Saints nous fait bien voir que l'Eglise est la *société mutuelle* par excellence, où les suffrages des uns doivent venir en aide à l'insuffisance des autres. Et voilà pourquoi Celui qui a désiré d'un grand désir d'être immolé pour nous, et qui, du haut de la croix, s'est écrié : « *J'ai soif !* » ne manque jamais, dès qu'il a conquis une âme à son amour, de lui faire ressentir cette soif, cet amour brûlant des âmes, qui se confond, dans un seul et même sentiment très noble et très pur, avec l'amour de Dieu. — « J'ai soif ! » — « Dans la vive ardeur qui me » presse, je voudrais être d'aimant pour attirer tous les cœurs, afin de les donner » tous à Jésus-Christ... *Sitio !* Amant solitaire, j'ai soif d'être, avec toi, victime à mon » tour ; j'ai soif de partager tes douleurs, de pleurer les outrages et l'oubli des » pécheurs. *Sitio !* (2). »

» Or, nous qui avons acclamé Jésus-Hostie et son Sang Précieux, dans le triomphe Eucharistique de l'an dernier, nous avions des obligations spéciales de chanter notre reconnaissance ; car Dieu a aimé notre Eglise canadienne : « *Non fecit taliter omni nationi.* » — En aucun temps, il n'a manqué d'y susciter des apôtres dignes des plus beaux éloges de l'Histoire de l'Eglise. A côté des apôtres, il a soufflé à nombre de saintes femmes la flamme de la charité qui a fait surgir les hôpitaux, où se consolent les malheureux, et les sanctuaires où nos enfants vont se former à la vertu et au savoir. Mais à mesure que grandissait notre patrie, des défections se produisaient. Nous avons vu le moment où des bandes de déchus organisaient l'assaut de nos croyances. Pour armes, elles avaient la parole et la plume. Nous allions être défaits, car les enfants du siècle ont pour le mal une habileté que le Sauveur a dès longtemps signalée. Il nous fallait donc du renfort d'en haut. Dieu veut bien qu'on lui fasse

(1) MATTH., XVI, 24. — (2) Sœur Catherine-Aurélie du Précieux Sang.

violence. Tant que, avec le secours d'Aaron, Moïse, du haut de la montagne, tenait ses bras élevés, le peuple de Dieu restait, dans la plaine, vainqueur de l'ennemi. Dans la lutte contre les apostats de 1860 et de tous les temps, il nous a fallu et il nous faudra toujours, sur les hauteurs inaccessibles, des âmes en prière.

» Et déjà nous entrevoyons quelle forme générale Dieu donnerait à la vie de celle qu'il avait préparée : ce serait la prière continuelle pour ceux qui n'ont pas le temps ou la volonté de prier. L'humble enfant entendait bien cet appel divin; mais elle n'avait rien des idées d'une fondation nouvelle. Même l'on sait qu'elle aspirait à ensevelir sa vie dans un ordre déjà existant, où la poussait sa dévotion envers sainte Catherine de Sienne, sa glorieuse patronne.

» La volonté de Dieu dut donc se manifester d'une façon plus précise et, à la fois, plus impérieuse. Dans l'Eglise, grandissait alors une dévotion destinée à réveiller la charité des fidèles attiédis. Ce n'est pas le moment d'exposer pourquoi Dieu permet que certains aspects du dogme catholique soient mis en un relief plus saisissant à certaines époques; pourquoi, par exemple, le culte du Sacré-Cœur s'est développé davantage depuis le XVII[e] siècle. Il suffira de rappeler que Celui qui a dit : « Voici » que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles », inspirera, au temps voulu, ce que l'Eglise juge opportun d'approuver parmi les déductions du dogme que la piété suggère à certains serviteurs de Dieu.

» Et c'est ainsi qu'a été encouragée au XIX[e] siècle, par l'Eglise infaillible, la dévotion au Grand Mystère, celui du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelle force n'aurait pas dès lors, auprès du Divin Crucifié, la prière de plusieurs âmes, en union avec l'Eglise, rassemblées pour établir en elles-mêmes et répandre autour d'elles le culte dû au Sang du Christ Rédempteur! — « Jésus a versé son Sang » pour nous, et les hommes n'y pensent pas », s'écriait tout en larmes saint François d'Assise, dans un de ces moments de pieuse exaltation qui le faisaient passer aux yeux des siens pour un insensé !

» Je ne crois pas qu'un seul saint soit passé sur la terre, sans frapper de stupeur ses contemporains. Les vrais serviteurs de Dieu voient le devoir et ils l'accomplissent malgré tout. Ils ont une ou deux idées directrices très fécondes, auxquelles ils obéissent et auxquelles ils tâchent à entraîner les autres âmes. Or, c'est là une particularité étrange, paradoxale, aux yeux de la sagesse humaine, habituée à plus de compromis et d'atermoiements, quand elle applique dans la pratique les oracles de ses penseurs attitrés. La croix a été un scandale aux Juifs et une folie aux Grecs. Il n'est pas probable qu'elle soit jamais moins déconcertante, aux yeux du monde, chaque fois qu'une âme courageuse voudra tout de bon la prendre, et marcher à la suite du Maître, là où il appelle cette âme.

» Ce ne furent pas les seules objections rencontrées par Catherine-Aurélie Caouette. Il y en eut de sérieuses, soulevées par la prudence même de l'Eglise. A sainte Jeanne de Chantal, saint François de Sales disait, un jour, parlant des révélations d'une Religieuse : « Il faut témoigner à cette jeune fille une totale négligence de » ces phénomènes, et lui parler des solides vertus et perfections de la vie religieuse, » et particulièrement de la simplicité de la foi, par laquelle les saints ont marché, se

» contentant de croire fermement à la révélation de l'Ecriture Sainte et de la doctrine » apostolique et catholique. »

» De son côté, le grand Pape Benoit XIV a posé cette règle que « les miracles » peuvent être des signes de vertu et de sainteté, mais ne la constituent pas ». Enfin, de longs siècles auparavant, saint Grégoire le Grand avait écrit ces lignes au moine saint Augustin : « Dieu ne nous a donné qu'un signe pour reconnaître ses élus, c'est » de nous aimer les uns les autres. »

» Si j'insiste sur ces citations, mes Sœurs, c'est que je crois par là raconter l'histoire des motifs qui ont fait dresser de si minutieuses enquêtes, et susciter tant d'épreuves rigoureuses à l'humble et héroïque jeune fille que la voix populaire appelait « la Sainte ».

» Des hommes de Dieu se sont trouvés sur son chemin, qui, dans la prière et la réserve prudente, étudièrent les voies par lesquelles il plaisait à l'Esprit-Saint de faire passer cette âme certainement peu commune. Ils surent distinguer ce qui pouvait être de l'illusion, ou de l'exagération, et ce qui était véritablement de Dieu.

» Est-il besoin de nommer ici NN. SS. Prince et Joseph La Rocque, de Saint-Hyacinthe, ou Mgr Raymond, le directeur de conscience si éclairé, si sage ? Ils cédèrent à l'évidence. La volonté divine s'était manifestée, autant qu'on peut la connaître ici bas, maintenant que l'ère de la révélation primitive est close. « Nous avons vu » l'étoile », écrivait avec joie Mgr Joseph La Rocque. — En ce jour solennel, nous ne saurions trop rappeler que ce qui gagna ce pieux Évêque et l'amena à conclure que la naissance d'un Institut de Vierges Adoratrices du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ était bien dans les desseins de Dieu, ce fut l'*humilité* et ce fut l'*obéissance* de Celle que vous vénérez comme votre Mère Fondatrice, mes Révérendes Sœurs, et que le Saint-Esprit avait comblée de faveurs extraordinaires. — Telle fut l'origine toute surnaturelle et providentielle de votre Institut. Bénissez le Seigneur, chantez ses miséricordes, et que tout ici publie sa bonté et son amour !

» L'Eglise, depuis, a rendu hommage à l'opportunité de cette fondation, à l'excellence de votre œuvre. Il me semble que, en recevant, au mois d'octobre 1896, les lettres de Rome qui approuvaient définitivement son Institut, après trente-cinq années seulement d'existence, Sœur Catherine-Aurélie du Précieux Sang dut entendre, avec un bonheur indicible, le Divin Maître murmurer tout bas à son oreille la parole qui, autrefois, avait fait tressaillir le cœur de Marie : « Vous avez choisi la meilleure » part ; désormais elle ne vous sera pas ôtée : *Optimam partem elegit, quæ non aufe* » *retur ab eâ*. »

» Vos âmes sont imprégnées du souvenir de la vie, des vertus et des leçons de votre Fondatrice. J'ai cru répondre à vos pieux désirs en ne parlant que d'elle en ce cinquantenaire. Car, exposer l'histoire de cette grande âme, c'était raconter la vocation de chacune de ses Filles. Elle a vécu assez longtemps pour voir se multiplier les centres de prière et d'expiation modelés sur celui de Saint-Hyacinthe. Le grain de sénevé, jeté en terre sous l'inspiration divine, a produit un arbre majestueux, qui a grandi comme le chêne, dont les rameaux s'étendent au loin ; et, si nous sommes réunis au pied de cet autel, nous tous évêques, prêtres et amis, c'est pour proclamer

bien haut qu'elle est forte et sainte la race qu'il abrite sous ses frais ombrages : *Et erit in ostensionem.... sicut quercus, quæ expandit ramos suos ; semen sanctum erit id quod steterit in eâ* (1).

» Ce fut l'une des heures les plus fortunées de la vie de Mgr Gravel que celle où il reçut dans sa ville épiscopale huit des vôtres, venues, avec la Révérende Mère Caouette, fonder à Nicolet une Maison où, de tout son diocèse, on accourrait, comme on accourt à Saint-Hyacinthe, pour demander des secours spirituels, dans les tribulations de la vie. Ces chères Filles du cloître, l'humble Evêque de Nicolet qui vous parle en ce moment, — il lui est agréable de le répéter en votre présence, Monseigneur, — a promis de les aimer et de les protéger, et il les aime et il les protège et il les bénit.

» Vous me pardonnerez, mes Sœurs, de vous avoir entretenues déjà si longtemps.

» Puissiez-vous être plus convaincues que jamais de *l'importance sociale* de votre sublime apostolat de l'expiation et de la prière ! Ce qui paralyse les œuvres les plus utiles, dans l'Eglise, ce ne sont pas seulement les grands péchés du monde et les scandales dont il est victime, j'ose ajouter que c'est encore le défaut de recueillement chez ceux qui devraient se recueillir avant d'agir, même au service de Dieu. En d'autres termes, les esprits sont trop répandus au dehors. On manque de force surnaturelle, parce qu'on manque d'oraison. La vie est fiévreuse, l'heure presse toujours, et l'on oublie trop, comme Marthe, même au service du Seigneur, qu' « une seule chose est nécessaire ». C'est votre rôle social de vous renoncer, dans l'attitude suppliante que vous vous êtes engagées par vœu à garder au pied de la Croix, c'est votre rôle de suppléer à ce qui peut manquer d'éléments surnaturels à ceux qui sont voués à l'activité du dehors, soit au sein de la foule, soit aussi chez les pasteurs des âmes.

» Et vous, mes Frères, accourus ici pour remercier Dieu, avec ces fidèles Epouses du Christ, de ce qu'il a fait en leur faveur pendant ces cinquante années, que le spectacle merveilleux de la vie chrétienne en sa pureté primitive, et du zèle des âmes en son expression la plus parfaite, ne soit pas stérile dans votre propre vie. Elles répandent leurs prières et leurs sacrifices, comme autrefois les saintes femmes au passage du Sauveur sur la route du Calvaire, auquel l'humanité ne cesse pas de conduire la Victime de nos péchés. Bien des fois, elles entendent en leur cœur Jésus leur dire : « Ne pleurez pas tant sur moi que sur vous-mêmes et les vôtres. » C'est nous qui sommes, autant qu'elles-mêmes, le motif de leur vie pénitente. Ne fermons donc jamais nos cœurs aux grâces qu'elles attirent sur nous, sur l'Eglise et la société.

» Mes révérendes Sœurs, au pied de la croix, au moment où les disciples avaient fui, l'Evangile nous rappelle qu'un groupe de saintes femmes se tenaient avec la Mère des douleurs et l'Apôtre bien-aimé. Pendant que le Sang de l'Homme-Dieu rougissait la terre, elles unissaient leurs larmes de compassion aux larmes de la Mère

(1) Is., VI, 13.

du Divin Crucifié. Du haut de son gibet, plus cruellement percé au cœur par l'ingratitude des hommes, que dans ses membres, par leurs clous meurtrissants, il put abaisser son regard mourant sur ces nobles âmes jusqu'au bout fidèles et compatissantes. Sans doute qu'il aperçut, dans le lointain des âges à venir, la blanche suite des vierges qui se fixeraient ainsi volontairement au pied de la Croix du Calvaire, recueillant tous les jours les gouttes de son Sang Précieux, pour se désaltérer et se rafraîchir, dans leur soif ardente de la souffrance, et en déverser les mérites sur l'humanité coupable. Vous étiez là, dans la pensée de l'Auguste Victime, ô pieuses femmes, avec toutes celles qui vous ont précédées. Et voilà pourquoi, tant de fois nous avons vu la colère de Dieu, par votre intercession, se détourner des misérables pécheurs. Devant Dieu le Père, s'était dressée la figure pâle du Grand Crucifié, souriant à votre prière, tendant les bras aux pécheurs attendris, et criant là-haut vers le ciel : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

» Soyez bénies de ce ministère de propitiation ; demeurez toujours les dignes Filles de votre vénérée Mère-Fondatrice, les Filles de l'humilité et de l'obéissance, les Filles de la prière, de la réparation et du sacrifice ; continuez à incliner ainsi le ciel vers la terre, à nous appliquer la vertu du Sang qui nous sauvera tous, et votre Institut prospérera de plus en plus sous la protection de Marie Immaculée, et à votre heure dernière, le prêtre vous dira, au nom du Christ-Rédempteur : « Vous avez » choisi la meilleure part ; désormais elle ne vous sera pas ôtée : *Optimam partem* » *elegit, quæ non auferetur ab eâ.* » — Ainsi soit-il.

RÉCEPTION DE NN. SS. BERNARD ET BRUNAULT BÉNÉDICTION PAPALE

Après le dîner, Nos SS. Bernard et Brunault, accompagnés de plusieurs membres du clergé, nous firent l'honneur d'une visite à la salle de Communauté.

Parmi les Vénérables Dignitaires, nous remarquions avec bonheur Mr le chanoine O'Donnell, qui, il y a CINQUANTE ANS, était curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, — c'est-à-dire de la paroisse où le « Précieux-Sang » était fondé.

Après avoir béni la Communauté, Monseigneur notre Ordinaire nous adressa une paternelle exhortation, au cours de laquelle il nous réitéra ses vœux pour la prospérité de l'Institut, et nous rappela les obligations de notre vie de prière et de sacrifices, — obligations si délicatement et si fortement exprimées dans la Lettre Pastorale que Sa Grandeur nous adressait le 1er septembre.

A la prière de notre Révérende Mère Supérieure, Mgr de Saint-Hyacinthe communiqua ensuite à la Communauté le cablogramme, reçu la veille, nous

apportant la bénédiction de Sa Sainteté. La dépêche était conçue dans les termes suivants :

« Rome, Septembre, 13, 1911.

» Rév^de Supérieure des Sœurs Adoratrices du Précieux Sang,
St-Hyacinthe.

» Heureuse occasion 50ème anniversaire fondation votre Institut. Saint Père Pie X envoye de tout cœur, avec ses meilleurs vœux et comme gages des faveurs divines, les plus abondantes spéciales bénédictions à vous-même et tous les membres votre Institut.

» Cardinal Merry del Val. »

Nous avons été d'autant plus reconnaissantes de cette faveur insigne qu'elle nous a paru être une annonce des grâces de choix que le ciel nous prépare encore pour l'avenir. Aussi est-ce avec la plus vive émotion qu'après la lecture de cette dépêche, nous nous agenouillâmes sous la main de Mgr de Saint-Hyacinthe, pour recevoir la Bénédiction apostolique.

— Le texte de cette Bénédiction a été reproduit sur un parchemin artistement décoré, et mis dans un cadre qui a été placé dans la salle de Communauté, au-dessous du portrait de Pie X.

Au cours de cette visite, Mgr Brunault, fit don à la Communauté de cinquante exemplaires imprimés de son magnifique discours : acquiesçant ainsi — mais avec la générosité qui distingue Sa Grandeur — à la prière que nous lui avions préalablement faite d'en posséder le manuscrit, — lequel fut aimablement offert à notre révérende Mère Supérieure, en cette même circonstance.

VÉNÉRATION DE LA RELIQUE DE LA VRAIE CROIX

Tous les jours, à 3 heures, nous accompagnons Jésus dans la Voie Douloureuse, en parcourant, à sa suite, les stations du Chemin de la Croix.

Mais en ce jour triomphal, en ce jour où la Croix du Christ Jésus est si brillamment exaltée, nous avons, en quelque sorte, perdu de vue la Croix sanglante de l'Homme-Dieu, — qui a porté cette Croix avec tant de douleur et qu'elle a, à son tour, si cruellement porté, — pour ne nous souvenir que de ses gloires, que de son triomphe, que de son exaltation vivante dans l'Institut, depuis cinquante ans.

A 3 heures, le bois sacré — une parcelle de la Vraie Croix enfermée dans un reliquaire d'or enrichi de diamants — fut solennellement exposé, au milieu des fleurs et de l'encens, à l'adoration des fidèles. La précieuse relique fut ensuite portée en procession, sous le dais, à travers les diverses salles, les corridors et dans tous les étages de la maison, au chant des hymnes liturgiques et des cantiques d'allégresse, par Mgr Choquette, assisté de Mgr Guilbert et de M. le chanoine Plantin. — Après avoir été inondée des flots de parfum et d'harmonie que lui envoyaient les encensoirs, les cœurs et les lèvres, la sainte Relique fut exposée au reposoir de l'étage des cellules, où elle reçut de nouveaux hommages. — La bénédiction ayant été donnée avec le bois sacré, la procession revint au sanctuaire, au chant des hymnes d'actions de grâces. Là, la précieuse relique reçut les baisers du clergé, des religieuses, des fidèles, et l'hommage de la vénération de tous.

Avec quelle reconnaissante et respectueuse ardeur, nous avons chanté et chanté encore, au cours de cette heure glorieuse pour la Croix de notre « Epoux de Sang » :

« En ce jour de votre triomphe, ô Croix, notre unique espérance, rendez » le juste plus juste encore, et accordez au pécheur le pardon. »

Et nous ajoutions tout bas :

« En ce jour de votre triomphe, ô Croix, notre trésor, donnez, aux Adoratrices du Sang qui rougit un jour votre bois sacré, de vous aimer de plus en plus, de vous porter de mieux en mieux, et de vous exalter éternellement. »

CLOTURE DES NOCES D'OR

Comme les plus radieuses journées, les fêtes les plus brillantes ont leur soir. L'exercice qui les termine s'annonce, se poursuit, touche à sa fin, avant que le cœur ait encore soupçonné ce que sa clôture définitive lui laissera de regret. Ce dernier exercice est ordinairement celui qui doit résumer et renouveler toutes les douces impressions de la solennité, le plus remarquable parmi les remarquables. On y court, l'âme toute à la joie : c'est encore la fête! la grande fête!!... On s'installe, on se délecte, on s'émotionne, on s'oublie en quelque sorte, — surtout on oublie que chaque instant qui passe, chaque douce minute qui s'écoule, chaque note agréable qui ne vibre plus, s'est retirée en disant : *Adieu!*

Ainsi en fut-il pour nous, au SALUT de notre grande journée jubilaire,

SALUT que, pour prolonger cette journée, nous avions fixé à l'heure la plus prochaine de la nuit : 7 heures 30.

En écoutant les derniers chants d'action de grâces que l'orgue envoyait à l'Hostie sainte, les dernières louanges à notre Emmanuel, la dernière hymne d'amour à l'Immaculée Vierge Marie, nous étions radieuses, — un peu peut-être comme on le fut au parc Mance, à la clôture de l'inoubliable Congrès Eucharistique de Montréal : tout était si rayonnant et — à nos yeux — si splendide, à l'autel et au sanctuaire !...

Mais, quand retentirent les premières notes du *Te Deum,* nous sentîmes soudain nos cœurs pressurés par une émotion insaisissable : mélange de joie et de tristesse : joie de bénir, d'exalter et de remercier encore ; mais tristesse, — tristesse intime, profonde, mordante, à la pensée que le *Te Deum,* dont les versets couraient si vite, était le dernier article du programme des *Noces d'or,* l'hymne finale : que, conséquemment...... la grande fête jubilaire avait cessé.

Nous nous trompions : tout n'était pas fini.

Après le *Te Deum,* Mr le chanoine Plantin — assisté par Mgr Guilbert et Mr l'abbé Hunt, de Lévis — nous courbait sous la bénédiction de l'éternel Jubilaire : du Dieu qui demeure, de l'Hostie qui ne nous quitte pas, de l'Hostie qui a béni la première heure de la fondation, qui a béni toutes ses heures, et qui bénira son centenaire comme il a béni ce JUBILÉ D'OR : au cours duquel nous lui avons si souvent chanté, et après lequel nous lui chanterons, avec une ardeur renouvelée !

Gloire au Sang qui sauva la terre !
Sois aimé,
Adoré,
Sang de l'autel et du Calvaire !

CHAPITRE QUATRIÈME

Leur mémoire est exaltée; leur œuvre, bénie.

I

Lettres de NN. SS. Évêques.

Nous tenons à conserver précieusement, à titre d'hommages à nos vénérés fondateurs et à leur œuvre d'amour à la gloire du Sang divin : aux archives, les autographes de toutes les lettres reçues à l'occasion des Noces d'or de l'Institut; et, dans ce « Livre d'or », le nombre que le cadre de l'ouvrage — déjà fort rempli — permettra d'y ajouter encore.

« Delegatio Apostolica. Ottawa, le 18 août 1911.

» AUX SŒURS ADORATRICES DU PRÉCIEUX SANG, SAINT HYACINTHE (P. Q.).

» MES RÉVÉRENDES SŒURS,

» De retour d'un voyage de plusieurs semaines, je trouve le programme des Noces d'or de la fondation de l'Institut du Précieux Sang, que vous avez eu la gracieuse pensée de m'adresser. Je ne veux pas laisser passer cette occasion sans vous offrir mes meilleures félicitations et les vœux ardents que je forme pour votre bonheur et pour la prospérité de votre communauté.

» De tout cœur, je vous bénis, et je prie le bon Dieu de vous combler de ses grâces les plus choisies.

(*Signé*) » † PÉRÉGRIN FRANÇOIS STAGNI,

» Archevêque d'Aquila Del.-Ap. »

« Archevêché de Québec, le 15 septembre 1911.

» Ma Révérende Mère,

» Il m'eût été agréable d'assister à vos belles et pieuses fêtes jubilaires. Dans l'impossibilité où je me suis trouvé d'y prendre part, je me suis pourtant associé à vous, durant ces jours mémorables, à votre Communauté Mère, et à toutes celles qui, nées de cette tige fécondée par la grâce divine, répandent aujourd'hui de par le Nouveau-Monde la bonne odeur de Jésus-Christ et font plaider pour l'humanité pécheresse son sang rédempteur.

» Il a dû vous sourire avec amour, en ces jours de bénédictions, le Maître de la Maison, quand, fidèles instruments de son œuvre de réparation et de salut, en votre nom et en celui de vos devancières qui depuis cinquante ans sont allées, comme vous, pleurant et jetant la semence de la miséricorde, vous reveniez de votre travail d'un demi-siècle, les mains chargées des gerbes du repentir et de l'expiation, les déposer avec joie aux pieds de Jésus.

» Votre maison de Lévis dressée en terre québecquoise, pour être une ouvrière de la onzième heure, n'a pas dû être moins diligente que ses aînées dans ce concours de zèle et ce concert d'actions de grâces envers le Sauveur.

» Moins heureux que Saint-Hyacinthe, berceau privilégié du premier Institut de vie contemplative fondé au Canada, Québec n'en a pas moins, de temps immémorial, approuvé et favorisé l'œuvre du Précieux-Sang. Aussi, quand les premières Adoratrices sont venues dresser leur modeste tabernacle sur la falaise en face du vieux Québec, elles n'étaient ni des étrangères ni des inconnues, et elles eurent vite fait de gagner la confiance et la sympathie des fidèles. Qui saurait calculer combien, d'ici au prochain jubilé de votre Institut, ces inlassables priantes auront amassé de mérites et opéré de merveilles dans l'ordre spirituel ? C'est ce que nous connaîtrons dans le ciel, ma révérende Mère, où je me permets de vous donner rendez-vous, à vous et à toutes vos zélées compagnes de travail.

» En attendant, je les remercie du bien qu'elles ont déjà fait dans mon diocèse, de l'édification dont leur couvent est le foyer, des vocations que leur exemple a inspirées, et des grâces innombrables que, par l'efficacité du Sang Très Précieux de Jésus, elles ont obtenues et continueront d'obtenir pour les âmes confiées à ma sollicitude pastorale.

» Veuillez agréer, ma révérende Mère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

(*Signé*) » ✠ L.-N., Arch. de Québec. »

« Archevêché de Montréal, 29 août 1911.

» Chère Sœur,

» C'est toute l'Eglise du Canada qui, le 14 septembre, bénira votre pieux Institut. Il y aura fête au ciel comme sur la terre. Ce jour-là je devrai être auprès du vénérable évêque d'Ogdensburg qui célèbre son jubilé sacerdotal. Mais, par la pensée, je serai dans votre monastère, et je joindrai mes prières et mes vœux à votre cantique d'action de grâces.

» Je viens de faire le plus heureux des voyages et je puis assurément vous adresser à vous, et à toutes, comme à mes diocésains, les bénédictions que le Souverain Pontife m'a données pour toutes les âmes qui me sont chères.

(*Le reste est personnel.*)

» Votre bien sincèrement dévoué en N. S.

(*Signé*) » † Paul, Arch. de Montréal. »

La lettre suivante a été adressée à nos Sœurs des Trois-Rivières par leur vénérable Évêque. Elles se sont hâtées de nous la transmettre dès qu'elles ont appris que nous enchâssions dans un écrin spécial les précieux joyaux que nous avions reçus à l'occasion de nos Noces d'or.

« Evêché des Trois Rivières, 20 déc. 1911.

» Ma Vénérée Sœur,

» La première quinzaine de septembre a été, pour moi, un temps de mission ; j'étais alors dans le Haut Saint Maurice, à vingt cinq lieues d'ici. Cela vous explique que je n'aie pu écrire à vos Mères de Saint-Hyacinthe, à l'occasion du cinquantenaire de leur fondation.

» Arrivé la veille de la fête, j'ai pu me trouver chez vous le lendemain, présider

votre solennité, et vous adresser ces paroles que vous voulez bien appeler remarquables, et dont j'ai cependant perdu le souvenir.

» A ces divers contre temps, il y a toujours un remède facile, celui de vous dire aujourd'hui ce que je pensais alors de votre joyeux anniversaire. Elle était grandiose cette célébration, et je ne m'étonne pas que Mgr l'Évêque de Nicolet ait trouvé, pour la glorifier, des accents si élevés, des paroles pleines de piété, d'éloquence et de saint enthousiasme.

» La vie contemplative est, en réalité, bien différente de celle que le monde imagine, et qu'il voue à toutes les critiques.

« Quand vous dansez au milieu de toutes les magies du monde », dit Louis Veuillot, « dans ces nuits plus spécialement consacrées à vos plaisirs; quand de toutes » parts, atteints de démence, riches et pauvres remplissent les salons de leurs vanités » et les rues de leurs clameurs, plusieurs religieuses se rendent dans leur chapelle. » Là, devant le tabernacle, qu'une lampe éclaire faiblement, chacune d'elles reste » une heure prosternée le front sur la terre, les bras en croix. Ce qu'elle fait là, vous » le savez bien. Elle prie pour elle et pour ses sœurs sans doute, mais surtout elle » prie pour vous; elle prie afin d'écarter de vous la terrible colère de ce Dieu clément, » qui vous aime en vain et à qui vous ne songez pas. »

» Les mondains seraient-ils ce qu'ils sont, s'il leur était donné de comprendre cela? Et pourtant, c'est l'exacte vérité. Les sociétés trouvent dans les ordres contemplatifs l'équilibre de leurs forces, le raffermissement de leur pouvoir, la stabilité de leur marche. Jeunes, elles puisent là un gage de vie fraîche et belle, de développement rapide et sûr; mûries, elles y trouvent un préservatif contre la mollesse et la jouissance, causes de ruine; vieillies et décadentes, elles y rencontrent les remèdes réparateurs et les sucs reconstituants.

» Lorsque, il y a un demi-siècle, votre très vénérée Mère Fondatrice, admirablement préparée par Dieu et fidèle à la grâce, jetait, avec le secours d'une sage direction, les fondements de votre Institut, elle devenait sans conteste l'une des grandes bienfaitrices de la société Canadienne. Et aujourd'hui que son œuvre a pris un si prodigieux développement, que neuf de ces foyers ardents de vie surnaturelle, d'amour et de réparation, émaillent le sol béni du Canada, le fécondant sans cesse de leurs salutaires influences, qui pourrait hésiter à placer Mère Catherine-Aurélie à côté des Marie de l'Incarnation, des Marguerite Bourgeois, des d'Youville, des Gamelin, etc.? Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces asiles bénis de la prière et de l'immolation, d'en percevoir, ne fût-ce qu'en passant, les échos silencieux et discrets, pour comprendre tous les secours que notre société peut recevoir de ce côté, au moment surtout où elle commence à ressentir les redoutables atteintes d'un orgueilleux rationalisme et d'un matérialisme déprimant.

» Ce n'est pas non plus sans une grande joie que nous avons vu les phalanges héroïques de votre Institut franchir les bornes du pays, et faire surgir en plusieurs endroits de la terre Américaine ces merveilleux réservoirs des bénédictions et des grâces divines. Quel secours et quelle lumière pour ce peuple peu accoutumé à regarder le ciel!

» Pour ce qui en est des qualités de votre vénérée Fondatrice, s'il ne m'a pas été donné, comme à d'autres, d'en connaître la nature intime, j'ai pu, du moins, à la faveur de quelques entrevues passagères, discerner son intelligence d'élite et son grand cœur, et plus encore sa foi ardente et sa mystique clairvoyance. Au reste, à l'œuvre on connaît l'ouvrier, comme l'arbre à ses fruits. Quand je vois votre Institut, amplement béni et favorisé par le Saint-Siège, tracer d'un pas rapide, un large et glorieux sillon dans la sphère où l'Église Canadienne déploie son zèle laborieux, je me dis sans hésiter : celle que le bon Dieu a choisie pour lui donner le jour, protéger son berceau et le faire grandir, ne pouvait être qu'une âme privilégiée.

» Quant à moi, je considérerai toujours comme l'un des plus beaux souvenirs de ma vie, et peut-être aussi l'un de mes rares titres à la miséricorde divine, d'avoir pu contribuer quelque peu à votre établissement et à votre développement aux Trois-Rivières. Il m'a toujours paru que vos saintes pratiques et toute votre vie étaient l'un des plus forts appoints que je pusse apporter à mes travaux de curé d'abord, puis à mes sollicitudes d'évêque. Aussi, je me reprocherais de ne pas profiter de l'occasion, pour vous en exprimer ma vive et profonde gratitude.

» Agréez, ma vénérée Sœur, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

(*Signé*) » † F. X., Évêque des Trois-Rivières. »

« Valleyfield, 20 juillet 1911.

» MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» J'apprends avec bonheur, par la carte et par le programme de la fête que vous avez bien voulu m'adresser, que vous vous apprêtez à célébrer, le 14 septembre prochain, le cinquantième anniversaire de la fondation de votre monastère. Un vénérable évêque, dont le diocèse est tout voisin, aura le même jour, son jubilé sacerdotal et j'y suis invité. Comment les choses pourront-elles s'arranger? Je n'en sais rien ; mais je désire vivement assister à la fête des Noces d'or de votre Institut et prendre part au concert de louange par lequel on remerciera Notre Seigneur pour le bien incalculable qu'il lui a plu d'accomplir en notre pays durant un demi siècle par les Sœurs Adoratrices du Précieux Sang...

» Je me souscris bien respectueusement,

» Ma Révérende Mère,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

(*Signé*) » † JOSEPH MÉDARD, Évêque de Valleyfield. »

« Evêché de La Havane, 31 août 1911

» MA VÉNÉRÉE MÈRE,

» A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut du Précieux-Sang, tous certainement, tourneront les regards vers la Maison qui est le fondement et la Mère de l'Institut tout entier.

» Le monastère du Précieux Sang de La Havane et l'évêque soussigné ont bien présent à la pensée, en ce moment, le berceau de l'Institut du Précieux-Sang, et, à cet effet, dirigent vers lui les félicitations et les vœux qu'inspire un si extraordinaire jubilé.

. . . .

» Priant le Seigneur pour le progrès de l'Institut du Précieux-Sang et la persévérance de toutes celles qui y entrent, je me souscris, etc., etc.

(*Signé*) » † PIERRE, Évêque de La Havane. »

Mgr Estrada nous pardonnera facilement sans doute de ne pas faire confidence à nos amis du grandissime projet que Sa Grandeur nous suggère « comme souvenir de cette année jubilaire ».

« Joliette, 5 septembre 1911.

» MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» Votre Institut célébrera, le 14 de ce mois, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ce jour sera vraiment un jour de réjouissance et d'actions de grâces, non seulement pour votre maison de Saint-Hyacinthe, et pour les autres monastères du Précieux-Sang auxquels elle a donné naissance, mais encore pour l'Eglise catholique en Amérique. Votre illustre fondatrice fut vraiment inspirée de Dieu en instituant

une communauté contemplative vouée exclusivement à honorer le Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, et à répandre la dévotion à ce Sang divin qui a racheté le monde et ne cesse de couler sur les âmes pour les sauver et les sanctifier.

» Quelle gloire immense a procurée à Dieu, depuis cinquante ans, l'œuvre admirable de Mère Aurélie du Précieux-Sang ! Que d'âmes d'élite ont trouvé, dans les cloîtres bénis de votre Institut, les moyens surabondants d'arriver à la plus haute perfection chrétienne ! Que de prières ferventes sont montées de ces murs solitaires, que de pénitences rigoureuses y ont été pratiquées ! Aussi, nous ne connaîtrons qu'au ciel le nombre de ceux qui, grâce à ces prières ardentes, à ces mortifications corporelles de tous les jours, ont été retirés des abîmes du péché, se sont sincèrement convertis à Dieu, et sont parvenus à la possession de la bienheureuse éternité.

» Le diocèse de Joliette bénéficie d'une manière toute particulière des fruits abondants produits par votre cher Institut. Le monastère du Précieux-Sang, établi dans ma ville épiscopale en 1907, n'est inférieur à vos autres maisons ni en régularité, ni en piété solide et éclairée, ni en esprit de pénitence et de renoncement. Le choix des sœurs fondatrices, choix auquel ne fut pas étranger le vénéré et bien cher évêque actuel de Saint-Hyacinthe, a donné pleine et entière satisfaction. Vos espérances et les miennes ont été réalisées. Dieu a béni évidemment cette maison, la treizième qui reconnait pour berceau le monastère du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Le 14 septembre j'unirai donc ma voix à celle de mes collègues dans l'épiscopat pour remercier Dieu d'avoir donné à nos diocèses ces monastères d'où se répandent tant de grâces et de bénédictions sur notre clergé, nos fidèles, nos œuvres d'éducation et de charité.

» Agréez, chère Mère, avec mes cordiales félicitations et mes vœux les meilleurs, l'expression de ma profonde reconnaissance et de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

(*Signé*) » † JOSEPH-ALFRED, Évêque de Joliette. »

Un message de Mgr l'Archevêque de Saint Boniface (Manitoba) nous apportait ces mots :

« Mes meilleurs vœux de grâces surabondantes à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre fondation, aux fêtes duquel j'ai le grand regret de ne pouvoir assister.

(*Signé*) » † ADELARD, O. M. I.

» Arch. de Saint Boniface. »

« Evêché de Saint Albert (Alberta), 11 août 1911.

» MA TRÈS RÉVÉRENDE ET BIEN CHÈRE MÈRE,

» J'accuse réception de l'annonce de vos fêtes jubilaires qui seront célébrées à Saint Hyacinthe du 11 au 14 septembre prochain. Je ne manquerai pas de m'unir à vous pour bénir le Bon Dieu et le remercier de toutes les grâces qu'il a daigné répandre sur votre jeune Institut. Cinquante années seulement, de nombreuses fondations auprès et au loin, des âmes nombreuses consacrées à l'amour et au service du Seigneur, des prières et des sacrifices sans nombre pour faire contrepoids aux impiétés du siècle et arrêter la vengeance du ciel! Comme tout cela est beau et consolant! — Que le Bon Dieu continue donc à développer votre œuvre de dévoûment à la grande cause qui seule mérite de fixer notre attention : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

» Veuillez agréer, avec mes vœux bien sincères, l'hommage du profond respect avec lequel je demeure,

» Ma Très Révérende et bien chère Mère,

» Votre tout dévoué, en N.-S. et M.-I.

(*Signé*) » ✝ EMILE J. LEGAL, O. M. I., Evêque de Saint-Albert.

II

Lettres des Prêtres qui ont eu des relations avec nos Fondateurs.

Nous croyons devoir inscrire ces lettres par ordre de dates.

« Sault au Récollet, 23 juillet 1911.

» A LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE DES RELIGIEUSES DU PRÉCIEUX-SANG.

» MA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE,

» Vous allez célébrer, le 14 septembre prochain, le cinquantenaire de la fondation de votre Institut. Pour le profond intérêt que j'ai toujours porté à la Communauté du Précieux-Sang, cette nouvelle me remplit de joie. L'union de prières

qui a existé entre votre vénérée fondatrice et moi a établi entre votre Institut et moi comme un lien de parenté que la mort ne brisera pas. Fidèle à la promesse que j'avais faite à votre regrettée Mère, voilà bientôt vingt-cinq ans, que, tous les jours, au Très Saint Sacrifice de la Messe, je demande, au moment de l'élévation du calice, que le Précieux Sang se répande abondamment sur toutes vos religieuses pour les rendre de plus en plus agréables au divin Jésus. J'ai grande confiance que le désir ardent avec lequel je demande cette faveur, produit dans les âmes de vos religieuses de merveilleux effets. Un jour au ciel nous verrons cela, et je m'en réjouirai avec vous toutes. Là nous comprendrons combien précieux est dans une âme le moindre degré de perfection. Je porte un intérêt immense à toutes vos religieuses; vous occupez toutes une place d'élite dans mon estime. En retour, je vous demande de m'aider à me sanctifier et à réparer le temps perdu par un redoublement d'amour de Dieu. Bientôt je quitterai cette pauvre terre pour la terre des vivants ; j'ai soixante-dix-huit ans ; le terme de ma carrière est proche.

» Je vous envoie, ci-joint, le *petit contrat* que j'ai signé, en 1903, avec les religieuses du Précieux-Sang. Quand vous apprendrez ma mort, ne soyez pas lentes à me tirer du purgatoire où j'aurai bien des imperfections à brûler.

» Daignez, ma Révérende Mère, agréer l'expression de mes sentiments d'estime et de respect.

(*Signé*) » G. DUGAS, Prêtre. »

« Jette-Saint-Pierre (*Belgique*), 12 Août 1911.

» TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

» Je viens aujourd'hui accuser, avec une vive reconnaissance, réception du programme des Noces d'Or de la Fondation de l'Institut du Précieux Sang, à Saint-Hyacinthe, P. Q. Canada.

» Compatriote et contemporain de votre Révérende Mère Fondatrice, j'ai suivi, avec le plus vif intérêt, depuis cinquante ans, le prodigieux épanouissement de son œuvre, visiblement voulue et bénie de Dieu.

» Aussi jugez, Révérende Mère, du bonheur que j'ai éprouvé — après l'avoir désiré pendant plusieurs années — lorsque j'ai appris l'heureuse nouvelle de la fondation d'un monastère du Précieux Sang, à Joliette, ma chère petite ville, que j'ai toujours crue digne de jouir de cet inappréciable privilège.

» Je me suis beaucoup réjoui de cette fondation. J'en bénis, tous les jours, avec effusion, le Sacré Cœur de Jésus. Car c'est évidemment du cœur du divin Sauveur

qu'est sorti l'Institut du Précieux Sang. Il n'a pu être inspiré à votre Vénérée Fondatrice, de pieuse mémoire, que par l'amour incommensurable du Cœur de Jésus, expirant sur la Croix, après avoir versé jusqu'à la dernière goutte de son Sang adorable pour le salut du genre humain.

» Vous ne pouviez donc, Révérende Mère, me procurer une plus douce satisfaction que de m'inviter, avec vos nombreux amis, à m'unir à vous et à toutes vos pieuses Filles, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Fondation de votre cher Institut, — pour bénir bien des faveurs sans nombre dont il a daigné le combler, — et, aussi, pour le remercier d'avoir bien voulu s'en servir, comme d'un instrument digne de sa souveraine miséricorde, pour opérer, pendant ce demi-siècle, un bien immense dans les âmes, déjà sur plusieurs centres de l'Amérique du Nord. Mille actions de grâces lui en soient rendues.

» Oui, Révérende Mère, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre prochain, et pendant les pieux Exercices du *Triduum* qui précédera la solennité des Noces d'Or, je serai à Saint-Hyacinthe, présent d'esprit et de cœur à vos fêtes, uni à vos dévoués protecteurs, au nombre de vos nombreux amis, comme eux prosterné au pied de l'autel de votre pieux sanctuaire.

» Avec eux, avec vous, Révérende Mère, et avec toutes les Religieuses du Précieux-Sang, je dirai à Dieu du plus profond de mon cœur : Merci, Merci, ô mon Dieu, d'avoir daigné, dans votre souveraine bonté, doter notre cher Canada d'un Institut si utile à votre Eglise, si propre à procurer votre gloire et le salut des âmes.

» Je ne manquerai pas, en cette circonstance solennelle, de rappeler à mon esprit, non sans une douce émotion, le souvenir béni de votre vénérée Mère Catherine-Aurélie, de Mgr Joseph La Rocque, Évêque de Saint-Hyacinthe, du vénérable et docte Mgr J.-S. Raymond, Vicaire-Général et du pieux abbé Ed. Lecours, — ces quatre pierres fondamentales de l'Institut du Précieux-Sang.

» Veuillez agréer, Très Révérende Mère Supérieure, avec la nouvelle expression de ma gratitude, l'assurance de mon religieux et respectueux dévouement.

(*Signé*) » P. D. LAJOIE, prêtre, Sup. gl C. S. V. »

« Séminaire de Saint-Hyacinthe, Août 1911.

» RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

» La célébration prochaine du jubilé d'or de votre Institution, venant presque immédiatement à la suite des fêtes du Séminaire de Saint-Hyacinthe, permet de glorifier coup sur coup deux figures pareillement honorées dans votre maison et dans la nôtre.

En effet, Mgr Joseph La Rocque et Mgr Raymond, que votre piété filiale réunit ensemble sous ce titre de co-fondateurs de votre communauté, appartiennent au Séminaire. Leur nom se lit sur chacune des pages de notre histoire, le premier, durant une période de vingt ans, le deuxième pendant soixante ans et plus.

» Les écoliers qui fréquentaient le Séminaire de Saint-Hyacinthe, il y a quelques décades, savaient que leur supérieur, Mgr Raymond, dirigeait deux familles : l'une nombreuse, bruyante, chez qui les préoccupations de l'au-delà se joignaient à l'étude des lettres grecques et latines : c'était la nôtre ; l'autre, vouée à la contemplation et que le bruit du monde et de ses ambitions n'atteignait que pour y susciter des élans de mortification et de pénitence : c'était la famille des Sœurs adoratrices du Précieux-Sang.

» Les deux familles, quoique séparées, ne s'ignoraient pas absolument. Il nous était donné parfois de pénétrer dans le monastère du Précieux-Sang, de jeter, avec la curiosité du jeune âge, un coup d'œil dans cette enceinte de prière, de voir comme à travers un voile ces recluses dont l'habit, le chant, le mode de vie avaient le don de nous transporter dans un monde supérieur. Plusieurs de nos anciens élèves, soit dans le clergé, soit dans le laïcat, conservent encore dans un coin de leur mémoire le souvenir d'une visite que, en qualité d'enfants de chœur, ils ont faite autrefois sous le toit aigu de la « Maison-Blanche », berceau de votre communauté. Bien des choses ont changé depuis. Mgr Raymond est allé recevoir le gage de son dévouement inlassable aux deux familles de son cœur ; votre vénérée fondatrice, ornée de vertus et de mérites, l'a suivi de près. Toutefois leur mort n'a pas rompu les liens qui unissaient les deux familles. Ces liens sont moins apparents aujourd'hui ; ils ne sont pas moins réels, quoique d'un ordre différent. Votre gratitude envers notre ancien supérieur vous incline à prier souvent, je le sais, pour le Séminaire et pour les êtres qui l'habitent.

» Pour ces divers motifs, votre jubilé éveillera dans nos âmes des sentiments bien doux, et il nous incite, dès ce jour, à vous souhaiter une joyeuse fête et un parfait contentement en toutes les choses.

» Une rosée bienfaisante s'est mise à fondre sur votre Institution, dès son origine ; cette rosée n'a pas cessé. Un arbre d'une opulente ramure et riche en fruits savoureux est sorti de l'humble semence jetée en terre il y a cinquante ans. Jouissez de votre prospérité ; soyez heureuses, heureuses pour vos vénérables devancières, heureuses pour les chères mémoires qui reviendront à vos cœurs au milieu de vos fêtes, heureuses pour ceux qui vous estiment et que vous estimez, heureuses pour la sainte Eglise dont vous êtes l'ornement.

» Je vous prie, Révérende Mère, d'agréer l'assurance renouvelée de mon entier dévouement et l'expression de ma considération très distinguée.

(*Signé*) » C. P. CHOQUETTE, prêtre Supérieur du Séminaire. »

« Collège Notre Dame, Côte des Neiges, 31 Août 1911.

» RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

» Nous nous unirons à votre joie et à la gratitude que votre Institut exprimera à l'Auteur de tout don parfait, le 14 septembre prochain. Déjà, le 12, j'aurai pris part aux exercices religieux de votre monastère de Notre-Dame-de-Grâce en chantant moi même le service funèbre en faveur des fondateurs défunts.

» Avec un profond respect.

(Signé) » G.-A. DION, C. S. C. Provincial. »

« Québec, 8 septembre 1911.

» RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

» Avec votre programme, j'ai reçu l'information joyeuse que vous célébrerez, le 14 de ce mois, le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut.

» Ce sera la fête de votre vénérée Mère Fondatrice et de ses vénérables conjoints : Mgr Joseph Larocque et Mgr J.-S. Raymond. Tous les trois, au ciel, tressaillent d'allégresse en voyant qu'un demi-siècle de durée et de progrès a tellement confirmé cette œuvre de leur cœur et de leur vie qu'il n'y a plus lieu de douter que ce ne soit une œuvre divine, appelée à se répandre de plus en plus et à faire le plus grand bien au milieu de toutes les populations qui ont le précieux avantage de posséder ou l'arbre primitif planté en 1861 par Sœur Caouette, ou une tige vigoureuse de cet arbre, et d'en savourer les fruits merveilleux.

» Ce sera la fête de l'admirable Maison-Mère de Saint-Hyacinthe et de toutes les fondations issues de celle-là, qui, nombreuses et prospères, lui font une si honorable et si brillante couronne.

» Ce sera la fête de l'Eglise qui se réjouit de disposer d'une si magnifique institution pour le salut des peuples et des âmes.

» La fête de toutes les localités, au proche et au loin, qui, possédant une maison

du Précieux-Sang, s'enorgueillissent de leurs chères Sœurs, filles de cette Mère Catherine-Aurélie dont le prestige, au lieu de s'éteindre, va sans cesse en augmentant, comme un flambeau à lumière de plus en plus forte et vivace.

» La fête de vos innombrables amis qui sont fiers d'avoir vu l'œuvre du Précieux-Sang se multiplier d'une manière si prodigieuse en dépit de tous les obstacles et de toutes les contradictions, et aujourd'hui sont heureux d'en voir le triomphe éclatant.

» Permettez-moi donc, à titre d'ami bien sincère, et bien dévoué, et bien admirateur de votre Institut, de joindre ma faible voix à toutes les voix, hautes et sonores, qui vont célébrer à l'envi votre beau jubilé.

» Ce jubilé sera d'autant plus remarquable que vous avez voulu en faire une fête humble et modeste. Et c'est pour moi un besoin autant qu'un bonheur de faire entendre, en ce grandiose concert, mes faibles notes de joie et de félicitation.

» Je rends grâce à Dieu, je rends grâce à votre Mère Fondatrice et à ses dignes conjoints, je rends grâce à l'Eglise, je rends grâce à l'autorité épiscopale de Saint-Hyacinthe et d'un si grand nombre de diocèses, je rends grâce à tous les peuples pieux qui ont su s'enrichir d'une telle œuvre, — pour la splendide ramification de l'arbre du Précieux-Sang, dont nous admirons la magnificence et célébrons le glorieux cinquantenaire en cette année de grâce 1911.

» Je fais les vœux les plus ardents pour que votre institution marche sans cesse de progrès en progrès, tant pour le bonheur et la sainteté de vos héroïques sujets que pour l'édification et le salut de la masse des fidèles qui y vont chercher le divin exemple de la pénitence et du sacrifice, avec toute espèce d'encouragements et de consolations.

» J'espère que le bon Dieu voudra bien conserver longtemps encore, à la Maison-Mère ou en d'autres maisons, les anciennes sœurs qui, comme vous, se glorifient à bon droit d'avoir été les compagnes et les collaboratrices de la regrettée Mère Caouette, afin que, plus particulièrement imprégnées de son véritable esprit et de ses propres vertus, elles puissent, dans leurs positions diverses ou de gouvernement, ou de conseil, ou de simple perfection religieuse, par l'obéissance et l'abnégation, faire bénéficier la communauté des bienfaits de leur sage et salutaire influence, en imprimant toujours à l'œuvre bénie du Précieux-Sang la seule bonne direction que lui donna elle-même la Fondatrice d'illustre mémoire, avec tant de sollicitude.

» Dans les sentiments du plus profond respect et du plus parfait dévoûment pour vous et votre communauté, Révérende Mère Supérieure,

» J'ai l'honneur de me souscrire

» Votre très humble serviteur,

(*Signé*) » F. X. BURQUE, prêtre. »

« Montréal, 10 septembre 1911.

» MA TRÈS RÉVÉRENDE ET BIEN CHÈRE MÈRE,

» J'aurais été particulièrement heureux d'assister aux fêtes du cinquantenaire de votre Institut. Je me rappelle avoir eu l'honneur, il y a quelques années, d'écrire une trop modeste page à l'occasion de la mort de votre regrettée Mère Caouette et j'ai toujours eu pour son œuvre, l'œuvre aussi de Mgr Raymond et de Mgr La Rocque, la plus complète vénération. Dans la vie active du saint ministère, aux heures plus tristes, quand la grâce semble aux prises avec quelque volonté rebelle et qu'on se trouve témoin du spectacle et souvent de sa propre impuissance, on sent tant et si vivement le besoin des chères prières de nos frères et de nos sœurs de la vie contemplative. Le rapprochement a beau être ancien, il reste toujours vrai, dans les combats du Seigneur, que les Josué qui peinent et souffrent dans la plaine ont besoin des Moïse qui prient et supplient sur la montagne. J'eus aimé, par ma modeste présence, à contribuer à honorer, ma vénérée Mère, votre glorieux Institut au jour de ses Noces d'or!

» Et puis, dût votre modestie en souffrir, n'imaginez-vous pas que c'eût été une joie pour votre petit cousin d'être là pour vous voir, vous, la digne continuatrice de l'œuvre de Mère Caouette, vous qui l'avez bercé tout petit et avez aidé sa mère à faire des rêves sur ses jeunes ans, vous aussi, qui l'avez jadis fait votre commissionnaire à la *Scala sancta* et au tombeau des apôtres à Rome..... de vous voir, vous, chère Mère Aimée de Marie, entourée de vos pieuses filles, célébrer les jubilations de l'*Alleluia* et les Alleluias du jubilé?

» Non seulement j'avais reçu votre invitation, mais encore votre évêque et cousin (d'autre part) Mgr Bernard m'avait aimablement invité à être des vôtres? Pourtant je n'y serai que d'esprit et de cœur, pour cette raison toute simple que je prêche, cette semaine, la retraite des élèves du séminaire de Sainte-Thérèse.

» Tout de même je prierai avec vous, ma Mère, mes retraitants aussi, et vous aurez une pensée pour nous dans vos prières. Ce sera pour vous une façon délicate de pratiquer la charité et d'aider le « pauvre Josué » ou le « pauvre Elie » à gagner sa bataille. Le voulez-vous?

» Acceptez, avec mes excuses, ma chère Mère, l'hommage de mes félicitations et l'expression de mes meilleurs vœux. Que votre Institut, pour l'honneur et le succès des œuvres de Dieu en notre cher pays, progresse toujours sous l'œil bienveillant de sa fondatrice et de ses fondateurs qui sont au ciel, j'en suis bien sûr.

» Votre petit cousin et grand ami,

(*Signé*) » ELIE-J. AUCLAIR, Prêtre.

» Secrétaire de Rédaction à la *Revue Canadienne.* »

« Evêché de Saint Hyacinthe, le 10 septembre 1911.

» MA VÉNÉRÉE MÈRE,

» Les fêtes que vous préparez, pour le cinquantenaire de votre Institut, feront époque dans l'histoire de l'Eglise de Saint-Hyacinthe. Ce sera une page d'or dans le livre de votre Communauté. Vos bien-aimés Fondateurs et vos amis du ciel se joindront à vos amis de la terre pour remercier Dieu d'avoir béni ce grain de sénevé qu'était votre œuvre et la leur, il y a cinquante ans. Le merveilleux développement de votre Institut dans les divers pays de l'Amérique du Nord, malgré tous les obstacles, manifeste évidemment le doigt de Dieu, et son approbation de l'œuvre de votre vénérée Fondatrice.

» Depuis bientôt dix-huit ans que j'ai eu l'honneur de m'occuper de vos affaires temporelles, j'ai été mieux à même de connaître et d'apprécier votre belle Communauté. Elle a toute mon estime et ma sincère admiration ; vous n'en doutez pas.

» Me serait-il permis de manifester ces sentiments d'une manière plus tangible, et de vous offrir, à l'occasion de votre jubilé, un peu de l'or, qu'une fée charitable, qui ne vous est pas inconnue, a bien voulu mettre en mes mains. Vous daignerez l'agréer, très digne Mère, comme l'expression d'un cœur reconnaissant qui demande chaque matin, au Divin Cœur de Jésus, des grâces de choix pour celles qui lui ont tout sacrifié.

» Le *Quatorze*, j'offrirai le Saint Sacrifice pour toute votre Famille. En présentant le calice précieux au Père Eternel, je lui demanderai de vous continuer les faveurs spéciales qu'il vous a prodiguées depuis votre berceau, afin que vous persévériez dans l'esprit de vos vénérés fondateurs, et que vous correspondiez aux desseins de la Divine Providence sur votre Institut.

» Daignez agréer encore une fois, Très Révérende Mère, l'expression renouvelée de ma gratitude et des vœux de bonheur et de prospérité que je fais pour vous et votre Famille religieuse.

(*Signé*) » C. A. BEAUDRY, Prêtre Chanoine (1). »

---

(1) M. le Chanoine Beaudry est, depuis des années, le très désintéressé, très dévoué et très habile Syndic ou Procureur du Monastère.

« Iberville, 10 septembre 1911.

» MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» A l'occasion des Noces d'or de votre sainte communauté, et en l'honneur de l'onction sacerdotale reçue dans sa pieuse chapelle, le 15 août 1878, veuillez, s'il vous plait, agréer cette modeste offrande, et prier pour

» Votre respectueux et tout dévoué en N. S.

(*Signé*) » JOS. CHS. CORMIER, Prêtre, Curé (1). »

« Collège Saint-Césaire, 11 septembre 1911.

» A MA BONNE SŒUR, SŒUR SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

» MA CHÈRE SŒUR,

» Il y a environ cinquante ans, — alors que le bon Mr Lecours était curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe, dirigée aujourd'hui par les Pères Dominicains, alors que notre défunt père était à travailler à la « Maison Blanche », habitée aujourd'hui par Monsieur votre chapelain ; alors, dis-je, je suis allé me promener à Saint-Hyacinthe avec notre défunte mère et Jean-Baptiste ; et à l'occasion de cette promenade, j'ai visité pour la première fois les Religieuses du Précieux-Sang, qui étaient alors vêtues en noir, et qui habitaient la maison paternelle de votre digne Fondatrice, la Sœur Caouette de sainte mémoire, qui sera un jour, je l'espère, honorée sur nos autels.....

» Le mot « Jubilé » veut dire joie et allégresse dans le Seigneur. On peut donc appliquer à la belle fête de famille — le cinquantenaire de notre fondation — que vous allez célébrer cette semaine, ces paroles que l'Eglise chante à la fête de Pâques : « *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea* : Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse. *Alleluia.* »

---

(1) Le Révérend M. Cormier met un rayon au jour si sombre du départ de Mr Raymond. Alors que la mort étreignait si soudainement notre Vénéré Père, M. l'abbé Cormier prenait son déjeuner dans l'appartement voisin, et put lui administrer, à la hâte, les sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

» Il existe beaucoup de communautés dans le monde. Il y en a qui ont été fondées pour honorer : la Très Sainte Trinité, la Passion de Notre-Seigneur, le Sacré-Cœur, le Très Saint-Sacrement, la Très Sainte Vierge, Saint Joseph, etc., etc., etc. ; mais la vôtre n'est pas la moindre parmi elles, quant à son objet. En effet, quoi de plus digne de notre estime, de notre vénération, de notre amour et de notre confiance que le Précieux Sang versé sur la croix pour nous arracher à l'enfer et nous ouvrir le ciel ? Donc, que les Sœurs du Précieux-Sang soient saintement orgueilleuses du nom donné à leur communauté par la divine Providence; qu'elles exaltent, qu'elles glorifient le plus possible, à l'occasion du jubilé d'or, l'étendard sacré du Précieux-Sang de Dieu.

» Le Seigneur a visiblement béni votre communauté, durant cette première période de votre existence religieuse : ces nombreuses maisons fondées ici et là, malgré l'austérité de vos règles, en sont une preuve évidente. D'ailleurs, qui dira le nombre de faveurs spirituelles et corporelles qui ont été obtenues du Seigneur par les prières ferventes des Sœurs du Précieux-Sang ? Oui, j'aime à le dire bien haut : vos maisons de prières, de silence, de mortification et de recueillement ont été, pour notre patrie, de véritables paratonnerres, — vérité si peu comprise dans le monde. Oui, le Seigneur a béni les Adoratrices du Précieux-Sang... Il est donc juste qu'elles chantent en ces jours d'allégresse, en union avec leurs sœurs du ciel, le *Te Deum* de la reconnaissance.

» Tant qu'à moi, chère sœur, je m'unirai de tout cœur à vous et à toutes vos compagnes, pour remercier Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et Saint Joseph, de la protection sensible qu'ils vous ont accordée durant ces cinquante ans. C'est dans ce but que je célébrerai la messe, le 14 de ce mois.

» Je termine cette trop longue lettre en demandant au Tout-Puissant de vous bénir toutes afin que la deuxième partie de votre premier siècle d'existence soit aussi remplie de bonnes œuvres et de grâces de choix que la première.

» Vive le Précieux Sang de Jésus !

(*Signé*) » JOS. GIRARD, C. S. C., Aumônier. »

« Saint Denis sur Richelieu, 11 sept. 1911.

» MA RÉVÉRENDE SŒUR SUPÉRIEURE,

» Il m'eut été agréable d'aller assister aux belles solennités des « Noces d'or » de votre Communauté. J'en avais nourri l'espoir, mais des circonstances particulières ne me permettent pas de m'absenter jeudi prochain. Soyez assurée que je ne manquerai

pas, ce jour là d'avoir, au Saint Sacrifice de la messe, un *memento* spécial pour votre bien chère Communauté, m'unissant d'intention à vous toutes et aux amis de votre Maison pour remercier le ciel de toutes les faveurs qu'il vous a accordées pendant les cinquante années écoulées depuis la fondation de votre Institut. Veuillez agréer aussi mes vœux les plus sincères pour la prospérité toujours croissante de votre Communauté dont les prières et les mortifications sont comme autant de remparts de protection contre la justice de Dieu provoquée par les crimes de toutes sortes, et aussi contre les assauts sans cesse renouvelés des ennemis de l'Église.

» Je me recommande, ainsi que mes chers paroissiens, à vos bonnes prières.

» Bien respectueusement, ma Révérende Sœur.

» Votre tout dévoué en N. S.

(*Signé*) » J. B. MICHON, prêtre. »

« *P. S.* S'il vous plaît accepter le petit cadeau de Noces ci-inclus.

» J.-B. M., prêtre. »

Plusieurs autres lettres de nos bons amis curés ressemblent trop à celle de Mr le chanoine Michon — même quant au généreux *post-scriptum* — pour ne pas être nécessairement sacrifiées, à raison de l'exiguïté du cadre qui les devrait contenir.

Nous terminons par les deux suivantes qui nous sont arrivées après la grande fête.

« Chalon (*France*), 14 septembre 1911.

« MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» C'est aujourd'hui la grande fête de votre cinquantenaire. Permettez-moi de m'y associer de loin et de m'unir au cantique d'actions de grâces que vous chantez en ce mémorable jour. Pour vous et avec vous, je remercie Dieu pour toutes les grâces si nombreuses et si privilégiées qu'il a déversées sur votre Institut, pour la diffusion si large et si rapide qu'Il lui a accordée, et pour tout le bien qu'Il a accompli en lui et par lui. A cet hommage de la reconnaissance, je joins l'expression des vœux les plus

sincères que je forme pour l'accroissement et la consolidation de l'œuvre commencée il y a cinquante ans, et je demande à Dieu de répandre ses meilleures bénédictions sur vos maisons et sur tous leurs sujets.

» Agréez, ma Révérende Mère, l'expression de mes religieux sentiments en N. S.

(*Signé*) » fr. J. H. HAGE, O. P. (1). »

« Saint Hyacinthe, 16 septembre, 1911.

» MES RÉVÉRENDES MÈRES ET SŒURS,

» Il m'a été donné d'assister, comme témoin heureux et sympathique, aux fêtes pieuses et solennelles du cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut. Avec vous, j'ai prié. J'ai remercié Dieu qu'après avoir vu les origines du Précieux-Sang, il m'accordait encore le privilège de m'unir à vos actes de reconnaissance, en ces jours de souvenirs inoubliables pour les membres de votre communauté et pour moi-même : en effet, il est rarement donné à un curé de voir les commencements d'une grande œuvre, dans sa paroisse, et d'assister, cinquante ans plus tard, à son jubilé d'or.

» Les commencements de votre Institut, comme le berceau de Bethléem, furent entourés de privations — destinée ordinaire des œuvres de Dieu — dépourvus de ces secours matériels jugés par le monde indispensables à la vie d'une œuvre. Encore une fois, le monde avait mal jugé.

» L'Église naissante fut glorifiée par les anges, à Bethléem. Un concert céleste avait salué l'entrée du Sauveur dans le monde. Mais, peut-être que, parmi les premiers témoins de la naissance de Jésus-Christ, y eut-il, comme à celle de saint Jean-Baptiste, des curieux, des incrédules, qui disaient : « Que sera cet enfant? » On s'est demandé la même chose lors de votre fondation : « Que sera cet enfant faible et » débile qui naît aujourd'hui? » Depuis longtemps, la réponse à cette demande inquiète est donnée.

» Cet « enfant », l'élu de Dieu, venu en son temps, fut le premier, sur le sol Canadien, à donner, au Précieux Sang de Jésus-Christ, un sanctuaire d'adoration perpétuelle. Ce sanctuaire, salué par les anges protecteurs de notre église, est devenu

---

(1) Nos trois vénérés fondateurs appartenaient au Tiers Ordre de Saint Dominique. Mgr Raymond a même instamment sollicité l'établissement d'une branche de la famille des Frères Prêcheurs au Canada.

la pépinière d'où sont sortis des rejetons dont le nombre toujours grandissant, comme un réseau spirituel, enveloppe et enrichit une terre déjà féconde en instituts religieux.

» Je le répète : dès sa naissance, la communauté du Précieux Sang eut à subir les épreuves attachées à toutes les œuvres que Dieu veut prospères et durables. Mais les fondateurs, pleins de foi dans les promesses du Maître, savaient que la croix était la meilleure armoirie à mettre dans son blason. « Si Dieu est pour nous, se disaient-ils, » qu'importent la pauvreté, les contradictions, les défiances! La croix est le sceau de » Dieu ; elle sera notre acte de baptême par le Précieux-Sang, la robe blanchie, dans » le Sang de l'Agneau. »

» Le Maître avait dit : « Ne craignez pas, petit troupeau »... La tempête n'engloutira pas la barque, si frêle soit-elle; elle ne déracinera pas l'arbre planté où Dieu l'a voulu. Ses racines, nourries aux sources vivantes du Sauveur, vont s'étendre bientôt et donner une fois encore un démenti à toutes les inquiétudes comme à tous les calculs de cette sagesse dont il est dit : *Perdam sapientiam sapientium :* Je perdrai la sagesse des sages. Comme l'Israël de Dieu, vous avez dilaté vos tentes. Les félicitations venues de toutes les parties du Canada et d'ailleurs sont un témoignage d'affectueuse sympathie qui honore votre Institut autant qu'il proclame la foi et l'intelligence de ceux qui vous le donnent. Celles d'un vieux prêtre — curé de Notre-Dame, à l'époque de votre fondation — prennent quasi le caractère d'une voix d'outre-tombe, car elles veulent être l'écho, non seulement de ses propres sentiments, mais encore des vœux de vos vénérés fondateurs, de vos premières Mères et sœurs disparues, s'unissant, en ces jours, à vos fêtes jubilaires et vous invitant à dire, chacune, avec l'Immaculée : « *Fecit mihi magna qui potens est.* Celui qui est puissant » a fait en moi de grandes choses. »

» Je vous avoue que, durant ces fêtes, j'ai cru assister à un concert où les voix des Sœurs disparues, unies à celles qui chantent aujourd'hui et aux pieux accords des religieuses de vos diverses maisons, offraient à Dieu le *Te Deum* de cinquante années de reconnaissance pour les joies et les peines de ces cinquante ans de vie consacrée au culte du Précieux Sang de Jésus-Christ. — Que ce culte du Sang divin soit toujours la colonne lumineuse, la rosée bienfaisante de votre Institut dans son pèlerinage vers la Terre Promise !... Les ennuis de la vie ont peu d'accès dans un séjour où l'on chante, dans une sainte gaieté, les charmes et les joies de son berceau. Il était beau et pénétrant ce chant de votre pieuse allégresse :

« Chantons, chantons notre berceau. »

» Oui, mes Sœurs, chantez votre berceau, car de ce *berceau* on voit le ciel; il est le vestibule de la maison de votre éternité; de ce berceau chacune peut dire : « Voici le lieu de mon repos, car je l'ai choisi. »

» Ces jours bénis engagent l'avenir et l'assurent, — car Dieu ne change pas : « *Christus heri, hodie ipse et in sæcula.* Le Christ était hier, il est aujourd'hui » et il sera dans tous les siècles. » Il a béni et sanctifié son œuvre dès le commen-

cement; il a fortifié ses accroissements; il sera un jour la gloire et la récompense de cette couronne de treize monastères groupés aujourd'hui au pied de l'autel du Divin Sang Réparateur.

» Ce sont, mes Révérendes Mères et Sœurs, les vœux et les espérances de votre curé en 1861, alors, aujourd'hui et toujours.

» Votre très dévoué et respectueux serviteur et ami,

(*Signé*) » A. O' DONNELL, prêtre chanoine. »

III

Lettres des Religieuses.

« Congrégation Notre-Dame. Montréal, 21 juillet 1911.

» MA RÉVÉRENDE MÈRE.

» Je reçois aujourd'hui même le joli programme du jubilé d'or de votre pieux Institut.

» Au nom de notre famille religieuse tout entière, il m'est doux de vous offrir nos sincères félicitations, avec l'assurance de notre fraternelle union au triple sentiment « de reconnaissance, d'expiation et d'action de grâces » qui sera comme l'âme de ces jours de souvenirs et d'allégresse.

» Ces cinquante années de prières et d'immolations constantes à la gloire du Précieux Sang ont produit une riche moisson de fleurs précieuses, auxquelles les vertus du cloître n'ont fait qu'ajouter un parfum délicieux digne d'embaumer la sainte mémoire de votre illustre Fondatrice. Notre Congrégation, qui n'a garde d'oublier ses rapports de douce intimité avec cette vénérable Religieuse, aura part, j'ose l'espérer, aux grâces abondantes et aux mille bénédictions que cette imposante solennité attirera sur votre Ordre et qui contribuera davantage à son développement et à la sanctification de ses membres.

» En attendant cette glorieuse époque de votre Institut, demeurons unies par les puissants liens du sacrifice, et daignez me croire, ma Révérende Mère,

» Toute vôtre en Marie et Marguerite.

(*Signé*) » SŒUR SAINT ANACLET,

» Supérieure générale C. N. D. »

« Hôtel Dieu de Saint Joseph, Montréal, août 1911.

» Très Révérende Mère,

» Un jour solennel va bientôt se lever sur votre Saint Institut... Le divin soleil va *dorer* de mille feux sacrés l'arbre fécondé depuis cinquante ans sous l'effusion du Précieux Sang de Jésus....

» A cette fête, ma Révérende Mère, les Filles de Saint-Joseph doivent assister en esprit et avoir le cœur largement ouvert pour partager les jouissances de ce grand jour. En effet, le Précieux-Sang et l'Hôtel-Dieu sont indissolublement unis depuis le jour où votre vénérée Fondatrice, de douce et sainte mémoire, vint loger sous notre toit, afin d'étudier ce que sa belle âme savait et pratiquait déjà : la vie parfaite dans la vocation religieuse. Nos annales ont consacré plusieurs pages dans la relation du séjour de votre vénérée Mère et de ses pieuses compagnes dans notre Communauté. « La présence au milieu de nous de ces jeunes religieuses », dit la chronique, « nous fut très agréable : leur aimable simplicité, leur joyeuse cordialité » et leur douce modestie nous charmèrent. Nous ne fûmes pas moins édifiées de » l'obéissance et humilité religieuse dont elles donnèrent des preuves en plus d'une » rencontre. » Et plus loin, parlant de votre vénérable Fondatrice, l'annaliste s'exprime ainsi : « L'œil clairvoyant d'une pure et sainte amitié avait su découvrir » dans cette amante de Jésus, le mérite et les vertus qui la rendaient chère à ce » divin Époux et lui méritaient sans doute les dons et les grâces même extraor- » dinaires, que sa modestie ne pouvait pas toujours soustraire à la connaissance des » personnes qui l'approchaient de plus près. » Mais il faudrait tout citer... Il faudrait déposer tout entier ce bouquet imprégné du suave parfum de la plus délicate charité fraternelle, car, c'est le cas de dire ici que « les couvents sont les lieux du monde » où l'on cultive le plus fidèlement l'amitié, la reconnaissance et les pieux » souvenirs. » Veuillez donc, très révérende Mère, respirer ces fleurs familiales... Nos vœux les plus ardents, les plus sincères, les accompagnent : vœux faits de prières et d'actions de grâces. Puissent-ils jeter une note harmonieuse dans le magnifique concert de louanges qui va monter vers le ciel, durant les jours du *triduum* préparatoire à la célébration du jubilé d'or de votre belle et sainte Congrégation. Qu'elle prenne un nouveau lustre en son second demi-siècle et que sa fécondité soit double à son centenaire !

» En ces jours de piété et de gloire, daignez, je vous en prie, Révérende Mère, en union avec toutes vos Filles, donner un souvenir à vos Sœurs hospitalières, spécialement à celle qui a l'honneur de se dire, avec le plus religieux attachement,

» Votre très humble en N. S.

(*Signé*) » Sœur Brosseau, Supérieure. »

« Monastère des Ursulines, Québec, 12 septembre 1911.

» RÉVÉRENDE MÈRE,

» ..... Ce joyeux cinquantenaire de votre saint Institut ne sera pas célébré seulement dans l'intimité de votre cloître demi-séculaire, nous le présumons, mais il sera aussi un jour de grande fête pour le bon peuple de Saint-Hyacinthe, pour les amis dévoués de votre maison, heureux de profiter de cette circonstance pour vous offrir, avec leurs hommages empressés, les témoignages touchants de leur vénération profonde et de leur respectueux attachement.

» Nous nous unirons à eux, au Pontife aimé que la divine Providence vous a donné pour père, au clergé dont vous êtes constituées par la prière et la pénitence, des auxiliaires puissants, pour supplier le Cœur de Jésus de bénir votre pieux Institut, de répandre sur chacun de ses membres les dons précieux de sa royale munificence. A cet effet, nous offrirons la communion générale et les œuvres spirituelles de cette glorieuse journée du quatorze septembre.

» Sur votre monastère en liesse, ne nous semblera-t-il pas planer, à cette date chère à vos cœurs, les ombres aimées de vos fondateurs vénérés ? Oh ! comme ils doivent se réjouir là-haut de voir l'humble grain de sénevé, jeté en terre en 1861, devenu ce grand arbre sous les branches duquel s'abrite toute une génération de vierges fidèles, héritières de leurs nobles vertus. De ce groupe de protecteurs célestes, il nous semble voir se détacher la radieuse figure de votre vénérable Mère Fondatrice, souriant avec bonté à cette phalange d'adoratrices du Précieux Sang qui propagent son esprit, étendent sa bienfaisante influence jusqu'aux dernières limites de notre vaste Amérique.

» Daigne le ciel vous continuer cette protection marquée, et, grâce à une prospérité grandissante, vous permettre d'élever encore de pieux sanctuaires en l'honneur du Précieux Sang de Jésus dont vous êtes les apôtres privilégiés en notre cher Canada. C'est le vœu le plus ardent que forment, en ces religieuses solennités, celles qui sont heureuses de se dire, etc., etc.

(*Signé*) » SŒUR SAINTE AURÉLIE ET SA COMMUNAUTÉ. »

Les Révérendes Mères URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES ne sont pas moins aimables que leurs vénérées Sœurs de Québec :

« De toute notre âme, écrit chère Mère M. de la Nativité, nous unissons nos plus fervents *Alleluias* à vos vibrants *Te Deum*, puisque la fête éclatante et grandiose que vous célébrez est la fête de la joie, la fête de l'action de grâces.

» En effet, la date qui s'imprime aujourd'hui en chiffres d'or dans les annales de

votre Maison est un témoignage non équivoque des bénédictions fécondantes et des faveurs de choix que la divine Providence s'est plu à répandre sur un Institut que l'Église du Canada considère comme un de ses joyaux les plus précieux.

» Mais les bonheurs de la terre ne sont jamais complets. Ne pas retrouver au milieu de votre grande famille la Mère vénérée qui a veillé sur son berceau avec tant de sollicitude, qui a peiné et souffert pour la faire grandir et prospérer, et vers qui vont, après Dieu, les hommages empressés — non seulement de ses filles — mais de toutes les âmes qui l'ont connue, aimée, bénie, cette absence, dis-je, est vivement sentie; elle n'est cependant pas sans compensation, car nous retrouvons dans la personne de celle qui a hérité de sa charge, la même amitié prévenante et sympathique. — Puissent les effusions bénies du Sang divin conserver bien vivaces à votre cher monastère la sainteté et la ferveur de ses jeunes années. »

De l'Hotel-Dieu du Précieux-Sang de Québec nous arrivaient aussi des pages délicieuses :

«... Trop de liens unissent votre monastère au nôtre, je pourrais dire votre Institut au nôtre », écrit la Rév. Mère Saint Dominique, « pour que nous laissions passer ce beau Jubilé d'Or sans nous unir d'esprit et de cœur à vos chants de reconnaissance..... Nous féliciterons Notre Seigneur de cette abondante moisson d'âmes rachetées de son Sang précieux qui, conservées à son amour ou ravies à Satan, grâce aux prières, aux sacrifices, aux immolations des Vierges du Précieux-Sang, réjouissent aujourd'hui son divin Cœur..... Quelle ne serait pas votre joie et celle de votre Vénérée Fondatrice, ma Révérende Mère, s'il était donné à cette digne Mère de célébrer avec sa grande famille religieuse le Jubilé d'Or de sa Congrégation ! Mais elle le célébrera au ciel, en union avec les Vierges qu'elle a données à l'Agneau et qui le suivent partout où il va, après l'avoir suivi ici-bas, tous les jours de leur vie religieuse, dans la route sanglante qu'il leur a tracée en portant sa croix. — A nos chants d'actions de grâces s'uniront nos prières..... Nous demanderons à notre divin Sauveur qu'il verse ses bénédictions les plus abondantes sur tous les Calvaires de votre Institut, où sa Sainte Croix et son Sang précieux sont si dignement honorés et exaltés ; qu'il exauce tous les désirs des vierges qui s'y sont consacrées à son amour, et surtout qu'il multiplie sans cesse dans notre patrie ces Calvaires sacrés : puissants paratonnerres contre les foudres du ciel ; où les pécheurs trouvent leur salut, les âmes faibles un soutien et les affligés leur consolation, par les prières qui s'y adressent à Dieu en leur faveur. »

Les chères Mères du Bon Pasteur de Québec et de Montréal nous communiquent des aspirations qui ressemblent tellement aux nôtres que nous ne pouvons ne les point révéler.

« Oh ! nous l'aimons bien votre Vénérée Mère Fondatrice », disent les unes, — « et nos prières essaient de hâter l'heure où l'Eglise entourera son front du nimbe glorieux..... »

Daigne le Bon Pasteur les exaucer !

« Vierges du Sang », toujours immolées et suppliantes », écrivent celles de Montréal, « vous versez sur le monde les bénédictions qui découlent de ce Sang adorable ; il nous est doux de penser que les pauvres brebis du Bon Pasteur vous sont redevables de beaucoup de grâces. »

« Comment ne célébreriez-vous pas avec enthousiasme ce demi-siècle sur lequel ont brillé tant d'héroïques vertus, tant de luttes généreuses ? Les douces effusions du Sang qui racheta les mondes ont déjà purifié tant d'âmes, grâce à la quotidienne immolation des vôtres. »

Ces lignes sont tellement imprégnées de charité divine que les cœurs qui les ont conçues doivent avoir assez d'influence sur le Cœur du Dieu-Amour pour obtenir que notre vie d'adoration et de réparation soit véritablement ce qu'on la suppose.

C'est avec cette tendre et exquise charité, cette haute appréciation de nos vénérés fondateurs et de leur œuvre, que nous ont félicitées à peu près toutes les Communautés-Mères de nos nombreuses institutions religieuses. Nous les avons lues avec une véritable émotion, et avec une gratitude digne de l'honneur qu'elles ont voulu rendre aux Auteurs de notre existence religieuse. Que notre *Merci* leur arrive à nouveau tout imprégné de l'arome et de la vertu du Sang divin.

Plusieurs branches de nos Communautés-Mères nous ont aussi présenté leurs bouquets parfumés.

Le suivant nous est venu d'une Maison des Saints Noms de Jésus et de Marie établie à Fall-River. C'est une nièce qui écrit à ses deux tantes religieuses, — lesquelles seront heureuses de retrouver ici une lettre qui leur fut si agréable.

« Je viens vous remercier cordialement de votre invitation aux fêtes pieuses par lesquelles vous allez célébrer le Cinquantenaire de la belle Institution monastique qui est venue à son heure providentielle s'ajouter, comme un anneau précieux, à la chaîne d'or de nos communautés canadiennes, et combler les désirs des âmes adoratrices du Précieux Sang qui appelaient de tous leurs vœux la création de votre ordre dans notre cher pays.

« Votre vénérée Fondatrice s'associera du ciel à ces solennelles démonstrations. Tirée, par un attrait surnaturel, de la modeste sphère où évoluait, sous l'œil de Dieu,

sa vie si humble et si saintement recueillie au milieu du monde, mais docile, comme le sont toujours les saints, à l'appel d'en haut, c'est merveille de la voir, confiante et sereine, jeter les premières semences de son œuvre à travers les critiques, les étonnements plus ou moins bienveillants, les défiances tenaces, les difficultés matérielles et, dois-je le dire, le jeu savant des divines et visibles manifestations qui ajoutaient leur auréole ou leur couronne d'épines à toutes les épreuves qui jalonnent les premières envolées de cette âme d'élite vers les sommets de la vie contemplative, où elle a entraîné et où elle entraîne encore, par le charme de ses vertus et l'attirance de sa sainteté, tant d'âmes toutes pétries de blancheur et d'innocence, et par cela même plus avides de sacrifices et plus aptes à marcher sur les traces sanglantes de l'Epoux mystique...

» Ces réflexions se pressaient dans mon esprit cependant que je parcourais le programme de vos fêtes jubilaires, et je me disais que ce premier jour consacré à la RECONNAISSANCE allait remplir les encensoirs de vos anges protecteurs du plus suave parfum de vos âmes vibrant au souffle de toutes les délicatesses de Amour...

» Oui, le ciel a fait par votre sainte Mère de grandes et d'admirables choses, en ouvrant aux âmes assoiffées d'idéal les sources vives du Précieux Sang.

» Unie à toute la Communauté, je rendrai grâce au Seigneur par l'offrande d'une communion fervente et par chaque mot du Saint Office.

» Votre programme consacre le deuxième jour, 13 sept., à l'EXPIATION. Quelle riche moisson de souffrances volontaires et de sacrifices joyeusement acceptés, votre fervent Institut va offrir à Dieu pour les fêtes jubilaires!... Aux « bouquets de myrrhe » des Epouses privilégiées, oserai-je ajouter les miennes pénitences, les miennes mortifications?... Le désir de participer à votre ardeur d'immolation et de boire au moins quelques gouttes de votre calice m'y engage, et je comprends que votre regard et votre sourire me disent que le Jésus de mon Hostie matinale m'aidera de tous ses mérites et de tout son Sang!...

» Le 14 sept., jour de l'Exaltation de la Sainte Croix devient votre jour triomphal, le jour de l'ACTION DE GRACE. Je m'unirai de tout l'élan de ma foi à cette grande messe pontificale portant les accents de votre religieuse gratitude jusqu'au Calvaire de l'autel, et les jetant ensuite, dans une prière ardente, jusqu'au pied du trône de l' « Agneau Immolé ».

» A ce *Te Deum* exultant qui fera retentir les voûtes de votre pieuse chapelle, je mêlerai mes hymnes de louange... et Celui qui disait aux siens de recueillir les miettes du pain dont le miracle avait rempli les corbeilles du désert, ne dédaignera pas mon humble chant. N'est-ce pas Lui qui donne à l'aigle son cri puissant et au petit insecte son imperceptible bourdonnement?

» Et voilà pourquoi, chères Tantes, je vous dis encore Merci pour vos cartes d'invitation. Je serai avec vous de cœur et d'âme en vos jours solennels; et vous, dans votre cœur tout débordant de prière, vous solliciterez une bénédiction, une goutte du Sang de Jésus pour la petite religieuse si heureuse de se dire, etc., etc.

(*Signé*) » SŒUR MARIE-EMMANUEL, R. J. M. »

Bienvenues aussi ont été les lignes suivantes des trois sœurs de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, — toutes trois religieuses de la Présentation de Marie, en leur couvent de Saint-Hugues :

« ... Souffrez, très vénérée Mère, que les trois *petites* Sœurs de l'heureux Prédicateur de demain mêlent leur note d'amour au concert immense de félicitations et d'actions de grâces qui, de partout, montent vers le Ciel en votre faveur.

(*Signé*) » SŒUR SAINT-PIERRE D'ALCANTARA.
» SŒUR MARIE-HERMANN,
» SŒUR DE LA NATIVITÉ, Directrice. »

Parmi toutes ces lettres de félicitations, l'une d'elles a attiré plus particulièrement notre attention — quasi nos larmes — par le contraste de la signature et de l'adresse :

Les Petites *Sœurs des Pauvres*,
Rue *des Seigneurs*.

En retour de leurs vœux pour notre « constante prospérité », daigne Notre Seigneur ouvrir chaque jour bien grande aux chères « Petites Sœurs des Pauvres », la main « des Seigneurs ».

Au moment d'envoyer la dernière partie de notre manuscrit, nous recevons la lettre suivante, des froides régions de l'Amérique du Nord, — de ces dévouées Mères Ursulines bâties sur une montagne de glace (iceberg).

« Saint-Michel, Alaska, 30 décembre 1911.

» MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» Je viens vous offrir bien tard, bien tard, mes vœux à l'occasion du jubilé d'or de votre fondation. Mais vous excuserez, à raison de la distance et des difficultés...

» De loin, j'ai suivi l'histoire de votre institut merveilleux, et je remercie avec vous Notre Seigneur de la gloire que, depuis cinquante ans, il reflète sur son Précieux Sang.

» Permettez moi donc, chère Mère, à moi et à mes pauvres enfants du Pal, de vous dire que nous sommes avec vous d'esprit et de cœur. Et, puisque vous êtes privilégiées, chère Mère, veuillez offrir quelquefois vos saintes prières pour

» Votre humblement dévouée en N. S.

(*Signé*) » SŒUR MARIE AMÉDÉE,

» Supérieure des Ursulines de l'Alaska. »

IV

Hommages des Amis séculiers et de la Presse.

Les nombreuses lettres de nos bienfaiteurs, de nos amis de cœur, des parents des religieuses de la Communauté, — non plus que les nombreux et si beaux articles français et anglais que la presse a fait paraître, à l'occasion de notre Cinquantenaire, ne peuvent être reproduits ici, à raison même de leur grand nombre.

A ces hommages, nous répondîmes et nous répondons encore, en glorifiant le Sang divin qui les a inspirés et nos vénérés fondateurs qui les ont si bien mérités.

Daigne Notre Seigneur agréer nos vœux, mille et mille fois renouvelés, en faveur de ces dignes amis dont la parfaite intelligence et la haute appréciation de notre œuvre, de nos fondateurs et — nommément — de notre bénie Mère Fondatrice, nous ont si profondément touchées.

En retour, nous conjurons le Sang divin de leur verser à flots les bénédictions dont il est la source.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Noces d'or de l'Institut dans nos Fondations. Le Bouquet de Noces et la Couronne de la Maison Jubilaire.

Au cours des deux années qui précédèrent nos Noces d'or, nous crûmes entendre chuchoter, à diverses reprises, — bien timidement d'abord, puis avec plus d'assurance — qu'il était « rumeur » que certains amis de la Communauté voulaient solliciter de leurs Évêques respectifs le privilège, pour leurs parentes des fondations du Précieux-Sang, d'aller célébrer, à la Maison-Mère, les Noces d'or de l'Institut : « la clôture n'étant qu'épiscopale;... les dépenses devant être défrayées par les familles;... les Sœurs ne pouvant que bénéficier d'une visite à la Maison première », etc., etc., « la permission ne pouvait être que facilement obtenue ».

Plus le temps approchait, plus la rumeur prenait de la consistance.

Quelques échos de ce projet pénétrèrent dans l'une de nos fondations, — mais non — bien entendu — sans avoir *quelque peu* changé de forme.

La conséquence fut qu'on nous demanda « *si, vraiment, au moins deux Sœurs choristes de chaque Maison de l'Institut devaient se rendre à Saint-Hyacinthe pour le Cinquantenaire?* »

Il fallait répondre selon ou contre les impulsions du cœur. C'était difficile : les décisions émanant du sentiment n'étant point toujours jugées sans défaut par la froide raison.

Afin de ne point nous induire en erreur, nous consultâmes Mgr de Saint-Hyacinthe sur l'opportunité de convier à cette fête de l'Institut, au moins les Supérieures de nos monastères.

Monseigneur nous répondit que « La raison du Cinquantenaire à célébrer en famille » ne lui paraissait pas suffisante pour l'autoriser à

permettre à la Maison Première d'adresser une telle *invitation* aux « religieuses cloîtrées » de ses fondations. « Si jamais », ajoute Monseigneur, « vous étiez appelées à donner votre avis sur des questions analogues, » quelle force auriez-vous pour vous prononcer dans le sens de l'esprit de » clôture, si, aujourd'hui, vous *invitez* vos sœurs à rompre la clôture sans » nécessité *formelle?* »

L'argument était digne de la logique de Mgr Bernard, et de sa détermination *pratique* de nous faire observer, autant que possible, la clôture papale.

Pourtant, nous osâmes formuler une nouvelle demande :

« Au moins, Monseigneur, daignez permettre que nous appelions auprès » de nous l'unique survivante des quatre fondatrices de l'Institut : la très » chère et vénérée Mère E. de Saint-Joseph.... Il semble que sa place soit ici » pendant ces fêtes. »

Monseigneur comprit notre sentiment filial. Il parut même en être touché. Après un instant d'hésitation, Sa Grandeur répondit :

« Votre bonne Mère Saint-Joseph sera heureuse de donner encore une » fois l'exemple d'un grand sacrifice. »

Plus d'espoir!... La question était réglée.

Au lieu *d'invitations*, nous envoyâmes à chacune de nos Maisons le programme des *Noces d'or*, avec prière de le suivre le plus exactement possible.

On l'exécuta partout d'une manière touchante.

Même les plus récemment fondés, même les plus pauvres de nos monastères, firent effort pour s'accorder le plaisir — quasi le luxe — d'une fête « grandiose », et manifester ainsi leur vénération pour les Fondateurs du Précieux-Sang, leur appréciation de leur œuvre, leur reconnaissance et leur affection pour la Maison-Fondatrice.

Outre la « pompe » extérieure que les fondations voulurent apporter dans leur célébration locale du cinquantenaire de l'Institut, chacune s'ingénia afin de trouver à offrir à la Maison jubilaire une manifestation tangible de ses sentiments. La chère Mère Saint-Joseph vint en aide à celles qui attendaient encore l'heureuse inspiration qu'elles cherchaient; aussi la proposition que leur fit la digne Jubilaire d'un don collectif fût-elle accueillie avec reconnaissance, même par les Maisons qui avaient déjà trouvé dans leur *génie inventeur* un hommage nouveau à présenter à leur *Alma Mater*.

Mais on tint surtout à écrire à la Maison jubilaire, *avant* et *après* la grande solennité : *avant*, afin d'offrir vœux, sentiments et félicitations ; *après*, afin de rendre compte de la fête de *chez soi*.

C'est un résumé de ces pages que nous offrons à nos bien-aimées sœurs : elles en seront édifiées comme nous le fûmes nous-mêmes ; et elles comprendront mieux la conclusion que nous en avons tirée.

I

Les Noces d'or dans nos Fondations.

JOLIETTE

Habituées au Cérémonial de la Communauté, nos sœurs verront sans doute d'un bon œil que nous suivions l'ordre de l'entrée au chœur : les plus jeunes d'abord.

Joliette est notre Benjamin.

A l'occasion de la grande fête, la Mère Supérieure écrivait :

« Révérende Mère et chères Sœurs,

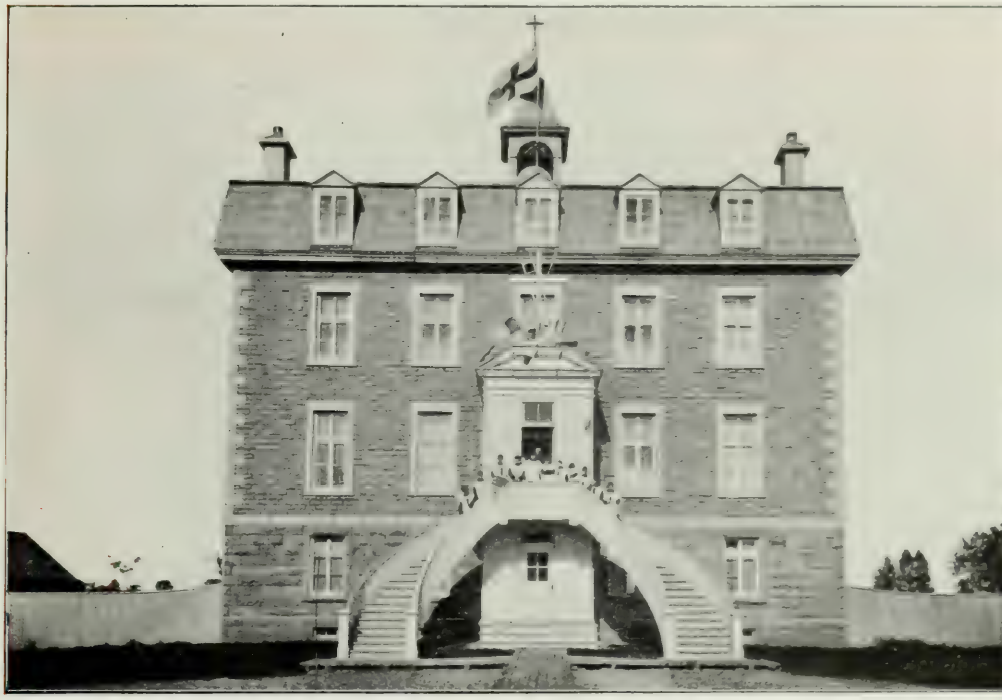
» *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* »

» Est il une circonstance où ces paroles du psalmiste aient une plus juste application qu'en celle d'un cinquantenaire ? En effet, la vivacité de notre affection pour notre *Alma Mater* pénètre si intimement les cœurs, en ce jour béni, qu'elle nous rend comme présentes les unes aux autres, nous enlaçant dans les bras d'une étroite union pour redire le cri de notre première Mère et Fondatrice : « *Sitio !* » Oui, en ce glorieux anniversaire, vos Benjamines osent mêler leurs faibles accents à ceux de leurs aînées et chanter les munificences du Sang de Jésus, exalter la croix et proclamer qu'elles veulent s'ancrer plus fortement que jamais sur le rocher du Calvaire, par la méditation et la pratique constante de nos saintes Règles.

» Notre *Alma Mater*, nous l'aimons ; nos regrettés Pères, notre chère Mère envolée, nous vénérons leur mémoire ; et nous protestons, agenouillées en esprit sur leurs tombeaux, que nous voulons rester leurs vraies filles. Et si notre vénérée Mère pouvait, de son éternité, faire entendre sa voix, elle nous rendrait le témoignage

qu'à « Notre Dame de la Paix » nous voulons la faire revivre en tout et partout; que dans nos doutes, nos perplexités, c'est vers elle que s'élance notre filiale prière et nous sentons, laissez moi vous le dire, qu'une protection céleste plane sur notre jeune fondation.

» Mais, après ce juste tribut de reconnaissance rendu à la mémoire de nos vénérés Fondateurs, nous sentons nos cœurs se tourner vers vous, chères Mère et Sœurs anciennes, qui avez aussi fourni votre fort contingent pour asseoir l'œuvre du Précieux Sang. Vous avez aidé notre Mère par vos labeurs, vos immolations, vos



NOTRE-DAME DE LA PAIX

sacrifices. Comme de généreuses athlètes, vous avez combattu, lutté, souffert. Vous avez été des instruments dociles dans les mains de nos Fondateurs vénérés qui ont fait de vous les colonnes de l'édifice du Précieux-Sang. A vous aussi nos cœurs, notre reconnaissance, nos félicitations. Continuez l'œuvre de nos Fondateurs, perpétuez leur esprit d'âge en âge, et puissiez-vous voir de vigoureux rameaux surgir de l'arbre du Précieux-Sang. C'est à vous surtout, chères Anciennes, que notre Mère a confié l'avenir de son Institut. C'est donc auprès de vous que nous, sœurs des fondations, devons trouver lumière, consolation et protection.

» Et que dirai-je à nos tant aimées jeunes Sœurs? sinon les féliciter d'être au Berceau, où elles peuvent puiser à longs traits le véritable esprit de notre Mère

envolée, s'en imprégner tellement que jamais, ni les lieux, ni les circonstances ne puissent l'altérer en elles.

» Donc, que l'époque des Noces d'or resserre davantage nos liens d'affection ; et, dans un mutuel élan, redisons : « *Sitio !* » « Gloire au Sang ! » Puis, au pied de l'autel commémoratif de notre cher jubilé, appelons réciproquement sur chacune de nous les célestes bénédictions de Marie, notre commune Mère..... »

Plus tard, nous arrivait le compte-rendu de la fête, sous le titre :

JUBILÉ D'OR

. . . .

« Le monastère de Joliette — le Benjamin de la famille — tient à honneur de mêler sa jeune voix au concert de louanges et d'actions de grâces que sa *mère* et ses *frères* ainés offrent, en ce moment, au Seigneur.

» Comme pour ajouter à l'harmonie de tant de cœurs unis dans une même sainte joie, le Bon Dieu — dont les délicatesses ne sont pas moins admirables que les œuvres — fait splendide la température de ce jour, vers lequel s'étaient portées, depuis si longtemps, toutes nos aspirations et toutes nos activités.

» Les premiers feux de ce brillant matin trouvent donc, hissé au clocher de notre monastère, un joyeux drapeau déroulant au large la *croix rouge*, celle même qui nous marque au front et dont la présence sied bien, nous semble-t-il, au sommet de notre demeure, en cette fête d'*Exaltation*, s'il en fut jamais.

» A l'intérieur, les décorations sont fraîches et gracieuses — sinon riches — et annoncent qu'un grand jour s'est levé. Dans le modeste sanctuaire, les guirlandes de lis et les corbeilles de roses s'entremêlent aux palmes dorées et aux croix de verdure. Les lis surtout abondent.... Leur présence, en cet anniversaire, symbolise-t-elle la troupe virginale attirée par la Croix à la vie contemplative du Précieux-Sang, depuis la fondation de l'Institut ?

» L'autel — fier lui aussi de la profusion de lis qui le décore — est surmonté du « *Sitio !* » devise sublime et toujours chère, faisant revivre au milieu de nous la Fondatrice Vénérée dont le pays proclame en cet instant la gloire et les vertus.

» A la grille de communion apparait la traditionnelle croix de feuillage, avec, au dessus, une inscription portant les mots « *Quid retribuam Domino* ». Le « *Vivat Sanguis Christi* » couronne le grand Christ adossé à la muraille.

« Un peu voilé par les arceaux formant séparation entre le sanctuaire et la nef, le trône de l'Evêque se dessine, imposant malgré tout, dans ses draperies de brocart à tissure dorée. Vraiment, l'humble petite chapelle doit être stupéfaite de se voir ainsi parée et dans l'attente d'une messe pontificale. Jamais encore pareil honneur ne lui a été fait.

« Mais, avant de reproduire les détails de la fête extérieure, parcourons un peu notre blanche solitude ; voyons en les corridors et les différentes pièces ornées de

légères tentures, de *croix*, de cloches, de 50, etc., — le tout enjolivé de verdure et de fleurs. A la salle de communauté, c'est la *fête intime* : c'est l'hommage filial rendu à nos vénérés Fondateurs. Leurs portraits sont là, placés en honneur sous un frais baldaquin, enlacés de lierre, et redisant à leurs filles d'aujourd'hui ce qu'ils disaient, il y a cinquante ans, à leurs filles d'alors : « Pour chanter efficacement « *Gloire au Sang !* » il faut « *Adorer, réparer, souffrir* avec *fidélité, constance, générosité.* »

» Le « Gloire au Sang ! » avec quel enthousiasme il jaillissait de nos cœurs à minuit, préludant dès lors au chant de reconnaissance qui devait se prolonger tout le jour...

» Enfin, voici l'heure de la messe — neuf heures. — Les sons joyeux et puissants de l'orgue retentissent... Bientôt, ils accompagnent la marche du pasteur vénéré qui s'avance, entouré de son cortège de chanoines, de prêtres et de diacres, et bénissant la foule accourue pour unir ses actions de grâces à nos actions de grâces.

» Sa Grandeur Mgr Archambeault est assisté de MMrs les chanoines Sylvestre et Dugas, du T. R. P. E. Foucher, Maître des Novices des Clercs-Saint-Viateur ; de MMrs les abbés Forest et Robillard. Les autres dignitaires présents sont : Mr le chanoine F.-X. Piette, curé de la cathédrale, le R. P. Roberge, C. S. V., supérieur du séminaire de Joliette ; MMrs les abbés J. Gervais, chancelier, Louis Beaudry et Emile Lachapelle, ce dernier maître de cérémonie.

» Nos chanteuses attaquent et poursuivent avec assez de fermeté le *Nos autem gloriari* et les autres parties liturgiques de la messe de l'Exaltation de la Sainte Croix. Pour entreprendre l'exécution de ce plain-chant, il nous a fallu rien moins que le désir exprimé de notre chère Mère d'abord, et ensuite notre désir à nous de glorifier le Précieux Sang. Les mois d'étude acharnée, d'exercices assidus qui nous ont préparées à ce *Quatorze Septembre* ne sont pas perdus, nous l'espérons. Notre chère Mère, elle, veut bien dire qu'avec nos *lis*, le *chant* d'aujourd'hui est notre plus riche offrande au Seigneur, si tant est qu'ici-bas toute chose vaut ce qu'elle coûte...

» Mais revenons à notre récit. Le sermon est donné par M. le chanoine Piette, avec une éloquence remarquable. Au gré de tous, le temps est trop court durant lequel le prédicateur tient l'auditoire suspendu à ses lèvres.

» Nous donnons ici une copie intégrale de ce magnifique sermon.

DISCOURS DE M. LE CHANOINE PIETTE

Scitote quoniam Dominus ipse est Deus, ipse fecit nos et non ipsi nos.

Reconnaissez que le Seigneur est Dieu. C'est lui qui nous a faits et nous lui appartenons. (*Ps.*, C, v. 3.)

« Mes Sœurs,

» Vous voici arrivées à un jour incontestablement beau et mémorable de l'histoire de votre Communauté. En cette fête de vos Noces d'or, cette Communauté vous apparaît dans un rayonnement nouveau. Jusqu'à maintenant, postulantes, novices ou

professes, vous l'avez toujours aperçue à travers les ombres de la pénitence, ayant à son front la couronne d'épines, portant sur ses épaules les marques de la flagellation, crucifiée avec Jésus sur le Calvaire.

» Regardez-la aujourd'hui, c'est le jour de la transfiguration. Voyez-la : des agonies de la pénitence et du crucifiement, de la mort de chaque jour et de la solitude du cloître — aussi mystérieuse que celle du tombeau — elle s'échappe, radieuse, dans toute la beauté et la plénitude de la vie parfaite. Contemplez-la avec bonheur : vierge pure, revêtue de blanc, aspergée du Sang précieux de l'Agneau, reine de la contemplation et de l'amour, elle reçoit aujourd'hui de son royal Epoux une couronne d'or, dont les reflets vous enveloppent et vous éclairent. Réjouissez-vous : elle vous tient sur son cœur ; réjouissez-vous : vous êtes ses filles ; réjouissez-vous : vous avez en cette fête une part de sa beauté et de son triomphe.

» Mes Sœurs, deux sentiments doivent se presser dans vos cœurs en ce jubilé d'or : un sentiment de reconnaissance à Dieu pour le passé auquel vous êtes rattachées ; un sentiment de réconfort et de généreuses dispositions pour l'avenir vers lequel vous marchez. Bénédictions du passé, espérances de l'avenir..... deux pensées qui feront le partage de mon entretien.

I. — Reconnaissance à Dieu pour le passé.

» Au souvenir des bienfaits de Dieu, le prophète David disait à son peuple : « Servez Jéhovah avec joie, venez en sa présence avec allégresse, reconnaissez que le » Seigneur est Dieu. C'est lui qui nous a faits et nous lui appartenons. Nous sommes » son peuple et le troupeau de son pâturage. Venez à ses portiques avec des louanges, » à ses parvis avec des cantiques ; célébrez-le, bénissez son nom. Car Jéhovah est bon, » sa miséricorde est éternelle, et sa fidélité demeure d'âge en âge. » (*Ps.*, IC, vv. 2, 5.)

» Mes Sœurs, avec la même vérité et le même enthousiasme, célébrez aujourd'hui les bienfaits de Dieu à votre égard.

» En premier lieu, soyez reconnaissantes au Seigneur de ce qu'il lui a plu marquer votre Communauté, dès son début, du signe distinctif des œuvres divines. C'est sur l'humilité, la pauvreté et la souffrance que Dieu bâtit ses œuvres à lui, afin que l'homme sache mieux reconnaître la puissance de son bras et la sagesse de sa pensée. Ses trois meilleures œuvres : l'incarnation de son Verbe, la rédemption de l'humanité et la fondation de l'Eglise sont apparues aux yeux du monde surpris, sous un extérieur de pauvreté, d'humilité et de souffrance.

» Or, mes Sœurs, Dieu a voulu qu'il en fût ainsi pour votre Communauté. C'est en vain que je cherche son berceau au sein des nations puissantes, au cœur des vastes cités, au palais des grands de la terre. Plus humble et plus pauvre fut votre origine. Le 14 septembre 1861, quatre jeunes filles, Catherine-Aurélie Caouette, votre fondatrice, Euphrasie Caouette, sa cousine, Sophie Raymond, son amie d'enfance, et Elizabeth Hamilton, sont à genoux aux pieds de Mgr Joseph La Rocque, évêque de Saint-Hyacinthe, dans une humble maison située sur les bords de la rivière Yamaska.

Tout est pauvre d'apparence. Au dehors, c'est l'automne avec son dépouillement et sa nature mourante. A l'intérieur, tout est simple et modeste ; c'est la maison de l'humble ouvrier qui peine sur l'enclume et gagne, à travers ses sueurs, le pain de chaque jour. Et les quatre postulantes, agenouillées pour recevoir l'habit du nouvel Institut, accablées sous le poids de leurs engagements, ont dû, pour arriver à cette pauvreté, passer par le chemin du renoncement, du sacrifice, des peines du cœur, de l'indifférence et du mépris d'un grand nombre. Aussi, à quelque temps de là, Mgr La Rocque, faisant visiter le nouveau monastère à un religieux oratorien, pouvait il lui dire cette parole qui montre bien l'esprit d'humilité qui a présidé à cette fondation : « Vous voyez ici » réunies de pauvres jeunes filles dont je ne savais trop que faire... J'ai placé à leur » tète celle qui paraissait la plus digne de pitié, et je tâche, autant que possible, de » les former à la vertu et à une vie régulière, leur ayant assigné comme but spécial » la dévotion au Précieux Sang de Jésus avec celle de l'Immaculée Conception de » Marie. »

» Mes Sœurs, soyez reconnaissantes à Dieu de ce qu'il lui a plu de donner à votre Institut une sainte fondatrice.

» Née le 11 juillet 1833, à Saint Hyacinthe, Aurélie Caouette fut baptisée le même jour à l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire. Placée de bonne heure au couvent de la ville, dirigée alors par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, elle se fit remarquer par une intelligence vive, par une franche gaîté et par une grande simplicité. A dix-sept ans, elle dit adieu à ses maîtresses et ses compagnes aimées. « Me » voilà donc au milieu du monde », écrivait-elle, au lendemain de sa sortie du couvent, « au milieu d'un monde que vous haïssez, ô mon Dieu. Vous y aimerai-je » toujours? O quel serrement de cœur! quelle tristesse s'empare de mon âme!... » Autel sacré... table sainte... banquet divin..... douce communion, oh! que je vous » regrette! Mon cœur, à ces lieux si saints tu seras toujours attaché. » Et elle ajoute avec inquiétude : « Serai-je une victime de la vanité? Mon cœur sera-t-il flétri par le » vice? »

» Tout journal de jeune fille qui sort du couvent, contient de pareils sentiments, mais combien y sont infidèles, parce que leur âme, trop fermée du côté du ciel et trop ouverte du côté de la terre, se laisse envahir par toutes les vanités et les *tristes* joies de la vie mondaine! Aurélie Caouette se met en garde contre les écueils du monde. Elle se fait un règlement de vie qu'elle soumet à son directeur de conscience, Mgr Raymond, Supérieur du collège de Saint-Hyacinthe. Elle s'impose une grande modestie dans sa tenue et ses vêtements, et elle fait du culte de l'Eucharistie le grand préservatif dont son âme a besoin. Au contact habituel avec Jésus, elle sent l'amour du sacrifice la pénétrer de plus en plus. Pour donner un but pratique à ses désirs, elle s'enrôle dans le Tiers-Ordre de la pénitence de Saint Dominique, et reçoit, comme nouvelle patronne, Sainte Catherine de Sienne, l'apôtre et le théologien du Précieux Sang.

» Catherine-Aurélie s'engage alors dans les montées les plus difficiles du Calvaire : sa santé est chancelante ; son cœur est blessé ; sa conscience bouleversée ; la nuit se fait dans son âme ; elle est frappée dans ses affections les plus intimes en

perdant sa mère ; elle est l'objet de la critique, de la raillerie et de la calomnie ; on la traite de folle et de visionnaire. Mais, toutes ces souffrances, elle les aime et les désire : « Comme une victime », disait-elle alors, « je suis prête à être immolée. Au pied de la » croix, mon cœur attend, il dit à Jésus : frappez-moi, vous me satisferez... Oh! je » vous en supplie, Dieu du Calvaire, donnez-moi la grâce de souffrir avec patience. » C'est toute ma consolation dans mon exil ; ôtez-moi tout ce que vous voudrez, mais » laissez-moi la croix. »

» Mes Sœurs, votre fondatrice était prête pour l'œuvre de Dieu. Toutes les incertitudes au sujet de sa vocation se dissipent, la volonté de Dieu se manifeste et, le 14 septembre 1861, nous la trouvons aux pieds de Mgr La Rocque qui procède à l'installation du nouvel Institut.....

» Commencée au pied de la croix, votre Communauté devait se répandre avec la force d'expansion des œuvres divines. De la Maison de Saint-Hyacinthe, douze monastères sont déjà sortis, douze apôtres qui se sont partagé l'Amérique du Nord, afin d'y répandre la dévotion au Précieux Sang et de faire monter vers le ciel les mérites de leurs pénitences et de leurs expiations. Et dans ces monastères du Précieux-Sang, près de quatre cents religieuses de chœur se présentent chaque jour et chaque nuit aux pieds de l'Agneau immolé pour unir leur vie cachée à sa vie eucharistique.

» Mes Sœurs, voilà votre passé ; il est beau, il est glorieux ; et vous pouvez, en toute vérité, redire à ceux qui contemplent aujourd'hui cette magnifique effloraison de votre jeune Communauté : « *Scitote quoniam Dominus ipse est Deus.* Reconnaissez » que le Seigneur est Dieu. C'est lui qui nous a faits et nous lui appartenons. »

II. — Espérance en Dieu pour l'avenir.

» Mes Sœurs, avant de poursuivre cet entretien et de chercher les espérances de l'avenir à la lumière du passé, il est, je crois, une considération qu'il importe de faire. Vos origines ont été marquées du signe de Dieu, les progrès de votre Communauté sont incontestables. Vous avez des actions de grâces à rendre à Dieu. Or, mes Sœurs, c'est précisément vous mêmes qui êtes appelées à chanter à Dieu sur la terre le cantique de la reconnaissance pour tout ce passé glorieux, et cela au nom de votre vénérée Fondatrice et au nom de toutes les Religieuses défuntes qui ont coopéré, par leurs vertus, à l'expansion de l'œuvre divine. Cet honneur vous impose des devoirs : devoirs pour le présent et, surtout, devoirs pour l'avenir. C'est à ceux ci que je veux m'arrêter un instant.

» A vous donc je dis :

» 1° Mes Sœurs, souvenez vous de vos origines. Sans doute, le grain de blé que l'on enfouit dans le sol doit sortir de terre et se transformer pour devenir une tige et un épi. Rappelez-vous cependant que si les progrès d'aujourd'hui ont été préparés dans l'humilité, la pauvreté et la souffrance, ceux de l'avenir seront dans la mesure de votre application à entretenir dans vos âmes des sentiments semblables, et plus profonds encore, d'humilité, de pauvreté et d'amour de la souffrance.

» 2° Souvenez vous de votre but. Ecoutez votre Fondatrice qui vous parle à travers le temps et l'espace. « Les Vierges du Sang », dit elle, « prieront pour la » sanctification des peuples ; leurs prières feront descendre une bienfaisante rosée » sur les apôtres du Christ qui évangélisent leurs frères encore assis à l'ombre de la » mort ; elles obtiendront pour le pécheur la grâce du repentir. Les Vierges répara » trices prieront aussi pour le cœur que la souffrance déchire et que le désespoir » poursuit ; elles prieront pour que le juste soit plus juste, pour que la vierge » soit plus vierge, pour que le prêtre soit plus saint, pour que la flamme de son » zèle soit plus vive et qu'il soit plus digne dispensateur du Sang divin... ; et, si » elles sont véritablement contemplatives, Dieu donnera à leurs âmes des ailes » divines, pour voler, comme des anges, partout où les intérêts du Bien-Aimé les » appelleront. »

» Mes Sœurs, quelle belle mission est la vôtre! mais aussi quels devoirs elle vous impose! « La tâche de réparation est immense ; elle est de plus quotidienne et » incessante, parce que la cause qui la rend nécessaire est quotidienne et incessante. » A chaque heure du jour, dans toutes les contrées de la terre, des milliers et des » millions de péchés s'élèvent, comme une sombre vapeur sortie du puits de l'abîme » pour obscurcir la splendeur du jour : la gloire de Dieu et de son Christ. Il n'est » point d'heures où ne se commettent une foule de sacrilèges, où l'on n'insulte Jésus » dans son Sacrement, dans sa sainte Mère, dans son Vicaire, dans ses Evêques, dans » ses Ministres, dans son Eglise. Que de crimes de toute nature, non seulement » parmi les infidèles et les hérétiques, mais encore parmi les catholiques! Que de » scandales publics! Que d'abominations secrètes! tout cela contre Jésus : ce sont les » pleurs de sa crèche, les horreurs de son agonie, les fouets de sa flagellation, les » épines de sa couronne ; c'est son crucifiement, ses clous, sa croix, ses plaies, » sa mort ; c'est le fer cruel qui lui fend le cœur. » (P. J. BOUFFIER.)

» Or, mes Sœurs, c'est à vous plus qu'à tout autre qu'il appartient de pleurer là, tout près de lui, au pied de ses tabernacles ; c'est à vous plus qu'à tout autre qu'il appartient de vous unir par la communion à cette divine Victime, afin d'être, comme lui et avec lui, une victime universelle et de faire monter vers Dieu une réparation universelle.

» 3° A vous, Religieuses du monastère de « Notre-Dame-de-la-Paix », je dis : Souvenez-vous de la place que vous occupez dans ce diocèse. Lorsqu'en octobre 1907, vous arrivâtes dans ce diocèse, votre première démarche fut d'aller vous agenouiller devant le Dieu caché dans le tabernacle de l'église paroissiale et de l'église cathédrale de Joliette. Et, devant la population de cette ville, accourue pour saluer votre arrivée, la voix autorisée du premier Pasteur de ce diocèse vous confia, au nom de Dieu, la mission d'être *nos* adoratrices, *nos* réparatrices, *nos* contemplatives. Votre prière peut être universelle, elle doit être plus ardente pour *nous ;* votre réparation peut aller vers tous les points de la terre, elle doit être plus intense pour le diocèse où la Providence vous a placées.

» Monseigneur, qu'il me soit permis, en cette circonstance exceptionnelle, de me faire l'interprète de cette paroisse et de ce diocèse, pour vous exprimer toute notre

reconnaissance de ce que, secondant si bien les desseins de Dieu sur cette Eglise qui vous est confiée, vous avez permis aux religieuses du Précieux-Sang de venir fonder à Joliette ce monastère de « Notre-Dame-de-la Paix ». Soyez remercié, au nom des prêtres de votre diocèse, qui sentent leur ministère plus fécond ; au nom des religieux et des religieuses enseignantes, qui sentent leur œuvre plus durable ; au nom des religieuses de charité, qui sentent leur charité plus active ; au nom des fidèles, qui se sentent moins séparés de Dieu depuis que, par votre généreuse initiative, nous avons, au cœur même de notre diocèse, une communauté dont les mains suppliantes sont sans cesse, jour et nuit, levées vers la majesté et la sainteté de Dieu, pour attirer sur nous tous l'amour, la miséricorde et le pardon. En cette fête, Monseigneur, que votre bénédiction descende donc, large et féconde, sur cette communauté dont l'établissement ici est votre œuvre et à laquelle vous vous intéressez toujours si efficacement. Que cette bénédiction, mes Sœurs, demeure à jamais sur vous, afin que vous restiez fidèles à votre passé, fidèles à votre mission, fidèles à la tâche qui vous est assignée dans ce diocèse. C'est là mon dernier mot et le meilleur souhait que je puisse vous exprimer. Ainsi soit-il. »

JUBILÉ D'OR *(suite)*

« Monseigneur donne alors la bénédiction apostolique ; puis la messe se continue avec toute la solennité qui se peut déployer dans un sanctuaire aux dimensions si restreintes.

» Le « *Quid retribuam Domino* », plein d'ardeur et de vie, chanté au retour du clergé, traduit bien l'allégresse débordant de tous les cœurs...

» A trois heures de l'après-midi, une foule, nombreuse encore, assiste à la vénération de la relique de la Vraie Croix. Avant la cérémonie, Mgr l'Evêque adresse la parole aux fidèles, leur faisant l'historique de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, et trouvant ensuite dans son âme d'apôtre des enseignements propres à faire aimer les croix et les souffrances semées, par la miséricorde de Dieu, sur le chemin de tous ici-bas. Puis Sa Grandeur remercie en termes chaleureux la population de Joliette, toujours si sympathique aux religieuses du Précieux Sang. Dans sa bienveillance plus que paternelle, le vénéré pasteur exprime ensuite la satisfaction que lui donne ce petit monastère. Les éloges, qui nous jetèrent alors dans une profonde confusion, ne se peuvent reproduire ici. Que les anges de Dieu en restent seuls dépositaires ! Et puissent-ils, par leur charitable intervention, nous obtenir de les mériter de tous points. ...

» Le chant du *Te Deum* et le Salut solennel du Très Saint Sacrement terminent les pieuses démonstrations de cette glorieuse journée.

» Dès que la foule s'est retirée, Monseigneur, devinant qu'à ce moment la pensée des mères et sœurs chéries dont nous étions si éloignées pourrait assombrir les fronts, franchit le seuil de notre cloître et vient nous consacrer jusqu'aux dernières heures du jour. Au cours des épanchements tout paternels d'une part et pleins d'abandon de l'autre, Monseigneur nous fit don du magnifique reliquaire apporté de l'évêché pour

la cérémonie de l'après midi. C'est à genoux que nous remercions notre bon père, et c'est là, groupées autour de lui, que nous demeurons jusqu'à l'heure du souper . . . Sa Grandeur nous quitta, non sans avoir renouvelé sa bénédiction avec une particulière effusion de cœur. . . . .

» Les plus beaux jours ici bas ont leur déclin. ... Celui de nos Noces d'or, qui fut tout doré de soleil, tout embaumé de saintes joies, laisse nos âmes imprégnées des plus doux souvenirs, encouragées par l'affectueuse protection de notre digne pasteur et fortifiées par sa bénédiction « large et féconde qui demeure à jamais sur nous »

« Gloire au Sang ! »

Le don spécial des Sœurs de « Notre-Dame-de-la-Paix » fut deux magnifiques photographies de grande dimension, représentant : l'une, l'extérieur de leur monastère ; l'autre, la décoration de leur chapelle, au jour des Noces d'or.

NOTRE-DAME DE-LÉVIS

Notre chère Maison de l' « Immaculée Conception » nous a envoyé une expression *vivante* de ses sentiments :

La veille de la fête, nous recevions leur vénérable fondateur matériel, le bienfaiteur insigne à qui nos sœurs doivent le splendide monastère qu'elles possèdent aujourd'hui : Mr Ls.-E. Thompson, de Lévis. Il avait chargé Mademoiselle sa fille aînée, qui l'accompagnait, de nous présenter, au nom de Mme Thompson, un magnifique volume rouge et or, destiné à recevoir les noms de toutes les personnes présentes aux fêtes du Cinquantenaire de la Maison-Mère.

Dès le 8 septembre, un « Gloire au Sang » lévisien se faisait entendre dans notre enceinte, par l'organe d'une de nos sœurs tourières, venue exprès pour la solennité des Noces d'or. C'est aussi par elle que nous furent donnés tous les détails des cérémonies que préparaient nos sœurs de Lévis.

Malheureusement, leur petit nombre, la maladie, l'absence de leur chapelain ordinaire, plusieurs circonstances défavorables, les obligèrent à célébrer ce jour plus humblement qu'elles ne l'eussent désiré. Elles suivirent cependant d'aussi près que possible le programme de la fête. Les décorations de leur chapelle, tout en étant simplifiées, furent dignes du goût exquis de leur artiste-peintre : la Rév. Mère Supérieure. Quant à l'ornementation exté-

rieure, il a suffi de hisser le drapeau sur son sommet ordinaire, et de l'abandonner à l'action des *quatre* vents qui y gesticulent toujours leur bruyante chanson pour en augmenter la féérique splendeur. En effet, « bâti sur le point culminant de la falaise lévisienne, en face du majestueux promontoire de Québec, dominant de plus de trois cents pieds les ondes calmes et limpides du Saint-Laurent », le monastère de Lévis ne saurait que voiler sa beauté en ajoutant quoi que ce soit d'artificiel à la décoration que lui a faite la nature.

Parmi les objets d'art dont nos sœurs nous firent hommage, nous avons surtout remarqué une ivoirine, artistement peinte, portant une croix à rayons d'or, couronnée du *Gloire au Sang!* Au sommet de la croix se lisait le mot *Sitio!* et sur les bras, « Fidélité, Constance, Générosité » à « Adorer, Réparer, Souffrir ».

Leur tout aimable lettre de fête se terminait ainsi :..... « Déjà, en » perspective du cinquantenaire que vous allez célébrer au « Berceau » avec » tant de magnificence et de piété filiale, les cœurs aimants de nos bien- » heureux Pères et de notre Vénérée Mère Fondatrice, vous bénissent de cette » filiale démonstration, dans la mesure de l'intérêt qu'ils portent à leur » glorieux Institut du Précieux-Sang..... Que cette bénédiction de nos Vénérés » Disparus tombe sur toute leur famille et *nous* obtienne la réalisation de » notre désir d'être, par l'observance *fidèle*, *généreuse* et *constante* de nos » saintes règles, la joie et l'honneur des bien-aimés auteurs de notre existence » religieuse et la consolation de notre *Alma Mater*. »

Ici, nous nous permettrons une digression qui semble s'imposer à notre plume.

Nos sœurs de Lévis n'ignorent pas que c'est de la falaise où leur monastère est bâti que l'anglais bombardait, un jour, la capitale de la Nouvelle-France. Elles croient devoir s'inspirer de cette connaissance pour lancer, à leur tour, des projectiles incendiaires sur cette capitale de la patrie canadienne, qui leur est d'autant plus chère qu'elles ont pour mission spéciale de se dévouer à ses intérêts spirituels, et que... leur supérieure-fondatrice est de Québec même : une vraie canadienne-française.... Ce feu dont elles brûlent d'enflammer la bonne ville et tout le diocèse de Mgr Bégin, leur vénérable archevêque, c'est celui qui embrasait le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que » désiré-je sinon qu'il s'allume. »

Rien d'étonnant que ce sinistre épisode de notre histoire nationale ait

quelque peu déteint sur leur vie intérieure. Elles sont arrivées à Lévis presque à l'heure où les grandes fêtes du troisième centenaire de Québec battaient leur plein, et exaltaient les héros tombés... Aux échos des grandioses réjouissances qui arrivaient à leurs oreilles, elles répondaient par un chant tout nouveau à Lévis : « *Gloire au Sang!* » Gloire à ce Sang qui fait les héros, et qui imprègne de sa force divine quiconque lutte pour une



L'IMMACULÉE-CONCEPTION

cause juste et sainte!! Pendant que nous nous demandions si ces fêtes prolongées n'allaient pas leur être une cause de distractions, elles nous informaient qu'elles y puisaient un secours pour se « *relancer* » avec une plus vive ardeur dans la voie de la *Fidélité*, de la « Constance » et de la « Générosité, » à « Adorer, Réparer, Souffrir » ; car, se disaient-elles, « Si » les hommes savent *se souvenir* si magnifiquement, quelle fête magnifique » Dieu prépare-t-il, pour l'éternité, à ceux qui l'aiment!! »

LA HAVANE

Notre Maison de Cuba a certainement dépassé toutes nos prévisions, — quoiqu'elle soit coutumière de faire « princièrement » les choses — en véritables espagnoles qu'elles sont.

Dès le 1er septembre, la sœur canadienne-française du « Précieux-Sang », de Saint-Hyacinthe, que nous avons à « *Santa Cruz* » de La Havane, écrivait à notre révérende Mère Supérieure :

«..... Cependant, dans ces jours de jubilation et d'actions de grâces du cinquantenaire, il nous semble que la distance n'existe plus, tant les cœurs n'en font qu'un pour exalter et proclamer les bienfaits du Seigneur répandus si abondamment sur notre Institut depuis cinquante ans.

» Le même enthousiasme, la même ardeur règne ici aussi bien que dans tous nos monastères du Canada et des Etats-Unis.... Notre chère « *Madre* » n'a rien épargné afin de donner aux fêtes toute la splendeur que demande la circonstance. Vous verrez au programme la Bénédiction de la bannière du Précieux-Sang. Cette bannière a été faite par nos sœurs (peinture, broderies en or).... Le Chemin de la Croix qui sera érigé est un don d'une famille américaine protestante demeurant à La Havane. Les prédicateurs des trois jours sont les plus célèbres de la ville. Monseigneur lui-même se montre d'une bienveillance extraordinaire et s'intéresse aux moindres détails.... Enfin, tout promet d'être splendide.... Puissent toutes nos louanges et nos chants à la gloire du Sang de Jésus, réjouir là-haut le cœur de notre vénérée Mère Fondatrice, qui verra en ses enfants de La Havane, aussi bien qu'en celles des autres monastères, de véritables « Adoratrices du Précieux-Sang ».

Le 19 septembre, la même sœur rendait compte de leur solennité des *Noces d'or*.

« Nos fêtes sont passées ; elles ont été « splendides », selon l'appréciation qu'en donnaient, au lendemain du 14, et notre père évêque, Mgr Estrada, et tous les prêtres qui ont assisté aux exercices du Cinquantenaire. Je ne parle pas des journaux qui, comme toujours, ont dit mille et mille choses plus élogieuses les unes que les autres.

Certes, la présence seule de notre Évêque à toutes les réunions de ces trois jours était plus que suffisante pour en rehausser l'éclat : cette arrivée en voiture de gala ; cette réception, au portique, par le clergé et les nombreux fidèles accourus d'avance pour saluer l'arrivée du prélat ; la musique, le chant, tout enfin se réunissait pour donner aux fêtes un ton extraordinaire de grandeur et de jubilation. Notre parure de

la chapelle a été particulièrement admirée : l'autel, blanc et or, avait été rafraîchi pour la circonstance; des guirlandes de raisin et de blé enroulaient chacune des lignes principales; les fleurs *blanches* et *rouges* abondaient partout; le trône de l'Évêque, or et blanc, et surtout notre bannière, toute étincelante, attirait l'attention. En un mot, tout se réunit pour faire, de ces jours, des jours glorieux pour l'Institut du Précieux Sang à La Havane, glorieux pour nos bénis Pères Fondateurs, glorieux, à jamais glorieux, pour notre Vénérée Mère Fondatrice.

» Je ne sais si ailleurs on a parlé autant de cette chère Mère qu'ici. Cette partie des sermons des illustres prédicateurs a été magnifique. Je pleurais de joie de voir



SANTA-CRUZ

ainsi donner à la mémoire de notre Vénérée Mère l'admiration et la louange, la bénédiction et l'honneur, — et cela dans une langue étrangère, sous un ciel autre que celui du « berceau » et de nos autres monastères; dans un pays où, hier encore, la dévotion au Précieux Sang n'était pas connue. — Après de tels hommages, avec quels transports et quel enthousiasme nous chantions nos « *Gloria à la Sangre!* » (Gloire au Sang) et nos louanges au Sang Rédempteur! — Monseigneur a passé tout le jour du 14 ici, en compagnie d'une dizaine de prêtres, parmi lesquels le R. P. Recteur des Jésuites. Cette marque d'attention a été considérée extraordinaire par tout le monde.... Plus que jamais, demeurons unies pour remercier le Seigneur, le bénir de tous les bienfaits versés sur l'Institut depuis un demi-siècle, et nous animer d'une nouvelle ardeur pour suivre la route si sûre et si lumineuse tracée par nos bénis Fondateurs..... »

En même temps que cette lettre, nous recevions trois magnifiques photographies, représentant : l'intérieur de leur chapelle; l'intérieur de leur salle de communauté; l'intérieur de leur noviciat, le jour des Noces d'or.

Nous nous hâtâmes de chercher, en ces splendides décorations, l'esprit de l'Institut. Nous n'eûmes qu'à regarder : il étincelait partout. Partout, nous retrouvions nos chères devises : « *Sitio!* » « *O Crux ave, spes unica!* » *Gloria a la Sangre de Jesús!...*

Oui, la chapelle était « splendide » dans sa toilette de Noces.

Mais nous avons particulièrement remarqué — et admiré peut-être davantage encore — deux décorations symboliques des treize maisons de l'Institut : l'une, à la salle de communauté; l'autre, au noviciat.

Au bas du grand crucifix de la communauté, une peinture les représentait comme suit : au centre, un calice, orné, à l'extérieur de la coupe, du portrait de notre vénérée Mère Fondatrice, avec ces mots sur le nœud du calice : « *Casa Madre* » (Pensée profonde qui signifie : Elle a vécu dans le Sang de Jésus). Les portraits de nos Pères Fondateurs formaient le pied de la coupe. Autour de cette coupe, d'une grande dimension, douze colombes avaient au bec un petit calice dont, chacun, portait le nom d'une fondation.

Au noviciat, la même pensée était symbolisée par treize cloches suspendues au plafond, entourant l'appartement, et unies entre elles par de longues chaînes d'or. Chaque cloche était ornée du portrait du monastère qu'elle représentait, avec son nom et la date de sa fondation, — chiffre peint sur le battant de la cloche.

MANCHESTER

Maison toute anglaise : donc correspondance toute anglaise, que nous résumons avec bonheur, en disant que nos chères sœurs de Manchester ont exécuté le programme de la Maison-Mère aussi exactement que possible, et dans le véritable esprit de l'Institut.

Pour en convaincre, il suffit de rappeler que les fondatrices actuelles de

ce monastère ont été formées à la vie religieuse par cette première compagne de notre Vénérée Mère qui vit encore : la Vénérable Mère E. de Saint-Joseph.

Mgr Guertin nous disait un jour : « Comme mes prédécesseurs — » Mgr Bradley et Mgr Delaney — je me félicite de posséder une Communauté » d'Adoratrices du Précieux-Sang dans ma ville épiscopale. Elles y font tant



LE CENACLE

» de bien et y sont une si grande édification pour les fidèles, que je voudrais » les voir établies dans tous les centres de mon diocèse, voire même dans » toutes les villes des Etats-Unis. »

NICOLET

La Maison de « Saint-Joseph-du-Précieux-Sang » est en quelque sorte la quintessence de l'esprit et du cœur de notre Vénérée Mère Fondatrice. — les deux Supérieures qui se sont succédé ayant vécu dans une très grande intimité avec cette chère Mère (celle d'aujourd'hui a été son infirmière

pendant plusieurs années). Aussi Mgr Brunault, leur vénérable ordinaire, a bien su dire, dans son discours des Noces d'or, qu'il *les aime, les protège, les bénit*.

« ... En ce beau jour du 14 septembre, nous écrivait-on avant la fête, le « Gloire au Sang » brûlant des premiers jours est l'hymne qui exprime à Dieu notre jubilation, nos actions de grâces... Recueillant avec respect et confiance de nos fondateurs vénérés, tous les désirs de sainteté, de bonheur, d'immortelle union des



SAINT-JOSEPH-DU PRÉCIEUX-SANG

cœurs de la grande famille qu'ils ont formée pour l'Adoration, la Réparation et la Glorification du Très Précieux Sang de Jésus, nous redisons, avec un nouvel élan de zèle et d'ardeur : « Fidélité, Constance, Générosité. »

Le 1er octobre nous arrivait un écho de leur fête.

« . . . Nous avons fait tous nos efforts pour orner le plus bellement possible les murs de notre cher Monastère. A certains endroits, ils disparaissaient sous les guirlandes, oriflammes, banderolles et drapeaux aux couleurs vermeilles. Des cellules au rez-de chaussée, pièces et corridors étaient festonnés, enguirlandés, enrubannés. « *Sitio !* » « Gloire au Sang ! » « Adorer, Réparer, Souffrir ! » « Fidélité, Constance,

Générosité » : ces devises si chères à nos chefs vénérés, nous les lisions partout.... Monseigneur et la nombreuse assistance qui l'entourait à l'ouverture du Triduum, les prélats et autres personnages qui nous ont visitées, tous s'accordèrent à dire que nos décorations, étaient vraiment distinguées et d'un choix révélateur de l'amour filial. — A la salle de communauté, un portrait, représentant notre Vénérée Mère Fondatrice contemplant le crucifix et tenant une couronne d'épines, a surtout attiré l'attention. Cette photographie (trois pieds, — faite au pastel) est le don gracieux du bon papa de notre petite postulante, Sœur A.....

» Gloire au Sang ! Amour à nos fondateurs qui nous ont donné le cher Institut auquel nous appartenons !

» Quant aux exercices spirituels, nous avons suivi en tous points votre programme. La procession au cimetière a eu son cachet de solennité à part. Mr l'Aumônier (le Révérend M. Brunault, frère de Mgr de Nicolet) a, de sa voix superbe, fait une partie des frais du chant..... Notre Père Évêque nous a vivement intéressées en nous disant ce que son œil a vu, ce que son esprit a goûté chez vous. Il est heureux de sa visite. »

Nicolet nous a offert un très bel ouvrage — fort bien exécuté — la double STATISTIQUE des diverses Maisons de l'Institut, à l'époque de leurs fondations respectives et à celle du Cinquantenaire : travail précieux, et que nous apprécions davantage chaque fois que nous avons besoin de le consulter.

SHERBROOKE

Outre leur poétique allégorie des trois anges, venant, au jour consacré à la mémoire de nos regrettés Disparus, visiter leur tombe, causer de leurs vertus et chanter la reconnaissance du monastère qu'ils représentaient : nos sœurs de « Nazareth » nous ont envoyé, avec leur « Gloire au Sang! » et leur assurance de « Fidélité, Constance et Générosité » à « Aimer, Réparer et Souffrir », le récit de leur fête jubilaire et les notes que leur a passées de son sermon le Rév. Mr Lefebvre, leur aumônier.

« ..... Nos fêtes commémoratives n'ont pas été aussi brillantes qu'à Saint-Hyacinthe. Toutefois, grâce à l'intelligente initiative de nos vénérés Supérieurs qui, d'un commun accord, ont tenu à ce que les choses se fissent très bien, l'éclat de leurs solennités a dépassé des aspirations que nous croyions irréalisables, vu l'exiguïté du local.... La petite chapelle fut presque entièrement transformée en sanctuaire : ce

qui ne nous a pas permis d'inviter le public. Quelques places seules furent réservées aux Communautés religieuses et aux plus intimes amies... Les chanteuses ont exécuté la belle messe de « Concone, avec succès », paraît-il. Vous me pardonnerez, n'est-ce pas, d'inclure ici ce *grain d'encens* : c'est qu'il nous a été offert par Monseigneur et son clergé. — Après le pieux quart d'heure d'action de grâce, Sa Grandeur a ouvert les portes du cloître et a permis aux Messieurs prêtres qui l'accompagnaient la visite de la maison. — A la salle de communauté, Monseigneur a fait une touchante allocution... A l'infirmerie, Sa Grandeur a déposé une somme de $50.00.

» Dans l'après-midi, nous eûmes l'exposition de la relique de la Vraie Croix.



NAZARETH

C'est la première fois, depuis notre départ de l'*Alma Mater*, que nous avons l'immense bonheur de la vénérer : grâce à notre bien-aimée Mère Saint Joseph qui a eu la touchante bonté de nous prêter, pour la circonstance, la petite relique qu'elle porte dans sa croix de profession. — Le soir, salut solennel, donné par Monseigneur, avec chant du *Te Deum*. De tout cœur, nous avons adressé au Seigneur l'hymne de l'action de grâces, — faible écho du chant de nos bénis fondateurs et de notre vénérée Mère fondatrice, en ces jours de jubilation pour leur famille religieuse. Les derniers instants de ces inoubliables journées nous ont vues groupées au pied du tabernacle, chantant d'une voix profondément émue : « Gloire au Sang ! »

Ces chères Sœurs nous ont aussi fait don de la photographie de l'intérieur de leur chapelle au jour des Noces d'or.

SERMON DU RÉV. M. P.-J. A. LEFEBVRE

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE,
ET CHAPELAIN DE NOS SŒURS

Sanctificabis annum quinquagesimum : ipse est enim jubileus.

Vous sanctifierez la cinquantième année, car c'est une année de jubilation. (*Levit.*, XXV, 10.)

« MONSEIGNEUR,

» MES CHÈRES SŒURS,

» Lorsque, après cinquante ans, une œuvre humaine subsiste encore, presque toujours une fête s'établit pour en rappeler la fondation et pour en célébrer la prospérité.

» Sans que nous en sachions le pourquoi, cette date, divinement choisie dans la durée du temps, reste sacrée et chère au monde, aux familles qui le composent, aussi bien qu'à l'Eglise qui règne sur lui.

» Pour vous, mes Sœurs, la date divine est révolue. Vous célébrez le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut. Vous le célébrez au *Berceau* et dans toutes les maisons qui en sont sorties, par un glorieux *triduum* à l'honneur du Précieux Sang. Des voix autorisées redisent la gloire du Sang de Jésus, le but sublime de votre Institut, les services insignes qu'il rend à la religion et à la patrie, pendant que, dans l'intimité du cloître, les aînées racontent les vertus éclairées des vénérés fondateurs, ainsi que les multiples épreuves tant extérieures qu'intérieures de celle qui nous restera toujours chère : la douce Mère Catherine-Aurélie du Précieux Sang.

» Que vos cœurs soient dans l'allégresse : *ipse est enim jubileus.*

» Exprimez à Dieu votre profonde gratitude, et donnez-vous de nouveau à ce bon Maître qui n'a qu'un désir : celui de vous faire vivre de sa vie.

» Vivre de la vie d'un Dieu, quel privilège ! quel honneur !

» Votre vie, en conséquence, doit être un tribut d'hommages au Précieux Sang de Jésus. Chantez avec effusion « Gloire au Sang ! » Votre vie doit être une longue série d'actes de foi généreuse dans la vertu et dans l'efficacité de ce Sang précieux.

» Chaque communauté a sa forme spéciale, et donne à sa dévotion un caractère particulier.

» On appelle forme ce qui fait que les êtres sont ce qu'ils sont. La forme en nous c'est l'âme, c'est la vie raisonnable ; sans cette forme, nous ne serions pas ce que nous sommes.

» Eh bien ! votre forme à vous, comme communauté distincte de toute autre,

c'est le Précieux Sang. Sans lui, vous ne seriez pas ce que vous êtes. Votre dévotion doit converger nécessairement vers le Précieux Sang, puisque l'être doit toujours prendre la perfection de sa forme. Sa forme étant la plus parfaite, votre communauté doit nécessairement tendre à la plus haute perfection.

» Aussi ce n'est pas à vous qu'il faut demander : Mais où est donc le Sang de Jésus? Vous savez qu'il est au ciel, et qu'il coule éternellement dans les veines de Jésus ressuscité. Vous savez qu'il est aussi sur nos autels, dans nos tabernacles, dans l'hostie, dans le calice ; vous n'ignorez pas que « ses délices sont d'être avec les » enfants des hommes ».

» C'est une source de grâces que l'on trouve au sein de la divinité. C'est cette « source d'eau vive vers laquelle se dirige, en courant, le cerf altéré » ; c'est cette source féconde figurée par le puits de la Samaritaine, et, chose inconcevable ! cette source nous appartient à tous, et elle est à vous en particulier, mes chères Sœurs.

» Votre institut est fondé, non pas seulement aux abords de cette source, mais dans la source elle-même, de sorte que, à l'exemple de l'arbre qui se nourrit de la substance dans laquelle il est planté, votre institut se nourrit de la substance vivante et vivifiante dans laquelle il est enraciné. Mystère d'amour ! Ce mystère, étudiez-le sans cesse pour le bien comprendre, et d'elles-mêmes, les vertus prendront naissance en vous, comme d'eux-mêmes les fruits prennent naissance sur un arbre planté dans un sol fertile et généreux.

» Vos vénérés Pères Fondateurs l'ont bien compris ce mystère d'amour, et ils se sont efforcés de vous l'expliquer jusque dans ses moindres détails. Rappelez-vous leur enseignement si clair et si précis. *Interroga majores et dicent.* Interrogez Mgr Joseph La Rocque. Il vous répète du haut du ciel ce qu'il vous a rappelé bien des fois : « Mes très chères filles, vous imitez continuellement ce que firent les anges à » Jérusalem, au jour du crucifiement du Sauveur, et ce qu'ils font jour et nuit autour » des tabernacles : vous adorez dans des ravissements d'amour le Sang Précieux du » Sauveur versé pour nos péchés. »

» A son tour, Mgr Raymond vous redit par ma bouche : « O vierges adoratrices » du Précieux Sang de Jésus, honorez et aimez toujours cet objet adorable préposé » à vos hommages. O Sang qui nous avez été donné par l'amour, faites éclater en » nous les sentiments de l'amour. »

» L'amour de Jésus ne peut jamais rester inactif », a dit le Père Faber, « ou il » meurt, ou il prend des accroissements continuels. »

» Pleins de cette pensée, vos vénérés fondateurs vous ont tracé, avec l'obligation d'aimer, celles de réparer et de souffrir. Ils ont voulu que vous fussiez des victimes, « que les anges et les hommes vous vissent au sommet de la sainte montagne, tenant » entre vos mains le calice du salut, et unissant vos voix à celle du Sang, pour » demander pour vous et pour vos frères, grâce et pardon ».

« Petites vierges », vous disait aimablement votre Mère fondatrice, en montrant une croix ou un calvaire, « venez ; ici vous trouverez la voie qui mène à la véritable » douleur de l'âme, à la sainte angoisse du zèle. Venez, venez vous reposer sur l'arbre » sacré de la croix ; venez, sous ses rameaux empourprés, prendre vos ébats, vous

» nourrir de ses fruits ; venez vous y dérober aux poursuites de l'ennemi du salut ;
» venez et voyez, par expérience, combien le joug du Seigneur est doux et léger. »

» Mes chères Sœurs, vous devez réparer. Mais qu'est-ce, en définitive, que réparer ?

» Réparer ? mais c'est « compléter en vous ce qui manque à la passion de Jésus-
» Christ. » Vous vous êtes groupées en communauté pour pleurer les péchés du monde. Ne profanez jamais vos larmes en les versant pour un autre objet. Vous êtes des hosties vivantes. Votre vie doit se passer entre Jésus crucifié et les hommes pécheurs. Partout où la religion reçoit la tache du péché, vous devez y être avec vos larmes pour la purifier, et, victimes toujours, vous devez être la rançon précieuse pour le rachat des captifs du démon.

» Souffrir ! Vous devez encore souffrir. Mais souffrir quoi ? La faim ? Le froid et les autres privations, comme celles des parents et des amis ? Qu'importent ces souffrances ? Ce serait trop peu. Mais ce qui l'emporte sur ces souffrances plutôt apparentes, ce sont, par exemple, les maladies que vous devez endurer avec patience et résignation, parce que c'est Dieu qui vous les envoie : épreuve bien douloureuse que celle-ci, puisque du coup elle perce le cœur en même temps qu'elle atteint le corps. — Souffrir aussi cette situation parfois pénible et toujours gênante qui vous est faite par la vie commune. — Souffrir les humbles fonctions qui vous sont dévolues. — Souffrir qu'on n'ait pour vous aucune considération, — et mille autres épreuves de cette nature. La religieuse qui comprend son devoir sait bien que plus elle est inutile à ses yeux et aux yeux du prochain, plus elle devient utile et agréable à Dieu.

» Il n'est pas étonnant qu'avec un programme aussi vaste et aussi généreux, votre Institut se soit développé d'une façon merveilleuse depuis sa fondation. Déjà douze rameaux féconds se sont détachés de l'arbre mystique mis en terre, il y a cinquante ans.

» Mgr La Rocque et Mgr Raymond sont allés recueillir au ciel les fruits de leurs travaux. La vénérée Mère Catherine-Aurélie les a suivis dans la tombe ; mais l'œuvre de ces fondateurs, au cœur généreux, ne mourra pas ; elle se développera sous la protection de l'épiscopat, et par les soins des religieuses intelligentes et pieuses qui la continuent.

» Mes chères Sœurs, en même temps que vous fêtez les noces d'or de votre Institut, vous célébrez aujourd'hui le seizième anniversaire de votre installation à Sherbrooke.

» Vous avez encore en mémoire les paroles pleines d'affection et d'espérance que vous adressait alors Mgr Paul La Rocque :

« Epouses du Christ, vierges privilégiées qui vous consacrez au culte du Sang
» rédempteur, hâtez-vous de venir prendre possession de la demeure qui vous a été
» préparée au milieu de nous. Venez nous fortifier par vos prières, nous édifier de
» vos exemples, nous enrichir d'une large part de ces précieux mérites que vous
» travaillez constamment à acquérir par tous les exercices de la vie religieuse.

» Que votre vie d'immolations et de sacrifices soit une semence de vocations à la

» vie religieuse parmi les jeunes filles de notre diocèse, une lumière pour les intelli-
» gences droites, à la recherche de la vérité, un encouragement à une plus grande
» générosité dans l'amour de Dieu et de sa sainte Eglise, pour les âmes tièdes ou
» coupables. »

» Vous êtes venues et vous avez vécu au milieu de nous. Vous vous êtes multipliées. Vous avez prié, vous avez souffert, vous avez réparé. Je ne crains pas d'affirmer que votre œuvre a été une source d'abondantes bénédictions et de faveurs signalées, dans la ville et dans tout le diocèse. Le Précieux Sang y est plus connu, plus aimé. On connaît le chemin qui mène au Monastère, on n'a plus peur de cette institution nouvelle, on en comprend mieux le but et les avantages, on s'en rapproche avec confiance, on finira par l'aimer ; et quand votre maison, déjà insuffisante pour le nombre de sujets qu'elle abrite, aura pris les proportions d'un monastère régulier, de nouvelles recrues de vierges sages viendront grossir vos rangs, en même temps qu'une foule nombreuse de fidèles viendra remplir votre temple.

» Monseigneur, hier, vous avez béni les Religieuses Adoratrices qui fêtent au Berceau leur glorieux jubilé, bénissez, aujourd'hui, celles du monastère de Sherbrooke qui est le vôtre. Que cette bénédiction les affermisse dans la pratique de la vertu, dans l'inaltérable paix du cœur et dans la joie sainte du Sauveur Jésus. »

PORTLAND

Cette lointaine fondation est par excellence la fondation du cœur de notre Vénérée Mère. Elle y a passé un an, luttant, chaque jour, contre des difficultés sans cesse renaissantes, sous le pressoir d'angoisses et d'agonies si intenses qu'elle a pu nous dire, au retour : « Cette Maison m'a coûté le
» sang du cœur. »

Ce sang a germé des âmes généreuses, des âmes infatigables, qui, à leur tour, donnent gaiement le sang de leur cœur pour promouvoir les intérêts de l'œuvre qui leur a été confiée. Leur seul bonheur, disent-elles, sur le lointain « Thabor » où elles ont dressé leur tente, est de « tout faire comme *chez nous* ».

Ces chères Sœurs ont-elles célébré, dans l'esprit de « chez nous », leur fête du Cinquantenaire ?

Ont-elles fait quelque chose, en Orégon — ces humbles, ces petites, ces ignorées, — pour la gloire du Précieux Sang ?

Les pages suivantes vont nous répondre.

L'une d'elles, après avoir rappelé, à l'occasion des Noces d'Or, les souvenirs de la fondation de l'Institut, ajoute :

« . ... Ces souvenirs, filialement évoqués, nous animent à marcher sur les traces de notre Vénérée Mère fondatrice, et à verser, s'il le faut, tout le sang de nos cœurs : pour savoir toujours, comme elle, « Adorer, Souffrir, Réparer », avec une « Généreuse et Constante Fidélité » ; pour que, sous notre blanche et vermeille livrée, battent toujours des cœurs vaillants et énergiques ; pour que nos Constitutions bénies se conservent intactes et entières chez nous, et que chacune d'elles soit, pour nos âmes



MONT THABOR

d'adoratrices et de réparatrices, autant de joyaux précieux sortis de l'écrin sans prix que nous ont légué nos bien-aimés fondateurs : Notre LIVRE DE RÈGLE.

» A vous, Sœurs chéries, qui combattiez avant nous sous le royal étendard teint du Sang rédempteur, à vous toutes nous redisons notre inaltérable attachement ; et, nous souvenant que « L'union fait la force », nous scellons dans le Sang adorable du Cœur de Jésus notre immense et profonde affection pour vous..... Avec ardeur, les yeux fixés sur la sanglante Victime, qui toujours murmure à nos cœurs son touchant « *Sitio* », nous continuerons ensemble le noble apostolat de « prière, de réparation et d'adoration » qui nous est échu en partage. Que la Croix et le Sang nous dirigent, nous fortifient et nous gardent toujours dans le sentier du devoir, du dévouement, de la « Fidélité ».

Le 19 septembre, nous arrivait le rapport de leur fête.

«..... A 9 1/2 heures, commençait la messe solennelle célébrée par le R. P. Abbé de la Trappe, assisté de diacre et sous-diacre, — messe à laquelle Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque était présent.

» Le Saint Sacrifice terminé, Mgr Christie adressa à l'assistance une touchante allocution. (*On la trouvera plus loin.*)

» Les communautés religieuses de la ville avaient presque toutes un représentant au sanctuaire, chacun dans le costume de son ordre ; le coup d'œil était grandiose.

» Les cérémonies à l'église terminées, Monseigneur l'Archevêque et tous les membres du clergé présents firent une courte visite à la communauté. Tous nous manifestèrent le plus paternel intérêt.

» A 2 heures de l'après-midi, le bon Père Chiappa, jésuite, ami dévoué de la communauté, nous donna une très belle instruction propre à nous faire croître dans l'amour de notre cher Institut. Il exalta la sublimité de notre mission, qu'il nous fit voir comme parfaitement ressemblante à celle de Notre Seigneur..... Il fit aussi mention des vertus héroïques de notre Vénérée Mère Fondatrice, et nous dit que nous devions l'imiter dans son zèle pour le salut des âmes. Il souhaita à la communauté de se perpétuer jusqu'à la fin du monde; il exprima même le désir que, dans *toutes les parties de l'univers*, s'érigeât un monastère du Précieux Sang.....

» A 4 1/2 heures, le Rév. Père Fitzpatrick, curé de la paroisse du Mont Thabor, adressa une vibrante allocution à un nombreux auditoire..... Suivit la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

» Aux offices du matin et du soir, la nef de la chapelle était remplie, et notre bon Jésus eut, ce jour-là, des adorateurs continuels et nombreux, à ses pieds. La foule se pressait autour de la relique de la Vraie Croix, que non seulement on lui fit vénérer, mais qui fut appliquée aux membres souffrants de plus d'un malade.

» On dit que le chant fut bien rendu. Une dame riche, qui a beaucoup voyagé et qui a été témoin de brillantes cérémonies religieuses, disait n'avoir jamais contemplé de spectacles aussi pieux, aussi touchants, aussi élevés et qui l'avaient autant émue que ceux de nos fêtes du Cinquantenaire.

» Les décorations ont été fort admirées. L'autel était un trône de lumière, d'or et de pourpre. De gracieuses chaînes d'or suspendues à la voûte parcouraient la chapelle en tous sens, avec, ci et là, des clochettes, des 50, etc. Le chœur, avec ses multiples banderolles et inscriptions était transformé. La communauté, le noviciat et le réfectoire avaient leurs décorations artistiques. Dans tous les étages du monastère, les portraits de notre vénérée Mère étaient encadrés d'une gracieuse parure.

» La fête s'est terminée par la procession dans le cloître de la relique de la Vraie Croix. Vers 8 1/2 heures, pour clôturer notre jubilé d'or, Notre Seigneur voyait encore à ses pieds ses fidèles amantes qui, à cette heure avancée, jouissaient de lui seul, recueillaient ses bénédictions, et le remerciaient de nouveau avec effusion de cœur. »

Quelques notes (traduites de l'anglais) sur le sermon de Mgr Christie.

» Nous sommes ici réunies pour célébrer le cinquantième anniversaire de la
» fondation de l'Institut des Sœurs Adoratrices du Précieux Sang.

» Il y a cinquante ans, la révérende Mère fondatrice — connue depuis sous le
» nom de Mère Catherine-Aurélie du Précieux Sang, alors jeune fille, était envoyée par
» ses directeurs au couvent de la Congrégation de Notre Dame à Montréal... Elle
» consulta, sur sa vocation, Mgr Bourget, archevêque de Montréal, qui lui dit à peu près
» en ces termes : « Ma fille, retournez à Saint Hyacinthe, et dites à votre évêque que
» je vous crois appelée à fonder un institut nouveau dans l'Eglise de Dieu »... Je sens
» le besoin de remercier ce grand évêque pour le conseil véritablement prophétique
» qu'il donna à la future fondatrice du Précieux Sang.....Cet Institut existerait il aujour
» d'hui, si Mlle Aurélie Caouette n'avait pas reçu du grand évêque cet avis si précis? »

» Monseigneur, après avoir remercié : Dieu, de l'établissement de cette œuvre dans l'Eglise; la Mère fondatrice, de sa coopération aux desseins de Dieu, et le Rév. Père Brosseau d'avoir appelé les Sœurs du Précieux-Sang dans son diocèse, exprima sa joie de posséder une Maison de l'Institut dans sa ville.

« Le Rév. Mr Brosseau », ajouta-t-il, « mesurait-il l'étendue du bien qu'il allait
» nous faire quand il obtenait cette fondation?..... Je ne crains pas de le dire : faites
» disparaître du monde la sainte messe et les ordres religieux voués à la prière et à la
» réparation, et Dieu, ne trouvant plus personne pour retenir son bras, écraserait le
» monde sous les coups de sa justice... Dieu seul sait l'influence qu'exerce pour le bien
» de la société une Communauté du genre de celle que nous possédons... Dieu seul
» sait le grand besoin que nous en avions sur cette côte du Pacifique!... Oh! les
» bénédictions que mes religieuses du Précieux-Sang font pleuvoir chaque jour sur la
» cité de Portland et sur tout le diocèse d'Orégon!!... Quand mes prêtres viennent à
» moi, tout heureux, me communiquer les détails d'une conversion éclatante, et me
» demandent : « Qui donc a incliné la miséricorde de Dieu vers cette âme pécheresse? »
» ma pensée s'envole vers cet asile de la prière, et je réponds : « Les supplications, les
» pénitences de nos religieuses du Précieux-Sang ont obtenu cette grâce. Vraiment, je
» crois que ces Sœurs sont les anges gardiens de notre cité. »

» Faisant allusion à l'Heure Réparatrice de minuit, que la Communauté passe devant le Saint Sacrement, Monseigneur ajoute :

« Quand vous jouissez paisiblement des douceurs du sommeil, et que le crime
» veille dans la cité, ces religieuses se lèvent, sacrifient leur repos, et, comme autrefois
» Moïse sur la montagne, élèvent leurs mains pures et leur cœur virginal vers Dieu,
» le conjurant d'épargner la ville de Portland. Elles prient, réparent et adorent dans
» le Sang du Christ, par le Sang du Christ et avec le Sang du Christ, jusqu'à ce que
» leurs gémissements arrivent au cœur de Dieu et le touchent. »

» Puis, avec la tendresse d'un Père, Monseigneur, se tournant vers la grille du chœur, multiplia ses vœux pour la prospérité et l'accroissement de la Communauté.

« Je sens en mon cœur (« I feel in my heart »), dit-il, que chaque nouvelle » religieuse qui augmente votre nombre est un ange gardien de plus pour le diocèse » d'Orégon. »

» Monseigneur lut ensuite le cablogramme annonçant que le Souverain Pontife avait paternellement accordé la bénédiction apostolique — comme cadeau jubilaire — à chaque membre de l'Institut. Puis, Sa Grandeur donna cette bénédiction, au nom du Saint Père. »

EXTRAITS DU SERMON DU RÉV. PÈRE FITZPATRICK
(*Traduit de l'anglais.*)

« Nous solennisons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la fondation de » l'Institut du Précieux-Sang...

» Tout dans l'Eglise tire sa valeur du Précieux Sang. Quelle place prépondérante » occupe donc, dans cette Eglise, un ordre religieux dont le but est de rendre hommage » à ce Sang qui a régénéré le monde.

» Aussi est-ce de tout cœur que je félicite les Sœurs Adoratrices du Précieux- » Sang, non seulement de leur sublime vocation et de la manière admirable qu'elles » y répondent, — mais encore et surtout du divin objet de leur dévotion : le Très » Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

» Ici, l'éloquent prédicateur exhala de son âme, avec une force et une suavité touchantes, de pathétiques accents :

« Oh ! le Sang de Jésus ! le Précieux Sang !... Sang d'une valeur infinie, parce qu'il » est le Sang d'un Dieu ! le seul passe-port qui nous ouvre le ciel ! le seul gage de » notre gloire éternelle ! »

« Dieu a fait deux grandes œuvres dans l'univers : la Création et la Rédemption ; » et l'on peut dire que la seconde est plus grande que la première : car si la création » est le chef-d'œuvre de la puissance divine, la restauration de cette œuvre dans le » Sang de son Fils unique, est le chef-d'œuvre de l'amour et de la miséricorde.

» Il y a deux classes d'hommes qui usent du Précieux Sang : ceux qui, comme » les juifs des jours de la Passion, s'écrient : « *Tolle ! tolle !*... Que son Sang retombe sur » nous et sur nos enfants ! » — et ceux qui, comme ces religieuses, comprennent la » valeur du Sang de Jésus, et disent : « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens » qu'il m'a faits ? Je prendrai *le calice du salut* et j'invoquerai le nom du Seigneur. »

» Citant un poète anglais, dont les vers signifient : « Si la longueur de la vie est mesurée par le nombre des années, sa profondeur le doit être par le nombre et la qualité des larmes », le Conférencier ajoute :

« Oh ! les larmes ! Oui, les larmes de cinquante années versées par les Adoratrices » du Précieux Sang !... Les larmes de compassion sur Jésus au jardin de Gethsémani, » au chemin de la croix, au sommet du Calvaire !... Oh ! le nombre d'âmes sauvées

» par ces larmes!!!... Les anges seuls pourraient nous dire combien sont montées
» vers Dieu par cette échelle de la prière et de la pénitence!

» De tout mon cœur, je fais écho aux sentiments et aux paroles de notre
» Archevêque bien aimé disant, ce matin, que le R. P. Brosseau ne pouvait faire rien
» de plus grand pour le diocèse d'Orégon que d'y appeler les Sœurs du Précieux-
» Sang.... Etant en rapports fréquents avec cette Communauté, depuis plusieurs
» années, je puis affirmer que, par leurs prières et pénitences, ces religieuses ont
» opéré une somme considérable, étonnante, de bien; et que ce bien n'a pas été
» enfermé dans les seules limites de notre cité, mais qu'il s'étend du Pacifique à
» l'Atlantique et — dans la direction du sud — jusqu'au golfe.

» Il convient bien que je salue ici, dans ce sanctuaire dédié au Précieux-Sang, la
» relique vénérée de la Vraie Croix sur laquelle a expiré et versé jusqu'à la dernière
» goutte de son Sang la divine Victime des péchés des hommes...

» En présence du Sang de Jésus, mon Sauveur, moi, prêtre du Seigneur, je
» demande à Dieu de bénir les religieuses de ce monastère et de les maintenir dans
» l'esprit de leur vénérée Fondatrice.... Que cette Communauté prospère et se déve-
» loppe; et que toujours elle puise sa force et sa vie dans les flots du Précieux Sang, —
» dans ce Sang qui a régénéré le monde et qui le couvre des divines bénédictions. »

« Vive le Sang de Jésus! »

» De tels accents développés d'une manière saisissante, ne pouvaient manquer de faire pénétrer dans le cœur des auditeurs quelques étincelles de la flamme sacrée du pieux prédicateur pour le Précieux Sang de Notre Seigneur; aussi parurent-ils visiblement émus. »

BROOKLYN

Nous n'avons pas le plaisir de reproduire les lettres de cette Maison où la langue vernaculaire est l'anglais. — Nous nous hâtons de dire, pour l'édification de nos monastères, que nous avons eu le bonheur de constater, par tout ce qui nous est venu de « Bethléem », que, si la langue n'est pas celle de la Maison-Mère, l'esprit, le cœur et les coutumes y sont demeurés tout à fait les mêmes; et que la fête du 14 septembre a été célébrée, quoique sans entente préalable, avec le « *Glory be to the Precious Blood!* » « *Sitio!* » et toutes nos chères devises, comme décorations les plus en lumière.

Réparation d'honneur : Nous avons une petite canadienne-française, de Saint-Hyacinthe, à Brooklyn. Le 15 octobre, elle écrivait :

« Tout ce qui s'est passé à l'*Alma Mater*, aux grandes solennités de l'anniversaire m'a été si bien décrit, qu'en le lisant, je croyais y être présente. Cela m'a

dédommagée du sacrifice de n'avoir pu réaliser mon beau rêve : revoir encore une fois le berceau de ma vie religieuse. Je ne pouvais prévoir une autre occasion dans l'avenir qui me permît de sortir de mon cloître : aussi avais-je compté sur cet événement. Dieu a tout voulu. Que sa volonté se fasse et *non pas la mienne* : car j'y serais certainement allée. »



BETHLEEM

A l'occasion des *Noces d'or*, nos Sœurs de Brooklyn ont fait imprimer un opuscule illustré portant l'historique de l'Institut et de ses diverses fondations.

« Gloire au Sang ! »

TROIS RIVIÈRES

Dès le 9 août, la chère Supérieure de « Gethsémani » écrivait à la nôtre :

« J'espère que vous pouvez sans trop de fatigue voir aux grandioses préparatifs des fêtes du *Cinquantenaire*. Rien ne sera trop beau, trop grand, pour

célébrer le béni anniversaire de la fondation de notre cher Institut; nous savions que la Maison Mère ferait, comme toujours et plus encore, les choses dignement. Oh! si notre Vénérée Mère Fondatrice était encore avec nous, et nos saints pères fondateurs! quels accents sortiraient de leurs cœurs pour préparer leur famille religieuse à ce cinquantenaire du jour où elle prenait naissance au pied de la Croix! Quelle céleste et maternelle lettre Notre Vénérée Mère Fondatrice adresserait à ses chères missionnaires!...

» Mais, tous ces êtres chers et vénérés, le ciel nous les a ravis; et c'est de la patrie qu'ils prendront part, avec la nombreuse famille du Précieux Sang qui les



GETHSÉMANI

entoure, à notre humble fête de la terre. Toutefois, en nous quittant, ils n'ont pas cessé de nous instruire, de nous éclairer, de nous guider. Leurs écrits inspirés nous restent; nous y trouvons leurs vues, leurs intentions, leurs désirs, leur volonté. Nous les trouvons spécialement exprimés dans le magnifique « *Sitio* » de Notre Vénérée Mère Fondatrice; et c'est par la méditation de ces pages que nous voulons nous efforcer de nous imprégner de plus en plus de son esprit, durant ces dernières semaines de préparation aux « Noces d'or »..... »

Ailleurs, nous lisons, à la date du 8 septembre :

« Le filial hommage que « Gethsémani » est trop heureux de dédier à la mémoire

de notre à jamais regrettée Mère Fondatrice, vous est adressé, aujourd'hui, dans une carte commémorative de nos belles Noces dorées.... Notre chère Mère croit encore vous être agréable en joignant à cet humble envoi quelques couplets composés pour la circonstance, sur le beau chant patriotique « O Canada, terre de nos aïeux ». Après avoir ensemble exalté et magnifié la Croix qui nous vit naître, nous aimerons encore à chanter à l'unisson « Les Gloires de l'Institut » béni qui nous reçut dans son sein. Et cet air est bien fait pour répondre aux nobles enthousiasmes dont nos âmes sont toutes vibrantes, en ce glorieux anniversaire.

» Monsieur notre Aumônier représentera la Maison des Trois-Rivières aux fêtes de l'*Alma Mater*. Notre bon Monseigneur, lui, veut bien présider la modeste fête que sera celle de « Gethsémani ».

La « Carte commémorative » dont il est plus haut question nous semble être un véritable petit chef-d'œuvre de pensée et d'exécution.

Elle porte comme objet principal une pièce de poésie, écrite par des doigts de fée. La partie supérieure de l'encadrement de cette poésie montre une croix qui cache son pied dans des touffes de lis d'une blancheur éclatante. Au centre de la croix est le portrait de notre Vénérée Mère Fondatrice tenant une couronne d'épines. Une magnifique banderolle — aux couleurs du « Précieux-Sang » — court de chaque côté de la croix, et porte ces mots, en lettres d'or : « Son œuvre est sa couronne. » — La poésie est écrite au milieu de la carte, sur les deux pages d'une feuille que sépare l'une de l'autre un signet marqué du chiffre 50.

Vers le bas du parchemin, court, en le traversant en dessous, une banderolle rouge et blanche dont on ne voit que les deux extrémités, et qui porte : d'un côté, la date de la fondation, 1861, et de l'autre, celle du cinquantenaire, 1911.

Mais la partie véritablement artistique est sans contredit celle du bas de l'encadrement. Elle représente une immense nappe d'eau — d'une perspective remarquable — dans laquelle se baignent les treize Maisons de l'Institut. A première vue, l'on dirait des îlots dont la luxuriante végétation ombrage une de nos fondations ; mais un regard plus attentif nous les fait voir sises sur le petit coin de terre qu'elles occupent, et dont l'artiste ne montre que les eaux qui, tout à la fois, les séparent et les unissent. — La Havane est sur son île.

Très beau, très frais coup d'œil.

Et tout cela est peint à l'huile, sur une feuille d'ivoire, avec une perfection qui nous paraît digne du pinceau d'un véritable artiste.

HOMMAGE
A LA MÉMOIRE DE NOTRE VÉNÉRÉE MÈRE FONDATRICE
A L'OCCASION
DU CINQUANTENAIRE DE L'INSTITUT

Son âme avait compris le « *Sitio* » sublime
De Jésus expirant.
Et s'élevant, soudain, jusqu'à l'austère cime,
Elle avait répété d'un élan magnanime :
« Sitio ! » « Gloire au Sang ! »

Qui dira les transports — dès sa tendre jeunesse —
De cette âme de feu ?
Ah ! c'est qu'elle a puisé, puisé jusqu'à l'ivresse,
A la source où l'on boit, toujours dans l'allégresse,
Le Sang béni d'un Dieu !

Rien ne peut arrêter les ardeurs généreuses
De l'Amante du Sang :
Ni d'un sentier nouveau les ombres ténébreuses,
Ni du sanglant sommet les affres douloureuses,
Ni l'enfer menaçant.

Pour donner à Jésus la preuve qu'il réclame,
D'un invincible amour,
Elle ira, s'il le faut, braver jusqu'à la flamme,
Retrancher dans son cœur, immoler dans son âme,
Sans regret, sans retour.

Et, pour grouper des cœurs autour de son Calvaire,
Les river à la Croix,
Elle n'épargnera ni labeur, ni prière ;
Jettera ses appels aux échos de la terre
D'une touchante voix.

Mère, réjouis-toi : ta soif sera comprise,
Cette soif de l'Agneau.
Des vierges entendront ta sublime devise,
Et tu mettras au front de l'immortelle Eglise
Un diamant nouveau.

Tes appels sont vainqueurs : partout de par le monde,
Joyeuses d'accourir,
Des âmes — sœurs du lis — à la candeur profonde,
Plus belles que la fleur, plus limpides que l'onde,
A toi viennent s'unir.

Le beau rêve est vécu. Ta grande œuvre est créée,
Astre au reflet divin !
Demain, elle sera par Rome consacrée,
Et tu te survivras, ô Mère Vénérée,
Dans les siècles sans fin.

Se survivront aussi les compagnes zélées,
Emules de ta foi,
Qui vinrent, par le Christ à ta suite appelées,
A ton noble drapeau, fières d'être enrôlées,
Se ranger sous ta loi.

De ce groupe béni, une seule nous reste (1) ;
— O souvenirs émus ! —
Aussi grande toujours que pieuse et modeste,
Elle est pour nous, ici, comme l'Ombre céleste
De Celle qui n'est plus.

Sur ta blanche famille, heureuse, réunie,
En ce JUBILÉ D'OR,
Laisse, ô Mère, tomber, du sein de la patrie,
Un rayon de la gloire où tu nages, ravie,
Contemplant ton Trésor.

Et nous, pour rendre hommage à ta douce mémoire,
Oui, nous l'avons juré,
Nous suivrons, ici bas, les vestiges de gloire,
Et marcherons ainsi, de victoire en victoire,
Jusqu'au port assuré.

(1) La révérende Mère E. de Saint Joseph.

Que daigne nous bénir, de la céleste sphère,
L'âme des Fondateurs,
Pour immortaliser ce grand anniversaire,
Graver son souvenir, bien mieux que sur la pierre,
Dans le fond de nos cœurs ! ! !

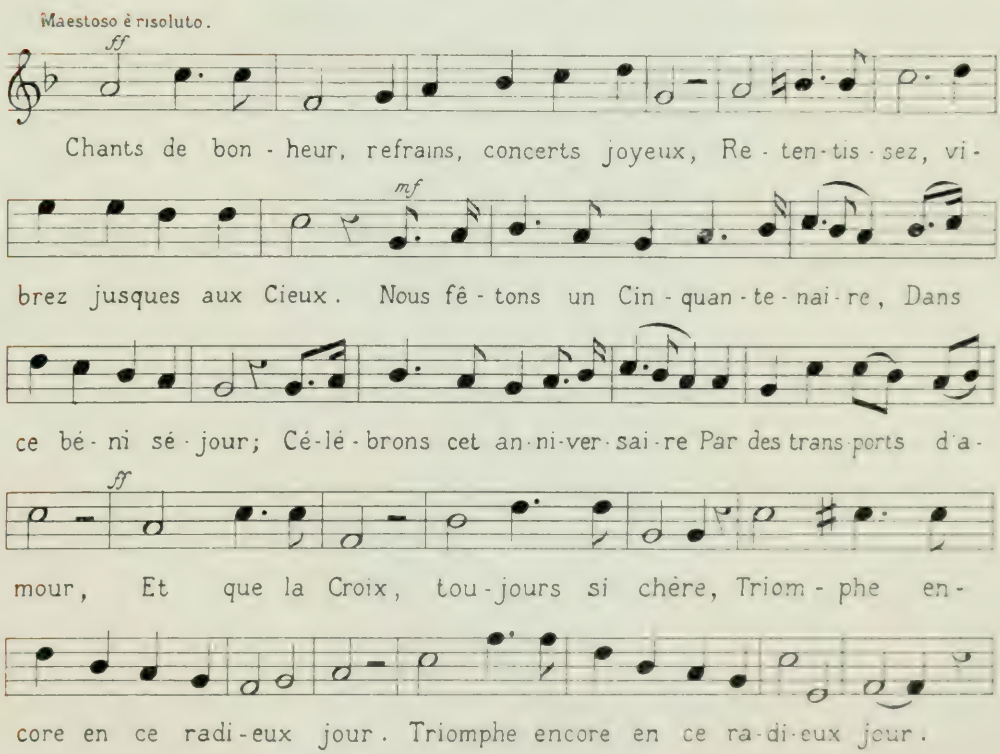
Ensemble, redisons, en un concert immense :
Gloire au Sang Précieux !
Livrons nous à la joie, à la reconnaissance,
Pour exalter la Croix qui nous donna naissance,
En ce jour radieux !

Nos sœurs aimeront sans doute à trouver ici les paroles du chant intitulé :

LES GLOIRES DE L'INSTITUT

A L'OCCASION DES « NOCES D'OR »

Sur le Chant national : *O Canada, terre de nos aïeux !*



2.

Comment redire en des accords vainqueurs,
Cher Institut, ta gloire et tes grandeurs?
Descendez, troupes séraphiques,
Archanges lumineux,
Préludez à nos saints cantiques
Sur vos luths glorieux.
Que vos échos, divins portiques,
Disent ce chant : « Gloire au Sang Précieux ! »

3.

Ce cri d'amour, c'est le souffle immortel
D'où tu jaillis comme un présent du Ciel.
Œuvre d'une Mère bénie,
Fruit d'un sanglant labeur,
Tu fus l'extase de sa vie
Le rêve de son cœur!...
Beauté, grandeur, gloire infinie,
Brillent en toi par le Sang du Sauveur!

4.

Le Sang divin, source de sainteté,
Te consacra pour l'immortalité.
Tu grandis bercé d'espérance,
A l'ombre de la Croix;
Ton aliment fut la souffrance
Et ses austères lois...
Vierges, chantons : Reconnaissance
Pour cette part, héritage de choix !

5.

Astre brillant au ciel du Canada,
Tu resplendis des feux de l'Au-delà ;
Tes rayons illuminent l'âme
Du pécheur repentant;
Ils projettent chaleur et flamme
Sur le cœur défaillant;
Dans cet asile, on le proclame :
« Foyer d'amour et Soleil sans couchant! »

6.

Saints Fondateurs, de vos illustres sors,
Rien n'a trompé les consolants espoirs
Cette tige si florissante
Porte douze rameaux,
Dont la feuillée ombrage, enchante,
Gais vallons et coteaux.
Soupirs de feu, prière ardente,
Montent sans cesse en des accents nouveaux.

7.

Mère, entends tu, des célestes parvis,
Ton « Gloire au Sang » sous nos cloitres bénis ?
C'est encor la devise chère,
Testament de ton cœur,
L'hymne de flamme et de prière
Qui fait notre bonheur!
L'écho fidèle, au Monastère,
Redit toujours : « Gloire au Sang Rédempteur !

8.

Un doux refrain, non moins harmonieux,
Vers l'Eternel monte silencieux :
Ah ! c'est le *Sitio* sublime,
Tendre gage d'amour,
Qui répond à la soif intime
Et demande un retour.
Touchant appel d'un Dieu-Victime,
Vibre à jamais dans notre aimé séjour !

9.

Saint Institut, dans les ans à venir,
Sache « Adorer, Réparer et Souffrir » !
Dans tes murs une paix profonde,
Enviable trésor,
Coulera plus pure que l'onde,
Guidera ton essor.
Ta famille toujours féconde
Te bénira, comme en tes Noces d'Or !

OTTAWA

De la Maison que l'on disait être la « préférée » du cœur de notre Vénérée Mère Fondatrice, on nous écrivait, le 6 septembre :

« Du ciel nous arrivent déjà d'ineffables symphonies préludant à notre belle fête jubilaire, et combien éloquemment ces échos mystérieux ne parlent-ils pas à nos cœurs ! « *Sitio !* » nous dit une de ces voix de là-haut ; « *Sitio !* » oui, j'ai soif de voir glorifier, en ces jours mémorables, le Sang pour lequel je me suis immolée dans l'exil ; j'ai soif de voir exalter la Croix, étendard de mes vierges victimes, arbre sacré dont l'ombre abrita leur berceau ! » Et de l'*Alma Mater*, comme une réponse à cet ardent appel, s'élève un double cri que nous répétons après vous : Gloire au Sang ! *O Crux Ave* ! « Gloire au Sang », principe et cause de notre existence religieuse ! Salut à la Croix qui, jadis, reçut dans ses bras notre Institut naissant !....... — Depuis longtemps nos âmes s'apprêtent à vibrer comme des harpes sonores et à chanter, du premier au dernier instant de notre solennel *Triduum*, les infinies largesses du Seigneur à notre égard.... Comment le bénir, ce Dieu-Rédempteur, cet Epoux crucifié de nos âmes, de nous avoir ouvert, il y a cinquante ans, une arche sacrée où, comme en la blessure de son Cœur très saint, nous vivons plongées, ou pour mieux dire, noyées dans la mer empourprée de son Sang mille fois précieux ? Quelle hymne d'action de grâces pourrait rendre un tel bienfait ? Pas d'autre que celle du royal Prophète qui, dans l'ivresse de sa reconnaissance s'écriait : « Je prendrai le calice » du salut et j'invoquerai le Nom du Seigneur. »

» A ces accents inspirés, nous ajouterons le souvenir de ce qu'ont fait pour nous nos bénis Pères Fondateurs, notre vénérée et incomparable Mère Fondatrice, et nous chanterons, l'âme débordante de gratitude : « Qu'elle est belle la part de notre » héritage ! Qu'il est beau notre calice enivrant et délicieux. » Ce calice, dont rien ne peut exprimer la douceur, ne sont-ce pas ces êtres chéris qui nous l'ont mis en main, selon l'expression même de notre Mère envolée ?.... — Nous pressant comme vous, chères Sœurs aînées, au pied de la Croix triomphante, nous dirons *Amen* à vos amoureuses protestations de Fidelité, de Constance et de Générosité, comptant sur les grâces d'un si grand jour, pour reprendre, « avec une jeunesse renouvelée » (ainsi que nous le demandait hier notre bien aimée Mère), nos sublimes devoirs d'Adoration, de Réparation et d'Expiation.

» En suivant, avec une religieuse exactitude, le programme fixé par la Maison Mère, nous aurons la consolation d'être au cher « Berceau », sinon de corps, du moins dans la mesure du possible, pour les glorieuses célébrations dont les nôtres seront, nous l'espérons, un faible mais fidele écho. »

La veille de notre grande fête, nous recevions de « Béthanie » un magnifique cadeau, — chef-d'œuvre aussi de bon goût et manifestation touchante de l'amour de ces chères Sœurs pour leur Institut. — Dans un cadre d'une grande étendue, elles avaient groupé, suivant l'ordre de nos



BÉTHANIE

fondations respectives, les diverses Maisons (*photographiées*) de l'Institut, avec les portraits de leurs fondateurs, — disséminés avec art et séparés par des ceps de vignes chargées de grappes d'une apparence succulente.

NOTRE DAME DE GRACE

Le 20 août, une petite novice recommandait humblement aux prières de la Communauté la douce alliance qu'elle allait contracter le 14 septembre — jour des Noces d'or de l'Institut. Avouant sa grande pauvreté et ses prétentions à se pourvoir de vêtements princiers pour la circonstance, elle demandait que nos prières lui obtinssent une robe et un voile de blancheur éclatante, et les ornassent de tous les bijoux chers au céleste Epoux.

En effet, au jour béni de l'Exaltation de la Sainte Croix, la candide jeune fille entrait au sanctuaire du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Grâce — toute de blanc et de modestie vêtue — s'agenouillait au pied de l'autel et se vouait pour toujours à l'adoration du Précieux Sang et à la réparation des outrages qu'il reçoit.

Pour admettre cette jeune fille à la profession religieuse, il a fallu une permission très spéciale du Souverain Pontife : car elle est..... *aveugle*.



NOTRE-DAME-DE-GRACE

Ce qui signifie qu'avant de solliciter un tel privilège — un privilège jusqu'ici sans exemple dans l'Institut — il a fallu reconnaître à cette aveugle une véritable vocation et de précieuses qualités... Pourquoi ne dirions-nous pas qu'elle les possède, puisque, ces lignes, elle ne les verra jamais.

Cette jeune fille, parfaitement instruite, musicienne émérite, a reproduit, en caractères d'aveugle, le Bréviaire de l'Institut, et elle le récite en faisant courir ses doigts — aussi bien exercés que les langues de ses compagnes — sur son muet clavier.

« Bien des larmes ont coulé », écrit l'une des religieuses, « à la vue de « cette chère enfant se donnant irrévocablement à Dieu. »

« Gloire au Sang! »

Après nous avoir détaillé le programme de leur solennel *Triduum*, la narratrice termine par cet extrait de leurs Annales :

« Nous voilà au jour le plus glorieux dans les annales de notre histoire ; à ce grand jour que des jours pleins de solennités ont eux-mêmes préparé.

» Salut à Toi, ô 14 septembre 1911, Toi qui viens ceindre d'un diadème d'or le front rayonnant de notre Institut cher et béni !

» O 14 septembre !... jour de douces réminiscences, répercute en nos âmes les accents brûlants, les saintes ardeurs qui remplissaient le cœur de notre Vénérée Mère Catherine-Aurélie, lorsque, il y a CINQUANTE ANS, elle semait, au pied de la Croix de Jésus-Rédempteur, ce grain de sénevé qu'un demi-siècle devait rendre si fécond...

» Sous la douce rosée du Sang de l'Agneau immolé, ce petit grain de sénevé que tu confias, jadis, à la garde des anges du Calvaire, regarde, ô Sainte et Vénérée Fondatrice, ce qu'il est devenu... Réjouis-toi de ton œuvre sublime, car c'est maintenant un arbre plein de vigueur dont les rameaux empourprés s'étendent au loin, en projetant sur l'Eglise et la Patrie une ombre bienfaisante..... Un vibrant « Gloire au Sang ! » monte, rapide, de nos cœurs vers l'Eternel. Ce chant préféré de notre Bien-Aimée Mère Fondatrice peut seul traduire parfaitement notre profonde reconnaissance :

« Ma devise chérie,
Ecrite en rayons d'or,
Je la tiens de Marie :
Elle est tout mon trésor.
Déjà, sur cette terre,
Je l'exprime en chantant :
Au ciel surtout, j'espère,
Je dirai : Gloire au Sang ! »

Le 28 septembre, une enfant bien-aimée de la Vierge du Rosaire écrivait :

«...... N'est-ce pas que les brillantes solennités du Cinquantenaire ont dû être une véritable glorification du Sang Précieux de Jésus ?... En conséquence, elles sont aussi pour nous un puissant stimulant à devenir de vraies *Contemplatives* Adoratrices et Réparatrices, afin de sauver les âmes.

» Ici, à part l'absence de notre Digne Père Archevêque, appelé aux Noces d'or de Mgr Gabriel, rien n'a manqué à la grandeur de nos cérémonies. Mais ce qui mit le plus vif éclat à nos Saints Offices fut le concours immense des fidèles. Notre chœur, ouvert au public, était rempli, ainsi que notre chapelle, jusqu'à obligation de se tenir debout dans les allées. Le Maire de Montréal et Mademoiselle sa fille nous ont fait l'honneur de quêter au Salut d'ouverture, que nous avons dû devancer pour la Maîtrise de Saint-Henri. — La générosité des fidèles, durant ces fêtes, s'est vraiment surpassée... Nous voyant l'objet de tant de grâces spirituelles et temporelles, nous avons voulu

témoigner de notre reconnaissance envers Dieu et envers nos chers bienfaiteurs, en faisant chanter une grand'messe d'action de grâces aux intentions des personnes charitables qui ont ainsi contribué au succès plénier de notre inoubliable jubilé. Cette messe a été célébrée le 21 septembre, jour octaval du solennel anniversaire. Dans l'après-midi, un Salut solennel a été donné, aux mêmes intentions. Tout le monde paraissait heureux et se retirait en disant : « C'est un second Congrès ! »

» Unissons-nous donc, bien-aimées Sœurs, pour rendre grâce au Seigneur par un brûlant « *Gloire au Sang !* »

Les magnifiques gros cierges marqués du chiffre 50 qui illuminaient l'autel de la Maison-Mère, aux fêtes des Noces d'or, étaient le don de nos Sœurs de la « Montagne de Marie ».

TORONTO

La lettre suivante de la Très Révérende Mère E. de Saint Joseph, fondatrice de la plus ancienne de nos fondations, résumera toutes les lettres qui nous sont venues de cette Maison anglaise, à l'occasion de nos Noces d'or.

« ..... A ce moment même, on me remet votre délicate et bienveillante missive..... Merci à vous et à toutes nos aimées sœurs de m'aider à remercier le Seigneur pour tous les bienfaits spirituels et temporels qu'il a si libéralement déversés sur notre humble rameau, détaché, il y a quarante-deux ans, de l'arbre planté, au pied de la croix, par nos bénis Pères et notre vénérée Mère, il y aura bientôt un demi-siècle... jour mémorable que vous vous préparez à célébrer d'une manière digne des religieuses qui habitent la Maison Première de l'Institut.

» Que le Sang de Jésus tombe sur toutes vos âmes avec plus d'abondance que jamais, et qu'il les sanctifie de plus en plus ; qu'il tombe en pluie de grâces et de bénédictions sur toutes les filles reconnaissantes, fidèles, dévouées et aimantes de notre bien-aimée Mère, qui l'ont si efficacement aidée dans l'œuvre que Dieu lui avait inspirée.

» Qu'il inonde aussi de ses dons les plus précieux votre vénérable Évêque, Mgr Bernard, qui continue l'œuvre du second Évêque de Saint Hyacinthe et de ses successeurs, avec le même intérêt, le même paternel dévouement et la même bienveillante sollicitude : c'est ma prière de tous les jours.

» Qu'il bénisse et comble de ses bienfaits tous les généreux et charitables amis-bienfaiteurs de l'*Alma Mater*, et ceux de nos diverses Maisons : c'est le souhait, la supplication ardente de mon cœur.

» Oui, chère Mère et chères Sœurs, je me tiendrai bien étroitement unie — plus

étroitement que jamais, si c'est possible — à vous toutes, dans les hommages que vous rendez à Dieu, dans les supplications que vous lui adressez, au nom du Sang adorable de son divin Fils, au nom de la Vierge Immaculée, notre céleste Mère, au nom de notre glorieux protecteur Saint Joseph, au nom de nos saintes patronnes, au nom de nos vénérés fondateurs et de nos sœurs qui jouissent de la récompense des élus.

» Que toutes ces voix puissantes obtiennent ce que toutes ensemble nous demandons et sollicitons de l'infinie richesse de notre Père céleste, en faveur des pères



MOUNT OLIVET

dévoués, des dignes prélats qui soutiennent et dirigent la barque du Précieux Sang, comme aussi en faveur de ses amis et bienfaiteurs.

» Avec vous, je dis et redirai mille et mille fois : « Gloire au Sang ! Vive Marie Immaculée ! Amour à Saint Joseph ! Honneur à la Croix ! »

» J'aurais certainement regardé comme une grande faveur d'être près de vous pour célébrer les Noces d'or de la fondation ; mais, puisque Dieu, par l'entremise de votre vénérable et digne Evêque, a manifesté sa volonté, je me soumets, avec amour, à cette privation.

» Depuis quelques semaines, je lis et relis les lettres de nos vénérés fondateurs, celles aussi que nous a adressées notre Vénérée Mère, afin de me pénétrer de plus en plus de leur esprit. J'essaie de comprendre de mieux en mieux le motif, le but qu'ils ont eu en instituant notre chère communauté. Cette lecture m'animera et m'encoura-

gera, je l'espère, à faire de nouveaux efforts pour atteindre, avant ma mort (laquelle ne saurait être bien éloignée vu mon âge déjà avancé), le degré de perfection que Dieu me demande. J'aime à méditer leurs salutaires enseignements, toujours austères mais imprégnés de suave douceur. Je continuerai cette lecture jusqu'au mémorable jour du 14 septembre prochain. Ce jour-là, je renouvellerai, avec bonheur et reconnaissance, les saints vœux que notre Mère fondatrice et ses trois humbles mais heureuses compagnes prononcèrent en présence du Très Saint Sacrement. Daigne Notre Seigneur les agréer et noyer dans la mer de son Sang adorable mes nombreuses misères et infidélités... »

Les filles d'une telle Mère n'ont pu manquer de célébrer leur fête jubilaire selon l'esprit de l'Institut.

« Gloire au Sang! »

II

Le Bouquet Jubilaire de la Maison-Fondatrice.

Au jour des Noces, un Bouquet s'impose.

Le nôtre fut splendide, — composé qu'il était des plus belles roses et des plus beaux lis que notre terre ait germés : roses cueillies au jardin du Calvaire et empourprées du Sang de Jésus; lis nourris de la même sève divine, et blanchis aux larmes de l'Immaculée.

Fleurs odoriférantes, fleurs rouges et blanches dont l'arome a délicieusement embaumé la Maison jubilaire, — mais plus délicieusement encore — et jusqu'à l'ivresse, nous n'en doutons pas — la fondation d'Adoratrices du Précieux-Sang que Notre Seigneur a faite au ciel, au cours de ces cinquante années de notre existence religieuse : Adoratrices jubilantes qui, comme il y a cinquante ans, ont à leur tête nos bénis Pères Fondateurs, notre Vénérée Mère Fondatrice.

Bien-aimées Sœurs, ces roses et ces lis sont venus de chez vous.

Ce sont les FÊTES pieuses et brillantes que vous avez célébrées à l'occasion des Noces d'or de l'Institut ; ce sont les jets ardents et purs que, comme autant de roses et de lis, le jardin de vos cœurs a produits en si grande abondance, et qu'il nous a si largement prodigués : vos « GLOIRE AU SANG! » vos « AMOUR A MARIE IMMACULÉE! »

Ces fleurs rouges et blanches, vous nous les avez envoyées : dans vos lettres de félicitation, dans le récit de vos solennités jubilaires ; nous les avons trouvées dans l'analyse qui a été faite de vos décorations, jusque dans les hommages tangibles que vous nous avez offerts ; ces porte-fleurs sont autant de vases précieux que nous conserverons chèrement.

« Gloire au Sang ! — Amour à Marie Immaculée ! » Ces fleurs ont eu le dernier sourire de notre Vénérée Mère Fondatrice, — si attachée au culte du Précieux Sang et à celui de sa Source Immaculée !... Les revoir, si pleines de sève et de vie, en nos diverses Maisons, nous a été particulièrement délicieux.

Et c'est pourquoi, après les avoir contemplées avec délices, cueillies avec amour, respirées avec ivresse, nous en avons composé un bouquet, le plus beau des bouquets, — un Bouquet de Noces d'Or !

La Couronne de la Maison jubilaire.

Le jour des Noces, une couronne s'impose.

La nôtre étincelle encore au sommet de la Maison jubilaire.

Le bonheur de la Maison première de l'Institut ne fut pas tant d'être félicitée, louée, exaltée par ses douze fondations, à l'occasion de l'Œuvre d'amour vécue depuis cinquante ans, que de constater, par la forme et le fond de ces félicitations, etc., la parfaite similitude d'esprit, de cœur, d'usages, qui existe entre chacune d'elles et la Maison Fondatrice. Tout s'est fait et a été exprimé d'une manière tellement identique, que l'on eut été tenté de croire que tout était dû à l'inspiration d'une secrétaire unique, d'une cérémoniaire unique, d'une artiste unique... Et, pourtant, chacune s'était penchée sur sa tâche, et, seule, l'avait exécutée d'une manière tout à la fois locale et... générale. C'est ce que nous avons voulu faire remarquer en reproduisant les traits saillants de la correspondance de tous nos monastères.

Si, parmi les amis qui liront ce livre, il s'en trouve d'assez ardents pour parcourir jusqu'à la fin, la première partie de ce chapitre, sans doute qu'ils se seront dit maintes fois, peut-être même en rougissant un peu de nous :
« Mais pourquoi ces bonnes Sœurs de la Maison-Mère ont-elle grossi leur
» livre de tant de lettres qui expriment les mêmes pensées presque dans les
» mêmes termes ? »

Nous n'avions qu'un but : affirmer, en le prouvant, que nos douze Maisons et la Maison Fondatrice n'en font qu'*une*, par l'UNION la plus parfaite.

C'est pourquoi :

Retrouvant nos Fondations avec l'esprit, le cœur, les coutumes que les Fondatrices possédaient à leur départ de la Maison première ;

Entendant leurs évêques respectifs, leur clergé, les communautés religieuses qui les entourent, se féliciter de les posséder, et faire des vœux pour qu'elles se maintiennent et se survivent dans l'esprit qui les anime ;

Les voyant toujours inviolablement attachées à leurs devises fondamentales : « Gloire au Sang! » « Amour à Marie Immaculée ! » « *Sitio !* » — et au sommaire de notre genre de vie, qu'elles répètent de mille manières : « Fidélité, Constance, Générosité » à « Adorer, Réparer, Souffrir » :

Nous en concluons que la bénédiction du Précieux Sang, les espérances de la Sainte Eglise et le sourire de nos bénis Fondateurs reposent sur elles avec amour ; et nous nous en parons avec la sainte et légitime fierté d'une mère pour ses nobles enfants :

De plus, nous souvenant que « les communautés religieuses sont les étoiles du firmament de l'Eglise », nous avons fait, de nos diverses fondations, la couronne jubilaire de la Maison première : une couronne de DOUZE ÉTOILES.

CHAPITRE SIXIÈME

Les cadeaux offerts à la Maison jubilaire.

Le Jubilé d'or de la Maison Premiere et de l'Institut du Précieux-Sang a vu son lendemain; mais le souvenir de ce Jubilé d'or sera ineffaçable : car il est gravé sur le bronze et le marbre.



AUTEL DE MARBRE

En effet, comme commémoration du Cinquantenaire, deux monuments d'une grande richesse ont été érigés dans notre église :

Ce sont de magnifiques autels : l'un, dédié à la Vierge Immaculée; l'autre, à Saint Joseph.

Tous deux sont en marbre de Carrare, avec colonnettes en marbre de Paonazza : portes de tabernacle en cuivre doré, avec banderolles et ornementations en lis d'argent.

Sur la banderolle de l'autel de la Sainte Vierge est gravé :

1861 — MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM — 1911

Sur celle de Saint Joseph :

SANCTE JOSEPH, ORA PRO NOBIS

L'autel de la Sainte Vierge est le don de nos chères fondations, — auxquelles s'est jointe la Maison jubilaire, après réception du chèque annonçant le royal cadeau.

Voici en quels termes la Très Révérende Mère Saint Joseph, l'organisatrice du généreux mouvement de souscription, en informe la Maison jubilaire :

« Monastère du Précieux-Sang, Toronto, 30 août 1911.

« CHÈRE MÈRE ET CHÈRES SŒURS,

» Ce m'est une bien douce consolation de venir aujourd'hui, au nom des reconnaissantes et affectionnées filles de nos bénis Pères fondateurs et de notre regrettée Mère fondatrice, offrir à la Maison-Mère le chèque ci-inclus destiné à payer l'autel commémoratif du Cinquantième Anniversaire de la fondation de leur bien-aimé Institut.

» Vous serez bien aises, chères Sœurs, de m'entendre vous dire avec quel bonheur, quel filial et généreux empressement toutes nos chères sœurs de nos diverses Maisons ont répondu au désir que je leur ai exprimé de présenter au berceau de notre vie religieuse, à l'occasion des Noces d'or de la fondation, un autel dédié à notre céleste et Immaculée Mère. Tout leur regret et le mien est que notre pauvreté ne nous permette pas d'en offrir un semblable à notre bon et glorieux Père, Saint Joseph ...

» Les vœux les plus fraternels de bonheur, de sainteté et de prospérité, accompagnent notre filiale offrande....

» Votre bien aimante,

(*Signé*) Sʳ E. DE SAINT JOSEPH, Rel. Ad. du P. S. »

Sur le dedans de la porte du tabernacle est gravé ce qui suit :

A LA GLOIRE DU SANG RÉDEMPTEUR

A L'HONNEUR DE MARIE IMMACULÉE.

Hommage de piété filiale,

à la mémoire bénie des Fondateurs,

par les

Monastères existants en cette année jubilaire.

Maison première :

Saint-Hyacinthe,

Toronto, Montréal, Ottawa, Trois-Rivières,

Brooklyn, Portland, Sherbrooke,

Nicolet, Manchester,

La Havane, Lévis, Joliette.

L'autel de Saint Joseph est la réunion des cadeaux jubilaires de nos amis-bienfaiteurs.

Nous avons cru ne pouvoir leur être plus agréables et leur mieux témoigner notre reconnaissance qu'en faisant de leur or un *ex-voto* de gratitude et une permanente prière en leur faveur. Par ce pieux monument, Saint Joseph est particulièrement *chargé* de bénir leurs personnes, leurs familles, leurs entreprises, tous les instants de leur vie, — surtout leur heure dernière.

Sur le dedans de la porte du tabernacle se lit :

A L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH,

tribut de gratitude et de confiance

par un groupe

d'amis de la communauté.

Quant aux amis dont les dons ont été faits en objets d'art, etc., ils apprendront sans doute avec bonheur que nous avons inscrit leurs noms dans un cadre placé en arrière de l'autel majeur, — autel consacré au Très Précieux Sang de Jésus.

Daigne ce Sang divin les combler de ses meilleures bénédictions.

Parmi ces amis — et non au dernier rang — figurent les artistes distingués qui nous ont composé de si beaux motets pour le chant de nos Noces d'or.

A tous et à chacun, mille et mille fois Merci.

Pour tous et pour chacun, les vœux permanents de notre gratitude.

« Gloire au Sang! »

ÉPILOGUE

Louange, Amour, Bénédiction au Sang de Jésus!

Sois loué dans nos saints cantiques,
O Sang de l'Agneau rédempteur,
Toi dont les harpes séraphiques
Proclament la gloire et l'honneur.
Au pied de l'arbre de la vie
Que tes flots empourpraient un jour,
Sois loué comme en la patrie,
Sang divin, par nos chants d'amour!

Sois aimé de toutes les âmes
Que tu rachetas pour les cieux;
Embrase-les des saintes flammes
D'un amour fort et généreux.
A tes parfums, Sang adorable,
Attire les pauvres pécheurs;
Charme le juste et le coupable,
Ah! sois aimé de tous les cœurs!

Sois béni de ma vie entière,
Sang de Jésus, trésor si doux.
Je ne veux vivre sur la terre
Que pour le Sang de mon Epoux.
Ton amour sera ma richesse,
Et ta gloire mon seul désir.
Sois béni dans mon allégresse,
Sois béni quand il faut souffrir!

Sois béni, quand l'heure suprême
M'appellera près de Jésus,
Pour chanter, à ce Dieu que j'aime,
L'hymne qui ne cessera plus.
Alors, reçois, Sang que j'adore,
Le dernier soupir de mon cœur ;
En s'exhalant, qu'il dise encore :
Sois béni, Sang de mon Sauveur !

A. M. D. G.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES DE L'INSTITUT DU PRÉCIEUX-SANG

DEUXIÈME PARTIE

L'INSTITUT DU PRÉCIEUX SANG DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A SON CINQUANTENAIRE

TROISIÈME PARTIE

CINQUANTE ANS APRÈS OU LE JUBILÉ D'OR DE L'INSTITUT : 1861-1911

Braine-le-Comte. — Imprimerie ZECH ET FILS.